





COMITÉ FRANÇAIS

DES

EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

1902

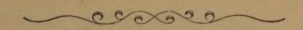
COMITÉ FRANÇAIS

DES

EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

RECONNU COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

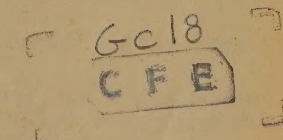
(*Décret du 12 Juin 1901*)



BULLETIN OFFICIEL

DE

1902



SIÈGE SOCIAL :

BOURSE DE COMMERCE

Rue du Louvre (1er Arr.)

PARIS

N° 1. — JANVIER 1902.



DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

BULLETIN OFFICIEL

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

DÉCRET

Reconnaissant le Comité français des Expositions à l'Étranger comme Établissement d'utilité publique.

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

Vu la demande formée par le « Comité français des Expositions à l'Étranger », en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale extraordinaire des sociétaires, du 25 mars 1901, en vue d'être reconnu d'utilité publique,

Vu la situation de ladite Société ;

Vu le projet de statuts ;

La Section des Travaux publics, de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, du Conseil d'Etat entendue,

Décrète :

Article premier. — La Société établie à Paris sous la dénomination « Comité français des Expositions à l'Étranger » est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Sont approuvés les statuts de cette Société tels qu'ils sont contenus dans l'exemplaire annexé au présent décret.

Art. 2. — Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* et publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 Juin 1901.

Emile LOUBET.

Par le Président de la République :
Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,
A. MILLERAND.

STATUTS

Approuvés par le Conseil d'État

Article premier.

Le Comité français des Expositions à l'Étranger a pour but de favoriser l'expansion commerciale et industrielle de la France, soit en organisant des Expositions françaises dans les Colonies françaises et pays de protectorat ainsi qu'à l'Étranger, soit en prenant part aux Expositions internationales, universelles ou spéciales, en dehors de la France continentale et en y créant des sections françaises.

Le siège du Comité est à Paris.

Art. 2.

Dans les Expositions qu'il organise ou auxquelles il prend part conformément à l'article 1er, le Comité représente les intérêts des exposants français; son concours ne doit comporter pour lui aucun bénéfice matériel.

La participation officielle du Gouvernement français à ces Expositions met un terme à son intervention.

Art. 3.

Le Comité comprend des membres d'honneur, des membres titulaires et des membres correspondants.

Les membres d'honneur sont désignés par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil de direction et choisis parmi les personnalités françaises et étrangères ayant rendu des services signalés aux intérêts généraux de la France.

Art. 4.

Les membres titulaires sont recrutés parmi les artistes, industriels ou autres producteurs ayant pris part aux Expositions universelles et internationales comme membres des jurys, des divers Comités ou y ayant obtenu de hautes récompenses.

Les membres titulaires doivent :

1° Être Français et jouir de leurs droits civils et politiques.

2° Faire une demande écrite, s'engager à se conformer aux statuts et règlements, être présentés par deux membres titulaires du Comité, et être agréés par le Conseil. Le candidat non admis par le Conseil pourra exercer un recours devant la plus prochaine Assemblée générale qui statuera sans délai à la majorité des membres présents.

3° Verser un droit d'admission de 20 francs.

4° Payer une cotisation annuelle de 30 francs.

Art. 5.

Les membres correspondants sont désignés par le Conseil; ils sont choisis parmi les Français établis en dehors de la France continentale et appelés à prêter un concours actif au Comité.

Art. 6.

Le Comité est administré par un Conseil de direction choisi parmi les membres titulaires et composé de : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire général, un Trésorier, trois Secrétaires, un Archiviste et quinze Membres.

Le Conseil se réunit chaque fois qu'il est convoqué par son président.

Toutes les fonctions sont gratuites.

Art. 7.

Le Conseil et le Bureau sont élus par l'Assemblée générale pour trois années. Le renouvellement a lieu par tiers.

Tous les membres sont rééligibles; toutefois le Président et les Vice-présidents ne peuvent être élus plus de trois fois de suite en cette qualité.

Art. 8.

Il est procédé à l'élection du Conseil de direction et du Bureau dans la première séance générale de l'année.

A cet effet, tous les membres qui ont le droit de voter sont convoqués, par lettre individuelle, avec indication de l'ordre du jour.

L'élection a lieu au scrutin individuel pour

le président; elle a lieu au scrutin de liste pour les autres membres.

Le vote par correspondance ou par représentation est admis.

Au premier tour de scrutin, l'élection n'est valable que si le candidat a réuni la majorité absolue des suffrages exprimés quel que soit le nombre des membres ayant pris part au vote, et pourvu toutefois que le nombre de suffrages exprimés représente au moins la moitié des membres du Comité.

Les membres ne pouvant assister aux Assemblées générales auront la faculté de voter par correspondance : le bulletin sera mis sans annotation quelconque sous double enveloppe, la première portant le nom de l'électeur et adressée au président.

Ils pourront également se faire représenter aux Assemblées générales par un des membres du Comité qui ne pourra, à cet effet, exercer plus de cinq mandats.

Si la majorité n'est pas atteinte, il est procédé immédiatement à un second tour de scrutin où la majorité relative suffit, et dans lequel sont comptés les votes émis par représentation ou correspondance.

En cas d'égalité de suffrages, le plus ancien est élu.

Art. 9.

Si une vacance se produit au cours de l'année, le Conseil peut y pourvoir avant la séance où les élections réglementaires doivent avoir lieu, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

Dans le cas où le nombre des vacances atteint le quart du nombre total des membres du Bureau, il est nécessairement procédé au remplacement lors de la première Assemblée qui suit la dernière vacance. Tout membre élu en remplacement ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir pour l'exercice de son prédécesseur.

Art. 10.

Le Trésorier représente le Comité en justice et dans tous les actes de la vie civile. Il ne peut, toutefois, intenter aucune action sans y avoir été préalablement autorisé par un vote spécial du Comité.

Art. 11.

La présence de la moitié des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances; les procès-verbaux sont signés par le Président et par le Secrétaire général ou l'un des Secrétaires.

Art. 12.

La qualité de membre du Comité se perd : 1° par la démission; 2° par la radiation.

Est considéré comme démissionnaire tout membre qui n'a pas payé sa cotisation annuelle à l'expiration d'un délai d'un mois après l'envoi d'un second avis recommandé.

La radiation est prononcée par le Conseil à la majorité des deux tiers au moins du nombre total de ses membres, l'intéressé entendu en ses explications ou dûment appelé à les produire.

Le membre exclu peut, toutefois, demander que la décision du Conseil soit soumise à la ratification de l'Assemblée générale; dans sa plus prochaine réunion, l'Assemblée statue sans délai à la majorité des membres présents, sur le rapport du Conseil.

Art. 13.

L'Assemblée générale nomme chaque année une Commission de contrôle composée de trois membres pris en dehors du Conseil.

Cette Commission vérifie les livres et les comptes du Trésorier, le bilan annuel de la situation financière, ainsi que la situation des archives. Elle fait sur le tout un rapport écrit, qui est lu à l'Assemblée générale après les comptes rendus du Trésorier.

Art. 14.

Le Comité se réunit en Assemblée générale, au moins une fois chaque année, dans le cours du premier trimestre.

Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

L'ordre du jour est réglé par le Conseil.

Nulle autre question que celles portées à l'ordre du jour ne peut être mise en délibération. Néanmoins, sur la demande de vingt membres ayant voix délibérative, d'autres questions peuvent être ajoutées à celles indiquées par le Conseil, après avoir été adressées au Président trois jours au moins avant la séance. Si elles ne peuvent y venir en discussion, elles sont portées en tête de l'ordre du jour de la séance suivante.

Art. 15.

Les membres titulaires ont seuls voix délibérative dans les Assemblées générales.

Les autres membres n'ont que voix consultative.

Sauf les exceptions formulées dans les articles 8, 22 et 23, les votes ont lieu, pour toutes délibérations, à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Art. 16.

Dans la première séance de chaque année, l'Assemblée entend la lecture du rapport présenté par le Secrétaire général sur les travaux du Comité durant le cours de l'exercice précédent, sur la gestion du Conseil et sur la situation générale.

Elle procède ensuite à l'audition et à la discussion du compte du Trésorier et du rapport de la Commission de contrôle.

Elle arrête enfin le budget de l'exercice en cours, et, en dernier lieu, procède aux élections.

Art. 17.

Les ressources du Comité se composent :

1° Des cotisations et souscriptions de ses membres ;

2° Des dons et legs dont l'acceptation aura été dûment autorisée par le Gouvernement ;

3° Des subventions qui pourraient être accordées au Comité ;

4° Du revenu des biens et valeurs de toute nature.

Art. 18.

Sont seuls affectés aux dépenses ordinaires les cotisations annuelles, les subventions et le revenu des biens et valeurs.

Les autres ressources, ainsi que l'excédent de celles qui sont mentionnées au paragraphe précédent sur les dépenses annuelles forment la réserve du Comité.

Les fonds disponibles doivent être placés en rentes nominatives trois pour cent sur l'Etat ou en obligations de chemins de fer dotés d'une garantie d'intérêt de l'Etat, à moins qu'ils ne proviennent de dons, legs ou libéralités subordonnés à un autre emploi.

Art. 19.

Les délibérations du Conseil relatives à l'acceptation des dons et legs sont soumises à la ratification de l'Assemblée générale et à l'approbation du Préfet de la Seine ou du Gouvernement, conformément aux prescriptions des articles 5 et 7 de la loi du 4 février 1901.

Les délibérations relatives aux acquisitions d'immeubles, aux aliénations mobilières ou immobilières et à la constitution d'hypothèques, sont soumises à la ratification de l'Assemblée générale et à l'approbation du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.

Les délibérations relatives aux baux à long terme et aux emprunts sont soumises à la ratification de l'Assemblée générale.

Art. 20.

Les discussions politiques et religieuses sont interdites dans les réunions du Comité.

Art. 21.

Un règlement intérieur, adopté par l'Assemblée générale et approuvé par le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents statuts ; il peut toujours être modifié dans la même forme.

Art. 22.

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil ou sur celle du quart des membres ayant voix délibérative. Dans ce dernier cas, la proposition est soumise au Conseil un mois avant la séance où elle viendra en délibération.

Le projet de modification est imprimé et envoyé à tous les membres ayant voix délibérative, quinze jours au moins avant la séance de l'Assemblée générale extraordinaire à laquelle ils sont convoqués par lettre individuelle indiquant l'ordre du jour.

Cette Assemblée ne délibère que si elle réunit la moitié plus un des membres appelés à y prendre part, présents ou considérés comme tels et votant par correspondance ou représentation dans les conditions fixées à l'article 8. Dans le cas contraire, la délibération est ajournée et de nouvelles convocations individuelles sont adressées avec avis qu'il sera procédé au vote, quel que soit le nombre des votants.

Dans l'un et l'autre cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres ayant pris part au vote, et la délibération de l'Assemblée générale est soumise à l'approbation du Gouvernement.

Art. 23.

Sauf en ce qui concerne l'approbation du Gouvernement, toutes les dispositions de l'article précédent sont applicables en cas de dissolution.

Art. 24.

En cas de dissolution ou de retrait de l'autorisation, l'Assemblée délibère sur l'attribution de l'actif disponible à un ou plusieurs établissements analogues et reconnus d'utilité publique.

Cette délibération n'a d'effet que si elle est approuvée par le Gouvernement.

Si l'Assemblée refusait de délibérer, il serait pourvu à cette attribution par décret rendu en Conseil d'Etat sur la proposition du Ministre du Commerce.

HISTORIQUE

DU

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

BUT ET ORGANISATION DU COMITÉ

Le Comité français des Expositions à l'Etranger a pour but de favoriser l'expansion commerciale et industrielle de la France, soit en organisant des expositions françaises dans les colonies françaises et pays de protectorat ainsi qu'à l'étranger, soit en prenant part aux expositions internationales, universelles ou spéciales, en dehors de la France continentale et en y créant des sections françaises.

Lorsqu'un projet d'exposition lui est soumis, il doit en étudier l'opportunité, accorder son patronage après enquête, puis obtenir de l'exploitation, au profit des exposants, toutes les garanties nécessaires, tant au point de vue moral et financier qu'au point de vue de l'organisation, de l'admission, de l'installation et des récompenses.

Dans les expositions qu'il organise ou auxquelles il prend part, il représente et défend les intérêts des exposants français; son intervention ne doit comporter pour lui aucun bénéfice matériel, et la participation officielle du Gouvernement français à ces expositions met un terme à son concours, à moins toutefois que l'Etat ne lui demande de le lui continuer.

Le Comité français des Expositions à l'Etranger est administré par un Conseil de Direction choisi parmi les membres titulaires et composé de : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire général, trois Secrétaires, un Archiviste et quinze membres ; toutes ces fonctions sont gratuites.

Le Comité comprend des membres d'honneur, des membres titulaires et des membres correspondants : les membres d'honneur sont désignés par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil de direction et choisis parmi les personnalités françaises et étrangères ayant rendu des services signalés aux intérêts généraux de la France ; les membres titulaires sont recrutés parmi les artistes, industriels ou autres producteurs ayant pris part aux Expositions universelles et internationales comme membres des jurys, des divers Comités ou y ayant obtenu de hautes récompenses ; les membres correspondants sont désignés par le Conseil et sont choisis parmi les Français établis en dehors de la France continentale et appelés à prêter un concours actif au Comité.

Ses ressources se composent exclusivement du droit d'admission de 20 francs et de la cotisation annuelle de 30 francs dus par les membres titulaires, des

souscriptions de ses membres, des dons et legs autorisés par le Gouvernement, des subventions qui pourraient lui être accordées et du revenu de ses biens et valeurs de toute nature, à l'exclusion de tout bénéfice provenant d'une Exposition.

Chaque année, l'Assemblée générale des membres titulaires entend la lecture du Rapport présenté par le Secrétaire général sur les travaux du Comité durant le cours de l'exercice précédent, sur la gestion du Conseil et sur la situation générale ; elle procède à l'audition, à la discussion et à l'approbation des Comptes du Trésorier et du Rapport de la Commission de Contrôle, arrête le budget de l'exercice en cours et procède aux élections.

HISTORIQUE DU COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Son Origine.

Pour retracer l'historique du Comité français des Expositions à l'Etranger, il nous faut remonter à l'Exposition de Barcelone (1888) et au *Comité d'initiative des Expositions françaises à l'Etranger* dont il est issu.

Depuis 1885, un Comité spécial, présidé par M. Gustave Sandoz, avait préparé la participation de la France à l'*Exposition universelle et internationale de Barcelone en 1888* et avait obtenu de si excellents résultats que le gouvernement lui accordait son patronage, trois mois avant son ouverture, et nommait M. Charles Prevet Commissaire général, sans que cette participation officielle entraînât la moindre dépense pour l'État.

Aussi, se souvenant de ce succès, dû en grande partie à l'initiative privée, un grand nombre de membres des comités et jurys de Barcelone s'empressaient de répondre à la nouvelle convocation que leur adressait M. Gustave Sandoz, le 10 janvier 1890, et décidaient de créer successivement des expositions exclusivement françaises dans les grandes villes d'Europe : ils estimaient qu'au point de vue purement commercial et en mettant de côté toute considération morale ou politique, *les expositions sont moins profitables aux exposants de la puissance qui les organise qu'aux étrangers qui y prennent part :* un pays producteur comme le nôtre ne doit négliger aucun moyen d'étendre ses débouchés, et les Expositions à l'Etranger peuvent, et doivent être, pour la France, un puissant moyen de développer son exportation, de forcer les Français à voyager et de faire mieux connaître nos produits en les présentant nous-mêmes à nos clients.

C'est ainsi que se constitua définitivement le Comité d'initiative des Expositions françaises à l'Etranger présidé par Gustave Sandoz, assisté de MM. le baron Delort de Gléon, Doin, Léon Dru, Hottot, Charles Legrand, Thibouville-Lamy, Chassaing, Vice-Présidents ; Gaston Pillois, Trésorier ; Bordas, Hartmann, Lamaille, Layus, G.-Roger Sandoz, Vigneron, Tarbouriech-Nadal, Secrétaires, et comptant parmi ses membres MM. Allain, Allcard, Armand Dumaresq, Aron, Arrault, d'Aurignac, Bartholdi, Bauche, Beaume, Benoit, Blondel, Blondet, Boin, Boivin, Bonnier, Boutmy, Buchet, Gustave Caen, Camille, Carolus-Duran, Carré, Chalmel, Chapu, Charpentier, Chenaillier, Chevalier-Appert, Chouet, Cirier-Pavard, Combe, Coutelier, Dasson, Dècle, comte Deligny d'Alosno, Deloncle, A. Descubes, Desnoix, Ducher, Durand-Leriche, Estieu, Fauré Le Page, Flamant, Folliot, Félix Follot, Fontaine-Besson, Galante, Gaveau, Germain-Thomas, Gérôme, Guichard, A. Guillaume, Guy, Haro, Heiser,

Henrivaux, Jules Hollande, Dr Hubert, L. Hubert, Hussenot, Jarlauld, Kahn, Lahaye, Lahure, Le Coustellier, Victor Legrand, Leguay, Lemaire, Lemariey, Leroy-Dupré, Létang, Le Vasseur, Lyon, Mangeot, Henry Maret, Marnier-Lapostolle, Masson, Maunoury, Gaston Menier, Mercier, Moussard, Muhlbacher, Neyret, Noirot-Biais, Odelin, Patay, Pauliat, Pelletier, Eugène Péreire, Auguste Perré, Pierquin, Pierron, Pombla, Portes, Poure, Quignon, Dr Albert Robin, Roy, Roux, Roty, Rueff, Saunier, Soubrier, Sudrot, Suilliot, Tanquerel, Tharel, Thierry, Thouroude, Velten, Vidie, Georges Wickham, Yon, etc., etc.

Aussitôt créé, le Comité d'initiative des Expositions françaises à l'Etranger se mettait à l'œuvre et décidait l'organisation de deux expositions françaises, l'une à Londres, en 1890, et l'autre à Moscou, en 1891.

Exposition française de Londres (1890)

En deux mois, l'Exposition française de Londres, la première du genre, était terminée : 1,200 exposants occupaient la grande galerie qui fut visitée par 1,300,000 personnes ; de nombreuses et importantes affaires y furent traitées et plusieurs maisons fondèrent des agences à Londres, à sa fermeture.

Ce succès était dû en grande partie à la façon dont avait agi le Comité d'initiative qui s'était chargé de l'admission, de l'installation et de la distribution des récompenses, mais s'était tenu absolument à l'écart de l'exploitation réservée à une société financière ; celle-ci supportait seule les risques de gain ou de perte après avoir donné, par des actes authentiques, toutes les cautions et garanties nécessaires au point de vue du rôle réservé au Comité qui devenait ainsi le tuteur et le représentant des exposants et leur défenseur contre l'entrepreneur. Tels étaient les principes établis par le Comité et en dehors desquels il est difficile, sinon impossible, de mener à bonne fin, et sans complications, une œuvre aussi rapide et aussi compliquée d'intérêts différents que l'est une Exposition.

Exposition française de Moscou (1891)

En même temps, le Comité jetait les premières bases de l'Exposition de Moscou (1891), dont l'idée première revient à MM. Chevalié père et fils ; il recevait de Sa Majesté le Tsar, le 20 avril 1890, l'ukase en autorisant l'exécution dont se chargea, en juillet, un nouveau Comité spécial. Nous croyons inutile de nous étendre plus longuement sur le grand succès de l'Exposition de Moscou, et son heureuse influence sur nos affaires et notre politique.

Un projet d'Exposition française, à Lisbonne, fut étudié par l'un des Vice-Présidents, M. Léon Dru, lors du conflit anglo-portugais et le Comité aurait voulu pouvoir en continuer la série tous les ans, à Madrid, à Rome, à Vienne, à Buda-Pesth, à Bruxelles, peut-être même un jour à Berlin.

Après le décès prématuré de son premier Président et fondateur, M. Gustave Sandoz, le 4 juillet 1891, le Comité prit pour Président, M. Thibouville-Lamy.

Exposition universelle de Chicago (1893)

En 1891, les membres du Comité se réunirent aux membres de la *Société d'Economie industrielle et commerciale* pour former, sous la présidence de M. Lourdelet, assisté de M. Geo. Lamaille comme secrétaire général, le *Comité d'initiative de l'Exposition de Chicago*. Ce dernier Comité assuma la charge de la préparation de la Section française à l'Exposition de Chicago et céda ses pou-

voirs à un Comité officiel nommé par M. le Ministre du Commerce, lorsque le gouvernement confia à M. Camille Krantz les fonctions de Commissaire général.

Exposition internationale d'Amsterdam (1895)

Les Statuts du Comité d'initiative des Expositions françaises à l'Etranger n'avaient prévu que l'organisation d'expositions exclusivement françaises. Cette raison, qui l'avait empêché de s'occuper, en tant que Comité, de l'Exposition de Chicago, l'empêcha de prendre en mains l'organisation de la Section française à l'Exposition d'Amsterdam. Mais un Comité spécial, comprenant tous les membres du Comité d'initiative, se forma sous la présidence de M. Alfred Ancelot, assisté de MM. Allain, Hubert Garnier, Simonnot-Godard, Emile Dupont, Fauré Le Page, Lucien Layus, vice-présidents ; Geo. Lamaille, secrétaire général ; Estieu, trésorier ; Walter, Vautier, Egrot, Goulette, Vidie, Debain et Gaveau, secrétaires.

Par son traité avec le Comité exécutif hollandais, le Comité de la Section française s'assura une autonomie complète pour l'administration, l'admission des exposants, l'installation des classes, la nomination et le fonctionnement du Jury.

Tous les frais de la section française furent supportés par le Comité, et aucune participation ni subvention ne fut demandée à l'État ; 1,095 exposants français prirent part à l'Exposition d'Amsterdam, occupant une superficie de 5,000 mètres carrés, et la section française, dont le Rapport général fut redigé par M. Lucien Layus, eut un succès considérable que le gouvernement voulut bien sanctionner par l'attribution de distinctions honorifiques.

TRANSFORMATION DU COMITÉ ET CRÉATION DU

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

L'impossibilité de prendre part aux Expositions internationales amena le Comité à modifier son champ d'action. Le 4 novembre 1895, *le Comité d'initiative des Expositions françaises à l'Etranger* fut dissous et reconstitué aussitôt sur de nouvelles bases, sous le nom *de Comité français des Expositions à l'Etranger*. M. Thibouville-Lamy, ayant décliné toute candidature, fut nommé Président honoraire, et le Comité appela à la Présidence M. Alfred Ancelot, qui venait d'appliquer avec tant de succès, à Amsterdam, ses théories fondamentales, c'est-à-dire la séparation absolue des pouvoirs de l'entrepreneur et de l'exposant, et l'exclusion systématique du Comité des bénéfices provenant de l'entreprise ou de l'installation.

Les anciens Ministres du Commerce, MM. Victor Lourties, André Lebon, Marty, Siegfried, Mesureur voulurent bien accepter la Présidence d'honneur, suivis depuis par leurs successeurs, MM. Henry Boucher, Maruéjouls et Paul Delombre, et le Comité a été administré, du 4 novembre 1895 au 12 juillet 1901, par un Bureau composé de MM. Alfred Ancelot, Président; L. Couvreur, Émile Dupont, Fauré Le Page, G. Hartmann, Lucien Layus, Charles Legrand, Vice-Présidents; Gustave-Roger Sandoz, Secrétaire général; M. Estieu, Trésorier; Barbier, Blondet, Debain, Lamaille, Noirot-Biais et Walter, Secrétaires ;

J. Dubouloz, auquel succéda ensuite M. Paul Simon, Secrétaire-Archiviste, et Barat, Secrétaire administratif.

Exposition d'Innsbruck (1896)

A peine reconstitué, le Comité fut invité à s'occuper de l'Exposition d'éducation physique, d'hygiène et de sport qui devait s'ouvrir à Innsbruck, dans le Tyrol autrichien, en mai 1896. Malgré le peu de temps disponible, son Bureau n'hésita pas à lui accorder son patronage, le 31 janvier 1896, devant toutes les garanties obtenues, tant de la municipalité d'Innsbruck que de l'administration.

Il forma aussitôt un Comité spécial dirigé par un bureau composé de M. Fauré Le Page, Président, MM. Layus et Camille, Vice-Présidents, Estieu, Secrétaire général; J. Dubouloz, Rapporteur et Geo. Lamaille, Secrétaire. Grâce aux efforts du Comité français des Expositions à l'Etranger, la France fut représentée à Innsbruck par d'importantes maisons et obtint presque toutes les hautes récompenses.

Expositions de Saint-Pétersbourg (1897)

Dès les premiers mois de 1897, le Comité accorda son patronage à l'*Exposition du Yacht* et à l'*Exposition d'armes et d'articles de chasse et de pêche* organisées à Saint-Pétersbourg, sous le patronage de LL. AA. II. la grande duchesse Xénia et le grand duc Wladimir Alexandrovitch. Grâce à la Commission issue de notre Comité et présidée par M. Fauré Le Page, assisté de MM. Berthoule et Layus, Vice-Présidents; Dubouloz et G.-Roger Sandoz, Secrétaires, la participation de la France a pleinement réussi.

Exposition internationale de Bruxelles (1897)

Dès la fin de 1895, alors que le Ministère du Commerce hésitait encore à demander au Parlement les ressources nécessaires à l'organisation de l'Exposition de Bruxelles, le Comité réunissait en vingt-quatre heures, parmi quelques-uns de ses membres, une somme de 100,000 francs qu'il mit à la disposition du Ministre, comme fonds de garantie de la Section française. Cette somme ne fut pas utilisée, le Parlement ayant voté les crédits demandés et le Gouvernement ayant nommé M. Maurice Monthiers, Commissaire général. Presque tous les membres du Comité ont fait partie des comités d'admission et du jury et ont collaboré individuellement au grand succès de la section française à l'Exposition de Bruxelles. A plusieurs reprises, M. Henry Boucher, ministre du commerce, tint à remercier le Comité français des Expositions à l'Étranger du précieux appui qu'il avait donné à son département; en outre, le Rapport général, rédigé par M. Charles Legrand, l'un de ses vice-présidents, a été publié par les soins et aux frais du Comité français des Expositions à l'Etranger.

Exposition de Bergen (1898)

Le Comité accorda son patronage à l'Exposition internationale de pêche qui s'ouvrit, à Bergen, au mois de mai 1898, sous le haut patronage de S. M. Oscar II, roi de Suède et de Norvège, avec une subvention de l'État de Norvège et de la Municipalité de Bergen. La Section française, dont le Président était M. Emile Cacheux, occupait 600 mètres carrés; elle comptait, avec la Tunisie,

194 exposants sur un chiffre total de 1245, et se vit attribuer les plus hautes récompenses.

Exposition française de Saint-Pétersbourg (1899).

En 1899, les membres du Comité ont donné leur appui à l'Exposition française de Saint-Pétersbourg, organisée par la Croix Rouge de Russie, sous le patronage de S. A. I. le Grand Duc Constantin et de notre Ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Paul Delombre. M. le Marquis de Montebello, Ambassadeur de France, voulut bien accepter la Présidence d'honneur du Comité français qui avait pour Président, M. Maurice Monthiers et pour Déléguée générale, Mme Pégard. Installée au Palais Stieglitz, l'Exposition française, très réussie, a reçu la visite de S. M. le Tsar, de la Famille impériale et de toute la haute société, qui ont fort admiré les œuvres d'art industriel présentées par les cinq groupes de l'ameublement, des arts du métal, de la céramique, de la toilette et des arts graphiques.

Un Rapport général sur cette Exposition a été rédigé par les soins de Mme Pégard, nommée, à cette occasion, Chevalier de la Légion d'honneur par M. le Ministre du Commerce.

D'après ses Statuts, le Comité français des Expositions à l'Étranger ne pouvait prendre aucune part *à l'Exposition de Paris en* 1900; toutefois son Bureau crut qu'il ne devait pas rester complètement indifférent à la grande et pacifique manifestation par laquelle la France avait voulu clore le dix-neuvième siècle, et tous ses membres se rappellent combien fut réussie la fête que le Comité tint à offrir, le 6 avril 1900, au Palais du Costume, en pleine Exposition, quelques jours avant son ouverture, à MM. les Commissaires généraux et Délégués officiels de toutes les nations qui y étaient représentées; cette date restera comme une des plus importantes dans les annales de notre Association, qui n'avait encore jamais eu l'honneur de réunir autant de hautes et brillantes personnalités de l'Etranger comme de la France. Par l'empressement qu'ils ont mis à se rendre à notre invitation, MM. les Commissaires généraux ont montré en quelle haute estime ils tenaient le Comité français des Expositions à l'Étranger. Ils ont pu juger, en même temps, de la force, de la puissance et des éléments de succès que lui assurent la valeur de ses membres et le désintéressement personnel et social de ses statuts, uniquement conçus en vue de l'intérêt général de notre commerce et de notre industrie.

Aussi le Comité tint-il à remettre, à chaque commissaire général, un exemplaire spécial de la plaquette que M. Louis Bottée a bien voulu graver pour ses membres, et il est heureux de rappeler, de nouveau, la délicate façon dont le Ministre du Commerce, M. Millerand, qui avait accepté la présidence de cette fête, voulut bien, ce même jour, « rendre hommage à la mission si utile du « Comité français des Expositions à l'Etranger et aux signalés services qu'il a « rendus dans le passé, et qu'il est appelé à rendre dans l'avenir, étant l'inter- « médiaire tout désigné du département qu'il a l'honneur de diriger, toutes les « fois qu'au dehors s'organise une Exposition à laquelle nous désirons prendre « part », rendre hommage aussi « à l'initiative charmante dont il ne savait trop « nous remercier, par laquelle nous avions voulu, à la veille de l'Exposition, « que cette fête aimable fût l'occasion de rapprocher pour la première fois, dans « cette réunion, qui n'avait rien d'officiel, MM. les Commissaires généraux étran- « gers et les représentants du Gouvernement, du Commerce et de l'Industrie. »

Exposition de Glasgow (1901)

Et, pendant que la France et le monde entier semblaient hypnotisés par cette merveilleuse Exposition de 1900, résumé unique de l'état des arts, des sciences et de l'industrie, le Comité français des Expositions à l'Etranger, toujours en éveil, se préoccupait du lendemain; modestement, sans faire de bruit, il préparait, avec la Municipalité de Glasgow, la participation de la France à l'Exposition universelle et internationale à laquelle l'Ecosse la conviait.

Par la puissance de son commerce et de son industrie, par sa situation, Glasgow était tout indiqué pour organiser, à nouveau, une importante Exposition. Celle de 1888, qui fut visitée par plus de six millions de personnes, avait rapporté un bénéfice net de 54,000 livres sterling, soit plus de 1,350,000 francs, et S. M. I. et R. la reine Victoria, dont la disparition a été depuis si vivement regrettée par la France comme par ses sujets, S. A. R. le prince de Galles, devenu depuis S. M. le roi Edouard VII, le lord Provost de Glasgow, avaient accordé leur patronage, dès l'origine, à la nouvelle Exposition de 1901.

Depuis la proposition qui en fut faite, par M. Lamaille, à l'Assemblée générale du 17 février 1899, le Comité français des Expositions à l'Etranger s'occupait de cette Exposition, et, dès le mois de mai 1899, M. P. Delombre, Ministre du Commerce, l'accréditait officieusement auprès du Gouvernement britannique et de la Municipalité de Glasgow, par l'intermédiaire du Ministre des Affaires étrangères. M. Émile Dupont, assisté d'une Commission provisoire, composée de MM. Layus, G.-Roger Sandoz, Lamaille, Paul Simon et Blondet, avait été délégué pour suivre les négociations et, après une visite de M. Layus en Écosse, en 1899, et la réception à Paris, par le Bureau, en août 1900, de sir Samuel Chisholm, Lord Provost et Président, de MM. Shearer, Vice-Président, et Hedley, Secrétaire Général de l'Exposition, en une réunion à laquelle M. Millerand, Ministre du Commerce, avait bien voulu se faire représenter par M. Cousin, Directeur du Commerce et de l'Industrie, les négociations aboutissaient à un accord qui affectait à la France, dans des conditions avantageuses, l'emplacement le mieux situé dans le Palais principal et confiait au Comité français des Expositions à l'Etranger l'organisation officielle de la totalité de la Section française à Glasgow. C'est ainsi que fut organisé définitivement, en novembre 1900, *le Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow*, dont ont pu seuls faire partie les membres du Comité français des Expositions à l'Etranger ou l'un de leurs associés et dont tous les membres ont pris l'engagement formel de participer à l'Exposition soit personnellement, soit dans une collectivité; plus de 120 Membres se firent immédiatement inscrire et nommèrent un Bureau qui se trouva ainsi constitué :

Président d'honneur : M. A. Ancelot ;
Président : M. Émile Dupont;
Vice-présidents : MM. Lucien Layus, G.-Roger Sandoz, Georges Amson et Maurice Estieu ;
Secrétaire général : M. Geo. Lamaille ;
Trésorier : M. Paul Simon ;
Secrétaires : MM. Blondet, Bourgeois, Doll et Mouilbeau ;
Délégué à Glasgow : M. Lucien Lévy.
Architectes : MM. de Montarnal et Bugeon.

La municipalité de Glasgow, dont nous ne saurions trop louer la parfaite

correction et l'aménité, donna au Comité français toutes les satisfactions possibles concernant l'organisation de la section réservée à la France. Sans qu'il eut fait la moindre publicité et quoi qu'il n'y eut pas de récompenses, le Comité recevait en quelques semaines plus de 500 demandes d'admission, alors qu'il n'avait prévu que 300 places, et se voyait, à son grand regret, obligé de refuser les derniers arrivés; il fut d'ailleurs aidé puissamment par M. le Ministre du Commerce qui voulut bien faire publier au *Journal officiel* et au *Moniteur officiel du Commerce* les communications et documents concernant l'Exposition, et par les lettres si chaleureuses et si favorables à l'œuvre entreprise que nos dévoués Présidents d'Honneur, anciens Ministres du Commerce, MM. Victor Lourties, André Lebon, Jules Siegfried, Mesureur, Henry Boucher, Maruéjouls, Paul Delombre, voulurent bien adresser à notre collègue Henri Gautier pour le journal *l'Exposition universelle*, bulletin officiel du Comité français des Expositions à l'Étranger.

Grâce à M. Michel Lagrave, qui sut représenter de façon si particulièrement brillante le Gouvernement français qui l'avait délégué officiellement à l'inauguration et occupa partout la première place, grâce au dévouement du Consul Général, M. Jules Coste, et du Délégué du Comité, M. Lucien Lévy, grâce aux exposants et au Comité qui constitua un syndicat spécial de garantie destiné à supporter les risques de pertes, mais non à toucher les bénéfices éventuels qui appartiennent aux exposants, suivant nos traditions et nos Statuts, la Section française a obtenu un véritable succès que le Gouvernement tint à sanctionner immédiatement en donnant la rosette d'officier de la Légion d'Honneur à son Président, M. Émile Dupont.

La France n'oubliera jamais la cordiale réception qu'elle reçut, à Glasgow, de l'Écosse, son amie séculaire. Le souvenir en sera d'ailleurs pour longtemps conservé par une plaquette commémorative, à laquelle travaille en ce moment M. Vernon, et par le très beau Rapport général rédigé par M. Lucien Layus, avec l'aide de M. Paul Bourgeois pour l'illustration, et de MM. Paul Bourgeois, Georges Cornille, Lucien Gaillard, Paul Manoury, Jules Mouilbau, Victor Muller, Albert Pagès, Jules Prevet, Henri Simonis-Empis et Raymond Vachet, pour les rapports des groupes.

RECONNAISSANCE DU COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par décret du 12 juin 1901.

En mars 1901, la *Commission supérieure des Expositions* décidait que le Gouvernement ne pourrait, à l'avenir, accorder son patronage qu'aux Expositions reconnues d'utilité publique, et M. Michel Lagrave, délégué par M. Millerand, Ministre du Commerce, pour présider le banquet annuel du 20 mars 1901, avisait, en son nom, le Comité français des Expositions à l'Étranger que, dès qu'il en aurait formulé la demande, il pouvait compter sur le concours absolu du Ministre pour faire aboutir sa reconnaissance d'utilité publique. « Et j'ajoute, continuait M. Michel Lagrave, que vous serez peut-être le seul Comité autorisé, dans ces conditions, pour organiser des Expositions françaises à l'Étranger. Mais, si cette nouvelle réglementation vous donne des droits, elle vous impose

certainement des devoirs ; vous formez, à l'heure actuelle, ce que j'appellerai un cercle fermé, le nombre de vos membres étant limité à quatre cents ; nous vous demanderons d'élargir votre cadre pour permettre à toutes les bonnes volontés, à tous les Français, remplissant les conditions que vous imposez à vos adhérents, de se joindre à vous et de concourir à la grande œuvre que vous avez entreprise. C'est là, j'en suis persuadé, une transformation à laquelle vous ne vous refuserez pas, eu égard au rôle considérable qui va vous être dévolu. »

Dans son Assemblée générale extraordinaire du 25 mars 1901, présidée par M. Maruéjouls, député, ancien Ministre du Commerce, Président d'honneur, le Comité français des Expositions à l'Etranger autorisait son bureau à faire auprès de M. le Ministre du Commerce les démarches nécessaires pour obtenir la reconnaissance d'utilité publique et donnait à MM. Ancelot et Layus les pouvoirs les plus étendus pour consentir aux Statuts les modifications qui pourraient être demandées par le Gouvernement ou par le Conseil d'Etat.

Le 12 juin 1901, M. le Président de la République voulait bien, par décret spécial, reconnaître le Comité français des Expositions à l'Etranger comme établissement d'utilité publique, sur le rapport de M. Millerand, Ministre du Commerce et de l'Industrie, et sur avis conforme de la Section des Travaux publics, de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, du Conseil d'Etat, que préside M. Alfred Picard.

Le 12 juillet suivant, le Comité français des Expositions à l'Etranger, réuni en Assemblée générale extraordinaire, sous la Présidence de M. Mesureur, Vice-Président de la Chambre des députés, ancien Ministre du Commerce et Président d'Honneur, assisté de M. Fumouze, Président de la Chambre de Commerce, ratifiait les statuts approuvés par le Conseil d'État et procédait à l'élection des membres du Bureau, du Conseil de direction et de la Commission de contrôle qui se trouvent actuellement ainsi composés :

Président : M. A. Ancelot ;
Vice-Présidents : MM. Émile Dupont et Léopold Bellan ;
Secrétaire général : M. G.-Roger Sandoz ;
Trésorier : M. Maurice Estieu ;
Secrétaires : MM. Paul Bourgeois, Debain, François Morel;
Archiviste : M. Paul Simon;
Membres du Conseil de direction : MM. Georges Amson, Fernand Dehaitre, Fauré Le Page, Hartmann, Henri Hénon, Gustave Kester, Georges Lamaille, Lucien Layus, Charles Legrand, Alfred Maguin, Frédéric Manaut, Alfred Mascuraud, Noirot-Biais, Alphonse Pinard et Rousselot.

Font en outre partie de la Commission de contrôle : MM. Louis Blondet, Léon Barbier, Walter, et le Secrétaire administratif est M. de Brévans.

Exposition internationale artistique de Saint-Pétersbourg (1901-1902)

Le 16 octobre 1901, M. Millerand, Ministre du Commerce et de l'Industrie, voulait bien déléguer, au Comité français des Expositions à l'Étranger, la mission d'organiser la participation française à l'Exposition internationale artistique qui ouvrait, à Saint-Pétersbourg, en décembre 1901 et janvier 1902, au profit de la Société de la Croix-Rouge, sous les auspices de S. A. I. la princesse Eugénie d'Oldenbourg et à laquelle, d'accord avec M. le Ministre des Affaires étrangères, il avait décidé d'accorder le patronage officiel de son Dépar-

tement. Malgré le peu de temps disponible, le Comité français des Expositions à l'Etranger constituait immédiatement, parmi les industriels intéressés, un Comité spécial, qui nommait un bureau composé de MM. L. Aucoc, Président; Mascuraud, G.-Roger Sandoz, Soleau, Harant, Martin, Vice-Présidents; Martial Bernard, Secrétaire général; G.-A. Keller jeune, Trésorier; Soyer fils, Saint-André de Lignereux et Gambard, Secrétaires. Ce Comité eut à peine vingt-sept jours pour organiser notre participation, qui a été particulièrement brillante et a réuni cinquante-trois des premières maisons françaises d'orfèvrerie, de bijouterie, de joaillerie, de bronzes, d'objets d'art, de maroquinerie et de jouets mécaniques. La Section française était admirablement organisée, et S. M. le Tsar, dans la visite qu'il a bien voulu lui faire, n'a pas ménagé ses éloges et ses félicitations à son distingué Président, M. Louis Aucoc, qui avait été tout particulièrement aidé par le dévoué Secrétaire général, M. Martial Bernard.

Exposition de Hanoï (1902-1903)

Le Comité venait à peine d'être reconnu comme Etablissement d'utilité publique et de voir le Ministère du Commerce, d'accord avec le Conseil d'Etat, étendre son action aux Colonies françaises et aux Pays de protectorat, que M. Paul Doumer, Gouverneur général de l'Indo-Chine, *pensant que, pour bien marquer en France l'importance de l'Exposition de Hanoï au point de vue commercial, il y avait intérêt à associer à l'Office colonial, pour tout ce qui concerne le recrutement, l'admission, la classification, etc., des exposants, le Comité français des Expositions à l'Etranger,* voulait bien charger *notre Association de s'entendre avec l'Office colonial, pour l'organisation du Service de l'Exposition de Hanoï en France et nous demandait de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de la décision qu'il avait l'honneur de porter à notre connaissance.* Fier de l'importante mission qui lui était donnée, le Bureau se mettait immédiatement d'accord avec M. Auricoste, l'éminent Directeur de l'Office Colonial, *Président du Comité supérieur métropolitain de l'Exposition de Hanoï,* dont font partie 25 membres du Comité français, et arrêtait, avec lui, les grandes lignes de la participation de la France continentale. Le 18 novembre 1901, après avoir entendu lecture du rapport de son Secrétaire général, M. G.-Roger Sandoz, sur le but de l'Exposition, son organisation locale, sa classification, l'organisation des Comités de la France continentale, l'admission, l'installation, les transports, les douanes, les récompenses, le Jury, les beaux-arts, les congrès, la participation de la Presse, etc., le Comité français des Expositions à l'Etranger procédait dans son sein à la constitution d'un Comité spécial dit *Comité central officiel de l'Exposition de Hanoï* qui est *seul chargé d'organiser, avec l'Office Colonial, la participation de la France à l'Exposition de Hanoï* et dont le Bureau est ainsi composé :

Président d'honneur, M. Alfred Ancelot;

Président, M. Maguin;

Vice-Présidents, MM. Emile Dupont, Lucien Layus, Henri Hénon, G. Kester, F. Manaut, Martel, Alfred Hache;

Secrétaire général, M. Paul Bourgeois;

Trésorier, M. Maurice Estieu;

Secrétaires, MM. Arthur Amson, Bureau, E. Dressoir, M. Eissen-Piat, L. Fontaine, Gambard, Jean Hollande.

BUREAUX DES TROIS GRANDS GROUPES

Présidents, MM. J. Le Blanc, A. Pinard, F. Dehaître;
Secrétaires, MM. F. Dorvault, L. Harant, L. Hannoyer.

Plus de deux cents membres du Comité français des Expositions à l'Étranger se sont immédiatement fait inscrire au Comité central officiel et se sont, par suite, engagés à exposer; un grand nombre d'importantes maisons ont envoyé des demandes d'admission, et l'Exposition de Hanoï paraît désormais assurée du plus grand succès.

EXPOSITIONS PROJETÉES

Saint-Louis (1903), Alger (1904), Milan et Liège (1905).

Le Comité français des Expositions à l'Étranger ne cesse d'étudier tous les projets d'Expositions qui lui sont présentés et de recueillir les renseignements nécessaires sur celles auxquelles il lui paraît utile de faire participer notre commerce et notre industrie. C'est ainsi que, tout en organisant l'Exposition de Hanoï, il étudie en ce moment la participation de la France aux Expositions projetées à Saint-Louis en 1903, à Alger en 1904, à Milan en 1904 ou 1905, à Liège en 1905 : à Saint-Louis, il a envoyé un délégué spécial, M. P.-H. Rémon, qui doit le mettre sur place au courant de la situation ; pour Alger, le rapport favorable de son vice-président, M. Émile Dupont, a été transmis par M. le Ministre du Commerce à M. Revoil, gouverneur général, qui l'a présenté à la réunion des Délégations financières d'Algérie ; à Milan, la Chambre de commerce française tient M. G.-Roger Sandoz au courant de l'Exposition qui doit coïncider avec l'ouverture du Simplon ; à Liège, le Comité est en rapports constants, par M. L. Layus, depuis 1898, avec le Comité exécutif belge chargé d'organiser une importante Exposition internationale et universelle, etc., etc.

C'est ainsi que, régulièrement et sans arrêt, se réalise, par l'œuvre quotidienne, le programme du Comité français des Expositions à l'Etranger : favoriser l'expansion commerciale et industrielle de la France.

Ce programme obtient chaque jour l'adhésion des plus importants représentants de la Science, de l'Art, de l'Agriculture, de l'Industrie, du Commerce : nous étions 400 il y a quelques mois, nous sommes 830 aujourd'hui, et les nouvelles demandes ne cessent d'affluer.

L'importance et la continuité de l'œuvre entreprise par le Bureau et le Conseil de Direction veut que les Membres du Comité français des Expositions à l'Etranger soient tenus au courant de ses travaux; jusqu'à ce jour, l'organe officiel du Comité était l'*Exposition Universelle*, journal fondé par notre dévoué collègue Henri Gautier, que le Conseil tient de nouveau à remercier ici bien sincèrement des grands services qu'il n'a cessé de rendre dans les Expositions, depuis celle d'Amsterdam, en 1883; il tient à le remercier aussi de la loyauté et du désintéressement avec lesquels il s'est mis à la disposition du Comité français des Expositions à l'Etranger. M. Henri Gautier, estimant que son journal, dont il avait prolongé la durée jusqu'à la fin de l'Exposition de Glasgow, avait atteint l'extrême durée de la limite qu'il avait escomptée pour lui, a fait paraître, il y a quelques jours, son dernier numéro; le Conseil de Direction a donc décidé de

créer immédiatement un *Bulletin officiel du Comité français des Expositions à l'Etranger*, qui sera adressé chaque mois à tous les membres du Comité et les tiendra régulièrement au courant de ses importants travaux.

Aussi bien, il nous faut maintenant non seulement conquérir de nouvelles positions, mais encore conserver les anciennes ; n'oublions pas que, si le chiffre de nos échanges s'est relevé depuis quelques années, il est cependant inférieur à ce qu'il fut il y a vingt ans. Malgré la perfection de nos produits, nous ne pouvons arrêter l'expansion industrielle de peuples qui furent autrefois nos clients exclusifs ; une ère nouvelle s'ouvre donc pour la participation de la France aux Expositions à l'Etranger : le Comité français n'en créera pas, il s'efforcera même de les limiter, mais il signalera et soutiendra toutes celles qui lui sembleront intéressantes, grandes ou petites, officielles ou non, universelles, spéciales ou techniques. Nous ne nous faisons pas d'illusions ; pour élargir nos débouchés, pour qu'un sang nouveau rajeunisse nos industries, il faut qu'inlassable soit notre activité, que très grands soient les sacrifices ; l'action, l'action surtout est aujourd'hui productive ; tous les bons citoyens doivent agir et ce serait un crime national que d'abandonner tout effort et de finir le combat.

D'ailleurs, tous ceux qui suivent ces questions savent maintenant que le passé du Comité français des Expositions à l'Étranger répond de son avenir : qu'il nous suffise de rappeler le succès des Expositions de Barcelone (1888), Londres (1890), Moscou (1891), Amsterdam (1895), Innsbruck (1896), Bergen (1898), Saint-Pétersbourg (1898, 1899 et 1902), Glasgow (1901), dont l'initiative revient à son bureau ou à ses membres, de rappeler aussi la part qu'a prise le Comité à l'organisation des Expositions officielles de Chicago (1893) et Bruxelles (1897), pour lesquelles il a apporté à l'État un concours particulièrement précieux et désintéressé. C'est pourquoi notre Association est une des meilleures ; l'expérience a prouvé que, comme ses statuts, son œuvre était bonne ; le rôle du Comité français des Expositions à l'Etranger ne cesse donc de grandir et son Conseil de Direction, faisant appel à toutes les bonnes volontés, compte sur le dévouement et le concours de tous ses membres pour répandre sans cesse les idées dont ils se sont faits les apôtres ardents et pour atteindre son but :

« La grandeur industrielle et commerciale de la France par le développement de ses relations commerciales avec l'Étranger. »

Le Secrétaire général,

G.-Roger SANDOZ.

AVIS

Les Membres du Comité français des Expositions à l'Étranger sont priés de conserver la collection du **Bulletin officiel** *qui publiera désormais tous les documents et renseignements concernant les Expositions.*

Le Gérant, Secrétaire-administratif : E. de Brevans.

Paris. — Imprimerie Nouvelle (Association ouvrière). 11, rue Cadet. A. Mangeot directeur. — 156-2
Travail exécuté en commandite par des ouvriers syndiqués.

N° 2.— FÉVRIER 1902.

COMITÉ FRANÇAIS
DES
EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Bourse de Commerce, rue du Louvre

PARIS (1er)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR (ANCIENS MINISTRES DU COMMERCE)

V. LOURTIES, sénateur.
A. LEBON, ✻, ancien député.
MARTY, ancien député.
SIEGFRIED, O. ✻, anc. sénat.
MESUREUR, député.
Henry **BOUCHER**, député.
MARUÉJOULS, O. ✻, député.
P. DELOMBRE, O. ✻, député.

Président honoraire : **J. Thibouville-Lamy**, O. ✻, 🙞.
Vice-Président honoraire : **L. Couvreur**, O. ✻.
Vice-Président honoraire : **Fauré Le Page**, O. ✻.

BUREAU DU COMITÉ ET CONSEIL DE DIRECTION

élus par l'Assemblée générale extraordinaire du 12 juillet 1901

Président :
A. Ancelot, O. ✻, 🙞.

Vice-Présidents :
Dupont (Emile), O. ✻.
Bellan (Léopold), ✻, I. 🙞.

Secrétaire général :
Sandoz (Gustave-Roger), I. 🙞.

Trésorier :
Estieu (Maurice), ✻, 🙞, ♁.

Secrétaires :
Bourgeois (Paul), 🙞.
Debain, ✻.
Morel (Francois), 🙞.

Secrétaire archiviste :
Simon (Paul), ♁.

Membres du Conseil de Direction :

Amson (Georges), O. ✻.
Dehaître (Fernand), O. ✻.
Hartmann (Georges), O. ✻.
Hénon (Henry), ✻.
Kester (Gustave), ✻.
Lamaille (Georges), 🙞.
Layus (Lucien), ✻, I. 🙞.
Legrand (Charles), O. ✻, I. 🙞.
Maguin (Alfred), O. ✻, O. ♁.
Manaut (Frédéric), ✻, 🙞.
Mascuraud (Alfred), O. ✻.
Noirot-Biais, ✻.
Pinard (Alphonse), ✻.
Poullain, O. ✻.
Rousselot.

Commission de contrôle :
Barbier (Léon), ✻. — **Blondet** (Louis). — **Walter** ✻, ♁.
Secrétaire administratif : **E. de Brevans**, ✻, I. 🙞, ♁.

Conseil judiciaire :
Avocats à la Cour de cassation : MM. **Trézel** et Jean **Labbé**.
Avocats à la Cour d'appel : MM. Claude **Couhin**, Henri **Allart**, Julien **Lavollée**, Max **Botton**, Georges **Maillard**, **Pérard**, Paul **Duroyaume**.
Avoué à la Cour : M. Frédéric **Gibou**.
Avoués au Tribunal : MM. Henry **Mutel**, Eugène **Ancelot**, Robert **Dubail**.
Agréé : M. **Michot**.
Notaires : MM. **Lanquest** et **Ader**.

Le Secrétaire administratif est à son bureau, au Siège social, de 2 heures à 4 heures.

Téléphone : 216-43

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES

ET CORRESPONDANTS

AU 28 FÉVRIER 1902

Acoulon (Alfred), ✻, ❦, Fabricant d'Instruments de musique, 11, rue de l'Université (7e).

Adhémar (Jules), ✻, Industriel, 29, rue du Sentier (2e).

Adrian, ✻, Directeur de la Société française de Produits pharmaceutiques, 9, rue de la Perle (3e).

Alcan (Félix), ✻, ❦, Libraire-Éditeur, 108, boulevard Saint-Germain (6e).

Allain père, O. ✻, I. ❦, Négociant en Vins, 9, quai Voltaire (7e).

Allain fils (Alfred), ✻, Négociant en Vins, Juge au Tribunal de Commerce, 1, rue des Saints-Pères (6e).

Allain (Maurice), Négociant-Commissionnaire, 6, rue de Solférino (7e).

Altazin (Emile), Armateur, Juge au Tribunal de Commerce de Boulogne-sur-Mer, 12, rue de la Gare, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Altazin (Eugène), ✻, ❦, ♣, Administrateur-Délégué de la Société des produits céramiques de Boulogne-sur-Mer, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Boulogne-sur-Mer, 2, place de Capécure, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Amiard (Louis), ❦, Industriel, Docteur en droit, 38, rue des Alouettes (19e).

Amieux (Maurice), ✻, Fabricant de Conserves alimentaires, à Chantenay-les-Nantes (Loire-Inf.)

Amieux (Maurice) fils, Fabricant de Conserves alimentaires, 24-26, quai de la Rapée (12e).

Amson (Arthur), ✻, Fabricant de Maroquinerie, 68, rue de la Folie-Méricourt (11e).

Amson (Georges), O. ✻, Fabricant de Maroquinerie, Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger, 68, rue de la Folie-Méricourt (11e).

Ancelot, O. ✻, ❦, Fabricant de Dentelles et Broderies, Président du Comité français des Expositions à l'étranger, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 12, rue de Hanovre (2e).

Anglade (Achille), ✻, Industriel, 3, rue de la Feuillade (1er).

Aubrespy (Paul), ✻, Fabricant de la réglisse Zan, à Uzès (Gard).

Aucoc (Louis) fils, O. ✻, Bijoutier-Joaillier, 9, rue du Quatre-Septembre (2e).

Audoynaud (Mathieu) aîné, ✻, I. ❦, Expert en Ameublement, 47, boulevard Henri IV (4e).

Auricoste (J.-L.), Joaillier-Bijoutier, 10, rue de la Boétie (8e).

Auscher (Léon), Carrossier, 131, avenue Malakoff (16e).

Aymard (Jules), Distillateur, 47, cours d'Herbouville, Lyon (Rhône).

Azaria (Pierre), administrateur délégué de la Ce générale d'Électricité, 5, rue Boudreau (9e).

Baboin (Emile), Fabricant de Tulles et Dentelles, 31, rue Royale, à Lyon (Rhône).

Baignol (Albert), Fabricant de Plumes métalliques et Crayons, 13, faubourg Poissonnière (9e).

Baille-Lemaire, O. ✻, Fabricant de Jumelles, Docteur ès-sciences, 26, rue Oberkampf (11e).

Bajac (Antoine), O. ✻, O. ♣, Constructeur de Machines agricoles, à Liancourt (Oise).

Balbreck (Maximilien) aîné, ✻, Constructeur d'Instruments de précision, 137, rue de Vaugirard (15e).

Balsan (Charles), ✻, Fabricant de Draps, Député, Régent de la Banque de France, 8, rue de la Baume (8e).

Banès (Jacques), ❦, Fabricant de Broderies, 6, rue des Colonnes (2e).

Bar (J.), Métallurgiste, à St-Leu-d'Esserent (Oise).

Barbier (E.-J.), ✻, ❦, ♣, Explosifs et Produits chimiques, 19, rue Louis-le-Grand (2e).

Barbier (F.-D.), O. ✻, Constructeur de Phares, 82, rue Curial (19e).

Barbier (Léon), ✻, Bois de construction et Scierie mécanique, Vice-Président du Conseil général de la Seine, Membre de la Commission de contrôle du Comité français des Expositions à l'étranger, 77, rue de Sèvres, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

Bardin (L.-B.), ♣, Distillateur-Liquoriste (Maison Moineaux et Bardin), 30, rue Montmartre (1er).

Barrault, Fabricant de Papiers, 67, rue des Archives (3e).

Barrère (Henri), ❦, Editeur-Géographe, 21, rue du Bac (7e).

Barriat (Julien), ✻, ❦, ♣, Constructeur de Machines agricoles, à Bresles (Oise).

Barthe (Emile), ✻, Maître de Forges, 74, avenue de Wagram (17e).

Baudouin (Marcel), Directeur de l'Institut international de Bibliographie, 93, boulevard Saint-Germain (6e).

Baudry (Henry), Fabricant de Plumeaux et Plumes brutes et travaillées, 97, boulevard Sébastopol (2e).

Baumlin, Négociant en Soieries, 16, rue Vivienne (2e).

Bayle (Charles) ❦, ♣, Fabricant de Conserves alimentaires, 16, rue Mandron, à Bordeaux (Gironde).

Beaudoin (Antony), ✿, Joaillier d'art, 253, rue Saint-Honoré (1er).

Belin (Henri), ✻, I. ✿, Imprimeur-Editeur, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 52, rue de Vaugirard (6e).

Bellan (Léopold), ✻, I. ✿, Fabricant de Tulle perlé, Conseiller municipal de Paris, Vice-Président du Comité français des Expositions à l'étranger, 30, rue des Jeûneurs (2e).

Belleau (M.), ♣, Fabricant de Vins de Champagne, 1, rue du Marc, à Reims (Marne).

Belliéni (Henri), Constructeur d'Appareils photographiques de précision, 17, place Carnot, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Belvallette (Alfred), ✻, Carrossier, 21, avenue des Champs-Elysées (8e).

Bénard (Joseph), ✻, Constructeur de Phares, 82, rue Curial (19e).

Benoiston (Aurélien), Fabricant de Chapeaux et de Fournitures pour Modes, 166, rue du Temple (3e).

Béquet (Henri), ✿, Fabricant de Broderies, 2, rue du Quatre-Septembre (2e).

Béraud (Etienne), Fabricant de Broderies, 122, rue Réaumur (2e).

Béraud (Jean), ✻, Fabricant de Soieries, 18, place Tolozan, à Lyon (Shône).

Berger (Georges), G. O. ✻, Député, Directeur général de l'Exposition universelle de 1889, Président de la Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles, Président de l'Union centrale des Arts décoratifs, 8, rue Legendre (17e).

Bergeret (A.), Imprimeur en Phototypie, 23, rue de la Pépinière, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Bernheim (Alfred), ✿, Tisseur, Teinturier et Apprêteur, Confectionneur pour Enfants, 208, boulevard Voltaire (11e).

Bertin (Léon), ✿, Maroquinerie, 15, rue Pastourelle (3e).

Bertrand (Henri), Fabricant de Soieries, Grande-Rue des Feuillants, à Lyon (Rhône.

Bertrand (de), ✿, Fabricant de Sellerie et d'Equipements militaires, 192, rue St-Maur (10e).

Bessand (Paul), ✻, Directeur de la *Belle Jardinière*, 2 *bis*, rue du Pont-Neuf (1er).

Besselièvre (Louis), ✻, Tissus imprimés, à Maromme (Seine-Inférieure), 37, rue de Fontenelle, à Rouen, et 20, rue du Sentier, à Paris (2e).

Bessière (Charles), Négociant en Vins de liqueurs et pharmaceutiques, 160, rue de Paris, à Charenton (Seine).

Bigo-Danel (Emile), ✻, I. ✿, Imprimeur (Maison L. Danel), à Lille (Nord).

Biron (C.), Fabricant de Cannes et Parapluies, 65, rue Meslay (3e).

Biver (Alfred), ✻, Directeur général des Manufactures de glaces de la Compagnie de Saint-Gobain, 1, rue Cambacérès (8e).

Blais-Mousseron (Jean-Aristide), Tissus et confections en bonneterie, 20, rue Croix-des-Petits-Champs (1er).

Blanc (Edmond), ✻, Propriétaire-Eleveur, Député, 68, avenue des Champ-Elysées (8e).

Blancan (Charles), ✻, Manufacturier, 156, faubourg Saint-Denis (10e).

Blin (Eugène), ✻, I. ✿, Manufacturier, à Elbeuf (Seine-Inférieure).

Blonde (J.-H.), ✿, Vins en gros, 19, quai aux Fleurs (4e).

Blondel (Albert), O. ✻, Fabricant de Pianos (Maison Erard), 13, rue du Mail (2e).

Blondet (Louis), Fabricant de Tissus pour ameublement, Membre de la Commission de contrôle du Comité français des Expositions à l'étranger, 2, rue du Faubourg-Poissonnière (10e).

Blot (Eugène), ✻, Fabricant de Bronzes, 84, rue des Archives (3e).

Blum (Albert), I. ✿, Fabricant de Bijouterie, 95, rue de Turenne (3e).

Boas (Alfred), ✻, Fabricant d'Ustensiles de ménage et de Lanternes, 67, boulevard de Charonne (11e).

Bohin (Paul), ✻, Fabricant d'Aiguilles et d'Epingles, Président de la Chambre de Commerce d'Alençon, à St-Sulpice-sur-Rille, près L'Aigle (Orne).

Boin, O. ✻, Fabricant de Joaillerie et d'Orfèvrerie. Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 3, rue Pasquier (8e).

Boire (Emile), O. ✻, Raffineur de Sucre, 32, rue des Mathurins (8e).

Bonhomme (Etienne), ✿, Fabricant de Confections pour dames, 85, rue Montmartre (2e).

Bonnier (Francisque), ✻, Manufacturier en Draperies, Membre de la Chambre de Commerce de Vienne, à Vienne (Isère).

Bonnier (Louis), ✻, I. ✿, Architecte de la Ville de Paris et de l'Etat, 31, rue de Berlin (8e).

Bonvalet (Jules), ♣, Viticulteur, 26 avenue Niel (17e).

Bord (A.), Facteur de Pianos (Maison A. Bord et Ce), 14 *bis*, boulevard Poissonnière (9e).

Bortoli (Joseph), Négociant-Commissionnaire, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 23, rue de l'Entrepôt (10e).

Bossuat (René), Fabricant de tissus de laine, 6, rue du Sentier (2).

Boudoux-Théry (A.), Fabricant de Mousselines, 10, rue du Gouvernement, à St-Quentin (Aisne).

Boulay (Edouard), ✿, Doreur sur Métaux, 94, rue Amelot (11e).

Boulenger (Charles), ✿, Fabricant d'Orfèvrerie 4, rue du Vert-Bois (3e).

Boulet, Fabricant de Céramique, 28, rue des Ecluses Saint-Martin (10e).

Boulogne, Carrossier, 40, avenue des Ternes (17e).

Bourdel (Joseph), ✿, Imprimeur-Editeur (Maison Plon-Nourrit et Cie), Juge au Tribunal de Commerce de la Seine, 8, rue Garancière (6e).

Bourgeois (Paul), ✿, Secrétaire Général du Photo-Club de Paris, Secrétaire du Comité français des Expositions à l'étranger, 80, boulevard Malesherbes (8e).

Bouruet-Aubertot (Hector), Nouveautés, Juge au Tribunal de Commerce de la Seine, 29, rue des Pyramides (1er).

Bouton, Fabricant de Conserves, à Périgueux (Dordogne).

Bouvard (Roger), ✿, Architecte diplômé du Gouvernement, 5, rue Claude-Chahu (16e).

Boverat (Constant), ✻, Négociant en Alcools, Président du Syndicat général des Grains, Graines, Farines, Huiles, Sucres et Alcools à la Bourse du Commerce de Paris, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 7, rue Coq-Héron (1er).

Bovet-Japy (Philippe), Associé gérant de la Maison *Les Fils de Peugeot frères*, Cycles et Automobiles, à Valentigney (Doubs).

Boutmy (Charles), ✻, Maître de Forges, aux Forges de Messempré, par Carignan (Ardennes).

Boyriven (Jules), Passementeries pour voitures, 37, rue Le Peletier (9e).

Brach (Achille), Fabricant de Soieries et Rubans, 21, rue d'Uzès (2e).

Brack (Georges), Robes et Manteaux (ancienne maison Raudnitz et Cie), 21, place Vendôme (1er).

Braquenié (Louis), ✿, Fabricant de Tapisseries, à Aubusson, et à Paris, 16, rue Vivienne (2e).

Brault (Alfred), Fabricant de Produits céramiques (Maison Gilardoni fils, A. Brault et Ce), Tuilerie de Choisy-le-Roi (Seine).

Bricard (Alfred), ✻, Fabricant de Serrurerie décorative, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 39, rue Richelieu (1er).

Brossard (Georges), Teinturier de Plumes d'autruche, 49, boulevard Saint-Martin (10e).

Brossy (Clément), ✻, Fabricant de Rubans, Membre de la Chambre de Commerce de Saint-Etienne, 13, rue du Jardin, à Saint-Etienne (Loire).

Brot (Charles), Fabricant Miroitier, 89, faubourg-Saint-Denis (10e).

Brunet (Louis), ✿, ♣, Publiciste, 43, boulevard Beauséjour (16e).

Bruneton (Fernand), ✻, O. ♣, Viticulteur, 17, boulevard Victor-Hugo, à Nîmes (Gard).

Brylinski, ✻, Négociant, 5, rue St-Vincent-de-Paul (10e).

Buchet (Charles), ✻, Directeur de la Pharmacie centrale de France, 21, rue des Nonnains-d'Hyères (4e).

Bucquet (Maurice), ✻, I. ✿, Président du Photo-Club de Paris, 12, rue Paul-Baudry (8e).

Buffet (Jules), ✻, Fabricant de Produits et Engrais chimiques, (Maison Pilon frères, Buffet et Durand-Gasselin), rue Baboneau, à Nantes (Loire-Inférieure).

Bugeon (Jules), ✿, Architecte-Expert, 159, rue Lafayette (10e).

Bureau (Charles), O. ♣, Administrateur-Directeur des Etablissements Maguin, à Charmes, par La Fère (Aisne).

Butin (Octave), Administrateur-Délégué de la Manufacture française de Porte-Plumes, Plumes et Œillets métalliques (ancienne Maison G. Bac), 64, boulevard de Strasbourg (10e).

Buxtorf (E.), O. ✻, ancien Constructeur de Métiers à bonneterie, 23, rue de Paradis, à Troyes (Aube).

Caen (Gustave), ✻, Manufacturier en Cuirs, 55, rue de Rivoli (4e).

Cahen (Albert), I. ✿, Compositeur de musique, 118, rue de Grenelle (7e).

Cahen (Emile), ✻, Ingénieur des Manufactures de l'Etat, Administrateur-Délégué de la Compagnie des Tréfileries du Havre, 8, rue Marguerite (17e).

Cahen (Ferdinand), ✿, Fabricant de Brosses, 162, boulevard Magenta (10e).

Cahen (Jules), ✻, ✿, O. ♣, Fabricant de Conserves alimentaires, 18, rue Simon-le-Franc (4e).

Caillet (A.), Fabricant de Lingerie et de Broderie, 25 et 27, rue des Jeûneurs (2e).

Camille (Alphonse), ✻, Fabricant de Sellerie et d'Equipements militaires, 24, rue de Château-Landon (10e).

Camion (Georges), Industriel, Usines de Moraimont, à Vivier-au-Court, (Ardennes).

Candlot (Edouard), Fabricant de Ciment Portland, 18, rue d'Edimbourg (8e).

Canet (Désiré), ♣, Fabricant de Fromages, à Lessard-le-Chêne (Calvados).

Caplain (Michel), Conseiller municipal de Paris, Directeur de la maison Rouvière, de Dijon, 6, Chaussée-de-la-Muette (16e).

Carcaut (Gustave), Fabricant de Buscs et Ressorts, 4 et 6, avenue du Trône (12e).

Cardeilhac, ✻, Coutelier-Orfèvre, 91, rue de Rivoli (4e).

Carel (Lucien-Adolphe), Imprimeur-Papetier (Maison Fortin et Ce), 59, rue des Petits-Champs (1er).

Carette (G.-E.), Tailleur-Culottier, 12, boulevard Haussmann (8e).

Carissimo (Florent), Filateur et Tisseur, Membre de la Chambre de Commerce de Roubaix, 17, rue Nain, à Roubaix (Nord).

Carissimo (Henri), Filateur et Tisseur, Président du Tribunal de Commerce de Roubaix, 68, rue du Grand-Chemin, à Roubaix (Nord).

Carmichael (Robert), ✻, Filateur et Tisseur de Jute, 15, rue du Louvre (1er).

Carrier-Belleuse (Louis), ✻, Artiste-Peintre, Sculpteur-Décorateur, 15, rue de la Tour-d'Auvergne (9e).

Carrière, ✿, Fabricant d'Articles de Paris, 115, boulevard Richard-Lenoir (11e).

Cartier-Bresson (Jean), Fabricant de Cotons à coudre, 86, boulevard Sébastopol (3e).

Carue, I. ✿, Fabricant de Corderie, Ficellerie, Gymnastique, Balançoires, Hamacs, 269, rue Saint-Denis (2e).

Cauvin, O. ✻, Député et Conseiller général de la Somme, 5, rue de Milan (9e).

Cavallier (Camille), ✻, Administrateur-Directeur de la Société anonyme des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Cazes (Gustave), ✻, O. ♣, Banquier, Président de la Chambre de Commerce de Perpignan, 1, rue Eglise-la-Réal, à Perpignan (Pyrénées-Orient.).

Chabanne (Camille), ✿, Marchand de Cheveux et Fabricant de Postiches, 9, rue du 4-Septembre (2e).

Chabrières (Auguste), O. ✻, Négociant en Soies, 20, rue Lafont, à Lyon (Rhône), et 1, quai Voltaire (7e).

Chaix (Alban), ✻, ✿, Administrateur-Directeur de l'Imprimerie-Librairie centrale des Chemins de fer, 20, rue Bergère (9e).

Chalin (L.-L.), Fabricant de Bijouterie fantaisie, Médailles et Gainerie, 12, rue de Crussol (11e).

Chalmel (Gustave), ✻, I. ✿, ♣, Fabricant de Vernis et Couleurs, 32, avenue Daumesnil (12e).

Chalut-Voiry (Eugène), ✿, ♣, Négociant en Vins de Vouvray, aux Grandes-Caves, à Rochecorbon (Indre-et-Loire).

Chambon (Louis), Constructeur de Machines, 70, rue de Crimée (19e).

Champier (Victor), ✻, Directeur de la *Revue des Arts décoratifs*, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (4e).

Chanée (Léon), ✻, Manufacturier, 25, rue de Cléry (2e).

Chapal (Clément), Teinturerie de Pelleteries et Fourrures (maison C. et E. Chapal frères et Cie), 9, rue Kléber, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

Chapuis (Louis), ♣, Négociant en Vins, 4, avenue de l'Opéra (1er).

Charabot (Eugène), Docteur ès-sciences, Chimiste (Maison Roure-Bertrand fils), 35, rue Monge (5e).

Charles (Jean), ✻, ✿, Fabricant de Fantaisie pour Modes, 117, rue Réaumur (2e).

Charles-Lavauzelle (Henri), O. ✻, I. ✿, Imprimeur-Libraire-Editeur militaire, 10, rue Danton (6e) et 118, boulevard Saint-Germain (6e).

Charlie (Robert), ✻, I. ✿, O. ♣, Directeur du *Brasseur français*, 22, avenue de Wagram (8e).

Charpentier (Alexandre), Fabricant de Meubles de style et de Bronzes d'art (Maison A. Charpentier et Ch. Van Roye), 9, rue Saint-Ambroise (11e).

Charruau (Pierre), ♣, Maréchal-Ferrant, 44, rue de la Fédération (15e).

Charton (Claude), ✻, ✿, ♣, Négociant en Vins, Secrétaire de la Chambre de Commerce et Juge au Tribunal de Commerce de Beaune, à Beaune (Côte-d'Or).

Charvet (Edouard), Chemisier, 25, place Vendôme (1er).

Chassaing (Eugène), ✻, ✿, Fabricant de Produits pharmaceutiques, 6, avenue Victoria (4e).

Chastenet (Henri), Négociant en Vins et Spiritueux, à Périgueux (Dordogne).

Chaumet, Joaillier, 62, rue Richelieu (2e).

Chauvin (A.), ✿, Fabricant de Jouets, 24-26, rue Charlot (3e).

Chauvris (C.-E.), ✿, Co-propriétaire de la Maison Chollet et Cie, Tannerie-Corroierie, 51, rue de la Glacière (13e).

Chédville, ✿, Secrétaire de la Chambre de Commerce d'Elbeuf, à Saint-Pierre-les-Elbeuf (Seine-Inférieure).

Chevalier (Charles), Fabricant de Conserves alimentaires, Usines à Puteaux (Seine) et à Angers (Maine-et-Loire), 30, avenue de la Grande-Armée (17e).

Chevallier-Appert (Alfred), ✻, Fabricant de Conserves alimentaires, 30, rue de la Mare (20e).

Chevreau (Léon), Manufacturier, Tissus élastiques et Articles en caoutchouc (Maison Mouilbau et Chevreau), 100, rue Saint-Denis (1er).

Chevrel (Georges-Charles), ✿, Découpeur-Marqueteur-Mosaïste, 11, rue de la Cerisaie (4e).

Chevrier (Gustave), Fabricant de Produits pharmaceutiques, 21, faubourg Montmartre (9e).

Choisy (Auguste), Fabricant de Colles, 14, rue des Jeûneurs (2e).

Chollet (Paul), Tannerie-Corroierie, 51, rue de la Glacière (13e).

Chossonnerie (Denis-Silvère) ✻, Fabricant de Placages, 14, passage Gatbois (12e).

Chouanard (E.), Ingénieur-Constructeur, 3, rue Saint-Denis (1er).

Chouet, ✻, ✿, Parfumeur, 29, rue de Clichy (9e).

Chovo (Félix), ✻, Administrateur-Directeur de la Compagnie française du Linoleum Nairn, à Orly (Seine).

Christen (A.), ✻, ✿, Fabricant de Farine lactée, 11, rue du Parc-Royal (3e).

Christofle (Paul), O. ✻, Orfèvre, 56, rue de Bondy (10e).

Clacquesin-Lefèvre (Paul), Distillateur, 3, rue du Dragon (6e).

Clair (Maxime), ✻, Fabricant de Meubles, Sièges de fantaisie et de Brodevies d'ameublement, 146-148, rue du Faubourg-Poissonnière (10e).

Claretie (Léo), ✻, I. ✿, Homme de lettres, 18, avenue Hoche (8e).

Claude-Lafontaine, O. ✻, Banquier, 32, rue de Trévise (9e).

Coblentz (Sylvain), Industriel, 10, rue de Châteaudun (9e).

Cognacq (Ernest), ✻, Nouveautés (*à la Samaritaine*), rues du Pont-Neuf et de la Monnaie, et 75, rue de Rivoli (1er).

Cointreau, ✻, ✿, Distillateur, à Angers (Maine-et-Loire).

Coïon (René), Fabricant de Chaussures, 20, rue Mercœur (11e).

Coirre (Gaston), ✻, Fabricant de Produits pharmaceutiques, 79, rue du Cherche-Midi (6e).

Colas (Albert), ✻, ✿, Distillateur, 1, place Jussieu (5e).

Colas (J.-P.), ✿, Fabricant de Produits céramiques, 16, quai de la Marne (19e).

Colcombet (Alexandre), ✻, Fabricant de Rubans, 8, place de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Etienne (Loire).

Colcombet (Yves), Négociant en Vins de Bourgogne mousseux, à Bourgneuf-Val-d'Or (Saône-et-Loire).

Colin (Léon), ✻, Fabricant de Meubles (maison Damon et Colin), 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine (12e).

Colin (Marcel), Fabricant de Bronzes (maison M. Colin et Ce), 17, rue des Tournelles et 5, boulevard Montmartre (4e).

Collette (René), Distillateur, aux Moëres, par Hondschoote (Nord).

Combe, ✻, Fabricant de Chevreaux, 156, rue du Faubourg-Saint-Denis (10e).

Corbière (Ernest), Fabricant de Lingerie (maison Lepetit-Charollet), 10, rue du Sentier (2e).

Coré (Auguste), ♣, Négociant en Bois, 242, rue de Bercy (12e).

Cornevot (Alfred), ✻, Fabricant de Chaussures, 58, rue de la Glacière (13e).

Cornille (Georges), Soieries et Velours pour ameublement, 21, boulevard Montmartre (2e).

Couesnon, ✻, ✿, ♣, Fabricant d'Instruments de musique, 94, rue d'Angoulême (11e).

Coulon (Charles), Négociant-Importateur, Juge au Tribunal de Commerce du Havre, 6, rue de la Paix, au Havre (Seine-Inférieure).

Coupier (Antony), Fabricant de Bronzes, 100, rue Amelot (11e).

Courtois-Suffit, ✻, Architecte diplômé du Gouvernement, 82, boulevard des Batignolles (17e).

Couturieux (Charles), Pharmacien-Chimiste, 57, avenue d'Antin (8e).

Couvreur (Louis), O. ✻, Négociant en Produits chimiques, Membre de la Chambre de Commerce, Vice-Président honoraire du Comité français des Expositions à l'étranger, 237, rue Lafayette (10e).

Cremnitz (Réginald), Imprimeur-Lithographe et Fabricant de Tableaux d'Annonces sur Tôle (maison Max Cremnitz), 113, avenue Victor-Hugo (16e).

Créténier (Paul), ✻, Exportateur, 21 *bis*, rue de Paradis (10e).

Cronier, O. ✻, Directeur général de la Raffinerie Say, 123, boulevard de la Gare (13e).

Crouvezier (Ch.), ✿, Fabricant de Broderies, 24, rue du Sentier (2e).

Curlier (Félix), Négociant en Cognacs, à Jarnac (Charente), et 58, quai de Bercy, à Paris (12e).

Cusenier (Elisée), O. ✻, Distillateur, 226, boulevard Voltaire (11e).

Dalbignat (Jean), Fabricant de Boutons et d'Articles pour Tailleurs, Tissus Soie et Coton, 83, rue Richelieu (2e).

Damon (Alfred), ✻, ⚘, Fabricant d'Ameublement, 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine (12e).

Danzer (Henri), ⚘, Ingénieur-Conseil pour les Industries textiles, 19, rue Cambon (1er).

Dardanne, Pharmacien honoraire, 42, quai d'Orléans (4e).

Dardenne, Directeur de la Compagnie des Ciments français de Boulogne-sur-Mer, 141, rue de la Tour (16e).

Darquer (Adolphe), Fabricant de Dentelles, Président de la Chambre de Commerce de Calais, à Calais (Pas-de-Calais).

Darras (Charles), Imprimeur, 59, rue des Petits-Champs (2e).

Daum (J.-A.), ✻, Maître-Verrier, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Davenière (Emile), Fabricant de Dentelles, Membre de la Chambre de Commeree de Calais, à Calais (Pas-de-Calais).

David, ⚘, Négociant en Diamants et Pierreries, 10, rue Laffitte (9e).

David-Mennet (Arthur), ✻, Manufacturier, Président de l'Association générale des Tissus et Matières textiles, 29, rue du Sentier (2e).

Debain, ✻, Orfèvre, Secrétaire du Comité français des Expositions à l'étranger, 79, rue du Temple (3e).

Debuchy, ✻, I. ⚘, Fabricant de Produits pharmaceutiques (maison Desnoix et Debuchy), 17, rue Vieille-du-Temple (4e).

Dechavannes, ⚘, Fabricant de Papiers photographiques, 228, boulevard Voltaire (11e).

Déchelette (Albert), Industriel (Maison Déchelette-Rémi et fils), 10, rue du Phénix, à Roanne (Loire).

Decourcelles, Joaillier, (maison Veuve Fornet), 1, rue Notre-Dame, à Bourg (Ain).

Dehaître (Fernand), O. ✻, Constructeur-Mécanicien, Membre du Conseil de Direction du Comité français des Expositions à l'étranger, 6, rue d'Oran (18e).

Dehesdin (Emile), ✻, Fabricant de Lingerie, 91, rue Réaumur (2e).

Dehesdin (Georges), Lingerie en gros, 91, rue Réaumur (2e).

Delfaux (Emile), Facteur d'Instruments de musique, 88, rue des Marais (10e).

Delacre (Lucien), ✻, Négociant-Commissionnaire, 9, rue Bleue (9e).

Delagrave (Charles), O. ✻, Libraire-Editeur, 15, rue Soufflot (5e).

Delarbre (Alfred), Fabricant de Quincaillerie, 12, rue des Filles-du-Calvaire (3e).

Delcous (Louis), ✻, ⚘, ♣, Négociant en Vins, 158, rue de Paris, à Charenton-le-Pont (Seine).

Delion (A.-L.), Chapelier, 24, boulevard des Capucines (9e).

Delmas (Fernand), ✻, I. ⚘, Ingénieur-Architecte, Inspecteur régional, 4, rue de Lota (16e).

Delmas (Gabriel), ⚘, Imprimeur, 10, rue Saint-Christoly, à Bordeaux (Gironde).

Deltenre (E.), ⚘, Fabricant de Rideaux et Dentelles pour ameublement, 20, boulevard Poissonnière (9e).

Demaria (Henri), ⚘, Constructeur d'appareils photographiques, 2, rue du Canal-St-Martin (10e.)

Demaria (Jules), ⚘, Constructeur d'appareils photographiques, 173, quai Valmy (10e).

Derode (Lucien), ✻, ⚘, Importateur de thés et cafés, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Paris, 8, boulevard Sébastopol (4e).

Desbief (Maurice), Administrateur de la Raffinerie de Saint-Louis, 2, rue Grande-Armée, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Desbief (Paul), ✻, Administrateur de la Raffinerie de Saint-Louis, 2, rue Grande-Armée, a Marseille (Bouches-du-Rhône).

Desgroux (Jules), ♣, Distillateur, Négociant en Vins en gros, 60, route d'Orléans, au Grand-Montrouge (Seine).

Deshayes (P.-A.), Fabricant de Plumes pour parures et de Fleurs artificielles, 1, rue Thérèse (1er).

Desmarais (Paul), Raffineur de Pétroles et Fabricant d'Huiles, 42, rue des Mathurins (8e).

Després (Félix), ✻, Joaillier, 62, rue Hauteville (10e).

Devillette (Emile), ✻, Entrepreneur de Maçonnerie, 189, rue Lafayette (10e).

Dienst (Eugène-Protais), ✻, Tapissier-Ebéniste (maison E. Dienst et fils), 86, rue du Faubourg-Saint-Antoine (12e).

Dior (Louis), Entrepreneur de Travaux publics, 6, rue de Monceau (8e).

Doistau (Félix), ✻, Distillateur, 93, rue de Paris, à Pantin (Seine).

Doll (Georges), ⚘, Cravates en gros, 2, place des Victoires (1er).

Domange (Albert), ✻, Fabricant de Cuirs et Courroies pour transmissions, 74, boulevard Voltaire (11e).

Donckèle (Georges), ✻, ⚘, Cravates en gros, 2, place des Victoires (1er).

Dorigny, Fabricant de Céramique, 32, rue Nationale, à Ivry (Seine).

Dorvault (François), ⚘, ♣, Publiciste, 236, boulevard Saint-Germain (7e).

Doulliot, Fabricant de Jouets, 107, avenue de la République (11e).

Dressoir (Emile), Fabricant de Chaussures (maison Dressoir et Pemartin), 12, passage Lauzin (19e).

Dreyfus-Bing (Paul), ✻, ⚘, ♣, Editeur de Périodiques, 9, faubourg Poissonnière (9e).

Drouelle, ⚘, Négociant en Perles fines, 7, rue Drouot (9e).

Drouet (Georges), Constructeur de Fourneaux de cuisine et d'Appareils de chauffage (Ateliers Briffault), 72 et 74, avenue Parmentier (11e).

Dubonnet (Marius), Distillateur, 16, boulevard Morland (4e).

Dubosc, ✻, Négociant en Vins, 63, quai Paludate, à Bordeaux (Gironde).

Dubouloz, ✻, I. ⚘, Fabricant de l'Autocopiste, 9, boulevard Poissonnière (2e).

Dubrujeaud (Etienne), Entrepreneur de Maçonnerie, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 4, rue de Freycinet (16e).

Ducarin (Désiré), Fabricant de Tissus nouveautés, à Comines (Nord).

Ducher, Costumier militaire, 44, rue de Richelieu (1er).

Dufayel (Georges), ✻, Tapissier-Décorateur, 13, boulevard Barbès (18e).

Dufrène (Armand), O. ✻, Fermetures métalliques, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 159, avenue Malakoff (16e).

Dufresne, Fabricant de Confiserie (maison Seugnot), 28, rue du Bac (7e).
Duhamel (Jean-Théodore), ✿, ✿, Distillateur, 45, rue Godefroy-Cavaignac (11e).
Dumas (Francisque), Négociant en Vins, à Villefranche-sur-Saône (Rhône).
Dumesnil (Fernand), Brasseur (maison Dumesnil frères), 30, rue Dareau (14e).
Dumont (Edouard), I. ✿, Fabricant de Sparterie, Tapis végétaux, Hamacs et Agrès de Gymnastique, 1, avenue de la République (11e).
Dumur, Modes (Maison Linn Faulkner), 13, rue du 4-Septembre (2e).
Dupont (Alexandre), Fabricant de Lits et Fauteuils mécaniques, 10, rue Hautefeuille (6e).
Dupont (Emile), O. ✻, ✿, Manufacturier, Conseiller général de l'Oise, Vice-Président du Comité français des Expositions à l'étranger, 44, rue Turbigo (3e).
Dupont (Paul), Manufacture de Toiles et Tissus métalliques, 287, avenue de Saxe, à Lyon (Rhône).
Durandeau, ✻, Administrateur-délégué de la Société anonyme d'exploitation des Papeteries Lacroix fils, à Angoulême (Charente).
Duras (E.), ✿, Négociant en Eaux-de-Vie, à Cognac (Charente).
Durif (Antoine) fils, I. ✿, Fabricant de Papiers, 97, boulevard Haussmann (8e).
Dury (Adolphe-Hyacinte), ✻, ✿, Fabricant de Confections en gros, 3, place des Victoires (1er).
Duval-Pihet, O. ✻, Ingénieur-Constructeur, 8, rue Neuve Popincourt (11e).
Duvelleroy (Georges), ✻, ✿, Fabricant d'Eventails, 17, passage des Panoramas (2e).
Duvergey-Taboureau, ✿, Propriétaire-Viticulteur, à Meursault (Côte-d'Or), et 31, rue d'Anjou (8e).
Duvigneau de Lanneau (Léon), ✻, ✿, ✿, Directeur de l'Ecole préparatoire à l'Ecole centrale, 71, boulevard Péreire (17e).
Ecalle (Auguste), ✻, Bijoutier-Joaillier, 19, boulevard de la Madeleine (8e).
Egrot, O. ✻, O. ✿, Constructeur de Distilleries, 23, rue Mathis (19e).
Eissen-Piat (M.), ✿, Fondeur, (Maison A. Piat et ses fils), 85, rue Saint-Maur (11e).
Elie-Berthet, ✻, I. ✿, O. ✿, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, Directeur de la Cie des Tramways mécaniques des environs de Paris, 77, rue de Prony (17e).
Esnault-Pelleterie (Albert), Industriel, 5, rue Saint-Fiacre (2e).
Estieu (Jean), Manufacture des Biscuits Georges à Courbevoie, 6, rue du Cloître-Notre-Dame (4e).
Estieu (Maurice), ✻, ✿, ✿, Manufacturier (Biscuits Georges), Trésorier du Comité français des Expositions à l'étranger, 39, avenue d'Antin (8e).
Evette (Armand), ✻, Fabricant de Papiers de fantaisie et cartons (maison Vacquerel, Evette et Germain, gendres et successeurs), 243, rue Saint-Martin (3e).
Evette (Paul), ✻, Fabricant d'Instruments de musique, 18, passage du Grand-Cerf (3e).
Expert-Bezançon, O. ✻, Fabricant de Produits chimiques, Sénateur, 187, rue du Château-des-Rentiers (13e).
Failliot (G.-A.), ✻, ✿, Fabricant de Papiers, 37, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (4e).
Falcimaigne, Fabricant de Parapluies et Ombrelles, 135, boulevard Sébastopol (2e).
Falco (Alphonse), ✻, ✿, Négociant en Diamants, Perles et Pierres précieuses, 6, avenue d'Eylau (16e).
Farcot (Augustin), ✻, Constructeur de machines à vapeur, à Saint-Ouen (Seine).
Fauré Le Page, O, ✻, Arquebusier, Vice-Président honoraire du Comité français des Expositions à l'étranger, 8, rue de Richelieu (1er).
Fayolle du Moustier, ✻, ✿, Propriétaire-Viticulteur, à Château-du-Bey (Algérie), et 3, rue du Regard, à Paris (6e).
Félix (Emile Poussineau, dit), ✻, Négociant, 15, rue du Faubourg-Saint-Honoré (8e).
Fernoux (Henri), Architecte, 22, rue Béranger (3e).
Ferran, Sériciculteur, (maison Ferran et Guintran), à Cogolin (Var).
Fillot, ✻, Directeur du *Bon Marché*, 11, avenue Marceau (16e).
Fleury (Paul), ✻, Gérant du Comptoir de l'Industrie linière, 9, rue d'Uzès (2e).
Fleury (Paul), Fabricant de Serrurerie (maison Depoilly et Fleury), à Escarbotin (Somme).
Fleury-Hermagis (Jules), ✻, ✿, Fabricant d'Optique et d'Appareils de photographie, 18, rue Rambuteau (3e).
Floquet (Clovis), ✻, Chamoiseur-Gantier, 123, boulevard de Sébastopol (2e).
Folliot (Jules), ✻, I. ✿, Viticulteur, Président du Conseil général de l'Yonne, à Chablis (Yonne).
Follot (Félix), O. ✻, I. ✿, Fabricant de Papiers peints, Vice-Président de la Société d'Encouragements à l'Art et à l'Industrie, 43, boulevard Diderot (12e).
Fontaine (Henri), ✻, Fabricant-Quincaillier, 181, rue Saint-Honoré (1er).
Fontaine (Lucien), Fabricant de Serrurerie (maison Fontaine frères et Vaillant), 181, rue Saint-Honoré (1er).
Fontaine-Souverain fils, Menuiserie Artistique, à Dijon (Côte-d'Or).
Fornet (Mme veuve), Fabricant de Bijouterie et Objets d'art en émaux bressans, à Bourg (Ain).
Fortin (Gabriel) ✻, ✿, ✿, Courtier-gourmet, Syndic des Courtiers assermentés, 40, rue Pierre-Charron (8e).
Fortin (Henri), Fabricant de Feutres pour sellerie et usages industriels (maison Eugène Fortin et fils), à Clermont (Oise), et 53, rue Meslay (3e).
Fortin (Paul), Fabricant de Produits à polir, pierres et meules à aiguiser, 32 à 36, rue Sedaine (11e).
Foucher (Gustave), O. ✻, ✿, ✿, ancien Vice-Président de la Chambre de Commerce de Paris, 175, rue du Faubourg-Poissonnière (9e).
Fouinat (Charles), O. ✻, Membre du Conseil d'Escompte de la Banque de France, 36, rue de Naples (8e).
Fould (Alphonse), ✻, Maître de Forges, Président de la Société anonyme des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Pompey (Meurthe-et-Moselle), 4, rue Girardet, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Fouret (René), ✻, Libraire-Editeur (maison Hachette), ancien Président du Cercle de la Librairie, 79, boulevard Saint-Germain (6e).
Fourey (Paul), Distillateur, à Nangis (Seine-et-Marne).

Fournon (Gustave), Directeur de la Papeterie de Renage (Isère), 2, rue Brise-Miche (4e).

Foveau de Courmelles, I. ✿, Docteur en médecine, Professeur libre d'électricité médicale à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine, 26, rue de Châteaudun (9e).

Frænckel-Blin, ✱, Fabricant de Draps, à Elbeuf (Seine-Inférieure).

Francés (Edwin), Fabricant de Dentelles, boulevard Jacquart, à Calais (Pas-de-Calais).

Franchomme, Fabricant de Chocolat, au château de Noyers, à Marcq-en-Bareuil (Nord).

Fumouze (J.-A.), O. ✱, Fabricant de Produits pharmaceutiques, Président de la Chambre de Commerce de Paris, 78, Faubourg St-Denis (10e).

Gabet-Devouge, Fabricant de Tulles et Dentelles, à Caudry (Nord).

Gachet (Charles), O. ✱, Négociant-Commissionnaire, 40, rue d'Enghien (10e).

Gagneau, O. ✱, Fabricant de Bronzes d'art, 115, rue Lafayette (10e).

Gagneur (Alix), Fabricant de Bonneterie, 17, rue d'Hauteville (10e).

Gaillard (Henri), ✿, ♣, Agriculteur, au château de Perron, à Danvon, canton d'Aunay-sur-Odon (Calvados).

Gaillard (Lucien), Bijoutier-Orfèvre, 106, rue de la Boëtie (10e).

Galland (Alexandre), ♣, Distillateur, 17, rue Ernest-Renan, à Saint-Denis (Seine).

Galland (Jules), Fabricant de Liqueurs, Préside la Chambre de Commerce de Vienne, à Vienne (Isère).

Gallet (Edmond), ✱, Parfumeur (maison Roger et Gallet), 38, rue d'Hauteville (10e).

Gambard (Félix), ✿, Fabricant de Cadres, 35, rue du Vertbois (3e).

Ganne (J.-M.), ✿, Directeur de la maison Henri Hamelle, Appareils de chauffage, 94, boulevard Richard-Lenoir (11e).

Garcet (Emile), Fabricant de Moutarde, 9, rue Saint-Martin (4e).

Garchey (A.), ✱, Administrateur-Délégué de la Société « la Pierre de Verre Garchey », 4, rue Charras (9e).

Garnier (Hubert), O. ✱, Ingénieur civil, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 26, rue Boursault (17e).

Garnier (Jules), Négociant en toiles de lin, 12, boulevard du Lac, à Gérardmer (Vosges).

Gasne (L.), ✱, ✿, Maître de Forges et Fabricant de grands Bronzes d'art, 31, rue de Rome (8e).

Gastinne-Renette, O. ✱, Arquebusier, 39, avenue d'Antin (8e).

Gaumont (L.), Fabricant de Matériel photographique, 57, rue Saint-Roch (1er).

Gauthier (Luc), ✱, I. ✿, Lapidaire, 52, rue Turbigo (3e).

Gautier (Henri), ✱, I. ✿, Publiciste, 1, rue de Madame, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).

Gaveau (Gabriel), ✿, Facteur de Pianos, Usine de Fontenay-sous-Bois (Seine).

Geisler (Louis), Photograveur, Imprimeur et Fabricant de Papiers, aux Chatelles, par Raon-l'Etape (Vosges).

Genty (Louis-Achille), Fabricant de Brosserie, 17, rue du Temple (3e).

Geoffroy (Eugène), Constructeur de Câbles électriques et d'Accumulateurs (maison Geoffroy et Delore), 2, rue Portalis (8e).

Germain (Gaston), Fabricant de Papiers de fantaisie et Cartons (Maison Vacquerel, Evette et Germain, gendres et successeurs), 243, rue Saint-Martin (3e).

Gès (Emmanuel), ✿, Propriétaire-Viticulteur, à Castel-de-Blé, par Saint-Genis-des-Fontaines (Pyrénées-Orientales).

Gillon (Paul), Libraire-Editeur et Imprimeur, (Maison Hollier-Larousse et Cie), 17, rue Montparnasse (6e).

Gillou (Emile), ✱, Fabricant de Papiers peints, 7, passage Charles-Dallery (11e).

Gilquin (Achille), ✱, Miroitier, 31, rue de Chabrol (10e).

Girard, ♣, Négociant en Spiritueux, 4, rue Linné (5e).

Goubaud (Abel), ✱, ✿, Editeur, 3, rue du Quatre-Septembre (2e).

Goulette, ✱, ✿, Passementier, 15, rue Notre-Dame-des-Victoires (2e).

Gouraud, Directeur général de la Société anonyme des Papeteries Gouraud, 29, rue des Pyramides (1er).

Gouttière, ✱, I. ✿, Facteur de Pianos, 47, rue de Babylone (7e).

Grandin (Alfred), Propriétaire viticulteur, 32, rue de la Boëtie (8e).

Grebert (E.), ✱, ✿, ♣, Pelleteries et Fourrures (Maison E. Grebert et Grison), 48, rue de l'Arbre-Sec (1er).

Grodet (Emile), ✿, Constructeur d'appareils de Bains, de Chauffage et d'Hydrothérapie, 3, rue de Dunkerque (10e).

Gros-Renaud (Edouard), Artiste-Dessinateur industriel, 4, faubourg-Montmartre (9e).

Grosselin (Henri), Constructeur de machines et Fabricant de tapis, (Maison Duquesne et Cie), à Sedan (Ardennes), et, 10, rue d'Aboukir (2e).

Groult (Maxime) fils, Fabricant de Farines alimentaires, 2, impasse Leblanc (15e).

Gruel (Léon), ✱, ✿, Relieur-Libraire-Editeur, 418, rue Saint-Honoré (8e).

Guary-Lorilleux (Gabriel), Fabricant d'Encres, Sous-Gérant de la Maison Lorilleux et Cie, 16, rue Suger (6e).

Guérin (Louis), Directeur du Comptoir Linier, 80, rue de Paris, à Lille (Nord).

Guerlain (Gabriel), Parfumeur (Société Guerlain), 15, rue de la Paix (2e).

Guichard (Albert), ✱, Propriétaire, Négociant en Vins (chef de la Maison Guichard-Potheret et fils), Membre de la Chambre de Commerce de Chalon-sur-Saône, à Chalon-sur Saône (Saône-et-Loire).

Guiet (Gustave), Carrossier, 8, rue Clément Marot (8e).

Guillaume (J.-A.), ✿, Négociant, 1, rue Godot-de-Mauroi (9e).

Guillaumet (Léon), O. ✱, Manufacturier, 51, quai de Suresnes, à Suresnes (Seine).

Guilleminot (René), ✿, Chimiste, Fabricant de Plaques et de Papiers photographiques, 7, rue de la Chaussée, à Chantilly (Oise).

Guillet (Théodore), Viticulteur, Négociant en Eaux-de-Vie, (Maison Rouyer, Guillet et Cie), rue de Laroche, à Saintes (Charente-Inférieure).

Guye (Henri), ✿, Fabricant de Boutons et Passementeries, Juge au Tribunal de Commerce, 38, boulevard Sébastopol (4e).

Guyot-Sionnest (Etienne), ✱, ancien Constructeur de Machines à vapeur, 17, rue du Général-Foy (8e).
Haas (Albert), ✱, Fabricant de Chapellerie, 71, rue du Temple (3e).
Hache (Alfred), ✱, Fabricant de Porcelaines, à Vierzon (Cher).
Hagimont (Frédéric), ✱, Fabricant de velours de coton, Juge au Tribunal de Commerce d'Amiens, 2, boulevard de Pont-Noyelles, à Amiens (Somme).
Halimbourg (André) fils, Industriel, Habillements en gros, 4, rue Vide-Gousset (2e)
Hamelin (Jules), Industriel, 23, rue des Jeuneurs (2e).
Hamelle (Henri), ✱, Industriel-Manufacturier, 21, quai Valmy (11e).
Hamet (Hippolyte), Entrepreneur de Serrurerie, 243, rue Marcadet (18e).
Hamot (Georges), ✱, 🙰, Manufacturier. 75, rue de Richelieu (2e).
Hannoyer (Léon), Ingénieur des Arts et Manufactures, 39, rue Albouy (10e).
Hanoteau (Charles), 🙰, 🙰, Président du Conseil d'administration des Forges et Aciéries de Commercy, Administrateur des Fonderies du Val d'Osne, 58, boulevard Voltaire (11e).
Harant (Louis), ✱, 🙰, Céramiste, 6, rue Halévy (9e).
Hartmann, O. ✱, 🙰, Distillateur, Président de l'Union des Syndicats de l'Alimentation en gros, Membre du Conseil de Direction du Comité français des Expositions à l'étranger, 14, quai de la Mégisserie (1er).
Hattat (F.), ✱, Fabricant de Chaussures, 21, rue de l'Aqueduc (10e).
Hatton, O. ✱, Fabricant de Produits chimiques, 21, rue Monsieur (7e).
Hausser (William), 🙰, Directeur de l'Usine de caoutchouc de la Société industrielle des Téléphones, 1, rue des Maronniers (16e).
Hautin (Victor), ancien Constructeur-Mécanicien, 28, boulevard Gambetta, à Nogent-sur-Marne (Seine).
Havy (Alfred), Négociant en Vins, 1, rue de Villersexel (6e).
Hayem (Julien), O. ✱, Manufacturier, 38, rue du Sentier (2e).
Helbronner (Louis), ✱, 🙰, Agent d'Assurances, 15, rue de Phalsbourg (11e).
Hellstern (Constant), 🙰, Industriel, 19, place Vendôme (1er).
Hennequin (G.), 🙰, Architecte, 93, rue de la Victoire (9e).
Hénon (Henri), ✱, Manufacturier (Dentelles mécaniques), Trésorier de la Chambre de Commerce de Calais, Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger, 82, rue des Quatre-Coins, à Calais, et, 31, rue Saint-Augustin, à Paris (2e).
Henry (Léon-Honoré), 🙰, Fabricant de Bronzes fantaisie, 30, rue Notre-Dame de Nazareth (3e).
Henry, 🙰, Négociant (*à la Pensée*), 5, faubourg Saint-Honoré (8e).
Hermès (Adolphe), Fabricant de Sellerie, 24, faubourg Saint-Honoré (8e).
Hermès (Emile), Fabricant de Sellerie, 24, faubourg Saint-Honoré (8e).
Hersent (Jean), Entrepreneur de Travaux publics, 60, rue de Londres (8e).
Hesse (Edouard), Négociant en Soies brutes, Juge au Tribunal de Commerce de la Seine, 35, rue du Caire (2e).
Hetzel (Jules), O. ✱, I. 🙰, Libraire-Editeur, 18, rue Jacob (6e).
Hinque (E.), Fondeur-Apprêteur de Métaux précieux, 220, rue St-Martin (3e).
Hirsch (Alfred), Négociant en Houblons, 4, rue Frédéric-Bastiat (8e).
Hirschmann (Henri), I. 🙰, Négociant en Soieries, 49, rue d'Aboukir (2e).
Hollande (Jean), Négociant-Importateur de Bois exotiques, 114, rue de Charenton (12e).
Holzschuch (Jacques), 🙰, 🙰, Ingénieur des Arts et Manufactures, Attaché à l'Exploitation du Chemin de Fer du Nord, 30, avenue d'Antin (8e).
Honoré (F.), ✱, Directeur de la Société du Louvre, 164, rue de Rivoli (1er).
Houdaille (Léon), Maître de Verrerie, 40, rue de Paradis (10e).
Houdart (Eugène), ✱, 🙰, Constructeur d'Appareils œnologiques, 7, avenue de la République (11e).
Houlet (Eugène), I. 🙰, Fabricant de Bronzes, 36, rue Meslay (3e).
Houppe (Xavier), ✱, 🙰, Entrepreneur de Peinture, 9, rue du Dôme (16e).
Hubert de Vautier, ✱, Négociant, 39, chemin du Vivier, à Lyon; 114, rue de la République, et, 8, rue du Trésor, à Marseille ; à Paris, 2, rue Parrot (12e).
Hubin (Félix), ✱, Métallurgiste, 14, rue de Turenne (4e).
Hubinet (L.), Filateur de Laines peignées, à Glageon (Nord).
Huguet (Albert), ✱, Ingénieur-Constructeur, 22, rue Vic-d'Azir (16e).
Huyard (Etienne), 🙰, Fabricant de Produits chimiques, 6 *bis*, rue du Temple, à Bordeaux (Gironde).
Isaac (Auguste), ✱, Fabricant de Tulles et Dentelles, Président de la Chambre de Commerce de Lyon, rue de la République, à Lyon (Rhône).
Jacquot (Albert), I. 🙰, Maître Luthier, 19, rue Gambetta, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Jalla (Edouard), ✱, Industriel, 7, rue d'Uzès (2e)
Jansen, Tapissier, 9, rue Royale (8e).
Jéramec (Edouard), ✱, Administrateur des Compagnies des Eaux de la Bourboule, de Pougues et de Royat, 5, boulevard Malesherbes (8e).
Joannot (Emile) fils, Fabricant de Peignes, 89, boulevard Sébastopol (2e).
Jodon (Anatole), Négociant en Tissus, 31, rue du Quatre-Septembre (2e).
Jones (John-Frédéric), Publiciste, Directeur de la Compagnie générale de Publicité, 31 *bis*, faubourg Montmartre (9e).
Josserand (Alexandre), Négociant en Vins de Bourgogne, (maison Champy père et Ce), à Beaune (Côte-d'Or).
Jourdain (Frantz), O. ✱, 🙰, 🙰, Architecte et Critique d'Art, 40, boulevard Haussmann (9e).
Jourdan (A.), 🙰, Fabricant de Bronze-Imitation, 13, rue Crussol (11e).
Jungmann (Félix), Négociant en Fourrures, 106 et 108, rue Montmartre (2e).
Juppet (Pierre), Président du Conseil d'administration du Saint-Raphaël-Quinquina, 36, rue de Naples (8e).
Jury (Louis), ✱, Fabricant de Tresses et Lacets, Président de la Chambre consultative d'Arts et Métiers de Saint-Chamond, à Saint-Chamond (Loire).

Kahn (Paul), ✻, ✿, Manufacturier, 130, rue Réaumur (2e).

Keller (Charles), Fabricant de Maroquinerie (maison Keller frères), 22, rue Joubert (9e).

Keller (G.-A.), Fabricant de Maroquinerie (maison Keller frères), 22, rue Joubert (9e).

Kellner (Georges), Carrossier, 135, avenue Malakoff (16e).

Kelsch, Fabricant de Toiles, à Gérardmer (Vosges).

Kester (Gustave), ✻, Négociant en Vins et Spiritueux, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger, 9, avenue de l'Opéra (1er).

Kester (Lucien), Négociant en Vins, 29, boulevard Saint-Germain (5e).

Klotz (Georges), Parfumerie Ed. Pinaud, 18, place Vendôme (1er).

Klotz (Henry), Parfumerie Ed. Pinaud, 18, place Vendôme (1er).

Klotz (Victor), ✻, Parfumerie Ed. Pinaud, 18, place Vendôme (1er).

Kriegelstein (Charles), ✻, ✿, Facteur de Pianos, 24, rue Alphonse-de-Neuville (17e).

Kulikowski (Florian), Sculpteur-Décorateur, 3, rue Montyon (9e).

Labbé (Ansbert), ✻, Fabricant de Produits alimentaires (maison Félix Potin), 9, boulevard Suchet (16e).

Lacarrière (Henry), Exportateur, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 28, rue de Châteaudun (9e).

Lacour (L.-D.), ✿, Fabricant de Jalousies et de Spécialités métalliques, 22, passage du Génie (12e).

Lacroix (Adolphe), ✻, ✿, Chimiste et Fabricant de Couleurs vitrifiables, 186, avenue Parmentier (10e).

Lafon (Jules), ✻, ✿, Fabricant de Gants de peau, 90, rue Saint-Denis (1er).

Lafourcade, ancien Négociant en Vins, 16, rue Montesquieu, à Bordeaux (Gironde).

Lafrique, ✻, Pelletier, Lustreur et Coupeur de poils, 84, avenue Philippe-Auguste (11e).

Laguionie (Gustave), ✻, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 20, rue Vivienne (2e).

Lahure (Alexis), ✻, Imprimeur-Editeur, 9, rue de Fleurus (6e).

Lainey, O. ✻, Directeur des Grands Moulins de Corbeil, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 6, rue du Louvre (1er).

Laloue (Adrien), Négociant en Fleurs et Plumes, 43, rue du Caire (2e).

Lamaille (Geo.), ✿, Exportateur, Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger, 40, rue de l'Echiquier (10e).

Landrin (T.-H.), I. ✿, ✿, Papetier, 30, avenue Henri-Martin (16e).

Langenhagen (F.-H.-O. de), ✻, Fabricant de Chapeaux, 10, rue Chanzy, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

Langoulant (Alfred), ✿, Fabricant de Bijouterie en or, 79, rue du Temple (3e).

Laporte-Bisquit (Maurice), ✻, Eaux-de-vie, Sénateur de la Charente, Maire de Jarnac (Charente), et au Grand-Hôtel, à Paris.

Larcher (Ernest), ✻, Négociant en Vins, Président du Tribunal de Commerce et Maire-adjoint de Versailles, 1, rue Saint-Honoré, à Versailles (Seine-et-Oise).

Larivière (Pierre), ✻, Ingénieur Civil des Mines (Société Larivière et Cie), Commission des Ardoisières d'Angers, 164, quai Jemmapes (10e).

Larroumet, C. ✻, I. ✿, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, Président de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, au Palais de l'Institut, 23, quai Conti (6e).

Lartigue (Octave-Louis), ✿, Publiciste, Directeur de la *Revue Riche*, 56, rue Saint-Georges (9e).

Latapy (A.-P.), I. ✿, Architecte du Palais Lumineux, 80, rue Nollet (17e).

Latouche (G.-Sylvain), Fabricant de Peignes, Brosses et Tabletterie écaille, 21, rue Saint-Augustin (2e).

Laurain, Fabricant de Caoutchouc, 77, rue Saint-Denis (1er).

Laurent (Georges), ✻, Crins et Laines, Juge au Tribunal de Commerce de la Seine, 27, rue des Bourdonnais (1er).

Laussedat (Georges), ✻, Constructeur de machines agricoles et industrielles (successeur de la maison Albaret), à Rantigny (Oise).

Lavanoux (Eugène), ✿, Fabricant de Fleurs et Plumes, Maire-adjoint du 2e Arrondissement, 226, rue Saint-Denis (2e).

Layus (Lucien), ✻, I. ✿, Libraire-Editeur, Vice-Président de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger, 33, rue de Fleurus (6e).

Léauté (H.), O. ✻, I. ✿, Membre de l'Institut, Administrateur-Délégué de la Société Industrielle des Téléphones, 20, boulevard de Courcelles (17e).

Le Blanc (Jules), O. ✻, Ingénieur-Constructeur, 52, rue du Rendez-vous (12e).

Leblanc-Barbedienne, ✻, Fondeur de Bronzes d'art (Maison Barbedienne), 30, boulevard Poissonnière (9e).

Lecœur (Jules), C. ✿, Marchand de Bois et Agriculteur, 6, boulevard de la Bastille, (12e).

Leclerc (Max), Libraire-Editeur (Maison Armand Colin), 5, rue de Mézières (6e).

Le Couste lier (Cyprien), O. ✻, I. ✿, Ancien Manufacturier, Membre de la Chambre de Commerce d'Abbeville, Conseiller général de la Somme, à Rogny (Yonne).

Leduc (Albert), O. ✻, Chapelier, 28, rue Saint-Georges (9e).

Lefebvre (Georges), ✻, Négociant et Fabricant de Produits chimiques, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 60, rue de Bondy (10e).

Lefebvre-Albaret (Gaston), ✿, O. ✿, Ingénieur-Constructeur de Machines agricoles et industrielles (successeur de la maison Albaret), à Rantigny (Oise).

Lefevre (E.), ✿, Fabricant d'Ustensiles pour l'alimentation (Maison Lefevre et Legrain), 15, rue Bichat (10e).

Lefort (Jean-Baptiste), ✿, Maître de forges, à Mohon (Ardennes).

Le Garrec (Romain-Marie), Fabricant d'Appareils sanitaires et d'hydrothérapie, 8, rue des Francs-Bourgeois (3e).

Le Gouey (Jules-Etienne), ✿, Distillateur, 77, rue Réaumur (2e).

Legrand (Charles), O. ✻, I. ✿, Fabricant de Tissus imprimés, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger, 42, rue de Cléry (2e).

Lehucher (Léon), Fabricant de Conserves alimenmentaires, 36, rue du Chemin-Vert (11e).

Leleu, ✻, Négociant en Chocolats et Thés (Maison Masson), 91, rue de Rivoli (1er).

Leloir (Albert), ✪, Fabricant de Brosses et Pinceaux, 14, rue Commines (3e).

Leloir (Georges), ✪, Fabricant de Brosses et Pinceaux, 14, rue Commines (3e).

Le Lorrain, ✻, ✪, Négociant, Président de la Société française de Bienfaisance d'Amsterdam, 167, Kalverstraat, à Amsterdam (Hollande).

Lemaire (Félix), ✻, Ingénieur, Administrateur-délégué de la Société française des Munitions, 30, rue Notre-Dame-des-Victoires (2e).

Le Maire-Demouy, ✪, Fabricant de Bronze et Eclairage électrique, Fabricant de Fleurs artificielles, 10, rue de l'Université (7e).

Lemaître (G.), ✪, Fabricant d'Ordres français et étrangers, 5 *bis*, rue du Louvre (1er).

Lemariey (Lucien), ✻, ✪, ✪, Propriétaire récoltant de Cidres et Poirés, 33, rue du Château, à Neuilly-sur-Seine, et à Hennequevillle (Calvados).

Lemoine (Henry) Editeur de Musique, 17, rue Pigalle (9e).

Lemoine (Louis), O. ✻, Pièces détachées pour Voitures et Automobiles, 21, rue de Lappe (11e).

Leprince (Désiré), ✻, ✪, Fabricant de Boutons, Membre de la Commission supérieure des Expositions, 4, rue de Cléry (2e).

Lequeux, ✻, Ingénieur des Arts et Manufactures, 64, rue Gay-Lussac (5e).

Léré (Léon), Industriel, 27, rue du Mail (2e).

Leroy (Isidore), O. ✻, ✪, Fabricant de Papiers peints, 11, rue de Château-Landon (10e).

L'Escale (Eugène de), ✪, Brasseur, 40, rue Blanche (9e).

Lessertisseux (Oscar-Ostère), ✪, ancien Imprimeur, 9, bouleverd Saint-Denis (3e).

Létang (Théodore), I. ✪, Mouliste-Mécanicien, 11, place de la République (3e).

Létrange (Armand), ✻, Fabricant d'Equipements de chasse, 57, boulevard de la Villette (19e).

Levallois (Ernest), ✻, ✪, Négociant en Tissus-Nouveautés, Maire-adjoint du 2e arrondissement, 24, rue du Sentier (2e).

Le Vasseur, ✻, ✪, Libraire-Editeur et Editeur d'estampes, 33, rue de Fleurus (6e).

Levée (François), ✻, ✪, Papetier-Imprimeur, Conseiller municipal de Paris, 39, rue du Sentier (2e).

Leven (Emile), ✻, Négociant en Cuirs, 26, rue Brunel (17e).

Levent (Charles), ✻, ✪, Fabricant de Tissus-Nouveautés et Châles, 6, rue du Sentier (2e).

Levillain, ✪, Fabricant de Liqueurs, 15, rue Herbière, à Rouen (Seine-Inférieure).

Lévy (Adolphe), ✻, Fabricant de Corsets, 9, rue Edouard-Detaille (17e).

Lévy (Lucien), Commissionnaire-Exportateur, 24, Queen Street, Glasgow (Grande-Bretagne).

Lhéritier (Antoine), ✪, Epurateur d'Huiles et Graisses industrielles, 86, avenue de Paris, Plaine Saint-Denis (Seine).

Liaud (Emile), Fabricant de Chapeaux de paille, 6, rue Sainte-Anne (1er).

Liaud (Lucien), ✻, Fabricant de Chapeaux de paille, 6, rue Sainte-Anne (1er).

Libron (Claude), Fabricant de Buscs et Ressorts en acier, 12, rue Saint-Sauveur (2e).

Linzeler (Robert), Fabricant d'Orfèvrerie et de Coutellerie, 68, rue Turbigo (3e).

Lolliot, Fabricant de plumes pour parures, 4, rue Martel (10e).

Loonen (Charles), ✻, Fabricant de Brosserie, 8, rue Bourg-l'Abbé (3e).

Lorilleux (Charles), ✻, Fabricant d'Encres d'imprimerie, 16, rue Suger (6e).

Lorthiois (Jules), Fabricant de Tapis et Etoffes pour ameublement, (Maison Lorthiois, Laurent et fils), à Tourcoing (Nord) et 6, rue Saint-Joseph (2e).

Louis-Guérin (Charles), ✻, Fabricant de Drap, 5, rue de Sfax (16e).

Lucas (Nicolas), I. ✪, Fabricant de Maroquinerie, 83, rue du Temple (3e).

Lucet, Directeur du Bon Marché, 11, rue Sédillot (7e).

Lumière (Louis), ✻, ✪, Fabricant de Plaques et Papiers photographiques (Maison A. Lumière et ses fils), à Lyon-Monplaisir (Rhône).

Luneau (Jean), Fabricant de Vêtements et Trousseanx pour Hommes et Enfants, 19 à 23, rue Nationale, à Lille (Nord).

Lyon (Gustave), O. ✻, Facteur de Pianos et Harpes, Directeur de la Maison Pleyel, Wolff, Lyon et Cie, 22, rue Rochechouart (9e).

Macdonald, Fabricant de Plumes pour parures, 17, rue des Petites-Ecuries (10e).

Machin (Auguste), Boulanger, 90, rue de Turenne (4e).

Maës (Georges), ✻, Teinturier, 19, rue des Réservoirs, à Clichy (Seine).

Maguin (Alfred), O. ✻, O. ✪, Constructeur-Mécanicien, Conseiller général de l'Aisne, Membre de la Chambre de Commerce de Saint-Quentin, Membre du Conseil de Direction du Comité français des Expositions à l'étranger, au Château d'Andelain (Aisne).

Maigret (H.), Manufacturier, 29, rue du Sentier (2e).

Malaquin (A.-E.), Courtier-Gourmet, 75, rue du Port-de-Bercy (12e).

Maldant (L.), ✪, O. ✪, Propriétaire-Cultivateur, Négociant en Vins, à Chenôve-Ermitage, par Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or).

Malesset (Joseph), ✻, ✪, O. ✪, Industriel, Juge au Tribunal de Commerce de la Seine, 22, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Neuilly-sur-Seine.

Mallet (P.), ✪, Ingénieur E. C. P., Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 60, rue Saint-Lazare (9e).

Manaut (Frédéric), ✻, ✪, Directeur de la Société Générale des Industries Economiques, Membre du Conseil de Direction du Comité français des Expositions à l'étranger, 40, rue Laffite (9e).

Mandard (Victor-Emile), O ✻, Fabricant de Soies, 155, rue Saint-Denis (10e).

Mannheim (Charles), Expert en Objets d'art, 7, rue Saint-Georges (9e).

Manhès (Pierre), ✻, Ingénieur-Métallurgiste, 3, rue Sala, à Lyon (Rhône).

Manson (Docteur Albert), ✪, Chirurgien de l'Hôpital Saint-Jacques, 4, rue de Naples (8e).

Marescot (Paul), Négociant en Dentelles, 5, rue Saint-Augustin (2e).

Marguery, ✻, Président du Groupe de l'Alimentation, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 34, boulevard Bonne-Nouvelle (10e).

Marix (A.), ❦, Directeur de la Maison Laferrière, 28, rue Taitbout (9e).

Marnier-Lapostolle, ✱, Distillateur, à Neauphle-le-Château, et, 63, avenue du Bois-de-Boulogne (16e).

Marsaux (A.), ✱, Administrateur-Directeur de la Société des Ponts et Travaux en fer, 93, rue Taitbout (9e).

Martial-Bernard (Henri), ❦, Joaillier-Bijoutier, 12, rue des Pyramides (1er).

Martel (Jean-Jacques-Marie), ✱, Gérant du Comptoir de l'Industrie linière, 9, rue d'Uzès (2e).

Martin (Georges), ✱, Propriétaire de la Compagnie des Indes, Fabricant de Dentelles, 80, rue de Richelieu (2e).

Martin (Fernand), ✱, Fabricant de Jouets mécaniques, 88, boulevard de Ménilmontant (20e).

Martin (René), Chimiste-Verrier, Maître Mosaïste, 20, rue Guénin, à Saint-Denis (Seine).

Martinet (J.), Négociant en Vins, (Maison Martinet, Piat et Clouturier), à Mâcon, et, 191, faubourg Saint-Denis (10e).

Mascré (Etienne), Fabricant de Batistes, Mouchoirs et Tissus fantaisie pour robes, 3, rue Saint-Joseph (2e).

Mascuraud (Alfred), O. ✱, Fabricant de Bijouterie fantaisie en tous genres, Président de la Chambre syndicale de la Bijouterie fantaisie, Membre du Conseil de Direction du Comité français des Expositions à l'étranger, 8, rue du Général-Morin (3e).

Masure (Auguste), ✱, Secrétaire du Président du Conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de fer P. L. M., 144, rue Saint-Dominique (7e).

Masse (Paul), Filateur de Laines, Vice-Président de la Chambre de Commerce d'Amiens, à Corbie (Somme).

Masson (Pierre), ✱, ❦, Libraire-Editeur, 120, boulevard Saint-Germain (6e).

Mauchauffée (M.), Fabricant de Bonneterie, 10, avenue Hoche (8e).

Maunoury (Paul), Industriel, 110, rue Saint-Martin (3e).

Maurel (Fernand), ✱, Caoutchouc manufacturé, 140, rue de Rivoli (1er).

Maurey-Deschamps (Félix-Armand), O. ✱, Brosserie fine et Tabletterie, à Trie-Château (Oise), et, 65, rue de Turbigo (3e).

Mauvigney (Jérôme), Négociant en Vins, 57, rue Minvielle, à Bordeaux (Gironde).

Mayrargue, Fabricant d'Huiles d'olives, 28, rue Gioffredo, à Nice (Alpes-Maritimes).

Mendel (Charles), ❦, Publications photographiques, 118 *bis*, rue d'Assas (6e).

Menier (Gaston), O. ✱, Ingénieur-Manufacturier, Député de Seinte-et-Marne, 59, rue de Chateaudun (9e).

Mercier (Henri), Ameublements de style, 100, rue du Faubourg-Saint-Antoine (12e).

Mercier (Pierre), I. ❦, Pharmacien-Chimiste, 23, rue des Moines, et, 95, rue Lemercier (17e).

Merlé (Charles), Cie française des Chocolats et Thés, 25, rue-aux-Ours (3e).

Metman (Louis), Conservateur du Musée des Arts décoratifs, 38, rue de Lubeck (16e).

Metz (Arthur), ✱, I. ❦, ✠, Céramiste, 21, rue de Rocroy (10e).

Meyzonnier (E.), Tanneur et Mégissier, Président de la Chambre de Commerce d'Annonay, à Annonay (Ardèche).

Michau (T.-L.), ✱, Filateur et Fabricant de Tissus de Laines, 9, Faubourg-Poissonnière (9e).

Michaud (Edmond), ✱, ❦, ancien Fabricant de Savons, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 11, rue Boissy-d'Anglas (8e).

Michaud (Ernest), ❦, Fabricant de Savons, 89, avenue de la République, à Aubervilliers (Seine).

Mildé, Constructeur-Electricien, 60, rue Desrenaudes (17e).

Millet (Louis), ❦, Fabricant de Broderies (Maison Millet et Vve Ferry, de Lunéville), 1, rue Méhul (2e).

Millet (Théodore), ❦, Fabricant de Bronzes et Meubles d'art, 23, boulevard Beaumarchais (4e).

Moche (Jules), Fabricant de Bijoux en or, 46, rue Poissonnière (2e).

Moisant, C. ✱, Ingénieur-Constructeur, ancien Président de la Chambre de Commerce de Paris, 20, boulevard de Vaugirard (15e).

Montarnal (de), ❦, Architecte diplômé du Gouvernement, 11, rue de la Trémoïlle (8e).

Moquet-Lesage (Henri), Confiturerie de Saint-James. 7, rue Saint-Gilles (3e).

Morel (Auguste), ❦, Constructeur de Voitures, 153, boulevard National, à Clichy (Seine).

Morel (François), ❦, Fabricant de Plâtre et Briques, Docteur en Droit, Secrétaire du Comité français des Expositions à l'étranger, 114, rue de Paris, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

Morel (Victor), ✱, Secrétaire général de l'Exposition des Colonies et pays de protectorat en 1900, 190, rue de Grenelle (17e).

Morhange (Alfred), ❦, Fabricant de Robes et Manteaux, 5, rue Boudreau (9e).

Morin (Emile), ✱, ancien Directeur du Bon Marché, 1, Avenue d'Antin (8e).

Mortier (Auguste), O. ✱, Fabricant de Bonneterie, 6, rue de Villejust (16e).

Motte (Georges), Filateur et Tisseur, Membre de la Chambre de Commerce de Roubaix, 27, bouovard Gambetta, à Roubaix (Nord).

Mottheau (E.), Fabricant de Bronzes d'art et d'Eclairage électrique, 50, rue des Tournelles (3e).

Mouilbau (J.), ❦, Manufacturier (Tissus élastiques et Articles en caoutchouc), 100, rue Saint-Denis (1er).

Muhlbacher, O. ✱, Carrossier, 63, avenue des Champs-Elysées (8e).

Muller (Georges), Fabricant de Mobilier de bureaux, d'administrations et de petit Matériel de gares de chemins de fer (maison Muller et fils), 50, rue de Châuteaudun (9e).

Muller (Victor), Constructeur de Petit matériel et de Mobilier de chemin de fer, 50, rue de Châteaudun (9e).

Mustel fils)Auguste), Orgues expressifs, Harmoniums d'art et Célestas (maison Mustel père et fils), 46, rue de Douai (9e).

Mutel (Henri), Avoué de 1re Instance, rue d'Anjou (8e).

Nelson-Uhry (E.), Ingénieur, Sous-chef d'exploitation de la Cie des Tramways mécaniques des environs de Paris, 19, rue Auber (9e).

Nitot (Edouard), Pharmacien, Juge au Tribunal de Commerce de la Seine, 6, rue Chanoinesse (4e).

Noirot-Biais (Henri), ✱, Manufacturier (Maison Biais aîné et Noirot-Biais), Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger, Membre de la Commission supérieure des Expositions 74, rue Bonaparte (6e).

Norberg (Jules), O. ✻, Imprimeur-Editeur (Maison Berger-Levrault et Cie), 9, rue d'Argenteuil (1er).

Onfray (Louis), ✻, Directeur de la Compagnie française des Cycles et Automobiles, 7, rue Darboy (11e).

Oriol (Benoît). O. ✻, Député de la Loire, Manufacturier, Membre de la Chambre de Commerce de Saint-Etienne, 9, avenue Marceau (16e).

Ottolini, Lunetier, (Maison Ottolini, Chevaillier et Postel), 6, rue Pastourelle (3e).

Ouachée (Charles), O. ✻, ancien Exploitant des Carrières et Pierres de Saint-Leu et Saint-Maximin (Oise), Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 130, faubourg Saint-Honoré (8e).

Oudard (Léon), Brodeur, 77, rue d'Aboukir (2e).

Outhenin-Chalandre (Gaston), ✻, Fabricant de Papiers, Sénateur, 26, rue de la Bienfaisance (8e).

Pagès (Albert), Industriel, Juge au Tribunal de Commerce, 8, rue Barbette (3e).

Pailliard-Turenne (P.), Constructeur de Phares, 82, rue Curial (19e).

Pailloux (Edouard), Tailleur, 30, rue Richelieu (2e).

Paisseau (Eugène), Fabricant de Baleines et de Cornes, 66 et 68, rue de la Folie-Regnault (11e).

Panchèvre (Louis), ✻, Négociant en Bois et Charbons, 235, rue de Vaugirard (15e).

Paquin, ✻, Couturier, 3, rue de la Paix (2e).

Parison (Henri), Fabricant de Tissus pour meubles (Maison H. Parison et Cie), à Amiens et à Paris, 122, rue de Rivoli (1er).

Parra-Mantois, ✻, (Successeur de M. Mantois et de M. Feil, petit-fils de Guimand), Verrerie scientifique pour l'Astronomie, l'Optique et la Photographie, 26, rue Lebrun (13e).

Patay, ✻, Fabricant de Fleurs artificielles, 17, rue de la Paix (2e).

Pathé (Emile), ✻, Directeur de la Compagnie générale des Cinématographes, Phonographes et Appareils de précision, 98, rue de Richelieu (2e).

Pellerin (Georges), Fabricant de Margarine, à Malaunay (Oise).

Pelletier (Antoine), Fabricant de Soieries (Maison Bompiat, Brasseur et les frères Pelletier), 7, rue de la République, à Lyon (Rhône).

Pelletier (Eugène-Théodore), I, ✻, Rédacteur au Ministère des Beaux-Arts, Secrétaire de l'Inspection des théâtres, 3, rue de Valois (1er).

Pellisson (Alexandre), Négociant en Eaux-de-Vie, avenue de la Gare, à Cognac (Charente).

Pellisson (Georges), Négociant en Eaux-de-Vie (Maison Pellisson père et Cie), avenue de la Gare, à Cognac (Charente).

Pennelier (Gédéon), Fabricant de Porteplumes et Portemines, 137, rue Vieille-du-Temple (3e).

Perdoux, ✻, Robes et Confections pour dames, 40, rue Notre-Dames-des-Victoires (2e).

Périer-Lefranc (Louis), Fabricant de Couleurs, Vernis et Encres d'imprimerie (Maison Lefranc et Cie), 18, rue de Valois (1er).

Perré (Auguste), ✻, Stéarinerie et Savonnerie, Vice-Président de la Chambre de Commerce d'Elbeuf, à Elbeuf (Seine-Inférieure).

Petit (Arthur), ✻, Fabricant de Produits chimiques et pharmaceutiques, Président d'honneur de l'Association générale des Pharmaciens de France, à la pharmacie Mialhe, 8, rue Favart (2e).

Petit (Louis-Henry), I. ✻, Négociant-Commissionnaire, Juge au Tribunal de Commerce de Lyon, 13, rue Royale, à Lyon (Rhône).

Petitjean fils, O. ✻, Fabricant de Conserves alimentaires, 3, rue Pierre-Lescot (1er).

Petitjean (Joseph-Thomas), ✻, ✻, Fabricant de Papiers peints, 4 et 6, rue Fabre-d'Eglantine (12e).

Petitpont (Gustave), O. ✻, ✻, Fabricant de Maroquins, à Choisy-le-Roi (Seine), et 55, rue des Petites-Ecuries (10e).

Peureux (Auguste), ✻, Distillateur, Membre de la Chambre de Commerce de Gray, à Fougerolles (Haute-Saône).

Pfeiffer (Georges), ✻ Compositeur de Musique, Associé de la maison Pleyel, Wolf, Lyon et Cie, square d'Orléans, 80, rue Taitbout (9e).

Phellion, Fabricant de Vinaigres, à Orléans (Loiret).

Picard (Alcide), I. ✻, Imprimeur-Editeur (Maison Alcide Picard et Kaan), 11, rue Soufflot (5e).

Picard (Ernest-Augustin), Négociant en Spiritueux et Vins fins, 98, rue de Paris, à Pantin (Seine).

Picard (Hubert), Fabricant de Corsets, 93, rue Réaumur (2e).

Pichot (Eugène), O. ✻, Imprimeur-Editeur, 54, rue de Clichy (9e).

Picon (Honoré), ✻, Industriel, 4, rue Serr, Bordeaux (Gironde).

Picon (Gustave), ✻, Distillateur, 23, rue de Paris, à Saint-Denis (Seine).

Pifre (Abel), O. ✻, Constructeur d'Ascenseurs et Monte-Charges hydrauliques, 54, rue de Montceau (8e).

Pillet, ✻, ✻, Distillateur d'Huiles Essentielles, rue Saint-Merri (4e).

Pinard (Alphonse), ✻, Maître de Forges, Président de l'Alliance syndicale du Commerce et de l'Industrie et de la Société d'Economie Industrielle et Commerciale, Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger, 9, rue d'Anjou (8e).

Pinchart-Deny (Louis), ✻, ✻, Ingénieur-Constructeur, 58, rue Saint-Sabin (11e).

Pinet (Maurice), Fabricant de Chaussures, 42, rue de Paradis (10e).

Pinier (Michel), ✻, Lapidaire, 26, rue du 4 Septembre (2e).

Pinot (Edouard), Fabricant de Coffres-forts (Maison Fichet), 43, rue de Richelieu (1er).

Pinton (J.), ✻, Pelletier, 84, avenue Philippe-Auguste (11e).

Pitet (Ch.), aîné, ✻, ✻, Fabricant de Brosses et Pinceaux pour la peinture, 50, rue du Faubourg-Poissonnière (9e).

Piver (Lucien), ✻, Fabricant de Parfumerie, 10, boulevard de Strasbourg (10e).

Placide-Peltereau, ✻, Fabricant de Cuirs, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 11, rue des Vinaigriers (10e).

Plassard (Louis), Parfumeur, 17, rue du 4-Septembre (2e).

Plumet (Paul), ✻, Fabricant de Bijouterie fantaisie, 7, rue Chapon (3e).

Poinsat (Ch.-J.), ✻, Administrateur-délégué de la Société anonyme des Etablissements métallurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg-Poissonnière (10e).

Poiret (Auguste), ✻, ✪, Négociant en Draperies, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 21, rue des Deux-Ecus (1er).

Poisson (Eugène), ✪, Importateur de Bois du Nord et d'Amérique, 63, rue d'Allemagne (19e).

Polack (Charles), Négociant en Vins, Propriétaire-Viticulteur (maison Charles Polack et fils), à Dijon (Côte-d'Or).

Pollet (Emile-Achille), ✻, Négociant-Commissionnaire en Vins, 7, rue de Hambourg (8e).

Poncet (Louis), Fabricant de Soieries, 27, rue Vivienne (2e).

Ponnier (Louis), O. ✻, Fabricant de Fils et Tissus de coton, 30, rue du Sentier (2e).

Poulenc (Gaston), ✻, Fabricant de Produits chimiques, 92, rue Vieille-du-Temple (3e).

Poullain (Charles), O. ✻, Tanneur et Corroyeur, Membre du Conseil de Direction du Comité français des Expositions à l'étranger, 76, boulevard Malesherbes (8e).

Poupinel (Paul), ✻, ✪, ✪, Négociant en Bois, 37, quai de la Gare (13e).

Poupon (H.-G.), Moutarde « Grey Poupon », à Dijon (Côte-d'Or).

Poussielgue-Rusand (Maurice), Fabricant d'Orfèvrerie religieuse et de Bronzes, 3, rue Cassette (6e).

Pozzy (Sosthène), ✻, ✪, Ressorts et Essieux, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 87, rue d'Amsterdam (8e).

Premier (Louis-Philippe), ✻, Distillateur, Membre de la Chambre de Commerce de l'Isère, à Romans (Drôme).

Prevet (Jules) ✻, O. ✪, Fabricant de Conserves alimentaires, 48, rue des Petites-Ecuries (10e).

Prevot, ✻, Tanneur, 16, rue Belzunce (10e).

Prieur (Prosper), Imprimeur et Photograveur, 26, rue de la République, à Puteaux (Seine).

Prince (Amédée), ✻, Négociant-Commissionnaire, 31, rue de Provence (9e).

Proffit (E.), Fabricant de Maroquinerie et Gainerie, 34, avenue de la République (11e).

Prot (G.-E.), Parfumeur, (Maison Lubin), 11, rue Royale (8e).

Prot (Paul), ✻, Parfumeur, (Maison Lubin), 11, rue Royale (8e).

Prunier (Georges), Pharmacien de 1re classe, Fabricant de Produits pharmaceutiques, 6, avenue Victoria (4e).

Puel de Lobel (Gaston-Ernest), ✻, ✪, ✪, Libraire-Editeur, Directeur de la Société fermière des annuaires, Juge au Tribunal de Commerce de la Seine, 53, rue Lafayette (9e).

Putois (G.), O. ✻, ✪, Fabricant de Papiers de fantaisie, 3, rue Turbigo (1er).

Quentin (Aimé-Louis), ✻, ✪, Pipes et Articles de fumeurs, 22, rue de Bondy (10e),

Quignon (Gustave), ✻, ✪, Fabricant de Meubles d'art (Maison Quignon et fils), 38, rue Saint-Sabin (11e).

Rabourdin, Installation d'écuries, remises, selleries, etc., 39, rue Boissy-d'Anglas (8e).

Radius (G.), ✻, ✪, Joaillier, (Maison Boucheron, Radius et Cie), 26, place Vendôme (1er).

Rachet (Georges), Négociant en Bois des Iles et indigènes, 30 et 32, avenue Philippe-Auguste (11e).

Raguin (Léon), ✻, Négociant en Vins et Alcools en gros, 13, avenue du Bois-de-Boulogne (16e).

Raudnitz (E.), ✪, Couturier, 8, rue Royale (8e).

Rau (Louis), ✻, Administrateur de la Compagnie continentale Edison et de la Société des Mines d'or de Bong-Miû (Annam), 7, rue Montchanin (17e).

Raymond (Georges), Directeur des Magasins de la Place Clichy, rue d'Amsterdam (9e).

Raynal, Fabricant de Conserves, à Capdenac (Aveyron).

Regnauld (Edmond), Chef du Contrôle de la Compagnie Générale Transatlantique, Administrateur de la Banque Transatlantique et des Sociétés de Pauillac, 5, rue Montaigne (8e).

Regnault (Ch.-L.), Constructeur d'Ascenseurs et Monte-Charges, (Maison Abel Piffre), 174, rue de Courcelles (17e).

Regnault-Desroziers (Paul), ✻, O. ✪, Meunier, 138, rue de Paris, à Saint-Denis (Seine).

Rémon (Pierre-Henri), ✻, ✪, Tapissier-Décorateur, 17, rue Caumartin (9e).

Rémond (Joseph), ✻, Négociant en Soieries, 22, rue Vivienne (2e).

Renouard (A.), I. ✪, Ingénieur, 49, rue Mozart (16e).

Requier (Edouard), Distillateur, Conseiller général, Juge au Tribunal de Commerce et Vice-Président de la Chambre de Commerce de Périgueux, à Périgueux (Dordogne).

Révillon (Anatole), ✻, Fabricant de Fourrures, 77, rue de Rivoli (1er).

Ribeaucourt (E.), Teinturier-Apprêteur, (Maison Hamart frères), à Roubaix (Nord).

Ricard (Henri), Député de la Côte-d'Or, 73, rue du Cardinal-Lemoine (5e).

Ricbourg (A.), ✻, I. ✪, Fabricant de Machines à coudre, 123, rue de Reuilly (12e).

Richard (Jules), ✻, Ingénieur-Constructeur, 25, rue Mélingue (ancienne impasse Fessart) (19e).

Richard (Lucien), Industriel, 16, rue Courte-Epée, à Dijon (Côte-d'Or).

Ricois (Ernest), ✻, Directeur du Bon Marché, 54, rue de Varenne (7e).

Rieger (Henry), ✻, Arquebusier, 37, rue Vivienne (2e).

Robard, Administrateur-Délégué de la Société *l'Eclairage Electrique*, 27, rue de Rome (8e).

Robin (M.), ✪, Fabricant de Produits pharmaceutiques, 13, rue de Poissy (5e).

Roche, Fabricant de Crêpe (Maison : les Successeurs de Montessuy), 25, place de la Comédie, à Lyon (Rhône).

Ronna (Antoine), C. ✻, C. ✪, I. ✪, Ingénieur, 48, boulevard Augier (16e).

Roquelaure, ✪, Fabricant de Conserves alimentaires, à Capdenac (Aveyron).

Rotival (Jules-Emile), ✪, ✪, Directeur technique et Président du Conseil d'administration de la Compagnie des Wagons-Réservoirs, 83, rue Lafayette (9e).

Rouget (Paul), ✻, ✪, ✪, Viticulteur, 21, rue Mirabeau, à Toulon (Var).

Rousseau (Ernest), Fabricant de Tulles et Dentelles, 20, place Tolozan, à Lyon (Rhône).

Roussel (Alcide), Dessinateur, 101, boulevard de Montmorency (16e).

Rousselot (Éd.), Fabricant de Produits chimiques, Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger, 50, rue Boileau (16e).

Rousset (Paul), Fabricant de Chaussures, à Blois (Loir-et-Cher).

Roussillon (Auguste), I. ✪, Fabricant de Chaussures, 64, rue d'Angoulême (11e).
Rouveyre (Edouard), I. ✪, Libraire-Editeur, 76, rue de Seine (6e).
Roux (Paul), ✻, Négociant en Objets d'art, 18, rue de Madrid (8e).
Rouzé (Gustave), Bijoutier, 14, rue Notre-Dame-de-Nazareth (3e).
Roy (Ferdinand), Manufacturier et Négociant en Fils et Tissus de coton, 38, rue des Jeûneurs (2e).
Roy (Henri), ✪, Fabricant d'Extraits tanniques, 20, boulevard Poissonnière (9e).
Roy (Pierre), ✪, Secrétaire général de l'Union des Sociétés françaises de Sports athlétiques, 145, boulevard Haussmann (8e).
Roye (Alexandre), Industriel, 29, rue Le Peletier (9e).
Rozier (Emile), Fabricant de Coffres-forts, (Maison Fichet), 43, rue Richelieu (1er).
Rueff (Jules), C. ✻, I. ✪, Armateur, 43, rue Taitbout (9e).
Ruteau (L.), Fabricant de Perles imitation, 31, rue Chapon (3e).
Sabatier (André), O. ✻, ancien Président de la Compagnie des Avocats agréés près le Tribunal de Commerce de la Seine, 12, rue de la Victoire (9e).
Sabatier (Paul), Fabricant de Produits pharmaceutiques, 24 rue Singer (16).
Sabot (Albert), ✻, ✪, Négociant en Vins, Maire-adjoint du XIIe arrondissement, 12, avenue Daumesnil (12e).
Saint-André de Lignereux (Auguste-Ambroise), ✪, Président de la Société nationale du Cuir d'art français, boulevard des Batignolles (17e).
Saint-Germain (Marcel), Sénateur, Directeur adjoint au Délégué des Ministères des Affaires étrangères et des Colonies à l'Exposition universelle de 1900, 8, place de la Madeleine (8e).
Sandoz (Gustave-Roger), I. ✪, Joaillier-Horloger, Secrétaire général du Comité français des Expositions à l'étranger et de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, Vice-Président de la Société d'Economie industrielle et commerciale, 10, rue Royale (8e).
Sanglier (Armand), ✪, Graveur-Mécanicien, 23, rue Vivienne (2e).
Savouré (G.), ✪, Fabricant de Bonneterie, 120, rue de Rivoli (1er).
Savignon (Henri), ✻, O. ✪, Propriétaire-Viticulteur, Négociant en Vins, 15, place de la Madeleine (8e).
Savy (A.-H.), Ingénieur-Constructeur, (Maison A. Savy, Jeanjean et Cie), 162, rue de Charenton (12e).
Schiller (René), Passementeries, Broderies, Boutons, 24, rue Saint-Marc (2e).
Schloss (Adolphe), ✻, Négociant-Commissionnaire, 4, rue Martel (10e).
Schmit (Frédéric), ✻, Fabricant de Meubles, 22, de Charonne (11e).
Schmoll (Emile), I. ✪, Publiciste, 124, avenue Victor-Hugo (16e).
Schœnaers, ✻, ✪, Fabricant d'Instruments de musique, 66, rue d'Angoulême (11e).
Schorestène (J.), Fabricant de Matières premières et fournitures pour Chapellerie, 168, rue Saint-Maur (11e).
Schwob (Georges), ✪, Secrétaire général de la Compagnie générale pour l'Industrie en France et à l'étranger, 28, rue du Rocher (8e).
Sciama, O. ✻, Directeur de la maison Bréguet, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, 15 *bis*, rue Bizet (16e).
Sébastien (G.), ✻, Fabricant de Rideaux-Guipures, Membre de la Chambre de Commerce et Juge au Tribunal de Commerce de Saint-Quentin, 16, rue Charles-Picard, à Saint-Quentin (Aisne).
Sèches, Orgues d'Alexandre père et fils, 80, rue Lafayette (9e).
Séguin (Henri), Fabricant de cartonnages, 8, passage du Désir (10e).
Simon (Albert), ✻, O. ✪, Constructeur-Mécanicien, Membre de la Chambre de Commerce de Cherbourg, 70, rue Hélain, à Cherbourg (Manche).
Simon (Frédéric), ✻, Manufacturier, 15, rue Fontaine-au-Roi (11e).
Simon (Henri), ✪, Fabricant d'Etoffes pour Ameublements, 13, rue du Mail (2e).
Simon (Paul), ✪, Négociant en Tissus (Maison Levallois et Cie), Archiviste du Comité français des Expositions à l'étranger, 24, rue du Sentier (2e).
Simonis-Empis (G.-H.), ✪, Libraire-Editeur, 21, rue des Petits-Champs (1er).
Simonnot-Godard (Victor), ✻, Fabricant de Batistes et Toiles fines, 33, rue du Sentier (2e).
Sins (Emile), Artiste-Dessinateur industriel, 5, boulevard Montmartre (2e).
Siot-Decauville, ✻, Fondeur-Editeur de Bronzes d'art, 24, boulevard des Italiens (9e).
Sirven (B.), Imprimeur-Editeur, 76, rue de la Colombette, à Toulouse (Haute-Garonne); 11 *bis*, cité Trévise (9e), et, 7, rue Jules-César (12e), à Paris.
Sohier (Georges), O. ✻, Constructeur de Serres, ancien Juge au Tribunal de Commerce de la Seine, 121, rue Lafayette (10e).
Soleau, ✻, Fabricant de Bronzes et d'Eclairage électrique, 127, rue de Turenne (3e).
Sorel (Louis), ✪, Architecte, 20, boulevard Montparnasse (15e).
Sormani (Paul), ✻, Fabricant de Maroquinerie, d'Articles de voyage et Meubles avec bronzes, 10, rue Charlot (3e).
Soubrier (François), ✪, Fabricant de Meubles, 14, rue de Reuilly (12e).
Soyer fils, I. ✪, Peintre-Emailleur, 4 *bis*, rue Saint-Sauveur (2e).
Stasse (Edmond), ✻, Directeur de la *Belle Jardinière*, 2, rue du Pont-Neuf (1er).
Stockman (Oscar), Bustes et Mannequins, 150, rue Legendre (17e).
Storch (Léon), ✻, Fabricant de Vêtements confectionnés pour dames, 116, rue Réaumur, et, 1 à 5, rue du Sentier (2e).
Stumpf (François), ✻, Cristalleries de Pantin (Maison Stumpf, Touvier, Viollet et Ce), 11, rue Ampère (17e).
Susse (Albert), ✻, ✪, Fabricant-Editeur de Bronzes d'art, 31, rue Vivienne et 13, boulevard de la Madeleine (1er).
Taquet (Paul), Directeur de la *Revue Vinicole*, 19, boulevard Montmartre (2e).
Taffonneau (Albert), ✪, Négociant en fantaisies pour modes, 5, rue d'Hauteville (10e).
Templier (Armand), O. ✻, ✪, Libraire-Editeur (Maison Hachette), 79, boulevard Saint-Germain (6e).
Templier (Paul), ✪, Joaillier, 3, place des Victoires (1er).

Tenneson (Joseph), Tanneur et Corroyeur, à Château-Renault (Indre-et-Loire).

Ternisien (Eugène), ✻, Tapissier-Décorateur, 334, rue Saint-Honoré (1er).

Ternynck (Henri), ✻, Industriel, 25, rue de Lille, à Roubaix (Nord).

Teyssonneau (Jean), ❦, Fabricant de Conserves alimentaires, 11, rue Saint-Siméon, à Bordeaux (Gironde).

Thézard (Gaston), ✻, I. ❦, Négociant, 42, rue de Paradis (10e).

Thibouville-Lamy, O. ✻, ❦, Fabricant d'Instruments de musique, Président honoraire du Comité français des Expositions à l'étranger, 70, rue Réaumur (3e).

Thiébaut (Victor), O. ✻, Fondeur-Editeur, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Paris, 32, rue Guersant (17e).

Thiel (Félix), ❦, ♣, Industriel, à Nice (Alpes-Maritimes).

Thierry (Amédée de), ❦, Industriel, 213, rue Saint-Martin (3e).

Thierry (Jean-Paul), ❦, Fabricant de Chaussures, 19, rue des Vieillards, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Thomas-Bassot, ✻, ♣, Propriétaire-Viticulteur, à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).

Thouroude, ✻, ❦, Commissrire-Priseur, 32, rue Le Peletier (9e).

Tourtel (Ernest), ✻, Administrateur de la Brasserie de Tantonville, Conseiller général de Meurthe-et-Moselle, 66, avenue d'Iéna, et (bureaux), 37, rue d'Albouy (10e).

Tronel (F.), Fabricant de Tulles et Soieries, 5, rue du Griffon, à Lyon (Rhône).

Troubat (Antonin), ✻, ♣, Minotier, à Plombières-lès-Dijon (Côte-d'Or).

Turillon (Louis), ❦, Fabricant d'Optique et d'Appareils photographiques, 125, boulevard Voltaire (11e).

Umbdenstock, ✻, ❦, Architecte diplômé du Gouvernement, 55, rue de Verneuil (7e).

Vachet (Raymond), Fabricant d'Horlogerie, 13, boulevard du Temple (3e).

Valère-Mabille, O. ✻, Maître de Forges, à Mariemont (Belgique).

Vallée (Raoul), Fabricant de Ganterie, Bonneterie, Confections pour dames et enfants (Maison Neyret, Vallée et Cie), 17, rue d'Uzès (2e).

Vaury (Charles), O. ✻, Propriétaire exploitant des Moulins de Montrouge, Président du Tribunal de Commerce de la Seine, 104, avenue d'Orléans (14e).

Vautier (Antoine), ✻, ♣, Constructeur de Machines-Outils, Membre de la Chambre de Commerce de l'arrondissement d'Avesnes, 15, rue de la République, à Maubeuge (Nord).

Verdier-Dufour (Jean), ✻, Négociant en Chiffons, 251, rue de Crimée (19e).

Verhaeghe-Vandewynckele (H.), Fils de Lin, Chanvre, Jute, Coton, Ramie, Ficelles, Ganses et Rubans, blanchis et teints, à Halluin (Nord).

Verley (Edmond), Administrateur délégué de la Société anonyme des Amidonneries et Rizeries de France, à Marquette-lez-Lille (Nord).

Vert (B.), ♣, Négociant en Eaux-de-vie, à Jarnac (Charente).

Vever (Henri), ✻, ❦, Joaillier-Bijoutier-Orfèvre, 19, rue de la Paix (2e).

Viguier (Georges), Négociant, 7, rue Molitor (16e).

Vilmorin (Maurice de), ✻, Négociant en Graines, 4, quai de la Mégisserie (1er).

Vilmorin (Philippe de), Négociant en Graines de semences, 4, quai de la Mégisserie (1er).

Vincent (P.-J.-B.), ♣, Directeur-Gérant de la Cie française du Sel aggloméré pour l'Exportation, 28, boulevard Malesherbes (8e).

Violet (Lambert), ✻, Fabricant de Byrrh, à Thuir (Pyrénées-Orientales).

Vivien (Paul), ✻, Publiciste, 16, rue de Vaugirard (6e).

Vivier de Streel (Edmond du), ✻, Délégué aux Sections étrangères en 1900, 36, rue du Mont-Thabor (1er).

Voirin (J.-A.), ✻, Administrateur délégué de la Société anonyme des Etablissements J. Voirin, Constructeur de Machines à imprimer, 15 et 17, rue Mayet (6e).

Vœlckel (Eugène), ✻, Administrateur-Directeur de la Société d'Importation de Chêne, rue du Débarcadère, à Pantin (Seine).

Vuillermoz (Louis), Bijoutier-Joaillier, 63, rue Turbigo (3e).

Vuitton (Georges), ❦, Articles de Voyage et de Campement, 1, rue Scribe (9e).

Waller (Jules), Négociant-Importateur, 5, avenue de l'Opéra (1er).

Walter (Léon), ✻, ♣, Administrateur-Directeur de la Société des Biscuits Olibet, Membre de la Commission de contrôle du Comité français des Expositions à l'étranger, 11, avenue de la Grande-Armée (16e).

Weill (Nathan), ✻, ❦, Graveur-Imprimeur, 42, boulevard Bonne-Nouvelle (10e).

Wesbecher (Emile), ✻, Fabricant de Meubles en fer, 59 et 61, rue Grange-aux-Belles (10e).

Weyl (Michel), Agent général pour la France et ses Colonies de la Société anonyme « *Electricité et Hydraulique* », de Jeumont (Nord), 27, rue La Bruyère (9e).

Wolff (Louis), ✻, ❦, Fabricant de Papiers, 110, rue Saint-Martin (3e).

Wogue (Alphonse), ❦, Fabricant de Jeux (Maison Wogue et G. Lévy), 28, rue Michel-Lecomte (3e).

Wohlhuter (Jean-Jacques), ❦, ♣, Administrateur-Délégné de la Société anonyme de la Grande Brasserie nouvelle « Gallia », 12 à 20, rue de la Voie-Verte (14e).

MEMBRES CORRESPONDANTS

Becquet (P.), Avocat, Secrétaire de la Chambre de Commerce française des provinces de Liège, Namur et Luxembourg, 10, place Cockerill, à Liège (Belgique).

Béon (A.), Directeur de la succursale de Belgique de la maison Erard et Cie, Secrétaire de la Chambre française de Commerce et d'Industrie de Bruxelles, à Bruxelles (Belgique).

Blanc (Henri), Secrétaire de la Chambre de Commerce française de Milan, à Milan (Italie).

Gondrand, Président de la Chambre de Commerce française de Milan, à Milan (Italie).

Gourd (H.-E.), ✻, Président de la Chambre de Commerce française de New-York, 35, South William Street, à New-York (Etats-Unis).

Lévy (Lucien), Commissionnaire-Exportateur, 24, Queen Street, à Glasgow (Ecosse).

Larroque (Ernest), Négociant, Président de la Société française de Bienfaisance de Liège, Vice-Président de la Chambre de Commerce française des provinces de Liège, Namur et Luxembourg, 48, boulevard Piercot, à Liège (Belgique).

Le Secrétaire administratif gérant : E. DE BREVANS.

Paris. — Imprimerie Nouvelle (Association ouvrière). 11, rue Cadet. A. Mangeot directeur. — 557-2
Travail exécuté en commandite par des ouvriers syndiqués.

N° 3.— MARS 1902.



DES

EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

BULLETIN OFFICIEL

Paraissant 10 fois par an.

EXPOSITION DE HANOÏ 1902

Compte rendu des Travaux du Comité d'organisation



Historique de l'Organisation

Le Comité français des Expositions à l'étranger venait à peine d'être reconnu comme Etablissement d'utilité publique et de voir le Ministre du Commerce, d'accord avec le Conseil d'État, étendre son action aux colonies françaises et aux pays de protectorat, que M. Paul Doumer, Gouverneur général de l'Indo-Chine, adressait à la date du 26 juillet 1901, à M. le Président Ancelot, la lettre suivante :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint :

1° Un exemplaire de la brochure contenant les arrêtés organiques, règlement général, classification, etc., relatifs à l'Exposition qui s'ouvrira à Hanoï, le 3 novembre 1902 ;

2° Une copie de l'arrêté instituant à Paris un Comité consultatif et de patronage dit « Comité métropolitain de l'Exposition de Hanoï ».

Ces documents vous indiqueront le but de l'Exposition, son organisation, le fonctionnement de ses services, etc.

L'Office colonial, à Paris, les Chambres de commerce dans les départements, sont chargés de fournir toutes les indications et tous les documents nécessaires aux négociants, manufacturiers, industriels, artistes, etc., qui désirent prendre part à cette manifestation à la fois nationale et coloniale.

J'ai pensé que, pour bien marquer, en France, l'importance de l'Exposition d'Hanoï, au point de vue commercial, il y avait intérêt à associer à l'Office colonial, pour tout ce qui concerne le recrutement, l'admission, la classification, etc., des exposants, le Comité français des Expositions à l'étranger.

J'ai, en conséquence, l'honneur de vous faire connaître, Monsieur le Président, que, par décision de ce jour, j'ai chargé votre Association de s'entendre avec l'Office colonial pour l'organisation du service de l'Exposition en France.

Vous avez bien voulu me faire savoir que ce concours serait entièrement gratuit, et je vous en remercie.

Je vous serais reconnaissant de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de la décision que j'ai l'honneur de porter à votre connaissance.

Cette Exposition avait dû d'abord avoir lieu du 1er décembre 1901 au 26 janvier 1902, mais, devant l'importance que prit cette grande entreprise et la faveur avec laquelle elle fut accueillie, le Gouvernement général en a reporté les dates d'ouverture et de clôture au 3 novembre 1902 et au 31 janvier 1903, époque qui coïncidera avec l'achèvement d'importants travaux, notamment le grand pont du Fleuve Rouge et la ligne de Haïphong à Hanoï, et avec l'inauguration à Haïphong du monument élevé au grand Français qui a eu la gloire d'être surnommé le « Tonkinois », avec l'inauguration de la statue de Jules Ferry.

Comité métropolitain de patronage.

A la même date du 26 juillet 1901, M. Doumer avait créé, par arrêté, un *Comité métropolitain consultatif de patronage de l'Exposition d'Hanoï*, ayant comme présidents d'honneur :

MM. Decrais, ministre des Colonies ; Millerand, ministre du Commerce ; de Lanessan, ministre de la Marine, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ; Le Myre de Vilers, député de la Cochinchine ; Charles Roux, ancien député, délégué des ministères des Affaires étrangères et des Colonies à l'Exposition universelle de 1900 ;

et comme président effectif, M. Auricoste, directeur de l'Office colonial.

Ce Comité, composé de 72 personnes comptant parmi les notabilités de l'administration du monde colonial, du commerce et de l'industrie, et dont font partie 25 membres du Comité français des Expositions à l'étranger, se réunit le 28 octobre 1901 et confirmait au Comité français la mission qu'il avait reçue de M. Doumer en l'invitant à former un Comité d'organisation, qui

se diviserait en comités de classes ou de groupes de classes pour procéder au recrutement, à l'admission et à l'installation des exposants de la France métropolitaine. M. Ancelot, président du Comité français des Expositions à l'étranger, se trouvait naturellement désigné comme Président d'honneur du Comité d'organisation de l'Exposition de Hanoï.

Mais, sans attendre cette invitation et dès le mois d'août 1901, le Conseil de direction du Comité français s'était mis à l'œuvre et avait invité tous ses membres à y participer.

« Nous vous serions très obligés de nous faire savoir, leur écrivait-il, si cette Exposition vous intéresse et si vous désirez faire partie du Comité d'organisation. Il reste entendu que, conformément aux usages de notre Association, tout membre du Comité d'organisation d'une exposition s'engage, par ce fait même, à y exposer. »

A cet appel, plus de trois cents membres répondirent affirmativement, formant ainsi un important noyau d'exposants pour la future Exposition.

Comités régionaux de propagande.

Des comités régionaux de propagande étaient en même temps organisés à Lyon, à Marseille et à Bordeaux.

Comité central officiel d'organisation.

Aussi, le 18 novembre 1901, le Comité français des Expositions à l'étranger réunissait ses adhérents à l'Exposition de Hanoï et, après avoir entendu le Rapport de son secrétaire général, M. G.-Roger Sandoz, constituait un Comité spécial dit « Comité central officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï, subdivisé lui-même en comités de classes.

Il était immédiatement procédé aux élections du Bureau du Comité central, des Bureaux de groupes et des Bureaux de classes, qui se trouvèrent dès lors constitués comme suit :

Bureau Central

Président d'honneur :

M. Ancelot, O, ✻, ⚜, Fabricant de Dentelles et Broderies, Président du Comité français des Expositions à l'Étranger, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, Membre de la Commission supérieure des Expositions, 12, rue de Hanovre.

Président :

M. Maguin (Alfred), O. ✻, O. ⚜, Ingénieur civil des Mines, Constructeur - Mécanicien, Conseiller général de l'Aisne, Membre de la Chambre de Commerce de Saint-Quentin, Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'Étranger, au château d'Andelain (Aisne), et, 36, rue de Maubeuge, Paris.

Vice-Présidents :

M. Dupont (Émile), O ✻, ⚜, Manufacturier, Conseiller général de l'Oise, Vice-Président du Comité français des Expositions à l'Étranger, 44, rue Turbigo.

M. Layus (Lucien), ✻, I. ⚜, Libraire-Éditeur, Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'Etranger, Vice-Président de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie, 33, rue de Fleurus.

M. Hache (Alfred), ✻, Fabricant de porcelaines, à Vierzon (Cher).

M. Hénon (Henri), ✻, Manufacturier, Président de la Chambre syndicale des Fabricants de Tulles et Dentelles, Trésorier de la Chambre de Commerce de Calais, Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'Étranger, 31, rue Saint-Augustin.

M. Kester (Gustave), ✻, Président honoraire du Syndicat des Vins en gros, Membre de la Chambre de Commerce de Paris, Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'Étranger, 9, avenue de l'Opéra.

M. Manaut (Frédéric), ✻, ⚜, Conseiller général des Pyrénées-Orientales, Directeur de la Société générale des Industries économiques, Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'Étranger, 40, rue Laffitte.

M. MARTEL (Jean), ✻, Gérant du Comptoir de l'Industrie linière, Conseiller du Commerce extérieur, 9, rue d'Uzès.

Secrétaire général :

M. BOURGEOIS (Paul), ✿, Secrétaire général du Photo-Club de Paris, Secrétaire du Comité français des Expositions à l'Étranger, 80, boulevard Malesherbes.

Trésorier :

M. ESTIEU (Maurice), ✻, ✿, ✿, Manufacturier (Biscuits Georges), Trésorier du Comité français des Expositions à l'Étranger, Président du Syndicat des Produits alimentaires en gros, 39, avenue d'Antin.

Secrétaires :

M. AMSON (Arthur), ✻, Fabricant de Maroquinerie, 68, rue de la Folie-Méricourt.

M. BUREAU, O. ✿, Administrateur-Directeur des établissements Maguin, à Charmes, par La Fère (Aisne).

M. DRESSOIR (Émile), Fabricant de Chaussures, Président du Syndicat général de l'Industrie de la Chaussure de France, 12, passage Lauzin.

M. EISSEN-PIAT (Maurice), ✿, Constructeur-Mécanicien, 85, rue Saint-Maur.

M. FONTAINE (Lucien), Fabricant de Serrurerie, Administrateur délégué du Comptoir français du Tonkin, 181, rue Saint-Honoré.

M. GAMBARD (Félix), ✿, Fabricant de Cadres, Secrétaire de la Chambre syndicale de la Bijouterie-Fantaisie, 35, rue du Vertbois.

M. HOLLANDE (Jean), Négociant importateur (bois exotiques), 114, rue de Charenton.

Bureau des Groupes et Classes

PREMIER GROUPE. — *Archéologie, Beaux-Arts, Sciences, Enseignement.*

Président :

M. LE BLANC (Jules), O. ✻, Ingénieur-Constructeur, Membre du Comité technique des machines, 52, rue du Rendez-Vous.

Secrétaire :

M. DORVAULT (François), ancien Chef adjoint du Cabinet du Ministre des Colonies, 256, boulevard Saint-Germain.

CLASSE 3. — *Gravure, lithographie, typographie, photographie, librairie.*

CLASSE 4. — *Musique et Art théâtral.*

Président : Ch. DELAGRAVE. — Vice-présidents : J. DUBOULOZ; N. WEILL. — Secrétaire : L. LARTIGUE. — Trésorier : H. SIMONIS-EMPIS.

CLASSE 5. — *Cartes et plans, instruments de précision.*

CLASSE 6. — *Économie sociale et Colonisation.*

CLASSE 7. — *Médecine, Chirurgie, Hygiène, Salubrité publique.*

Président : Géo. LAMAILLE.—Vice-Président : Paul DREYFUS-BING. — Secrétaire : T.-H. LANDRIN. — Trésorier : R. LE GARREC.

DEUXIÈME GROUPE. — *Agriculture, Commerce, Industrie, Mines et Métallurgie.*

Président :

E. PINARD (Alphonse), ✻, Maître de Forges, Président de l'Alliance syndicale du Commerce et de l'Industrie, Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'Étranger, 9, rue d'Anjou.

Secrétaire :

M. HARANT (Louis), ✻, ✿, Céramiste, Président de la Chambre syndicale de la Céramique et de la Verrerie, 6, rue Halévy.

CLASSE 8. — *Matériel agricole.*

CLASSE 9. — *Industries agricoles.*

CLASSE 12. — *Sériciculture, pisciculture, aviculture, etc.*

CLASSE 13. — *Produits des Forêts.*

CLASSE 14. — *Horticulture et plantes d'ornements.*

Président : A. BAJAC. — Vice-Présidents : M. DE VILMORIN; E. DUMONT. — Secrétaire G. LEFEBVRE-ALBARET.— Trésorier : J. LECŒUR.

CLASSE 10. — *Produits agricoles, alimentaires et industriels.*

Président : J. PREVET. — Vice-Président : H. MOQUET-LESAGE. — Secrétaire : A. CHEVALLIER-APPERT. — Trésorier : AMIEUX fils.

CLASSE 11. Section A. — *Vins, Eaux-de-Vie, Bières, Cidres.*

Président : G. KESTER. — Vice-Présidents :

G. Charton ; Dubosc ; Allain fils. — Secrétaires : L. Raguin ; A. Havy. — Trésorier : F. Dumesnil.

Section B. — *Alcools et Spiritueux.*

Président : C. Boverat. — Vice-Président : Cointreau. — Secrétaires : A. Galland ; J.-E. Le Gouey. — Trésorier : P. Clacquesin.

Classe 15. — *Mobilier, décoration, chauffage et Ventilation.*

Président : L. Chanée. — Vice-Présidents : M. Audoynaud ; L. Besselièvre. — Secrétaires : C. Brot ; H. Parizon. — Trésorier : G. Rachet.

Classe 16. — *Céramique, cristallerie, verrerie.*

Président : Metz. — Vice-Président : Eugène Altazin. — Secrétaire : J. Malesset. — Trésorier : L. Garchey.

Classe 17. Section A. — *Fils et tissus.*

Président : A. David-Mennet. — Vice-Présidents : V. Simonnot-Godard ; H. Ternynck. — Secrétaire : Chédville. — Trésorier : A. Brach. — Secrétaire-Adjoint : Maigret.

Classe 17. Section B. — *Vêtements.*

Président : P. Kahn. — Vice-Présidents : C. Hellstern ; M. Monchauffée ; Ducher. — Secrétaires : O. Stockmann ; J. Luneau. — Trésorier : A. Blais-Mousseron.

Classe 17. Section C. — *Accessoires du vêtement.*

Président : P. Martin. — Vice-Présidents : A. Laloue ; J. Mouilbau. — Secrétaire : H. Bequet. — Trésorier : A. Taffonneau.

Classe 18. — *Cuirs, peaux, fourrures.*

Président : A. Camille. — Vice-Président : A. Roussillon. — Secrétaire : P. Chollet. — Trésorier : Pinton.

Classe 19. — *Parfumerie, bimbeloterie, maroquinerie.*

Président : Arthur Amson. — Vice-Président : P. Prot ; H. Baudry. — Secrétaires : A. Saint-André de Lignereux ; Joannot. — Trésorier : Albert Leloir.

Classe 20. — *Orfèvrerie, bijouterie, horlogerie, coutellerie.*

Président : A. Langoulant. — Vice-Présidents : L. Gaillard ; P. Plumet. — Secrétaires : J. Auricoste ; C. Boulenger. — Trésorier : L. Chalin.

Classe 21. — *Produits chimiques et pharmaceutiques.*

Président : C. Buchet. — Vice-Président : G. Chalmel. — Secrétaire : C. Couturieux. — Trésorier A. Sabatier.

Classe 22. — *Industries du Papier.*

Président : P. Maunoury. — Vice-Présidents : A. Baignol ; Butin. — Secrétaire : G. Germain. — Trésorier : A. Durif.

Classe 23. — *Mines et carrières.*

Classe 24. — *Métallurgie.*

Président : L. Rau. — Vice-Président : Dardenne. — Secrétaire : Bovet-Japy. — Trésorier : H. Riéger.

TROISIÈME GROUPE. — *Génie civil, Travaux publics, Mécanique, Electricité, Moyens de transport.*

Président :

M. Dehaitre (Fernand), O. ✱, Constructeur Mécanicien, Membre de la Commission centrale des Machines à vapeur, Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'Étranger, 6, rue d'Oran.

Secrétaire :

M. Hannoyer (Léon), Ingénieur des Arts et Manufactures, 39, rue Albouy.

Classe 25. — *Matériel et Procédés du Génie civil.*

Classe 26. — *Modèles, Plans et Dessins de travaux publics.*

Président : Élie Berthet. — Vice-Président : Marsaux. — Secrétaire : J. Holzschuch. — Trésorier : J. Hersent.

Classe 27. — *Machines à vapeur et Machines diverses.*

Président : Farcot. — Vice-Président : Voirin. — Secrétaire-Trésorier : E. Nelson-Uhry.

Classe 28. — *Machines-outils et Appareils divers de la mécanique.*

Président : Duval-Pihet. Vice-Présidents : V. Hautin ; A. Domange. — Secrétaire : Chouanard. — Trésorier : A. Ricbourg.

Classe 29. — *Électricité.*

Président : A. Huguet. — Vice-Président : Clémençon. — Secrétaire : Azaria. — Trésorier : E. Cahen.

Classe 30. — *Électro-Chimie.*

Classe 31. — *Applications diverses de l'Électricité.*

Président : Mildé. — Vice-Président : E. Geoffroy. — Secrétaire : Turenne. — Trésorier : Robart.

Classe 32. — *Matériel de chemins de fer.*

Classe 33. — *Matériel de la navigation.*

Classe 34. — *Aérostation.*

Président : V. Muller. — Vice-Présidents : E. Regnauld ; Emile Altazin. — Secrétaire : G. Schwob. — Trésorier : J.-E. Rotival.

Aussitôt formé, le Comité central officiel d'organisation de l'Exposition d'Hanoï installait ses services au siège social du Comité français des Expositions à l'étranger, à la Bourse de Commerce, rue du Louvre, et, par l'intermédiaire des Bureaux de classes, adressait aux industriels de France la circulaire suivante, pour leur annoncer l'Exposition de Hanoï et les inviter à y participer :

Circulaire de propagande pour l'Exposition.

« Monsieur,

« Une Exposition des Produits agricoles et industriels et des Œuvres d'art de la France, des Colonies Françaises et des pays d'Extrême-Orient aura lieu à Hanoï de novembre 1902 à février 1903.

« Elle est officiellement organisée par M. Paul Doumer, Gouverneur général de l'Indo-Chine.

« Pour assurer la participation de la Métropole à cette Exposition Coloniale, M. Doumer a constitué à Paris un Comité Métropolitain consultatif et de patronage, et a chargé le Comité Français des Expositions à l'étranger de procéder, d'accord avec l'Office Colonial, au recrutement, à l'admission et à la classification des exposants.

« Suivant la tradition, un Comité spécial a été formé sous le nom de *Comité Central officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï.*

« Ce Comité, composé de plus de 220 membres du Comité Français des Expositions à l'étranger qui, tous, se sont inscrits comme exposants, s'est divisé en 23 classes, correspondant à la classification arrêtée par M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine.

« Ces 23 classes, réparties en trois groupes, fonctionneront comme Comités d'admission et d'installation sous la direction du Comité central officiel.

« L'intérêt de premier ordre que présente l'Exposition de Hanoï au point de vue de l'extension des relations commerciales de la France, ne saurait vous échapper. L'Indo-Chine présente un vaste champ d'exploitation, et nous avons la ferme conviction que notre industrie nationale peut y créer de nouveaux et importants débouchés à ses produits.

« Nous ne saurions donc trop insister pour que la participation de la France continentale soit aussi complète que possible.

« Nous faisons appel, en conséquence, à votre concours et nous vous demandons de nous retourner avec les indications de l'espace qui vous est nécessaire, et revêtue de votre signature, la demande d'admission ci-incluse dans l'enveloppe ci-jointe.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération la plus distinguée. »

Le Secrétaire général, P. Bourgeois.

Le Président, A. Maguin.

Audiences ministérielles.

Puis, pour bien marquer encore le caractère officiel de la mission qui lui était confiée, le Bureau central demandait et obtenait des audiences de M. le Ministre des Colonies et de M. le Ministre du Commerce.

Le 23 novembre 1901, le Bureau du Comité ayant à sa tête M. Ancelot, président d'honneur, et M. Maguin, président, était reçu par M. Decrais, Ministre des Colonies.

M. Auricoste, directeur de l'Office Colonial, présentait à M. le Ministre : MM. Ancelot, président d'honneur ; Maguin, président; Hénon, Hache, vice-présidents ; P. Bourgeois, secré-

taire général; Arthur Amson, Bureau, Dressoir, Eissen-Piat, Gambard, Hollande, secrétaires.

M. Decrais, Ministre des Colonies, félicitait les membres du Bureau du concours dévoué qu'ils apportaient à la réussite de cette grande manifestation coloniale.

M. Maguin, président, après avoir remercié M. le Ministre de ses bienveillantes paroles, lui exposait que, pour donner un plus grand retentissement à la participation de la France continentale, le Bureau serait désireux de convier en un banquet tous les industriels devant participer à l'Exposide Hanoï.

Il le priait de leur faire l'honneur d'accepter la présidence de ce banquet dont la date serait fixée à sa convenance.

M. Decrais acceptait en principe cette invitation.

Le 27 novembre 1901, M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie recevait à son tour les membres du Bureau.

MM. Ancelot, président d'honneur; Maguin, président; E. Dupont, L. Layus, H. Hénon, G. Kester, F. Manaut, J. Martel, vice-présidents; P. Bourgeois, secrétaire général; M. Estieu, trésorier; A. Amson, Bureau, E. Dressoir, M. Eissen-Piat, J. Hollande, secrétaires, lui étaient présentés par M. Auricoste, directeur de l'Office colonial.

M. Millerand les assurait du bienveillant appui de son Département et les félicitait du nouvel effort qu'ils allaient faire en vue de développer le commerce de la France avec l'une de ses plus brillantes colonies.

M. Maguin, après avoir remercié M. le Ministre de son accueil sympathique, le priait de vouloir bien honorer de sa présence le banquet organisé par le Comité, sous la présidence de M. le Ministre des Colonies.

M. Millerand acceptait cette invitation.

Banquet du 21 décembre 1901.

Ce banquet eut lieu au Grand-Hôtel, le samedi 21 décembre 1901, sous la présidence de M. Decrais, ministre des Colonies.

Assistèrent à ce banquet le Ministre du Commerce, plusieurs hauts fonctionnaires tant de son Département que des autres Ministères, les Présidents d'Honneur du Comité français des Expositions à l'Étranger, et plus de 250 industriels ayant donné leur adhésion à l'Exposition de Hanoï.

Au nom du Comité central officiel d'organisation de cette Exposition, M. Maguin souhaitait au Ministre des Colonies la bienvenue en ces termes :

Discours de M. Maguin,

Président du Comité central officiel d'organisation.

Monsieur le Ministre des Colonies,

Messieurs,

Je vais avoir à vous entretenir d'une œuvre grandiose et patriotique, consacrée tout entière à la gloire de la patrie et de la République française.

Il est donc juste que nos pensées se reportent tout d'abord vers le citoyen éminent qui la personnifie, qui la représente, qui, à force de tact, de loyauté et de simplicité a su acquérir dans l'exercice de ses hautes fonctions, le respect et la confiance des peuples étrangers avec la respectueuse affection de tous les bons Français.

En nous faisant le grand honneur de vous désigner, mon colonel, pour le représenter parmi nous, Monsieur le Président de la République a voulu montrer tout l'intérêt qu'il porte à l'avenir de notre empire colonial.

Veuillez lui en exprimer toute notre reconnaissance.

A Monsieur Loubet, Président de la République.

Monsieur le Ministre,

Messieurs,

Monsieur le Président du Conseil, dans un admirable discours, prononcé ici même, il y a quelques jours, discours dont le retentissement fut considérable, précisait la pensée qu'il venait de développer devant les neuf cents convives




Lits,-Fauteuils, Voitures et Appareils Mécaniques
POUR
Malades et Blessés
DUPONT
Fabricant Breveté S.G.D.G.
Fournisseur des Hôpitaux
à PARIS
10, Rue Hautefeuille
(Près l'École de Médecine)
Les plus hautes
Récompenses aux Expons
françaises et étrangères.
PORTOIRS ARTICULÉS
de tous Systèmes.
FAUTEUIL ROULANT
pour Jardins.
Transport du lit au fauteuil.
VOLTAIRE ARTICULÉ
avec tablette-appui
pour malade oppressé
AUTOMOTEUR avec Garde-Robe
Bouchon se retirant sous le siège.
N° 1.
N° 2.
FAUTEUIL canné, dossier articulé. Roues métal caoutchoutées. Porte-jambes mobile à 2 articulations. Se transforme en portoir avec brancards à fourreaux comme fig. N° 1.
FAUTEUIL avec grandes roues caoutchoutées mû par 2 manivelles.
Voiture à levier
actionnée et dirigée au moyen d'une seule main.
Cannes et Béquilles avec sabots caoutchoutés.
Table à panneau, s'obliquant.
Sur demande, envoi franco du Grand Catalogue illustré avec Prix, contenant 423 figures.
TÉLÉPHONE 127-86
EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1900
Deux Médailles d'Or


FABRIQUE FRANÇAISE DE BIJOUTERIE OR
SPÉCIALITÉ DE CHAINES ET BRACELETS OR
MÉDAILLE DE MÉRITE
MÉDAILLE D'ARGENT
Médaille
d'Or
Paris
Exposition
universelle
1889

du Comité Républicain du Commerce et de l'Industrie, par ces mots lumineux :

« Ce n'est pas une plus grande France que
» nous rêvons; mais je ne cache pas que nous
» rêvons une France plus grande, par l'essor
» qu'elle saura donner à son commerce, par
» les progrès sociaux qu'elle ne cessera de
» réaliser. »

C'est pour contribuer à cette glorieuse et utile besogne; c'est pour concourir à l'expansion toujours plus large du génie français au dehors ; c'est pour conquérir une seconde fois, après nos explorateurs et nos soldats, les nombreuses populations d'Indo-Chine aujourd'hui françaises, en leur faisant aimer et admirer, par le rayonnement de ses œuvres pacifiques, de sa puissance industrielle et commerciale, de sa production intellectuelle et artistique; c'est pour tout cela que nous sommes ici; c'est pour tout cela, Monsieur le Ministre, que vous voyez réunie autour de vous l'élite du monde industriel et commercial français, les principaux et déjà très nombreux exposants de Hanoï.

Et vous l'avez bien compris, Monsieur le Ministre, lorsque vous avez accepté avec tant de bienveillance, la présidence de ce banquet.

Il témoigne, en effet, des efforts déjà faits pour le succès de l'Exposition de Hanoï; il présage son exécution grandiose et ses résultats bienfaisants: résultats auxquels étaient nécessaires et ne seront pas étrangers votre haut patronage et votre bienveillant concours.

Personne n'ignore qu'aucune des questions qui se rattachent à ce vaste Ministère des Colonies ne vous échappe, que toutes, petites ou grandes, sont de votre part l'objet d'une même sollicitude, et à plus forte raison celle dont le résultat doit prouver à la faee du monde entier que notre grande France sait, sous l'habile et intelligente direction de son Ministre des Colonies, tenir sa place de nation colonisatrice, capable de rivaliser avec les puissances marchant à la tête de mouvement.

Nous tous qui vous entourons, Monsieur le Ministre, nous avons confiance que le Gouvernement, et vous particulièrement, contribuerez pour une grande part à seconder les efforts de tous ces commerçants et industriels français qui, même au prix de grands sacrifices, n'hésitent pas à porter au delà des mers les produits de leur travail, de leur intelligence, de leur génie, en faisant flotter au loin le drapeau de la France travailleuse et pacifique.

Nous regrettons qu'un empêchement imprévu nous prive, ce soir, de la présence de Messieurs les Ministres des Affaires étrangères et de l'Agriculture.

Nous aurions aussi été heureux de compter parmi nous Monsieur le Ministre de la Marine.

Retenu par les devoirs de sa charge, il n'a pu, malgré son désir, être des nôtres.

Nous aurions voulu lui dire que, mieux placé que qui que ce soit pour juger l'importance de notre œuvre, de même qu'il assure la défense de nos colonies il voudra assurer à nos industriels sinon la protection de nos cuirassés, qui heureusement en cette circonstance n'auront qu'à tirer des salves de joie — tout au moins le concours bienveillant de notre marine; il acquerra ainsi un nouveau droit à notre reconnaissance.

Je tiens aussi à remercier nos dévoués présidents d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger et, en particulier. MM. Lourties, Maruéjouls et Siegfried que je vois à mes côtés.

En toutes circonstances, nous avons trouvé auprès d'eux le concours le plus empressé. Ils me permettront d'espérer que, pour l'Exposition de Hanoï, dont j'ai assumé la lourde présidence, je puis compter sur leur puissant appui.

J'adresse mes sincères remerciements à Messieurs les Directeurs et Chefs de cabinet des ministères ici présents, sans oublier mon ami Lagrave, dont le dévouement au Comité français des Expositions à l'étranger, ainsi qu'au Comité de Hanoï, n'a cessé de se manifester en toutes circonstances, et qui, ce soir, représente Monsieur le Ministre du Commerce que nous saluons en sa personne, en priant M. Lagrave de transmettre à M. Millerand l'expression de notre respectueuse et bien vive sympathie.

Tous ces concours, Messieurs. proclament assez haut, pour que je n'ai pas à insister, combien fut généreuse, féconde et opportune, l'initiative hardie de notre vaillant ami, M. Doumer, Gouverneur général de l'Indo-Chine.

En son nom, au nom de tous nos collaborateurs, au nom de tous ceux qui donnent un concours si dévoué au succès de cette œuvre vraiment patriotique, nous vous remercions, Monsieur le Ministre, pour le lustre et les encouragements que votre présence, ici, nous apporte.

Oui, Messieurs, elle pouvait paraître bien hardie cette pensée du Gouverneur général de l'Indo-Chine, d'ouvrir, dans la capitale même de nos jeunes et florissantes possessions indochinoises, une exposition des produits agri-

coles et industriels, des œuvres d'art non seulement de la Métropole, mais aussi de toutes les colonies sur lesquelles flotte notre drapeau et, par extension — afin d'activer le rayonnement de notre action civilisatrice — de ceux de tous les pays d'Extrême-Orient, où nous avons de multiples et si considérables intérêts.

Combien je suis heureux de pouvoir rendre un public hommage au dévouement et à l'esprit d'initiative de mon excellent ami, M. Doumer, qui, dans la lourde tâche qu'il a assumée, a su apporter à l'accomplissement de son œuvre toute l'autorité et la compétence dont il avait déjà fait preuve en tant de circonstances.

Monsieur le Gouverueur général de l'Indo-Chine, s'il a eu la vision nette et précise de l'opportunité de cette manifestation grandiose de notre génie national; s'il a pu escompter à l'avance l'impression profonde que la vue de tant de merveilles industrielles ou artistiques laisserait dans l'âme et dans l'esprit de ces curieuses populations d'Extrême-Orient; s'il a pu pressentir mieux que quiconque les féconds résultats matériels et moraux que notre commerce et notre influence pouvaient tirer de l'Exposition de Hanoï, savait aussi, et le savait bien, quels concours désintéressés, puissants, actifs et généreux il trouverait dans la Métropole.

Ces concours ne lui ont pas fait défaut; la brillante assistance qui m'entoure est la preuve tangible, irréfutable de cette affirmation.

En effet, Messieurs, en dehors du Gouvernement de la République et de son éminent chef qui a une si noble conception du rôle de la France en Extrême-Orient, M. Doumer a trouvé sur place, autour de lui, un enthousiaste et vaillant appui parmi nos colons, nos fonctionnaires, nos officiers, qui tous, à son exemple et entraînés par sa foi profonde et son activité, contribuent avec tant d'éclat à nous créer là bas une France lointaine, digne de la Mère Patrie.

D'un autre côté, Messieurs les Ministres des Colonies, du Commerce et de la Marine, Messieurs Le Myre de Vilers, député de la Cochinchine et Charles-Roux, voulurent bien accepter la Présidence d'honneur du Comité métropolitain qui, composé des notabilités de l'administration du monde colonial, du commerce et de l'industrie, présida à l'éclosion et guida les premiers pas de cette grande œuvre.

Enfin, sous l'autorité de l'Office colonial et de son distingué directeur, M. Auricoste, l'organisation de la partie matérielle, l'initiative de toutes les dispositions à prendre pour assurer le succès de l'Exposition de Hanoï, la solution des difficultés que présente une entreprise de cette importance furent confiés par décision spéciale de Monsieur le Gouverneur général de l'Indo-Chine aux bons soins et à la haute compétence d'une organisation parfaite, désintéressée autant que puissante, au Comité français des Expositions à l'étranger, présidé avec une si remarquable habileté par notre éminent collègue, M. Ancelot. (*Vifs applaudissements.*)

Ce Comité français des Expositions à l'étranger, vous le connaissez bien, Monsieur le Ministre, et vous, Monsieur le représentant du Ministre du Commerce, par ce qu'il a fait récemment encore à Glasgow et à Saint-Pétersbourg. Vous pouvez vous porter garant qu'il accomplira sûrement et victorieusement la mission que, d'accord avec Monsieur le Ministre des Colonies et vous, Monsieur le Gouverneur Général de l'Indo-Chine a bien voulu lui confier.

Ainsi l'ont compris les industriels et commerçants ayant obtenu les plus hautes récompenses aux Expositions, lorsque au nombre de près de 300, réunis à la Bourse de Commerce, ils ont tous pris l'engagement d'exposer à Hanoï, et de contribuer ainsi à la réussite de la belle manifestation de cette grande colonie.

La presse non plus n'a pas voulu rester étrangère à la réussite de cette Exposition. Que ses distingués représentants reçoivent l'assurance de notre vive reconnaissance et nos bien sincères remerciements.

Nous faisons appel à leur dévoué concours pour nous aider dans la tâche que nous avons entreprise.

A l'œuvre donc, Messieurs, montrons aux peuples d'Extrême-Orient la rayonnante beauté, la bienfaisante grandeur de la civilisation, du goût et du génie français.

Montrons-leur la puissance de nos capitaux la fertilité de nos productions industrielles; offrons à leurs méditations les produits de la science de nos ingénieurs et de l'habileté de nos ouvriers; faisons-leur admirer le talent de nos artistes, et constater enfin la loyauté de nos transactions commerciales.

Ainsi nous développerons la prospérité de la France, nous la ferons aimer et admirer et nous aurons bien mérité de la Patrie et de la République.

Messieurs, je bois à Monsieur le Ministre des Colonies; à nos Présidents d'honneur; à Monsieur le Gouverneur général de l'Indo-Chine, et aux succès de l'Exposition de Hanoï.

Ce discours fut, à maintes reprises, chaleureusement applaudi.

M. Siegfried, ancien ministre du Commerce, président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger, prononçait ensuite le toast suivant :

Toast de M. Siegfried,

Président d'Honneur du Comité français.

Messieurs,

Notre distingué Président me demande de vous adresser quelques paroles; je le fais avec grand plaisir, pour féliciter le Comité français des Expositions à l'étranger de l'énergie qu'il montre dans l'accomplissement de sa mission.

Votre idée de contribuer à l'Exposition de l'Indo-Chine est excellente, à tous les points de vue; il faut, comme le disait très bien tout à l'heure M. Maguin, que nous montrions à ces nations de l'Extrême-Orient ce que le génie industriel français sait produire et il faut que nous partagions les craintes de ceux qui tremblent devant le bon marché de la main-d'œuvre orientale.

Quant à moi, Messieurs, je crois ces craintes exagérées; je suis psrsuadé que, le jour où nous entrerons en communication directe avec tous ces grands pays d'Orient, nous développerons chez eux des goûts nouveaux, nous susciterons de nouveaux désirs et que, peu à peu, ils deviendront, pour nous, de sérieux consommateurs.

A côté du producteur, en effet, il faut voir le consommateur; oui, la main-d'œuvre est à bon marché au Japon et en Chine, nous le savons tous; mais nous savons aussi qu'au fur et à mesure du développement industriel, la main-d'œuvre augmente avec la production, et, si vous avez suivi ce qui s'est passé au Japon depuis dix ans, vous aurez vu que la main-d'œuvre, qui était excessivement bon marché, a vu sa valeur tripler et quadrupler.

N'ayons donc pas une crainte exagérée des autres nations, Messieurs, et disons-nous qu'en France, nous avons assez d'intelligence, assez d'énergie, assez de capacité industrielle et commerciale pour lutter avantageusement contre les races jaunes.

Je vous félite donc de participer à cette exposition de Hanoï; j'ai la convition qu'aucun des exposants français ne se repentira d'y être allé, et je suis certain que ceux qui y montreront leurs produits, et à plus forte raison ceux qui iront dans ce pays pour l'étudier plus à fond, seront satisfaits de leur voyage et obtiendront de bons résultats.

Mais j'irai plus loin et je dirai qu'il ne faut pas regarder d'un seul côté, du côté de l'Orient; vous aurez, en 1903, l'occasion de regarder de l'autre côté, du côté de l'Occident : là aussi, il y a, pour vous et pour nous, des consommateurs en nombre considérable.

Les États-Unis qui vont ouvrir à Saint-Louis, dans deux ans, une Exposition internationale, se développent d'une façon prodigieuse; ils ont maintenant près de 80 millions d'habitants, et quels habitants! La main-d'œuvre y étant deux ou trois fois plus chère que chez nous, et les bénéfices, en général, beaucoup plus élevés, la consommation est naturellement en proportion et, sans exagérer, on peut dire qu'aujourd'hui la consommation des États-Unis est quatre ou cinq fois plus grande que la nôtre.

Nous avons donc en Amérique un vaste champ d'acheteurs; je sais bien que l'on répond à cela que nous avons aussi comme producteurs de dangereux concurrents.

C'est vrai ; mais heureusement, chaque peuple n'a pas les mêmes aptitudes et ne fait pas les mêmes articles. Les Américains seraient très embarrassés de produire les beaux articles de luxe que peuvent offrir nos industries de la soie, de la laine, du coton, nos fabricants d'articles de Paris, sans compter nos objets d'art, nos modes, enfin nos vins généreux. Les États-Unis sont donc, pour une grande partie de nos industries, un consommateur de premier ordre.

C'est pourquoi, j'espère, Messieurs, qu'après avoir achevé votre œuvre en Indo-Chine, vous tournerez vos regards du côté de l'Amérique, et je suis convaincu que, à Saint-Louis comme à Hanoï, vous obtiendrez complète réussite.

Permettez-moi, Messieurs, en terminant, de boire à vos succès, aussi bien du côté de l'Orient que de l'Occident! (*Vifs applaudissements.*)

Discours de M. Decrais,

Ministre des Colonies.

M. Decrais, Ministre des Colonies, répondait par le discours suivant :

Messieurs,

J'ai, avant tout, bien des félicitations et des remerciements à vous adresser pour l'empressement que vous avez mis à préparer l'Exposition qui s'ouvrira l'année prochaine à Hanoï.

A Hanoï!... Qui l'eût dit, Messieurs, qu'un jour, quelques années seulement après la conquête, au cœur de ce Tonkin, si frémissant naguère et si troublé, une Exposition franfaise s'ouvrirait dans de telles conditions de sécurité et de succès probable, je pourrais dire certain, que le commerce parisien, représenté dans cette brillante assemblée par ce qu'il a de plus honorable, de plus éminent, et, je pourrais dire, dans la bonne acception du mot, de moins aventureux, lui apporterait un concours, non pas incertain et résigné, mais confiant et empressé! (*Très bien! très bien!*)

J'attache le plus grand prix à votre concours, Messieurs; il ne me surprend pas, mais il me fait le plus grand plaisir, car il a, selon moi, une signification particulière; il témoigne de la façon la plus éclatante en faveur de la plus riche, de la plus prospère et de la plus brillante de nos colonies. (*Adhésion.*)

Les progrès que cette colonie a faits en tous sens, l'accroissement constant de ses ressources, l'activité qui y règne, l'influence qu'elle exerce autour d'elle, l'admiration qu'elle excite chez l'étranger, plus encore peut-être que chez nous, la force morale et matérielle qu'elle nous apporte, tout cela, sans doute, est attesté par les rapports officiels, par les documents administratifs, par les statistiques, par les bilans de son commerce extérieur et intérieur, et enfin par les relations de ceux que leurs affaires ou leur curiosité attirent en Indo-Chine.

Mais, outre que le nombre des Français n'est pas très grand qui prennent sur leurs occupations et leurs plaisirs pour l'étude des pièces officielles et administratives, l'origine et le caractère même de ces témoignages leur enlèvent quelque peu de crédit et inspirent plutôt un scepticisme que je regrette, que je considère comme injuste, mais que je suis bien obligé de constater.

Mais, Messieurs, lorsqu'on verra des hommes tels que vous, aussi avisés, aussi indépendants, aussi exactement informés, répondre à l'appel qui leur est adressé de si loin, confier au hasard des longues traversées ce qu'il y a de plus précieux dans la production nationale, prendre part, en un mot, avec élan, avec confiance, à notre Exposition tonkinoise, on sera bien forcé alors de reconnaître que tout n'était pas mirage et fiction dans les récits des voyageurs et dans les peintures tracées par les plumes officielles. (*Bravos et applaudissements.*)

On sera bien obligé de reconnaître que, grâce à une paix complète, une grande prospérité règne en Indo-Chine, de Saïgon à Hanoï, de Hanoï à Laokaï, et que cette population n'a pas d'autre préoccupation que de mettre en œuvre les immenses richesses du pays.

Votre confiance et votre collaboration spontanée, Messieurs, feront plus pour l'Indo-Chine que tous nos volumes et que toutes n s enquêtes. C'est pourquoi j'ai tant de plaisir à vous remercier de l'empressement que vous avez mis, je le répète, à préparer l'exposition de Hanoï; c'est pourquoi je suis heureux de vous apporter l'expression de mes vœux, de mes remerciéments et de mes encouragements pour l'initiative que vous avez prise et pour l'exemple salutaire que vous vez donné. (*Très bien! et vifs applaudissements.*)

A l'heure où nous sommes réunis, si nombreux, autour de cette table, pour constater ce fait que, grâce à vous, grâce aux organisateurs de l'Exposition de Hanoï, cette Exposition est, d'ores et déjà, une réalité et une réalité vivante, je ne puis m'empêcher, faisant un retour sur le passé, d'évoquer le souvenir d'une autre heure, moins propice, où notre entreprise tonkinoise a failli s'écrouler tout entière sous un vote du Parlement. Si j'évoque cette période pénible, ce n'est pas, assurément, je vous prie de le croire, pour m'attarder en de vaines récriminations, mais, au contraire, pour me réjouir de cet autre fait que, dans ce pays-ci, la raison finit toujours, comme on dit, par avoir raison, et qu'il ne faut jamais désespérer de l'étoile de la France! (*Nouveaux applaudissements.*)

Où sont, Messieurs, les injustices, les suspicions et les aveugles prophéties d'antan, et quelle est la voix qui s'élèverait pour condamner, aujourd'hui, la politique à laquelle nous devons notre empire Indo-Chinois? Rendons justice, Messieurs, à cette politique si hardie et si prévoyante à la fois et rendons justice, aussi, à tous les artisans de cette œuvre admirable! (*Marques d'assentiment.*)

Les bons serviteurs ne manquent jamais à la France, disons-le bien haut, toutes les fois qu'il s'agit d'accomplir une œuvre utile et glorieuse; des gouverneurs et des généraux se sont succédé qui ont fait, à la tâche qui leur était assignée au Tonkin, le sacrifice de leur santé, et même de leur vie. Au-dessous d'eux, sous leur direction et à leur exemple, les résidents, les administrateurs, les agents de toute sorte, ainsi que les colons, avec de non moindres efforts et avec un égal péril, ont travaillé, ont apporté chacun leur pierre à la construction de cet édifice.

Permettez-moi de vous le dire aussi, Messieurs, au-dessus de cet édifice, dont les lignes

se dessinent déjà dans leur noblesse et leur harmonie, plane une grande et chère figure, celle de Jules Ferry, et je vous demande, aujourd'hui, de saluer cette grande et chère figure avec reconnaissance et respect. (*Applaudissements unanimes.*)

A mon tour, Messieurs, je lève mon verre, aux vaillants organisateurs de l'Exposition de Hanoï, à l'habile Gouverneur général qui en a conçu l'idée et préparé le succès avec cette ardeur et cette volonté qu'il met à tout ce qu'il entreprend, à ses prédécesseurs aussi, dont l'habile et féconde administration l'a rendue possible.

Puisse notre commerce et puisse notre industrie retirer de cette Exposition de Hanoï les profits qui sont dus à leur courageuse initiative; puisse notre grande colonie y trouver le point de départ d'un nouvel essor à sa fortune, et, si je puis ainsi dire, un nouveau fleuron pour sa couronne — déjà si brillante — et puisse, enfin, dans ces régions lointaines, le génie de la France, qu'elles ont toujours attiré, rayonner d'un nouvel éclat. (*Très bien! très bien!*)

Messieurs, c'est le vœu que je forme comme ministre, mais, permettez-moi de vous le dire, surtout comme bon citoyen et comme bon Français! (*Applaudissements vifs et prolongés.*)

Installations. Emplacement. Jury.

Pendant que les Comités de Classes se livraient à une active propagande, recrutaient des Exposants, traitaient avec des entrepreneurs pour l'installation des produits, le Bureau du Comité central se préoccupait de solutionner dans l'intérêt des exposants les questions d'ordre général.

Dès le commencement de décembre il réclamait à l'Administration de l'Exposition de Hanoï des renseignements précis sur les emplacements disponibles, la nature des constructions, la fourniture de la force motrice, les conditions d'éclairage, de surveillance, de défense contre l'incendie.

Pour le Jury, il demandait le droit de présenter un certain nombre de Membres. Il demandait surtout pour les exposants, ayant obtenu à l'Exposition Universelle de 1900, une haute récompense—Grand-Prix ou Médaille d'or—le droit absolu d'obtenir *de plano*, au moins un rappel de cette récompense et pour ceux qui auraient fait partie du Jury de cette Exposition la faculté de se mettre *hors concours* à celle de Hanoï.

Transports.

En ce qui concerne la grave question des transports ; qui grèvent d'une lourde charge la participation à l'Exposition de Hanoï, le Bureau du Comité central négociait d'une part avec le Gouvernement général de l'Indo-Chine, de l'autre avec les Compagnies de Chemins de fer du Nord et du P.-L.-M. et en obtenait les avantages suivants :

1° Le Gouvernement général de l'Indo-Chine s'est engagé à prendre à sa charge la *totalité* des frais de transport, des objets exposés, depuis le port d'embarquement jusqu'à Hanoï, dans l'enceinte de l'Exposition, à pied de vitrine à *l'aller ;*

2° Les Compagnies du Nord et du P.-L.-M. ont consenti à appliquer aux marchandises destinées à figurer à l'Exposition de Hanoï : à *l'aller*, le barême de leurs tarifs dits d'exportation, depuis la gare de départ jusqu'au port d'embarquement ; *au retour*, le bénéfice de leurs tarifs dits d'expositions, c'est-à-dire la *gratuité* du transport de retour, sauf menus frais de récépissé, statistique et manutention.

Bien plus, elles ont offert, par mesure spéciale, de rembourser, *par voie de détaxe*, 50 o/o des frais de transport payés à l'aller, pour toutes les marchandises qui ne rentreraient pas en France, à la clôture de l'Exposition, sur le vu des pièces le constatant officiellement.

Note ministérielle.

Enfin, pour éviter que des difficultés ne viennent à surgir, au moment même de l'installation, du fait d'exposants qui auraient cru devoir, faute d'indications précises, adresser directement leurs demandes d'admission à Hanoï, et qui se seraient certainement trouvés lésés dans leurs intérêts, le Bureau provoquait l'insertion au *Journal Officiel* du 25 mars, d'une note Ministère des Colonies, dans laquelle se trouve rappelée la décision de M. Doumer, en date du 26 juillet 1901, et qui précise les conditions de remise des demandes d'admission.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine, dit cette note, M. Auricoste, Directeur de l'Office colonial, Président du Comité métropolitain de l'Exposition de Hanoï, confirme au Comité français des Expositions à l'étranger, la décision ci-dessus, en vertu de laquelle les pouvoirs les plus étendus sont donnés au Comité Français pour s'occuper du recrutement, de l'admission, de la classification et de l'installation des exposants de la métropole. En conséquence, les industriels et commerçants qui désirent participer à cette Exposition et qui n'ont pas encore formulé leur demande, doivent l'adresser, avant le 1er avril, soit à l'Office colonial (Palais-Royal), soit à la Bourse de Commerce, rue du Louvre, au Comité français des Expositions à l'étranger, qui, seul, est chargé de statuer sur l'admission des exposants de la métropole, avant le 1er avril, dernier délai.

L'Office colonial a réclamé au Commissariat général à Hanoï les dossiers, qui lui ont été envoyés directement; mais, pour éviter tout retard pouvant provenir des délais du retour à Paris de ces dossiers, les industriels ou commerçants qui se seraient adressés personnellement à l'Administration locale de l'Exposition en Indo-Chine, sont priés de faire parvenir un duplicata de leur demande à une des adresses ci-dessus, le Comité français, qui seul a qualité pour se prononcer sur leur admission, devant se réunir à cet effet dans les premiers jours d'avril.

Une insertion analogue sera faite le 3 avril au *Moniteur Officiel du Commerce* à la demande du Ministère des Colonies.

Résultats.

Les résultats obtenus jusqu'à ce jour ont répondu aux efforts combinés des Comités de Classes et du Bureau central. Plus de neuf cents Exposants ont répondu à leur appel en leur faisant parvenir leurs demandes d'admission et le Comité a légitimement le droit d'espérer qu'il réunira plus de mille exposants de la Métropole pour l'Exposition de Hanoï.

Organisation à Hanoï

DES

Services généraux de l'Exposition

Ainsi que l'a décidé le Conseil supérieur de l'Indo-Chine dans sa séance du 21 octobre 1900, l'Exposition est faite par le Gouvernement général, et par différents arrêtés des 5 mai et 7 décembre 1899, des 8 et 26 juin, du 28 juillet 1900, M. Paul Doumer a organisé sous l'autorité du Directeur de l'Agriculture et du Commerce de l'Indo-Chine les différents services administratifs et financiers de l'Exposition : secrétariat, comptabilité, travaux.

M. Thomé, ancien Garde général des forêts, Président de la Chambre d'Agriculture du Tonkin, a été nommé Commissaire général et travaille avec un Comité consultatif dit Comité local de l'Exposition de Hanoï, présidé par le Résident supérieur du Tonkin et divisé en cinq sous-comités :

Sous-Comité des Fêtes, Congrès et Récompenses ;

Sous-Comité de la Publicité et des Attractions ;

Sous-Comité de l'Archéologie, de l'Enseignement et des Beaux-Arts ;

Sous-Comité des Mines, de l'Agriculture, de l'Industrie, du Commerce, des Produits naturels et des Produits ouvrés;

Sous-Comité du Génie civil, des Constructions, des Travaux publics, de la Mécanique, des Chemins de fer et de la Navigation.

Cette organisation est aujourd'hui complète; les projets des architectes ont été adoptés et les travaux suivent leurs cours à l'Exposition de Hanoï qui couvrira les 12 hectares du champ de courses, très central, et situé à proximité de la future gare.

Le Palais principal, dont les plans sont dus à M. Bussy, architecte des Travaux publics, inspecteur des Bâtiments civils, est un vaste édifice de 100 mètres de façade sur 25 mètres de profondeur, avec un dôme central relié par des galeries à colonnades aux deux coupoles des extrémités. De chaque côté de ce Palais, qui est définitif, s'arrondissent en hémicycles deux constructions légères que vient encore compléter une galerie des Beaux-Arts; dans le parc seront groupées de nombreuses attractions : travaux indigènes, aquarium, volières, vasques à reptiles et serres contenant les plus beaux spécimens de la faune et de la flore de l'Extrême-Orient.



Classification générale des Produits admis

L'Exposition comprendra trois grandes sections :

1° La France et ses Colonies;

2° L'Indo-Chine française;

3° Les Pays d'Extrême-Orient.

Les objets exposés seront répartis en trois groupes et trente-quatre classes, suivant la classification générale suivante :

Premier groupe.

Archéologie. Beaux-Arts. Sciences. Enseignement.

Classe 1. — Archéologie, art ancien, ethnographie, religions.

Classe 2. — Peinture, sculpture, architecture.

Classe 3. — Gravure, lithographie, typographie, photographie, librairie.

Classe 4. — Musique et art théâtral.

Classe 5. — Cartes et plans, instruments de précision.

Classe 6. — Économie sociale et colonisation.

Classe 7. — Médecine, chirurgie, salubrité publique, hygiène.

Deuxième groupe.

Agriculture. Commerce. Industrie. Mines et Métallurgie.

Classe 8. — Matériel agricole.

Classe 9. — Industries agricoles.

Classe 10. — Produits agricoles, alimentaires et industriels.

Classe 11. — Boissons fermentées et spiritueux.

Classe 12. — Sériciculture, pisciculture, aviculture, etc.

Classe 13. — Produits des forêts.

Classe 14. — Horticulture et plantes d'ornement.

Classe 15. — Mobilier, décoration, chauffage et ventilation.

Classe 16. — Céramique, cristallerie, verrerie.

Classe 17. — Fils, tissus, vêtements.

Classe 18. — Cuirs, peaux, fourrures.

Classe 19. — Parfumerie et bimbeloterie.

Classe 20. — Orfèvrerie, bijouterie, horlogerie, coutellerie.

Classe 21. — Produits chimiques et pharmaceutiques.

Classe 22. — Industries du papier.

Classe 23. — Mines et carrières.

Classe 24. — Métallurgie.

Troisième groupe.

Génie civil. Travaux publics. Mécanique. Electricité. Moyens de transport.

Classe 25. — Matériel et procédés du Génie civil.

Classe 26. — Modèles, plans et dessins de travaux publics.

Classe 27. — Machines à vapeur et machines diverses.

Classe 28. — Machines-outils et appareils divers de la mécanique.

Classe 29. — Électricité.

Classe 30. — Électro-chimie.

Classe 31. — Applications diverses de l'électricité.

Classe 32. — Matériel de chemins de fer.

Classe 33. — Matériel de la navigation.

Classe 34. — Aérostation.



Extraits du Règlement général

Article premier. — Sont admis à l'Exposition de Hanoï, en 1902, les produits agricoles et industriels et les œuvres d'art de la France, des Colonies françaises et des pays d'Extrême-Orient.

Les objets exposés seront répartis en trois groupes, savoir :

Groupe I. — Archéologie, beaux-arts, enseignement, sciences.

Groupe II. — Agriculture, commerce, industrie, mines, etc.

Groupe III. — Génie civil, mécanique, navigation, transports, travaux publics, chemins de fer, etc.

. . . .

Art. 5. — Les constructeurs d'appareils exigeant l'emploi de l'eau, de la vapeur ou de l'électricité, devront déclarer, dans leur demande d'admission, la quantité d'eau, de vapeur ou de force électrique qui leur sera nécessaire.

. . . .

Art. 7. — Les objets admis seront reçus à l'Exposition du 1er juin au 30 septembre 1902.

Les exposants seront avisés, en temps utile, des réductions de tarifs qui seraient consenties par les Compagnies de chemins de fer et par les entreprises de navigation maritime ou fluviale pour le transport des objets, soit à l'aller, soit au retour.

Art. 8. — Aucun loyer ne sera exigé des exposants pour les emplacements qu'ils occuperont dans le palais et les pavillons construits par l'administratson de l'Exposition.

L'eau, la vapeur et la force motrice nécessaires au fonctionnement des appareils exposés seront fournies gratuitement. Mais les exposants devront établir, à leurs frais, les branchements sur les conduites de distribution d'eau ou de vapeur, ainsi que les transmissions intermédiaires destinées à recueillir la force motrice sur les arbres de transmission générale.

Art. 9. — Les exposants auront à supporter les frais d'emballage, de transport, de réemballage et de réexpédition.

Les frais d'installation à la charge des exposants sont limités aux vitrines particulières et à la décoration spéciale que chaque exposant voudra adopter et qu'il devra faire approuver, au préalable, par le Commissaire général,

Art. 10. — Des constructions particulières pourront, avec l'approbation du Commissaire général, être élevées par les exposants et à leurs frais.

Art. 11. — Les exposants qui n'auront pas de représentant au Tonkin devront en aviser le Commissariat général, qui se chargera de l'installation de leur exposition particulière à leurs risques et périls.

Dans ce cas, la demande d'admission devra fournir toutes les indications nécessaires à la disposition des objets.

. . . .

Art. 13. — En vue de faciliter le travail d'appréciation du jury et d'édifier le public, les exposants pourront indiquer le prix marchand des objets exposés.

. . . .

Art. 17. — Les locaux affectés à l'Exposition de Hanoï en 1902 sont constitués en entrepôt réel des Douanes.

Art. 18. — Les produits étrangers destinés à l'Exposition devront être accompagnés d'un bulletin de l'expéditeur, annexé à l'acquit de transit, et indiquant leur nature, leur espèce, leur poids, ainsi que leur origine.

Art. 19. — Les envois pourront être faits en connaissement direct sur les locaux de l'Exposition.

Tous les produits destinés à l'Exposition sont exonérés du droit de statistique.

L'expédition en transit a lieu sans visite au port d'arrivée.

Les plombs sont apposés gratuitement.

. . . .

Art. 21. — Les produits français ou coloniaux, passibles des taxes de consommation

ou de circulation, sont expédiés vers l'Exposition sous des acquits-à-caution spéciaux et sont placés sous le régime du transit et de l'entrepôt particulier de régie.

Ces produits ne subissent aucune vérification à leur arrivée au Tonkin.

Ils ne sont passibles du paiement des taxes locales que s'ils sont retirés de l'entrepôt pour être mis en consommation en dehors de l'enceinte de l'Exposition.

. . . .

Art. 26. — Les récompenses aux exposants et à leurs collaborateurs seront décernées sous forme de médailles et de diplômes signés par le Directeur de l'Agriculture et du Commerce de l'Indo-Chine et par le Commissaire général.

Elles se composeront de : *Grand prix; Médailles d'or; Médailles d'argent; Médailles de bronze; Mentions honorables.*

Une médaille commémorative sera décernée à tous les exposants.

Art. 27. — Les producteurs, exposant des objets différents dans plusieurs classes, pourront recevoir des récompenses dans chacune de ces classes. Mais la pluralité des récompenses dans une même classe est interdite.

. . . .

Art. 30. — Il pourra être accordé dans l'enceinte de l'Exposition, sur la proposition du Commissaire général, des autorisations d'expositions particulières payantes, des concessions d'établissement de consommation ou de spectacle, et toutes autres concessions utiles à l'Exposition.

Ces autorisations et concessions seront soumises à des redevances à fixer par le Commissaire général au profit du budget de l'Exposition. . . . .

. . . .

. . . .

AVIS

Le Conseil de Direction serait reconnaissant aux Membres du Comité qui possèdent l'Annuaire de 1900 et qui voudraient bien s'en dessaisir au profit des archives du Comité, de faire parvenir ce document au siège social, à la Bourse du Commerce, rue du Louvre.

Le Secrétaire administratif gérant : E. de Brevans.



Paris. — Imprimerie Nouvelle (Association ouvrière). 11, rue Cadet. A. Mangeot directeur. — 728-2
Travail exécuté en commandite par des ouvriers syndiqués.


LE CHAPEAU, C'EST L'HOMME
Désireux de Conserver votre élégance, faites vous coiffer par
DELION
24 Boulevard Des Capucines
21-23-25 Passage Jouffroy


DEMANDEZ : Dans toutes les Pharmacies
LA BANDE DE PANSEMENT
CRÊPE VELPEAU
SUPPRIME LES BAS A VARICES
VENTE EN GROS
PHARMACIE CENTRALE DE FRANCE
21 Rue des Nonnains d'Hyères
PARIS


NEUFALINE
REMET TOUT A NEUF
NETTOIE :
LES GANTS EN 5 MINUTES
LA SOIE, LE VELOURS, LA LAINE, LE TULLE,
LA DENTELLE, LE DRAP, L'ÉTOFFE DE MEUBLE
LES CHEVEUX POSTICHES, NATTES ET BOUCLES.
LES VÊTEMENTS LES UNIFORMES
LES CHAPEAUX D'HOMMES
LES ÉPAULETTES
LES GALONS DORÉS
LES ORNEMENTS D'ÉGLISE
LES BIJOUX, LES FLAMBEAUX
LES CANDÉLABRES, LES MARBRES
NEUFALINE
POUR NETTOYER SOI MÊME
PARIS
MARQUE DE FABRIQUE
VENTE AU DÉTAIL :
CHEZ TOUS LES PHARMACIENS PARFUMEURS NÉGOCIANTS, ETC. ETC. DE PARIS DE PROVINCE ET DE L'ÉTRANGER
VENTE EN GROS :
A LA PHARMACIE CENTRALE DE FRANCE 7 RUE DE JOUY PARIS
Prix du Flacon : 1f 25c
EN VENTE PARTOUT

N° 4. — AVRIL 1902.

Comité Français
DES
EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

BULLETIN OFFICIEL

Paraissant 10 fois par an.

COMPTE RENDU
DE
l'Assemblée générale ordinaire
DU 26 MARS 1902

La séance est ouverte à deux heures, à l'Hôtel Continental, sous la présidence de M. A. Ancelot, Président.

Sont présents : MM. Amson (Arthur) ; Ancelot (A.) ; Banès (Jacques) ; Barbier (Léon) ; Béquet (Henri) ; Béraud (Et.) ; Blondet (Louis) ; Bonnier (Louis) ; Brylinski ; Bugeon (Jules) ; Carrière ; Chalin ; Chalmel (Gustave) ; Charabot ; Chevalier (Charles) ; Chevreau (Léon) ; Clacquesin-Lefèvre ; Couturieux ; David-Mennet ; Delfaux ; Dorvault ; Dressoir ; Dreyfus-Bing ; Drouelle ; Dufresne ; Dumesnil (Fernand) ; Dupont (Emile) ; Estieu (Maurice) ; Foveau de Courmelles ; Galland (Alexandre) ; Ganne ; Garnier (Jules) ; Geoffroy ; Goulette ; Hellstern ; Hénon ; Hesse ; Houlet ; Kahn (Paul) ; Lacroix ; Langoulant ; Latouche ; Layus ; Le Blanc ; Legrand ; Levent (Ch.) ; Lorilleux (J.) ; Maguin ; Marsaux ; Manaut ; Manson ; Martines ; Michaud (Edouard) ; de Montarnal ; Mouilbau ; Noirot-Biais ; Poullain (Charles) ; Puel de Lobel ; Rémon ; Sandoz (G.-Roger) ; Schorestène ; Schwob (Georges) ; Simon (Paul) ; Simonnot-Godard ; Vachet ; Walter ; Weill (Nathan).

Se sont excusés : MM. Delombre ; Lebon (André) ; Boucher (Henry) ; Petitpont ; Chevalier-Appert ; Martel ; Lamaille, Estieu (Jean) ; Laguionie ; Brot (Charles) ; Hartmann ; Chaix ; Jacquot ; Debain ; Harant ; Bellan.

M. G.-Roger Sandoz, Secrétaire général, donne lecture du rapport qu'il a préparé sur les travaux du Comité Français des Expositions à l'étranger

pendant l'année sociale qui vient de s'écouler :

Rapport de M. G.-Roger Sandoz

Secrétaire général.

Messieurs et chers Collègues,

C'est avec un véritable plaisir, et aussi avec une réelle émotion que votre Secrétaire général se présente aujourd'hui devant vous pour lire son rapport annuel : l'année 1901 marquera en effet de façon toute spéciale en nos annales, car elle vit la reconnaissance comme établissement d'utilité publique du Comité français des Expositions à l'étranger. Les idées dont nous nous sommes faits les apôtres, sont aujourd'hui officiellement admises par les pouvoirs publics; c'est à juste titre que nous en sommes fiers, sachant cependant que si notre Association aujourd'hui majeure a désormais des droits reconnus par l'Etat, elle a aussi envers le commerce et l'industrie de la France des devoirs qu'elle doit et saura dignement remplir.

Et, puisque nous avons en cette Assemblée, au moins moitié de nouveaux collègues, permettez-nous de vous rappeler de nouveau et pour la dernière fois les origines du Comité.

Depuis 1885, un Comité spécial avait préparé la participation de la France à l'*Expostion de Barcelone de* 1888 et avait obtenu de si excellents résultats que le gouvernement lui accordait son patronage trois mois avant son ouverture, sans que cette participation officielle entraînât la moindre dépense pour l'Etat. Aussi, se souvenant de ce succès, dû en grande partie à l'initiative privée, un certain nombre de membres des Comités et jurys des Expositions de Barcelone 1888 et Paris 1889 s'empressaient de répondre à la nouvelle convocation que leur adressait M. Gustave Sandoz le 10 janvier 1890 et décidaient de créer des Expositions exclusivement françaises dans les grandes villes d'Europe, estimant que les *Expositions sont moins profitables aux exposants de la puissance qui les organise qu'aux étrangers qui y prennent part.* C'est ainsi que se constituait le *Comité d'initiative des Expositions françaises à l'Étranger* qui organisa l'*Exposition de Londres en* 1890, prépara *l'Exposition de Moscou en* 1891 et créa, d'accord avec la Société d'économie industrielle et commerciale, le *Comité d'initiative de l'Exposition de Chicago*, 1893.

Mais le champ d'action du Comité était trop limité; il se dissolvait donc le 4 novembre 1895 et se reconstituait immédiatement sur de nouvelles bases, sous le nom de *Comité français des Expositions à l'étranger*. M. Thibouville-Lamy, qui avait succédé à Gustave Sandoz après son décès, ayant décliné toute candidature, fut nommé président honoraire, et le Comité appela à la présidence M. Alfred Ancelot, qui venait d'appliquer avec tant de succès à l'Exposition d'Amsterdam de 1895 ses théories fondamentales, c'est-à-dire la *séparation absolue des pouvoirs de l'entrepreneur et de l'exposant, et l'exclusion systématique du Comité des bénéfices provenant de l'entreprise ou de l'installation.*

Les anciens Ministres du Commerce, MM. Victor Lourties, André Lebon, Marty, Siegfried, Mesureur voulurent bien accepter la Présidence d'honneur, suivis depuis par leurs successeurs, MM. Henry Boucher, Maruéjouls et Paul Delombre, et le Comité a été administré, du 4 novembre 1895 au 13 juillet 1901, par un bureau composé de MM. Alfred Ancelot, président; L. Couvreur, Emile Dupont, Fauré le Page, G. Hartmann, Lucien Layus, Charles Legrand, vice-présidents; G.-Roger Sandoz, Secrétaire général; M. Estieu, Trésorier; Barbier, Blondet, Debain, Lamaille, Noirot-Biais et Walter, Secrétaires; J. Dubouloz, auquel succéda ensuite M. Paul Simon, Secrétaire-Archiviste, et Barat, Secrétaire administratif.

Pendant ces six années le Comité organisa ou prépara la participation de la France aux Expositions d'Innsbrück (1896), Saint-Pétersbourg (1896 et 1899), Bruxelles (1897), Bergen (1893), et Glasgow (1901), expositions dont l'initiative revient à son bureau ou à ses membres et pour lesquelles il apporta à l'État un concours particulièrement désintéressé.

Aussi, lorsqu'en mars 1901, *la Commission supérieure des Expositions* décidait que le Gouvernement ne pourrait, à l'avenir, accorder son patronage qu'aux Expositions organisées par des établissements reconnus d'utilité publique, M. Millerand, Ministre du Commcree, avisait immédiatement le Comité français des Expositions à l'étranger par la bouche de M. Michel Lagrave, son délégué au banquet annuel du 20 mars 1901, qu'il eût à préparer de suite sa demande de reconnaissance et qu'il pouvait compter sur son concours absolu pour la faire aboutir auprès du Conseil d'État.

Dans son Assemblée générale exraordinaire du 22 mars 1901, présidée par M. Maruéjouls, député, assisté de MM. Lourties, Siegfried et

André Lebon, anciens ministres du commerce, présidents d'honneur, le Comité français des Expositions à l'étranger autorisait son Bureau à faire les démarches nécessaires et donnait à MM. Ancelot et Layus les pouvoirs les plus étendus pour consentir aux Statuts les modifications qui pourraient être demandées par le gouvernement ou par le Conseil d'État.

Le 12 juin 1901, M. le Président de la République voulait bien, par décret spécial, reconnaître le Comité français des Expositions à l'étranger, comme établissement d'utilité publique, sur le rapport de M. Millerand, ministre du commerce et de l'industrie, et sur avis conforme de la Section des Travaux Publics, de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, au Conseil d'Etat que préside M. Alfred Picard.

Le 12 juillet suivant, le Comité français des Expositions à l'Étranger, réuni en Assemblée générale extraordinaire, sous la présidence de M. Mesureur, Vice-Président de la Chambre des députés, ancien Ministre du Commerce et Président d'honneur, assisté de M. Fumouze, Président de la Chambre de Commerce, ratifiait les statuts approuvés par le Conseil d'État et procédait à l'élection des membres du Bureau, du Conseil de direction et de la Commission de contrôle qui se trouvent actuellement ainsi composés :

Président : M. A. Ancelot ;

Vice-Présidents : MM. Emile Dupont et Léopold Bellan ;

Secrétaire Général : M. G.-Roger Sandoz ;

Trésorier : M. Maurice Estieu ;

Secrétaires : MM. Paul Bourgeois, Debain, François Morel ;

Archiviste : M. Paul Simon ;

Membres du Conseil de direction : MM. Georges Amson, Fernand Dehaître, Fauré Le Page (auquel a succédé depuis M. Georges Poullain), Hartmann, Henri Hénon, Gustave Kester, Georges Lamaille, Lucien Layus, Charles Legrand, Alfred Maguin, Frédéric Manaut, Alfred Mascuraud, Noirot-Biais, Alphonse Pinard et Rousselot ;

Membres de la Commission de contrôle : MM. Louis Blondet, Léon Barbier, Walter ;

Secrétaire administratif : M. de Brevans.

« Ainsi réorganisé, le Comité français des Expositions à l'Étranger statutairement pour but de favoriser l'expansion commerciale et industrielle de la France, soit en organisant des Expositions françaises dans les Colonies françaises et pays de protectorat, ainsi qu'à l'étranger, soit en prenant part aux Expositions internationales, universelles ou spéciales en dehors de la France continentale et en y créant des sections françaises. Lorsqu'un projet d'exposition lui est soumis, il doit en étudier l'opportunité, accorder son patronage après enquête, puis obtenir de l'exploitation, au profit des exposants, toutes les garanties nécessaires, tant au point de vue moral et financier qu'au point de vue de l'organisation, de l'admission, de l'installation et des récompenses.

« Dans les expositions qu'il organise ou auxquelles il prend part, il représente et défend les intérêts des exposants français ; son intervention ne doit comporter pour lui aucun bénéfice matériel, et la participation officielle du Gouvernement français à ces expositions met un terme à son concours, à moins toutefois que l'État ne lui demande de le lui continuer.

« Le nombre de ses membres titulaires autrefois limité à 400, est aujourd'hui illimité ; ils sont recrutés parmi les artistes, les industriels ou les autres producteurs ayant pris part aux Expositions universelles et internationales comme membres des jurys et des divers Comités ou y ayant obtenu de hautes récompenses. Quand aux ressources du Comité elles se composent exclusivement du droit d'admission et de la cotisation annuelle dus par les membres titulaires, des souscriptions de ses membres, des dons et legs autorisés par le Gouvernement, des subventions qui pourraient lui être accordés et du revenu de ses biens et valeurs de toute nature, à l'exclusion de tout bénéfice provenant d'une Exposition ».

Nous sommes donc, mes chers Collègues, tout particulièrement heureux de cette reconnaissance d'utilité publique, et vous me permettrez de rappeler ici les paroles prononcées par M. Mesureur à notre Assemblée générale du 12 juillet 1901 :

« Cette mesure atteste les services que le Comité a rendus depuis sa création et témoigne avec éclat que, partout où il a représenté notre pays, il a été à la hauteur de sa mission. Les pouvoirs publics marquent ainsi qu'ils se reposent sur lui, sur son activité incessante, sur sa compétence démontrée et sur sa haute autorité morale pour continuer à représenter dignement la France aux Expositions étrangères et servir de guide éclairé et désinté-

ressé à ceux de nos nationaux qui participent à ces Expositions.

« Cette reconnaissance d'utilité publique n'est pas acceptée par le Comité comme la concession d'un monopole exclusif qui puisse, en consacrant son passé, le dispenser de l'esprit de nouveauté, de recherche ou d'initiative; il l'a compris déjà en élargissant ses cadres, et il se montre accessible à toutes les initiatives heureuses, accueillant à toutes les idées nouvelles et ouvert à tous ceux qu'anime le désir d'étendre notre commerce au dehors et d'accroître notre influence pacifique dans le monde.

« N'est-ce pas notre œuvre commune et la plus belle du Comité français que d'assurer de plus en plus entre les nations la paix par le travail ? »

Et maintenant, mes chers collègues, permettez-moi de revenir quelque peu en arrière et de vous parler des Expositions de Glascow et de Saint-Pétersbourg organisées en 1901 par le Comité français des Expositions à l'étranger.

Vous vous rappelez que, depuis la proposition qui lui fut faite par M. G. Lamaille à l'Assemblée générale du 17 février 1899, votre Bureau s'occupait de l'Exposition de Glasgow et dès le mois de mai 1899, M. Paul Delombre, Ministre du Commerce, l'accréditait officieusement auprès du Gouvernement britanique et de la Municipalité de Glascow, par l'intermédiaire du Ministre des affaires étrangères. M. Emile Dupont, assisté d'une Commission provisoire, composée de MM. Layus, G.-Roger Sandoz, Lamaille, Paul Simon et Blondet, avait été délégué pour suivre les négociations et, après une visite de M. Layus en Ecosse, en 1899, et la réception à Paris, par le bureau, en août 1900, de sir Samuel Chisholm, Lord Provost et Président, de MM. Shearer, Vice-Président et Hedley, Secrétaire général de l'Exposition, en une réunion à laquelle M. Millerand, Ministre du Commerce, avait bien voulu se faire représenter par M. Cousin, directeur du commerce et de l'industrie, les négociations aboutissaient à un accord qui affectait à la France, dans des conditions avantageuses, l'emplacement le mieux situé dans le Palais principal et confiait au Comité français des Expositions à l'étrager l'organisation officielle de la totalité de la section française à Glascow. C'est ainsi que fut organisé définitivement, en novembre 1900, *le Comité de la Section française à l'Exposition de Glasgow, dont ont pu seuls* faire partie les membres du Comité français des Expositions à l'étranger ou l'un de leurs associés, et dont tous les membres ont pris l'engagement formel de participer à l'Exposition soit personnellement, soit dans une collectivité; plus de 120 membres se firent immédiatement inscrire et nommèrent un Bureau qui se trouva ainsi constitué :

Président d'honneur : M. Ancelot.

Président : M. Emile Dupont.

Vice-Présidents : MM. Lucien Layus, G.-Roger Sandoz, Georges Amson et Maurice Estieu.

Secrétaire Général : M. G. Lamaille.

Trésorier : M. Paul Simon.

Secrétaires : MM. Blondet, Bourgeois, Doll et Mouilbeau.

Délégué à Glasgow : M. Lucien Lévy.

Architectes : MM. de Montarnal et Bugeon.

La Municipalité de Glasgow, dont nous ne saurions trop louer la parfaite correction et l'aménité, donna au Comité français toutes les satisfactions possibles concernant l'organisation de la section réservée à la France. Sans qu'il eut fait la moindre publicité et quoi qu'il n'y eut pas de récompenses, le Comité recevait en quelques semaines 503 demandes d'admission, alors qu'il n'avait prévu que 300 places, et se voyait, à son grand regret, obligé de refuser les derniers arrivés, même après construction dans le parc d'un nouveau pavillon; il trouva d'ailleurs un appui puissant auprès de M. le Ministre du Commerce, qui voulut bien faire publier au *Journal officiel* et au *Moniteur officiel du Commerce* les communications et documents concernant l'Exposition, et nos dévoués présidents d'honneur, MM. Victor Lourties, André Lebon, Jules Siegfried, Mesureur, Henry Boucher, Maruéjouls, Paul Delombre, voulurent bien aussi adresser à notre collègue Henri Gautier, pour le journal l'*Exposition Universelle*, ancien Bulletin officiel du Comité français des Expositions à l'étranger, des lettres très chaleureuses en faveur de l'entreprise.

Grâce à M. Michel Lagrave, qui sut représenter de façon si particulièrement brillante le Gouvernement français qui l'avait délégué officiellement à l'inauguration et occupa partout la première place, grâce au dévouement du Consul général, M. Jules Coste, et du Délégué du Comité, M. Lucien Lévy, grâce aux exposants, aux entrepreneurs et au Comité qui constitua un syndicat spécial de garantie destiné à supporter les risques de

pertes, mais non à toucher les bénéfices éventuels qui appartiennent aux exposants, suivant nos traditions et nos statuts, la Section française a obtenu un véritable succès que le Gouvernement tint à sanctionner immédiatement en donnant la rosette d'officier de la Légion d'honneur à son président, M. Emile Dupont, auquel nous sommes heureux de renouveler aujourd'hui les cordiales félicitations que ses collaborateurs lui ont adressées dans le banquet spécial du 13 juillet, présidé par M. Millerand, Ministre du Commerce.

Messieurs, le Comité français des Expositions à l'étranger est particulièrement fier du rôle qu'il a pu jouer à Glasgow, cette année, en un moment et dans des circonstances sur lesquelles vous nous permettrez de ne pas insister.

Ainsi que voulaient bien nous le dire si gracieusement S. A. R. la Duchesse de Fife, à l'inauguration de l'Exposition, et M. Emile Loubet, Président de la République, dans la visite que nous lui fîmes le 8 mai, ainsi que veulent bien le constater en termes flatteurs la lettre adressée récemment à notre ministre des affaires étrangères, par M. l'ambassadeur de la Grande-Bretagne et, le très complet rapport de notre Consul général, M. Jules Coste, notre action a tout particulièrement contribué au développement des relations commerciales entre la France et la GrandeB-retagne qui est, ne l'oublions pas, le meilleur de nos clients et a resserré encore les liens d'amitié qui unissent les deux pays.

La France n'oubliera donc pas la réception si amicale qu'elle reçue à Glasgow de l'Ecosse, son amie séculaire. Le souvenir en sera, d'ailleurs, pour longtemps conservé par la plaquette commémorative exclussivement destinée aux exposants, dont le maître graveur, F. Vernon, nous montrait récemment l'original, par le très complet historique que notre aimable collègue, M. Lartigue, a bien voulu lui consacrer dans un numéro spécial de sa *Revue riche* et enfin par le beau Rapport général présenté à M. le Ministre du Commerce au nom de la Section française, par M. Lucien Layus, avec l'aide de MM. Paul Bourgeois, Georges Cornille, Lucien Gaillard, Paul Maunoury, Jules Mouilbeau, Victor Muller, Albert Pagès, Jules Prevet, Henri Simonis et Raymont Vachet pour les rapports des groupes.

Fait unique dans l'histoire des Expositions, ce Rapport était imprimé et distribué dans le mois même de la clôture de l'Exposition de Glasgow, et le Comité français des Expositions à l'étranger est heureux de féliciter bien sincèrement pour cet important travail de près de 500 pages, M. Lucien Layus, qui l'a si bien rédigé, M. Paul Bourgeois, qui l'a illustré de façon charmante, sans oublier tous les rapporteurs cités plus haut.

Quant à l'Exposition internationale et artistique de Saint-Pétersbourg, c'est le 16 octobre 1901 que M. Millerand, Ministre du Commerce et de l'Industrie, voulait bien déléguer, au Comité français des Expositions à l'étranger, la mission d'organiser la participation française à l'Exposition internationale artistique qui devait avoir lieu en décembre 1901 et janvier 1902, au profit de la Société de la Croix-Rouge, sous les auspices de S. A. I. la princesse Eugénie d'Oldenbourg, Exposition à laquelle, d'accord avec M. le Ministre des Affaires étrangères, il avait décidé d'accorder le patronage officiel de son Département.

Malgré le peu de temps disponible votre Secrétaire géuéral, M. G-.Roger-Sandoz se mettait immédiatement d'accord avec MM. Mauriès et Schréter, délégués de la Croix-Rouge russe, et, sur son rapport, le Comité français des Expositions à l'Etranger constituait parmi les industriels intéressés un Comité spécial qui nommait un bureau composé de MM. L. Aucoc, président ; Mascuraud, G.-Roger Sandoz, Soleau, Harant, Martin, vice-présidents ; Martial Bernard, secrétaire général ; G.-A. Keller jeune, trésorier ; Soyer fils, Saint-André de Lignereux et Gambard secrétaires.

Ce Comité a eu à peine vingt-sept jours pour organiser notre participation, qui a été particulièrement brillante et a réuni dans les salles de la Société Impériale d'Encouragement des Arts, cinquante-deux des premières maisons françaises d'orfèvrerie, de bijouterie. de joaillerie, de bronzes, d'objets d'art, de maroquinerie et de jouets mécaniques.

La Section française était admirablement organisée et hors concours, et S. M. le Tsar, dans la visite qu'il a bien voulu lui faire, ne nous a pas ménagé ses éloges et ses félicitations et a daigné accepter comme S. A. R. la duchesse de Fife, à Glasgow, un grand exemplaire de l'original de la plaquette gravée pour le Comité français des Expositions à l'étranger par M. Louis Bottée.

Nous vous demandons, mes chers collègues, de vous joindre à votre Conseil pour féliciter le Comité de l'Exposition de Saint-Pétersbourg du succès qu'il a obtenu et pour remercier plus particulièrement son distingué président, M. Louis Aucoc et son dévoué secrétaire général, M. Martial Bernard, qui avait assumé la lourde et rapide tâche d'organiser notre

participation et rédige en ce moment un rapport qui sera présenté au Ministre.

D'ailleurs, dans le banquet qu'ils lui ont offert le 29 janvier, les exposants ont tenu à exprimer à M. Louis Aucoc leur reconnaissance pour la façon si brillante dont il avait bien voulu représenter le Comité.

Et, pour ceux qui ne voient pas ou ne veulent pas voir l'utilité qu'offrent des Expositions comme celles de Glasgow et de Saint-Pétersbourg, ajoutons que M. Louis Aucoc a pu, d'accord avec notre Ministre du Commerce et avec l'appui toujours si précieux de notre Ambassadeur, M. le Marquis de Montebello et de M. Boutiron, Ministre plénipotentiaire, mettre à profit son voyage pour attirer l'attention du Gouvernement russe sur certaines questions de douane et de garantie intéressant gravement nos industries de luxe et pour obtenir gain de cause sur certains points, de même qu'en Ecosse nous avons affirmé et fortifié le goût français, fait sur place d'importantes affaires, que continuera la création de plusieurs comptoirs, et contribué à la solution des problèmes d'économie internationale plus promptement et plus facilement que ne le peut faire la diplomatie.

Mais tout ce qui précède appartient déjà au passé et le Comité français des Expositions à l'étranger, s'il ne dédaigne pas ses anciens lauriers, ne cesse de songer à l'avenir, se consacrant plus spécialement en ce moment à l'organisation de l'Exposition qui aura lieu à Hanoï, au Tonkin en 1902-1903.

Nous venions à peine, en effet, d'être reconnus comme Établissement d'utilité publique et de voir le Ministère du Commerce, d'accord avec le Conseil d'Etat, étendre notre action aux Colonies françaises et aux pays de protectorat, que M. Paul Doumer, Gouverneur général de l'Indo-Chine, pensant que, pour bien marquer en France l'importance de l'Exposition d'Hanoï au point de vue commercial, il y avait intérêt à associer à l'Office colonial, pour tout ce qui concerne le recrutement, l'admission, etc., des exposants, le Comité français des Expositions à l'Etranger, voulait bien charger notre Association de s'entendre avec l'Office colonial, pour l'organisation du service de l'Exposition d'Hanoï, en France, et nous demandait de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de la décision qu'il avait l'honneur de porter à notre connaissance. Votre Bureau se mettait immédiatement d'accord avec M. Auricoste, l'éminent Directeur de l'Office colonial, Président du Comité supérieur métropolitain de l'Exposition de Hanoï, dont font partie 25 membres du Comité français, et arrêtait, avec lui, les grandes lignes de la participation de la France continentale. Le 18 novembre 1901, après avoir entendu la lecture du Rapport de son Secrétaire général, M. G.-Roger Sandoz, sur le but de l'Exposition, son organisation locale, sa classification, l'organisation des Comités de la France continentale, l'admission, l'installation, les transports, les douanes, les récompenses, le Jury, les Beaux-Arts, les Congrès, la participation de la Presse, etc., le Comité français des Expositions à l'Etranger procédait dans son sein à la constitution d'un Comité spécial dit Comité central officiel de l'Exposition d'Hanoï qui, ainsi que le rappelle le *Journal officiel* du 25 mars, est seul chargé d'organiser, avec l'Office colonial, la participation de la France à l'Exposition de Hanoï et dont le Bureau est ainsi composé :

Président d'honneur : M. Alfred Ancelot.

Président : M. Maguin.

Vice-Présidents : MM. Emile Dupont, Lucien Layus, Henri Hénon, G. Kester, F. Manaut, Martel, Alfred Hache.

Secrétaire général : M. Paul Bourgois.

Trésorier : M. Maurice Estieu.

Secrétaires : MM. Arthur Amson, Bureau, E. Dressoir, M. Eissen-Piat, L. Fontaine, Gambard, Jean Hollande.

Bureaux des trois grands groupes.

Présidents : MM. J. Le Blanc, A. Pinard, F. Dehaitre.

Secrétaires : MM. F. Dorvault, L. Harant, L. Hannoyer.

Sans entrer dans de plus longs détails, laissez-nous seulement vous rappeler, comme le faisait M. Decrais, Ministre des Colonies, au banquet de décembre 1901, combien il importe que le commerce et l'industrie de la France sachent profiter du prodigieux développement de l'Indo-Chine, de ce merveilleux pays que nous devons, comme la Tunisie, à la prévoyance et à la patriotique obstination de Jules Ferry, et vous donner sans autre commentaire les chiffres des importations et des Exportations en 1888, 1899 et 1901.

	1888	1899	1901
Importations	56.086.752	115.424.493	202.296.045
Exportations	71.026.685	137.936.688	160.751.754
Totaux....	127.113.437	253.361.181	363.047.799

Nous sommes donc heureux de constater que 220 membres du Comité français des Expositions à l'étranger se sont immédiatement fait inscrire au Comité central officiel et se sont, par suite, engagés à exposer ; 700 importantes maisons ont déjà envoyé des demandes d'admission et l'Exposition de Hanoï paraît désormais assurée du plus grand succès.

Vous le savez, mes chers collègues, le Comité français aux Expositions à l'étranger ne cesse d'étudier tous les projets d'Exposition qui lui sont présentés et de recueililr les renseignements nécessaires sur celles auxquelles il lui paraît utile de faire participer notre commerce et notre industrie. C'est ainsi que, tout en organisant l'Exposition de Hanoï, il étudie en ce moment la participation de la France aux Expositions projetées à Saint-Louis en 1903, à Alger en 1904, à Milan en 1904 ou 1905, à Liège en 1905 ; à Saint-Louis, il a envoyé un délégué spécial, M. P.-H. Rémon, qui lui adressa récemment un rapport très complet, et notre président va d'ailleurs, dans quelques instants, vous parler plus longuement et comme elle le mérite de cette très importante Exposition ; pour Alger, le rapport favorable de son vice-président, M. Emile Dupont, a été transmis par M. le Ministre du Commerce à M. Revoil, gouverneur général, qui l'a présenté à la réunion des Délégations financières d'Algérie ; à Milan, la Chambre de commerce française tient M. G. Roger Sandoz au courant de l'Exposition qui doit coïncider avec l'ouverture du Simplon ; à Liège, le Comité est en rapports constants, par M. L. Layus, depuis 1898, avec le Comité exécutif belge chargé d'organiser une importante Exposition internationale et universelle, etc.

Nous aurions été en outre tout particulièrement heureux de prendre part à une Exposition d'Art décoratif moderne qui doit avoir lieu prochainement à Turin, malheureusement de regrettables malentendus n'ont pas permis au Comité spécial qui s'était constitué dans ce but de donner suite à ce projet et le Comité français des Expositions à l'Étranger ne pouvait que se solidariser avec l'Union centrale des Arts décoratifs qui avait pris l'initiative de cette participation et a été forcée ensuite d'y renoncer. Il ne pouvait en être autrement, et nous l'avons d'autant plus regretté qu'il s'agissait d'un pays avec lequel nos relations s'améliorent toujours de plus en plus et auquel d'ailleurs nous pourrons probablement bientôt prouver toute notre bonne volonté en matière d'Exposition.

En même temps qu'ils s'occupaient de ces Expositions de Hanoï et de Saint-Louis, votre Bureau et votre Conseil de direction réorganisaient le Comité français des Expositions à l'Étranger conformément aux nouveaux Statuts qu'il doit à sa reconnaissance comme établissement d'utilité publique.

Par suite du développement de nos services, notre siège social, autrefois rue d'Aboukir, a été transféré à la Bourse du Commerce et nous sommes heureux de remercier ici de nouveau l'Association générale des tissus et matières textiles et ses collaborateurs de l'hospitalité et de l'aide qu'ils ont bien voulu nous donner, et tout particulièrement son dévoué Secrétaire général, M. P. Barat, qui voulut bien être notre Secrétaire administratif pendant ces six années.

L'importance et la continuité de l'œuvre entreprise par notre Comité veut que les membres du Comité français des Expositions à l'Étranger soient tenus au courant de ses travaux ; jusqu'à ce jour, l'organe officiel du Comité était *l'Exposition universelle*, journal fondé par notre dévoué collègue Henri Gautier, que le Conseil tient à remercier ici bien sincèrement des grands services qu'il n'a cessé de rendre dans les Expositions, depuis celle d'Amsterdam en 1883, et de la loyauté et du désintéressement avec lesquels il s'est mis à la disposition du Comité français des Expositions à l'Étranger. M. Henri Gautier, estimant que son journal, dont il avait prolongé la durée jusqu'à la fin de l'Exposition de Glasgow, avait atteint l'extrême durée de la limite qu'il avait escomptée pour lui, a fait paraître à fin 1901 son dernier numéro ; le Conseil de direction a donc décidé de créer en janvier 1902 un *Bulletin officiel du Comité français des Expositions à l'Étranger*, qui sera adressé chaque mois à tous les membres du Comité et les tiendra régulièrement au courant de ses importants travaux, et il s'est entendu pour cette publication mensuelle avec notre collègue, M. Puel de Lobel, éditeur du *Moniteur officiel du Commerce et de l'Industrie*.

Comme chaque année, malheureusement, nous avons eu la douleur de perdre plusieurs de nos collègues, et nous renouvelons nos plus sympathiques condoléances aux familles de nos amis regrettés : MM. Charles Saint, député de la Somme ; Lagache, Président de la Chambre de Commerce de Roubaix ; Ravenez, Président des Établissements Decauville ; Chalut-Voiry, Paul Ducret, Max Dufossé, Louis Latour, Paupier, Pierquin, Ruch et Ruteau.

Par contre, nous sommes heureux de souhaiter une très cordiale bienvenue à nos nouveaux









Lits, Fauteuils, Voitures et Appareils Mécaniques
POUR
Malades et Blessés
DUPONT
Fabricant Breveté S.G.D.G.
Fournisseur des Hôpitaux
à PARIS
10, Rue Hautefeuille
(Près l'École de Médecine)
Les plus hautes
Récompenses aux Expons françaises et étrangères.
PORTOIRS ARTICULÉS
de tous Systèmes.
FAUTEUIL ROULANT
pour Jardins.
Transport du lit au fauteuil.
VOLTAIRE ARTICULÉ
avec tablette-appui
pour malade oppressé
AUTOMOTEUR avec Garde-Robe
Bouchon se retirant sous le siège.
N° 1.
N° 2.
FAUTEUIL canné, dossier articulé. Roues métal caoutchoutées. Porte-jambes mobile à 2 articulat°ns. Se transforme en portoir avec brancards à fourreaux comme fig. N° 2.
FAUTEUIL avec grandes roues caoutchoutées mû par 2 manivelles.
Voiture à levier
actionnée et dirigée au moyen d'une seule main.
Cannes et Béquilles avec sabots caoutchoutés.
Table à panneau, s'obliquant.
Sur demande, envoi franco du Grand Catalogue illustré avec Prix, contenant 423 figures.
EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1900
Deux Médailles d'Or






membres titulaires (excusez-nous de ne pas les nommer, ils sont trop, plus de 450), à nos nouveaux membres correspondants, représentants de nos industries au-delà de nos frontières et délégués des Chambres de Commerce françaises à l'étranger, enfin aux distingués membres de notre Conseil Judiciaire, récemment créé, et dont le concours nous a déjà été utile et nécessaire :

MM^es Trézel et Jean Labbé, avocats à la Cour de Cassation ;

MM^es Claude Couhin, Henri Allart, Julien Lavollée, Max Botton, Georges Maillard, Pérard, Paul Duroyaume, avocats à la Cour d'Appel ;

Me Frédéric Gibou, avoué à la Cour :

MM^es Mutel, Eugène Ancelot, Robert Dubail, avoués au Tribunal ;

M. Michot, agréé.

MM^es Lanquest et Ader, notaires.

Et, puisque nous parlons ici de reconnaissance, nous sommes certains, mes chers collègues, que vous vous joindrez tous à votre Bureau et à votre Conseil pour exprimer de nouveau notre très profonde gratitude à M. A. Millerand, Ministre du Commerce, à nos Présidents d'honneur, MM. V. Lourties, A. Lebon, Marty, Siegfried, Mesureur, Henry Boucher, Maruéjouls, Paul Delombre, anciens Ministre du Commerce, à M. Alfred Picard, Président de section au Conseil d'Etat, dont le concours nous a été si utile pour notre reconnaissance comme établissement d'utilité publique, à M. Michel Lagrave, qui représenta si dignement le Gouvernement de la République à l'Exposition de Glasgow, à M. Auricoste, Directeur de l'Office Colonial, le distingué Président du Comité métropolitain de l'Exposition d'Hanoï, à MM. E. Dupont et Louis Aucoc qui ont présidé avec tant de succès les Comités des Expositions de Glasgow et de Saint-Pétersbourg, à notre aimable collaborateur, M. Maguin, qui a accepté la lourde tâche de diriger le Comité Central Officiel de l'Exposition de Hanoï, à tous ceux enfin qui ont bien voulu collaborer à notre œuvre et nous donner une aide précieuse.

Messieurs, notre Commerce et notre Industrie viennent de traverser une période de stagnation bien moins grave cependant que les crises dont ont souffert d'autres peuples ; période malheureusement prévue après le superbe effort de 1900 et qui n'a cependant pas empêché notre commerce général de l'exercice 1901 d'être en progrès sur celui qui l'a précédé.

Cependant n'oublions pas que chez nos concurrents l'énergie moderne se consacre de plus en plus à l'Industrie et au Commerce ; aidée par les inventeurs et par les savants, l'industrie crée sans relâche des produits que le commerce, utilisant les communications toujours plus rapides, ne cesse de diviser, d'expédier, de compter, de répartir entre les consommateurs, donnant à la matière une valeur de plus en plus grande, perpétuel travail d'où découle la richesse des individus comme la puissance des nations. Il faut donc trouver à la France une clientèle nouvelle et plus nombreuse, multiplier encore ses débouchés, et cela sans arrêt, avec une inlassable activité, avec un esprit nouveau et de perpétuel progrès.

Si l'ère des grandes Expositions semble être close pour la France, il n'en est pas de même pour l'Étranger ; nous ne cessons de le répéter, le Comité français des Expositions à l'étranger n'en créera pas, il s'efforcera même de les limiter, mais il soutiendra toutes celles qui lui paraîtront intéressantes, grandes ou petites, officielles ou non, universelles, spéciales ou techniques. Voulant, dans ce but, continuer d'associer les ressources de l'initiative privée et la force de l'Etat, nous avons besoin du concours de tous. Nous mettons à l'écart toutes les questions irritantes, de politique ou de religion, faisant disparaître l'intérêt personnel devant l'intérêt général ; sans aucun esprit de parti, nos rangs sont largement ouverts à toutes les bonnes volontés d'où qu'elles viennent et nous comptons sur le dévouement de nos collègues anciens et nouveaux pour nous aider à remplir notre mission et à présenter à l'étranger comme à nos colonies une France commerciale et industrielle, travailleuse, puissante et toujours unie.

Le Secrétaire général,
G.-Roger SANDOZ.

Discours de M. A. Ancelot

Président.

M. Ancelot, Président du Comité français des Expositions à l'étranger prononce ensuite le discours suivant :

Messieurs,

Vous venez d'entendre le rapport très complet et très intéressant de notre Secrétaire

général, et vous l'avez approuvé par vos applaudissements.

Permettez-moi, cependant, de vous donner quelques détails complémentaires.

Comme vous le disait tout à l'heure M. G.-Roger Sandoz dans son rapport général, par lettre en date du 26 juillet dernier, M. Doumer, Gouverneur général de l'Indo-Chine, a bien voulu charger officiellement le Comité français des Expositions à l'étranger de s'entendre avec l'Office Colonial pour l'organisation des services de l'Exposition de Hanoï en France et de s'occuper de tout ce qui concerne le recrutement, l'admission, la clasification, etc. des exposants de la métropole.

Je tiens, avant tout, à déclarer que nos rapports ont toujours été des plus cordiaux avec M. Auricoste, directeur de l'Office colonial, auprès duquel nous avons toujours trouvé l'accueil le plus bienveillant, et le désir le plus ardent d'aplanir toutes les difficultés qui devaient se présenter.

En effet, le mandat qui venait de nous être confié par M. le Gouverneur Général de l'Indo-Chine ne pouvait convenir à tout le monde. Notre rôle absolument désintéressé était gênant pour certaines personnes, ou pour certains Comités, qui comptaient sur l'Exposition d'Hanoï pour encaisser de gros bénéfices. Telle fut la cause première des circulaires et des articles de journaux dont vous avez dû certainement avoir connaissance.

Votre Président, Messieurs, a considéré que le Comité français des Expositions à l'étranger, qui, dans toutes les Expositions dont il s'est occupé, n'a jamais reçu que des témoignages d'estime et de confiance des Administrations étrangères et du gouvernement de la République, ne pouvait ainsi se laisser discréditer.

C'est pourquoi, d'accord avec ses collègues, il a porté la question devant M. le Ministre des Colonies.

Je me dispenserai de vous donner le détail de mes démarches et me contenterai de vous dire que, d'accord avec M. le Directeur de l'Office colonial, M. le Ministre des Colonies a bien voulu :

1° Faire adresser, à Hanoï, une dépêche contenant des instructions formelles ; en voici les termes :

« *Gouverneur Général Hanoï pour Commis-*
« *saire Général.*

« En exécution conventions intervenues « entre Comité français et moi, vous prie « ajourner admission toute demande expo- « sants résidant métropole conformément « lettre 22 février et me retourner urgence « demandes reçues. »

2° Faire insérer au *Journal officiel* et au *Moniteur du Commerce*, la note dont je vais vous donner lecture ;

3° Enfin, de communiquer à la presse une note à ce sujet.

Le *Journal officiel* du mardi 25 mars publie ceci :

MINISTÈRE DES COLONIES

Gouvernement général de l'Indo-Chine

EXPOSITION DE HANOÏ EN 1902

« A la date du 26 juillet 1901, M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine a adressé à M. le président du Comité français des Expositions à l'étranger, la lettre suivante :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Égalité — Fraternité

Gouvernement général de l'Indo-Chine

Cabinet
du
Gouverneur Général
—
N° 184

Paris, le 26 juillet 1901.

« *Le Gouverneur général de l'Indo-Chine à monsieur le président du Comité français des Expositions à l'étranger.*

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint :

1° Un exemplaire de la brochure contenant les arrêtés organiques, règlement général, classification, etc., relatifs à l'Exposition qui doit s'ouvrir à Hanoï le 3 novembre 1902.

» 2° Une copie de l'arrêté instituant, à Paris, un Comité consultatif de patronage est Comité Métropolitain de l'Exposition de Hanoï.

« Ces documents vous indiquent le but de l'Exposition, son organisation, le fonctionnement de ses services, etc.

« L'Office colonial à Paris, les Chambres de commerce dans les départements, sont chargés de fournir toutes les indiactions et tous les documents nécessaires aux négociants, manufacturiers, industriels, artistes, etc., de

la métropole qui désirent prendre part à cette manifestation à la fois nationale et coloniale.

« J'ai pensé que, pour bien marquer en France l'importance de l'Exposition de Hanoï, au point de vue commercial, il y avait intérêt à associer à l'Office colonial, pour tout ce qui concerne le recrutement, l'admission, la classification, etc., des exposants, le Comité français des Expositions à l'étranger.

« J'ai, en conséquence, l'honneur de vous faire connaître, monsieur le Président, que, par décision de ce jour, j'ai chargé votre Association de s'entendre avec l'Office colonial pour l'organisation du service de l'Exposition de Hanoï en France.

« Vous avez bien voulu me faire savoir que ce concours serait entièrement gratuit, je vous en remercie.

« Je vous serais reconnaissant de prendre les mesures necessaires pour assurer l'exécution de la décision que j'ai l'honneur de perter à votre connaissance.

« Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« *Signé :* Paul Doumer. »

« En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Gouverneur Général de l'Indo-Chine, M. Auricoste, Directeur de l'Office Colonial, Président du Comité métropolitain de l'Exposition de Hanoï, confirme au Comité français des Expositions à l'étranger la décision ci-dessus, en vertu de laquelle les pouvoirs les plus étendus sont donnés au Comité français pour s'occuper du recrutement, de l'admission, de la classification et de l'installation des exposants de la Métropole. En conséquence, les industriels ou commerçants qui désirent participer à cette Exposition, et qui n'ont pas encore formulé leur demande, doivent l'adresser soit à l'Office Colonial (Palais-Royal), soit à la Bourse du Commerce, rue du Louvre, au Comité français des Expositions à l'étranger, qui, seul, est chargé de statuer sur l'admission des exposants de la Métropole, avant le 1er avril, dernier délai.

« L'Office Colonial a réclamé au Commissariat général à Hanoï les dossiers qui lui ont été envoyés directement; mais, pour éviter tout retard pouvant provenir des délais du retour à Paris de ces dossiers, les industriels ou commerçants qui se seraient adressés personnellement à l'Administration locale de l'Exposition en Indo-Chine sont priés de faire parvenir un duplicata de leur demande à une des adresses ci-dessus, le Comité français qui, seul, a qualité pour se prononcer sur leur admission devant se réunir à cet effet dans les premiers jours d'avril.

« Voici enfin les termes du communiqué à la Presse :

« Exposition de Hanoï.

« Le délai pour les demandes d'admission à « l'Exposition de Hanoï expire définitivement « le 1er avril. Les commerçants ou industriels « qui n'auraient pas encore fait leur déclara- « tion en vue de participer à cette Exposition, « sont priés de les déposer soit à l'Office colo- « nial (Palais-Royal), soit au Comité français « des Expositions à l'Etranger (Bourse de « Commerce), avant cette date. Ceux qui ont « envoyé directement leur demande au Com- « missaire général à Hanoï sont priés de vou- « loir bien, pour éviter tout retard, en faire « parvenir les duplicata aux adresses ci- « dessus, le Comité Français, qui est seul « chargé, conformément aux pouvoirs qui lui « ont été eonférés, de prononcer l'admission « des Exposants de la Métropole, devant « statuer très prochainement sur chaque de- « mande. »

Dans ces conditions, je considère que tous les malentendus sont maintenant dissipés, et que le Comité Central Officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoi, sous l'habile direction de son sympathique président, notre collègue et ami, M. Maguin, que nous sommes heureux de revoir parmi nous, va pouvoir sans retard reprendre ses travaux, afin d'assurer, en Indo-Chine, une participation digne de la métropole.

L'honneur de notre Comité était en jeu; c'est pourquoi votre président n'a pas hésité à prendre des mesures énergiques; j'espère que vous voudrez bien l'approuver.

Presque en même temps, M. le Ministre du Commerce demandait à votre Bureau si le Comité français des Expositions à l'Étranger serait disposé, dans certaines conditions que je ne peux énumérer ici, à accepter la mission officielle d'organiser la participation industrielle et commerciale de la France à l'Exposition de Saint-Louis (Amérique) en 1903.

Sur réponse affirmative, le Gouvernement déposait ces jours-ci, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi signé de M. Loubet, de M. Delcassé, de M. Millerand et de M. Cail-

lau, et relatif à la participation de la France à l'Exposition internationale de Saint-Louis (Etats-Unis d'Amérique).

Dans l'exposé des motifs que je ne veux pas vous lire tout entier, je vous citerai le passage suivant qui vous intéressera certainement :

« Pour sauvegarder à la fois les intérêts « financiers du pays et les intérêts commer- « ciaux qui s'attachent à notre participation à « l'Exposition de Saint-Louis, il a paru que « la solution la plus favorable de la difficulté « consisterait dans la délégation d'un Comité « d'industriels, aux fins d'organiser la section « française, sous la haute autorité d'un Com- « missaire général.

« Une pareille combinaison ne serait pas « nouvelle. Elle a été soumise à l'épreuve « d'Expositions récentes à l'étranger, et per- « sonne n'a oublié avec quel succès elle a « répondu à l'attente des pouvoirs publics. « Satisfaisante à un double point de vue, elle « a le mérite de stimuler l'initiative privée et « de décharger l'Etat des nécessités budgé- « taires qu'entraînerait sa qualité d'exposant « officiel.

« Des ouvertures dans ce sens ayant été « faites au Comité français des Expositions à « l'Étranger, cette Association, reconnue d'uti- « lité publique, à laquelle aucune garantie « morale ne fait défaut et qui compte comme « présidents d'honneur plusieurs anciens Mi- « nistres du Commerce, a consenti à assumer « la lourde et patriotique tâche que le gouver- « nement de la République lui proposait. Les « brillants résultats de la participation fran- « çaise à l'Exposition de Glasgow, encore pré- « sents à l'esprit de tous et dus, pour une » grande part, au rôle joué par le « Comité « français des Expositions à l'étranger », per- « mettent de présager, avec la même combi- « naison, un succès équivalent à l'Exposition « de la Louisiane. »

Enfin, le lundi 24 courant, M. Astier, député, déposait le rapport fait au nom de la Commission du budget, chargée d'examiner le projet de loi relatif à la participation de la France à l'Exposition internationale de Saint-Louis (Etats-Unis d'Amérique).

Je vous demanderai la permission de vous citer les passages concernant votre Comité :

. . . .

« Sous ces réserves, nous ne pouvons qu'ap- « prouver le Gouvernement d'avoir estimé que « la participation de la France devait présenter « un caractère strictement industriel et com- « mercial.

« Le Gouvernement a pensé, dans ces con- « ditions, que l'organisation matérielle de la « Section française devait être confiée aux « personnages directement intéressés à sa « réussite, c'est-à-dire aux industriels et aux « commerçants qui exposeront à Saint-Louis.

. . . .

« Il a paru au Gouvernement que le grou- « ment le plus capable d'organiser l'Exposi- « tion de Saint-Louis, était le « Comité Fran- « çais des Expositions à l'Etranger », dont le « concours a été particulièrement apprécié « dans des Expositions récentes.

« Le Comité Français des Expositions à « l'étranger remonte à 1885 ; il existait à cette « époque sous le nom de « Comité d'initiative « des Expositions françaises à l'Etranger » et « était destiné à organiser des Expositions « exclusivement françaises dans les grandes « villes d'Europe.

« C'est sous ses auspices qu'eurent lieu les « Expositions Françaises de Londres 1890 et « de Moscou 1891.

« Les statuts du Comité d'initiative des « Expositions françaises à l'étranger, n'avaient « prévu que l'organisation d'Expositions ex- « clusivement françaises et universelles. Si « les sections françaises des Expositions de « Chicago 1893 et de Moscou 1891 avaient été « installées par ses soins, il n'avait pu le faire « qu'en créant, pour chacune de ces Exposi- « tions des Comités spéciaux formés, il est « vrai, de ses éléments.

« Pour remédier à cet état de choses, le « Comité d'initiative des Expositions fran- « çaises à l'Étranger fut reconstitué le 4 no- « vembre 1895 sous le nom de « Comité fran- « çais des Expositions à l'Etranger » qu'il « porte encore aujourd'hui. Il a organisé « depuis cette époque, et avec un plein succès, « les sections françaises des Expositions « d'Insbruck 1896, Saint-Pétersbourg 1897, « Bruxelles 1897, Bergen 1898, Saint-Péters- « bourg 1899 et Glasgow 1901. D'ailleurs, plu- « sieurs anciens Ministres du Commerce : « MM. Lourties, André Lebon, Marty, Sieg- « fried, Mesureur, Henry Boucher, Marué- « jouls, Paul Delombre, ont bien voulu accep- « ter la présidence d'honneur de cette Asso- « ciation.

« Le décret du 12 juillet 1901 vient de lui « accorder la reconnaissance d'utilité pu- « blique.

« Le Comité a compris alors que le nombre

« de ses membres, limité à 400 était insuffi-
« sant, et il a fait connaître qu'il était disposé
« à élargir ses cadres de façon à permettre à
« tous ceux qui peuvent apporter un concours
« utile de prendre part à ses travaux.

« Le Comité français des Expositions à l'É-
« tranger a accepté l'offre qui lui était faite de
« recruter, d'admettre et d'installer les expo-
« sants à Saint-Louis, sous le contrôle du
« Gouvernement.

« Il est entendu, d'ailleurs, que le Comité
« représentant les intérêts des exposants, son
« concours ne devra comporter pour lui aucun
« bénéfice matériel »

Le projet de loi du Gouvernement ayant été voté par la Chambre, sera très prochainement ratifié par le Sénat.

Le Comité français des Expositions à l'Étranger va donc avoir à jouer un très grand rôle à cette Exposition américaine, et je ne doute pas qu'avec votre dévoué concours, nous aurons de nombreux et brillants succès à enregistrer pour la France.

Tous les Membres du Comité seront consultés très prochainement, pour savoir ceux d'entre vous que cette Exposition intéresse et qui désirent faire partie du Comité d'organisation, sous la réserve formelle de s'engager à exposer.

Nous vous prierons de ne mettre aucun retard à votre réponse, afin que le Bureau et les Comités puissent être formés le plus vite possible.

Enfin, Messieurs, je suis heureux de pouvoir vous annoncer que des pourparlers très actifs ont été engagés entre MM. Georges Berger, Charles Prevet et votre Président, en vue de la fusion de la Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles, avec le Comité français des Expositions à l'Étranger.

Je vous demande de charger votre bureau de continuer ces pourparlers avec le bureau de la Réunion des Jurys, en lui donnant les pouvoirs les plus étendus, et je ne doute pas que, dans un avenir prochain, avec l'assentiment des deux Sociétés, la fusion sera complète.

Cette fusion ne comporte pas seulement la réunion intime, en une seule et même Société, des deux groupes, mais aussi l'apport à la nouvelle Société des sommes existant dans la caisse de la Réunion des Jurys au moment de la fusion déclarée.

Telles sont, Messieurs, les communications que je désirais vous faire au cours de cette Assemblée.

Le Président, A. Ancelot.

Exposition de Hanoï
Déclaration de M. Maguin

Président du Comité central officiel d'organisation.

M. Maguin, Président du Comité central officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï, déclare qu'il ne veut pas refaire l'historique des difficultés qui ont surgi à chaque pas jusqu'alors dans l'organisation de l'Exposition de Hanoï ; mais il tient à remercier personnellement M. le Président Ancelot, ainsi que tous ses dévoués et distingués collègues du Comité du zèle et du dévouement qu'il a apportés à solutionner ces difficultés, et des efforts qu'il a faits depuis plus d'un mois, en vue d'obtenir du Gouvernement général de l'Indo-Chine et du Ministre des Colonies, la délimitation exacte des pouvoirs conférés au Comité Français des Expositions à l'étranger, et subsidiairement au Comité central officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï, afin de préparer la participation de la France métropolitaine à cette manifestation coloniale.

Il ajoute que, grâce aux efforts de tous ses collaborateurs, le succès de cette Exposition peut être considéré comme désormais assuré.

Projet de fusion avec la Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles.

M. le Président revenant sur la question de la fusion avec la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles », ajoute que les pourparlers entamés sont très avancés, et que, pour mener à bien ces négociations, dont la réussite est très désirable, il demande au nom du bureau tout entier que pleins pouvoirs lui soient donnés pour les continuer. (*Approbation unanime.*)

Comptes du Trésorier pour 1901

M. Maurice Estieu, trésorier, donne lecture des comptes de recettes et dépenses pour 1901 et du bilan à fin 1901.

Rapport de la Commission de contrôle

M. Walter, au nom de la Commission de contrôle dont il est membre, donne à son tour lecture du rapport de cette Commission, concernant la vérification des comptes de l'exercice 1901.

Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez fait l'honneur de nous confier, nous avons vérifié les comptes de l'exercice 1901.

Nous avons dû faire remonter notre vérification à tous les exercices depuis l'année 1895-1896 par la raison que notre Comité a soumis tous ces comptes au Conseil d'État qui les a approuvés.

Les comptes qui vous sont présentés aujourd'hui ont donc pour base le résultat au 31 décembre 1900.

Nous avons vérifié tous les comptes de 1901, et les avons reconnus exacts. Nous vous invitons donc, Messieurs, à les approuver.

Notre Comité étant aujourd'hui reconnu d'utilité publique, notre Trésorier a ouvert une comptabilité vraiment commerciale par Journal et Grand-Livre, et les vérifications ultérieures seront des plus faciles.

Les Membres de la Commission :
BARBIER, BLONDET, WALTER.

Après ces deux lectures, M. le Président Ancelot, met aux voix l'approbation des comptes et du bilan pour l'exercice 1901.

Ces comptes sont adoptés à l'unanimité.

Discussion du Projet de Règlement intérieur

M. L. Layus donne lecture du projet de « Règlement intérieur » qu'il a préparé. Après échange d'observations, ce Règlement est adopté et le Conseil de Direction est chargé de le soumettre à l'approbation de M. le Ministre du Commerce.

Élection des Membres du Conseil de Direction

M. le président Ancelot fait connaître que M. Fauré Le Page, membre du Conseil de Direction, ayant dû se retirer pour cause de santé, le Conseil a désigné, pour le remplacer, M. Poullain, président du Syndicat des cuirs et peaux de France.

Conformément aux statuts, il demande à l'Assemblée de ratifier la nomination de M. Poullain ; l'Assemblée ratifie cette nomination à l'unanimité.

M. Poullain remercie le Comité Français des Expositions à l'étranger de faire ainsi appel à son concours ; il ajoute que, comme Président du Syndicat général des cuirs et peaux de France, il espère pouvoir apporter au Comité l'appoint de nombreux industriels faisant partie de cette importante corporation.

M. Ancelot fait observer à ce propos que, malgré tout le désir du Bureau et du Conseil de Direction d'appeler à eux des représentants autorisés des principales industries représentées dans le Comité Français, le nombre de leurs membres ayant été limité trop strictement par le Conseil d'Etat, il n'a pas été possible de donner suite à ce légitime désir, mais il espère qu'après la fusion avec la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles », il sera possible d'obtenir du Conseil d'Etat, une extension du nombre des Membres du Conseil de Direction, ce qui permettra alors, de procéder à des élections complémentaires, donnant une représentation, au sein du Conseil, à des industries intéressantes et importantes.

Conformément aux statuts, il est procédé au scrutin pour le renouvellement par tiers du Conseil de Direc-

tion, pour une période de trois ans et au renouvellement intégral de la Commission de contrôle pour une année.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de membres inscrits..	824
Majorité absolue...............	412
Nombre de suffrages exprimés par les membres présents ou par correspondance.........	448

Ont obtenu :

M. Bellan, *vice-président*.	434
Divers.................	5
M. Morel, *secrétaire*......	439

Membres du Conseil de Direction :

MM. G. Amson...........	424
Hénon..............	445
Layus..............	447
Manaut.............	447
Pinard.............	445
Divers.............	32

Commission de Contrôle :

MM. Barbier.............	444
Blondet............	445
Walter.............	443
Divers.............	2

En conséquence, les membres du Conseil de Direction sortants ayant obtenu la majorité absolue sont déclarés élus pour une période de trois ans, à savoir :

Vice-président, M. Bellan ; *secrétaire,* M. Morel.

Membres du Conseil de Direction : MM. G. Amson, Hénon, Layus, Manaut, Pinard.

Les Membres de la Commission de Contrôle sortants : MM. Barbier, Blondet et Walter, ayant obtenu la majorité absolue, sont déclarés élus pour l'année 1902.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures.

Le Président, A. Ancelot. — *Le Secrétaire général,* G.-Roger Sandoz.

RÉCEPTION DE M. DOUMER

Gouverneur général de l'Indo-Chine

A SON ARRIVÉE A PARIS, LE 8 AVRIL 1902

Le Comité français des Expositions à l'étranger et le Comité central officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï, dont le président, M. Maguin, ami personnel de M. Doumer, était allé jusqu'à Marseille au-devant du Gouverneur général de l'Indo-Chine, avaient envoyé une importante délégation saluer celui-ci, le 8 avril, à son arrivée à la gare de Lyon.

Étaient présents : MM. Ancelot, président du Comité français et président d'honneur du Comité de Hanoï ; Maguin, président; Bellan, vice-président du Comité français ; Kester, vice-président du Comité de Hanoï ; Bourgeois, secrétaire général ; Bureau et Dressoir, secrétaires ; Pinard, président ; Dorvault et Harant, secrétaires de groupes ; Arthur Amson, Delagrave, Chanée, Metz, Muller, Rau, présidents de classe ; George Amson, membre du Conseil de Direction du Comité français ; etc.

M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine, devant qui avaient défilé dans le bureau du chef de gare, transformé en salon de réception, les délégations et les nombreuses personnalités qui étaient venues le saluer, a accordé, au buffet, une audience particulière aux membres du Comité français et du Comité central officiel de l'Exposition de Hanoï.

M. le président Ancelot, après avoir souhaité la bienvenue à M. Doumer et lui avoir donné l'assurance que, grâce aux efforts du Comité français et du Comité de Hanoï la participation de la Métropole à l'Exposition de Hanoï se-

rait particulièrement brillante, l'a invité à vouloir bien présider le déjeuner intime du Conseil de Direction du Comité français qui devait avoir lieu le surlendemain 10 avril.

M. Doumer remerciait M. Ancelot de ses aimables paroles et le Comité de ses efforts en faveur de l'Exposition de Hanoï. Bien qu'il fût obligé de se rendre à bref délai dans sa circonscription électorale, il acceptait néanmoins l'invitation au déjeuner du 10 avril.

Déjeuner intime offert à M. Doumer

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDO-CHINE

Par le Conseil de Direction du Comité français et par le Bureau du Comité de Hanoï

Le 10 Avril 1902.

Etaient présents :

MM. Doumer, Gouverneur général de l'Indo-Chine ; Michel Lagrave, chef de division au Ministère du Commerce ; A. Ancelot, président du Comité français des Expositions à l'étranger ; Deleschaux, député ; Maguin, président du Comité central officiel de l'Exposition de Hanoï ; Nicolas, ancien commissaire général adjoint de l'Indo-Chine à l'Exposition de 1900 ; Arthur Amson ; Georges Amson ; Bajac ; Barbier, Bellan ; Blondet ; Bourgeois ; Buchet ; Bureau ; Camille ; Chanée ; David-Mennet ; Debain ; Dehaître ; Delagrave ; Dorvault ; Dressoir ; Dupont ; Duval-Pihet ; Elie-Berthet ; Estieu ; Farcot ; Geoffroy, Gambard, Germain ; Hache ; Hannoyer ; Harant ; Hartmann ; Kahn ; Kester ; Layus ; Legrand ; Martel ; Martin ; Mascuraud ; Muller ; Noirot-Biais ; Pinard ; Prevet ; Rau ; Rousselot ; Roger Sandoz ; Simon ; de Montarnal ; Gautier ; Jodon ; Harang ; de Brevans.

Toast de M. Michel Lagrave

A l'heure des toasts, M. Michel Lagrave, chef de division au Ministère du Commerce, prononçait un toast très applaudi, dans lequel il rappelait les services déjà rendus par le Comité français des Expositions à l'étranger, et énumérait ceux qu'il était appelé à rendre, notamment en organisant la participation de la France métropolitaine à l'Exposition de Hanoï, organisation qui lui a été confiée, sur ses indications, par M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine.

Il déclarait, en même temps, compter sur le concours du Comité français pour l'aider dans l'entreprise considérable qu'il a engagée en acceptant de participer officiellement à la prochaine Exposition de Saint-Louis, aux Etats-Unis.

Il terminait enfin en demandant aux assistants de s'associer à lui en levant leurs verres en l'honneur du président, M. A. Ancelot, qui représente si bien le Comité français des Expositions à l'Etranger.

Discours de M. A. Ancelot

Président du Comité français des Expositions à l'étranger.

Monsieur le Gouverneur général,

Dès votre arrivée à Paris, le Comité français des Expositions à l'étranger a tenu à envoyer une délégation au-devant de vous à la gare de Lyon, pour vous présenter ses respectueux hommages et vous exprimer le désir de vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu lui confier.

Aussitôt, et avant de vous lancer dans cette grande lutte électorale où de nouveaux et brillants succès vous attendent, vous nous avez fait l'honneur d'accepter de venir présider aujourd'hui notre déjeuner mensuel. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Vous voudrez bien me permettre, Monsieur le Gouverneur général, de vous retracer très brièvement les travaux de notre Comité, relativement à l'Exposition de Hanoï, depuis votre départ de France.

Le 26 juillet dernier, par une lettre officielle, vous avez bien voulu charger le Comité français des Expositions à l'étranger de s'entendre avec l'Office Colonial pour l'organisation en France, des services de l'Exposition de Hanoï, et de s'occuper de tout ce qui concerne le recrutement, l'admission, la classification des exposants de la Métropole.

Conformément aux habitudes de notre Comité, une circulaire fut aussitôt adressée à tous nos collègues les informant de la mission dont nous étions chargés, leur demandant si cette Exposition les intéressait et s'ils désiraient faire partie du Comité d'organisation, sous la réserve formelle de s'engager à exposer.

En quelques jours, plus de 200 adhésions nous parvinrent. Un Comité central d'organisation fut formé, mettant à sa tête notre sympathique collègue et ami, M. Maguin, qui, dans un sentiment de modestie qui ne vous étonnera certainement pas, crut devoir vous consulter par dépêche, avant d'accepter le poste pour lequel le désignaient tous les suffrages.

Nous vous remercions très sincèrement, pour le bien de l'Exposition, de l'avoir engagé à accepter.

Je ne vous citerai pas les noms de tous les membres du bureau ; vous les connaissez tous, et ils représentent, comme vous avez pu vous en rendre compte, avec les membres des Comités de groupes et de classes, l'élite de l'industrie et du commerce français.

Suivant le règlement, trois groupes furent formés ayant chacun à leur tête un président et un secrétaire, et les adhérents se divisèrent en autant de classes que le comporte la classification générale, élisant chacune un bureau spécial.

Notre Comité central d'organisation, d'accord avec M. Auricoste (dont nous regrettons aujourd'hui l'absence pour cause de maladie), mais dont nous ne saurions trop louer l'affabilité et le désir de conciliation en toutes circonstances, se mit aussitôt à l'œuvre ; mais, de suite aussi, surgirent des difficultés.

L'entrée en scène d'un Comité comme le nôtre ne pouvait convenir à tout le monde. Certains Syndicats ou Comités, qui avaient compté pouvoir tirer de brillants résultats pécuniaires de l'Exposition de Hanoï, ne pouvaient et ne voulaient admettre et reconnaître un Comité désintéressé, qui s'occupe d'Expositions pour aider au développement du commerce et de l'industrie de la France, sans tirer profit d'aucune des Expositions dont il s'occupe. De là, des circulaires et des articles de journaux adressés de tous côtés, cherchant à discréditer le Comité, et surtout à contester ses pouvoirs.

C'est pourquoi nous avons cru devoir vous adresser une profusion de lettres et dépêches qui ont dû vous étonner et que, de loin, vous ne deviez même pas comprendre ; car, avec l'esprit de droiture que nous vous connaissons, vous ne pouviez penser que lorsqu'il s'agit d'une œuvre patriotique, il puisse exister un seul Français capable d'élever la voix pour chercher à nuire à son succès. Telle était cependant la situation qui, à un moment, nous a fait réfléchir sur les décisions que nous allions prendre, mais nous avons considéré que vous nous aviez donné une mission de confiance et que nous n'avions pas le droit d'abandonner notre poste.

D'accord avec M. le Ministre des Colonies et M. le Directeur de l'Office colonial, nous avons fait insérer, à l'*Officiel*, la lettre que vous nous aviez adressée. Nous avons envoyé à la Presse un communiqué dans le même sens, et, pendant votre voyage, M. Thomé a été prié par dépêche, de n'accepter aucune demande d'exposant résidant de la Métropole.

Je n'ai pas besoin d'insister, Monsieur le Gouverneur général, pour vous faire remarquer la situation absolument anormale qui aurait existé si M. le Commissaire général de Hanoï avait accepté directement des exposants, que notre Comité, pour des raisons quelconques, aurait cru devoir refuser.

Comment, en outre, nos architectes auraient-ils pu répartir, d'après les plans reçus, les exposants des différentes classes, si, en même temps, à Hanoï comme à Paris, on avait disposé des mêmes emplacements ?

Nous osons espérer que l'ère des difficultés est maintenant terminée : votre présence en France en est un sûr garant.

Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer, Monsieur le Gouverneur, que, malgré ces impedimenta, nous avons actuellement près de mille exposants pour Hanoï, et les listes ne sont pas closes. Nous avons encore beaucoup à faire et le temps presse.

Une grosse question urgente nous préoccupe : c'est la question des transports, et nous vous serions très obligés d'en faire hâter la solution.

Vous avez bien voulu faire promettre le transport gratuit du port d'embarquement. Quel sera le bateau chargé de transporter les marchandises et à quelle date partira-t-il ?

Une autre question très importante préoccupe aussi beaucoup d'industriels et commerçants qui désirent être renseignés avant d'envoyer leur adhésion.

Quelle sera la situation de ceux d'entre eux qui, n'ayant pas vendu les marchandises exposées seront obligés de les faire revenir en France ? Par quelle voie pourront-ils le faire ? et dans quelles conditions ?

Il me suffit, je n'en doute pas, de vous signaler ces différents points, pour obtenir une solution prompte et satisfaisante.

Nous aurions certainement d'autres renseignements à vous demander, mais je ne veux pas abuser de votre présence aujourd'hui au milieu de nous ; en outre, notre cher président, M. Mauguin, aura facilement l'occasion de vous soumettre tous les cas qui pourront se présenter.

Vous voudrez bien m'excuser, monsieur le Gouverneur général, si je me permets de prendre la parole au sujet de l'Exposition de Hanoï, dont je ne suis pas le président effectif ; mais c'est que : 1° nous marchons absolument d'accord avec M, Maguin, et 2° c'est aujourd'hui la réunion mensuelle du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'Étranger dont j'ai l'honneur d'être le président, et au nom duquel je vous souhaite la plus cordiale bienvenue.

Vous me permettrez de n'ajouter qu'un mot : c'est de vous prier de ne pas abandonner l'Exposition de Hanoï, qui est votre œuvre, et de continuer à notre Comité votre appui et vos conseils.

Messieurs, je vous demande de lever avec moi vos verres, en l'honneur de M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine, et de boire à ses futurs et brillants succès, pour le bien de la France et de la République.

Toast de M. Maguin

Président du Comité central officiel de l'Exposition de Hanoï.

Messieurs,

Vous me permettrez d'ajouter quelques mots aux paroles éloquentes et sincères que vous venez d'entendre de notre sympathique Président, M. Ancelot.

Je dis bien : sincères, car, depuis que j'ai l'honneur d'être à la tête du Comité central officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï, il m'a été permis de constater chaque jour, à chqaue heure, quelle sympathie et quelle confiance les membres de Paris et les membres du Comité avaient en vous, mon cher Président.

Certes, nous avons eu des hauts et des bas... nous avons eu plus de bas que de hauts — notre président vient de nous en faire connaître quelques exemples — mais j'ai toujours eu confiance, moi, que nous surmonterions toutes ces difficultés, parce que je savais qu'il y avait là-bas, bien loin, un homme qui saurait une fois de plus reconnaître les efforts et l'honnêteté de ceux qui composent le Comité, car lui-même résume en sa personne et la volonté et l'honnêteté. (*Applaudissements.*)

Je savais que nous surmonterions ces difficultés, et c'est pourquoi j'ai toujours dit à mes collègues : Attendons, Messieurs, prenons patience, certes l'époque est proche où nous aurons raison, où nous aurons gain de cause. Cette raison, ce gain de cause, nous les demandons purement et simplement pour le commerce français, nous les demandons pour notre pays, nous les demandons pour la France.

C'est pourquoi, mon cher ami, j'ai été extrêmement heureux que vous ayez accueilli aussi spontanément l'invitation du Comité français des Expositions à l'Étranger, et que votre première visite soit pour lui, que le premier banquet auquel vous assistiez soit le sien. Je vous suis profondément reconnaissant pour ma part, et c'est en votre honneur et à la santé de votre famille que je lève mon verre (*Vifs applaudissements.*)

Discours de M. Doumer

Gouverneur général de l'Indo-Chine.

Messieurs,

Je faisais à l'instant à M. Ancelot une réflexion et lui disais : Il faut que je parle ! je crois que j'en ai perdu quelque peu l'habitude là-bas et, à peine rentré en France, où je n'ai pas encore eu l'occasion d'agir, c'est à parler qu'on me convie un peu de tous côtés.

Ce n'est pas pour ça, mon cher Président, que je suis venu au milieu de vous ; je suis venu croyant me rendre à une réunion intime, dont l'intimité s'est un peu élargie, mais où je savais rencontrer beuacoup d'amis, en tout cas des collaborateurs dans l'œuvre d'expansion française que je me suis efforcé de poursuivre en Extrême-Orient ; je savais avec quel dévouement vous aviez bien voulu organiser cette participation de l'industrie de la Métropole à l'Exposition de Hanoï, et je voyais que, grâce au concours des hommes qui font partie et qui sont à la tête du Comité, nous aurions une participation française qui serait aussi brillante, plus brillante encore que celle de l'Extrême-Orient, dont les adhésions arrivent

en foule.... On me télégraphiait, alors que j'étais en route, le nombre des adhésions des maisons japonaises à l'Exposition d'Hanoï; c'est un élément déjà fort intéressant; elles s'élevaient à 340 déjà peu de jours après mon départ.

Vous avez, Monsieur le Président, posé un certain nombre de questions que nous aurions à résoudre et que je ne serais peut-être pas très préparé à résoudre ici même autour de cette table, où nous sommes plutôt réunis pour causer que pour traiter des affaires. Mais je crois qu'il ne faut pas s'effrayer vraiment de ces petites difficultés. On ne rencontre pas toujours une route unie et plane, il faut s'attendre à ces petits obstacles qui se dressent et il sera vraiment bien facile de les surmonter.

Notre Exposition de Hanoï, dont je n'ai jamais cherché à exagérer l'importance, a un caractère bien spécial. Vous savez comment nous l'avons envisagée. Nous n'avons pas fait appel à tout le monde, nous voulons que ce soit une Exposition française en Extrême-Orient et par là-même nous avons caractérisé le but que nous poursuivons : nous voudrions que l'industrie, que le commerce français prissent un nouvel essor en Extrême-Orient; nous voudrions que, dans cette grande clientèle qui va s'ouvrir à la civilisation de l'Europe, la France ait sa part. Il y a des millions d'habitants, des millions de clients à conquérir là-bas, qui attendent les produits de l'industrie française et ne les reçoivent pas, qui chaque jour davantage vont avoir vers eux des voies de pénétration qui permettront de leur porter nos produits. J'espère que nous n'assisterons pas à ce spectacle que nous trouvons bien fâcheux, qu'alors que notre commerce, notre industrie, ne manquent ni d'intelligence ni d'activité, faute d'initiative, faute des outils nécessaires, nous nous voyions supplantés dans le pays à la fois par les Anglais, par les Allemands, et aujourd'hui par les Américains qui viennent aussi dans l'Extrême-Orient.

La France n'occupe pas dans ce pays une place proportionnée à l'activité de son industrie. C'est donc un peu un piège que nous vous avons tendu en vous appelant à aller à l'exposition de Hanoï, c'est pour vous demander de rester ensuite en Extrême-Orient... Aux questions qu'on me posait, je n'osais pas répondre en avouant notre machiavélisme... Vous me disiez, mon cher Président, que nous avions songé à donner des facilités pour que les produits s'en aillent là-bas; vous leur avez donné, disiez-vous, la gratuité du transport, mais pour le retour ?... C'est que nous avons l'espoir que les produits que vous enverrez là-bas y resteront, c'est que nous comptons que vous ferez tous vos efforts pour les y laisser. En effet, les produits que vous allez envoyer en Indo-Chine ne sont que des échantillons, et nous avons l'espoir que vous allez créer là-bas des comptoirs et y conquérir une première clientèle. Pour le retour, mon cher Président, nous laisserons le Comité se débrouiller..., mais nous avons l'espoir que personne de vous ne ramènera quoi que ce soit. (*Rires et applaudissements.*)

J'ai tenu à donner cette petite explication.... Nous nous entendrons cependant quand même et, lorsqu'il y aura des exceptions à cette règle générale, nous nous efforcerons de donner des facilités à ceux qui seront dans les exceptions; mais, encore une fois, je tiens à vous remercier de votre activité. Nous vous demandons de sortir de la période d'apathie que la France vient de traverser au point de vue commercial. Il faut se dire la vérité.... J'ai entendu bien souvent des mots qui, parfois, m'inquiètent : la France est la première nation, elle a tous les éléments pour l'être, mais sur la carte du monde elle est loin d'occuper le rang qu'elle pourrait occuper, et si vous comparez le développement du commerce de nos rivaux au commerce, à la navigatton, aux progrès de l'industrie française en ces dernieres années, vous verrez que nous n'avons pas fait ce que nous devions faire et qu'au lieu d'occuper la tête et le premier rang, nous descendons successivement et nous voyons aujourd'hui cinq ou six nations qui nous dépassent dans le commerce général du monde. Cependant nous possédons encore ce qui a fait autrefois toute notre valeur commerciale, les qualités de goût et d'intelligence, l'esprit de progrès ; c'est de chez nous que sortent presque toutes les inventions; tous ces éléments de succès, nous les possédons. Que nous manque-t-il? Un peu d'énergie, je crois. Nous parlons très bien, nous parlons beaucoup en France, mais nous n'agissons plus et cela commence à m'inquiéter.

Il faut que nous agissions ! Les paroles, c'est très bien ; nous sommes éloquents, c'est une affaire entendue — les Gaulois étaient déjà célèbres pour cela — nous le sommes depuis trois mille ans, mais il faut savoir agir. Tout ce vieux monde de l'Asie s'éveille, il faut lui porter les produits de notre civilisation. Dans notre Indo-Chine, nous trouvons tout ce qu'il nous faut, nous avons les ingénieurs les plus habiles, nous avons des fonctionnaires qui valent tous les fonctionnaires des colonies voisines, nous avons de bons et

vaillants soldats, nous avons d'excellents marins; que nous manque-t-il, pour que notre colonisation soit parfaite? Il nous manque des colons agriculteurs, qui viennent cependsnt dans une certaine mesure; mais ce qui manque surtout, c'est le grand commerce, celui qui fait de grandes affaires. Il y a quelques épiciers, des marchands de vins; mais cela ne suffit que pour satisfaire la petite clientèle locale qui est dans la colonie. Il faut aller chercher les produits de ce pays pour les amener en Europe et importer les produits de notre France sur les marchés de notre Extrême-Orient.

Notre Exposition de Hanoï n'a d'autre but que de vous faire tourner les yeux vers ce grand continent, où il y a 4 à 500 millions de consommateurs, ou dans la seule sphère de l'Indo-Chine, par l'effet des grands travaux que nous avons accomplis, des chemins de fer qui y pénètrent maintenant, vous aurez, d'ici dix ans, une clientèle de 50 ou 60 millions de personnes qui attendent les produits de l'industrie française. Mais il faut les y introduire, sinon ce sont d'autres que des Français qui conquerront cette clientèle.

Je ne vous remercie donc pas, Messieurs, parce que c'est une œuvre que vous faites pour vous-mêmes; c'est aux industriels français de demain, c'est à notre grande industrie, à notre commerce, qu'il appartiendra de vous remercier. Quand vous aurez montré le chemin aux autres, quand vous leur aurez conquis ce marché nouveau de l'Extrême-Orient, vous aurez, je crois, fait une œuvre patriotique et dont la France vous saura gré.

Je bois, Messieurs, à votre succès, je bois aux conquêtes que nous avons à faire en Extrême-Orient, aux conquêtes du Commerce et de l'Industrie de la France. (*Vifs applaudissements.*)

Après ces discours, M. Ancelot fait observer que la réunion mensuelle du Conseil de direction doit avoir lieu à l'issue de ce déjeuner intime. Il se hâte d'ajouter qu'il n'a pas l'intention de demander au Conseil de traiter les questions à l'ordre du jour, mais qu'il est nécessaire de statuer sur l'admission des candidats nouveaux qui se sont présentés au Comité français.

Il prononce ensuite les paroles suivantes :

Je manquerais à tous mes devoirs si je n'adressais tous mes remerciements à notre cordial ami. M. Lagrave, pour les paroles trop aimables qu'il a adressées au Président de votre Comité, en son nom et au nom du Gouvernement.

Il nous a dit que le Gouvernement attendait de nous beaucoup pour l'avenir; il peut, je le lui dis au nom de tous mes collègues, compter sur tout notre dévouement.

Je vous demande, Messieurs, de lever vos verres en l'honneur de M. Lagrave, le sympathique représentant de M. le Ministre du Commerce. (*Applaudissements unanimes.*)

Admissions au Comité français des Expositions à l'Étranger

Prononcées par le Conseil de Direction dans sa séance du 10 avril.

MM. Amic (Jean); Astier (Placide); Blanchet (Augustin); Belières (Auguste); Chandora (Léon-Louis); Chevallier-Appert (Ray); Combe; Ducellier (Gabriel); Famelart; Fourchotte; François; Francq (Léon); Gravereaux; Haffner; Hunebelle; Laforest; Landrin; Masse; Naud; Peyrache; Schneider; Vaissier; Villeminot.

AVIS

Le Conseil de Direction serait reconnaissant aux Membres du Comité qui possèdent l'Annuaire de 1900 et qui voudraient bien s'en dessaisir au profit des archives du Comité, de faire parvenir ce document au siège social, à la Bourse de Commerce, rue du Louvre.

Le Secrétaire administratif gérant : E. DE BREVANS.

Paris. — Imprimerie Nouvelle (Association ouvrière). 11, rue Cadet. A. Mangeot directeur. — 927-2
Travail exécuté en commandite par des ouvriers syndiqués.

MAISON FONDÉE EN 1818

CHAMPAGNE COUVERT

REIMS • **D. BELLEAU,** O. ✠ O. ✠ SUCCR • REIMS

Fournisseur de l'État Indépendant du CONGO





Société anonyme des Manufactures des Glaces et Produits chimiques de

SAINT-GOBAIN, CHAUNY & CIREY

Siège social : 3, place des Saussaies, à Paris (VIIIe arrond.)

GLACES POLIES

nues et argentées pour Miroiterie ou Vitrage
GLACES PLATINÉES TRANSLUCIDES
Glaces minces, dites nos 3 et 4
DALLES POLIES, pour Vitrages de sûreté
Pièces de Phare. — Hublots. — Verre d'optique

GLACES BRUTES

Verres coulés, minces, unis ou à reliefs, pour Vitrages et Toitures
VERRE ARMÉ, pour Couvertures et Vitrages
DALLES BRUTES, unies, quadrillées ou à dessins variés pour Marches d'Escaliers et Carrelages

Pièces moulées décoratives sur modèles. — Tuiles en Verre
Verres spéciaux imprimés brevetés. — Verres incrustés. — Verres pailletés
BACS et RÉCIPIENTS en verre spécial moulé pour l'électricité et pour la conservation des liquides corrosifs
OPALINE et GLACE OPAQUE MARBRÉE, produits inaltérables pour revêtements

La Compagnie a obtenu les **plus hautes récompenses** *à toutes les Expositions, notamment*
4 GRANDS PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Maison J. ROTSCHILD & FILS

RHEIMS AUSCHER & Cie

Manufacture de Voitures de luxe
et de Carrosserie pour Automobiles

PARIS, 131-133, Avenue Malakoff

N° 5. — MAI 1902.

Comité Français des Expositions à l'Étranger

BULLETIN OFFICIEL

Paraissant 10 fois par an.

EXPOSITION DE HANOI 1902

Banquet du 29 Avril offert par les Exposants à M. Doumer, Gouverneur général de l'Indo-Chine.

Le 29 avril, M. P. Doumer, Gouverneur Général de l'Indo-Chine, présidait, à l'Hôtel Continental, un grand banquet organisé par le Comité central officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï, et qui réunissait un grand nombre de participants à cette Exposition.

Assistaient au banquet :

MM. Lourties, sénateur, ancien ministre, président d'honneur du Comité français; Ancelot, président du Comité français; Maguin, président du Comité central officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï; Michel Lagrave, Commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Saint-Louis; Vaury, président du Tribunal de Commerce de la Seine; Fumouze, président de la Chambre de Commerce de Paris; Auricoste, directeur de l'Office colonial, président du Comité métropolitain de patronage de l'Exposition de Hanoï; E. Dupont; Bellan; Pavie; Piguet; Nicolas; Dubreuil; Mascuraud; Dardenne; G.-Roger Sandoz; Estieu; P. Bourgeois; P. Simon, etc., etc.

Plus de 220 convives avaient répondu à l'appel du Comité.

Assistaient également au banquet : S. E. Nguyen-Than, Régent et Premier Ministre d'Annam, chef de la mission extraordinaire envoyée en France par S. M. l'Empereur Thau-Thaï; Nguyen-Him-Bau, adjoint au chef de la mission; Thau-That-Tram, Nguyen-Van-Hien, Nguyen-Van-Phung, dignitaires de la Cour d'Annam; Tuau, secrétaire particulier et interprète de M. Doumer.

A l'heure des toasts, M. Maguin, président du Comité central officiel d'or-

ganisation de l'Exposition de Hanoï, prononçait le discours suivant :

Discours de M. A. Maguin

Monsieur le Gouverneur Général,
Messieurs,

Au moment où je vais prendre la parole en présence de vous tous, industriels et commerçants français, qui représentez, mieux que quiconque, ce que notre patrie a de plus caractéristique parmi ses plus solides et ses plus brillantes qualités, le goût, l'activité, la science et l'esprit d'entreprise, ma pensée se reporte vers l'homme éminent et intègre qui, dans quelques jours, va rendre visite à la nation amie et alliée.

Il y représentera la France, nous en sommes sûrs, avec cette loyauté, cette dignité et cette bonté souriante qui lui ont gagné tous les cœurs et lui ont assuré le respect de toutes les nations.

Messieurs, je vous invite à lever vos verres en l'honneur de M. Loubet, président de la République.

Monsieur le Gouverneur Général,
Messieurs,

Vous pardonnerez, Messieurs, au président de votre Comité d'organisation, si, avant de s'adresser au Gouverneur Général de l'Indo-Chine, il tient à féliciter hautement, en votre nom, le nouveau député de la deuxième circonscription de Laon du magnifique succès qu'a remporté sur son nom, hier, la politique d'expansion au dehors du travail national, de l'activité féconde en résultats et de la concorde républicaine.

Nous savons, mon cher député, qu'au Parlement comme en Indo-Chine, vous serez l'initiateur passionné, le défenseur convaincu et autorisé de toutes les mesures favorables à notre industrie, à notre commerce et à notre agriculture ; nous savons aussi quelle belle conception vous vous faites du rôle de la France et de la République dans le monde ; c'est pour cela que l'élite des industriels et commerçants français, réunis aujourd'hui autour de vous, vous félicite et vous acclame.

Mais, monsieur le Gouverneur Général, il en est de notre joie comme de toutes les joies humaines. Un léger voile de tristesse l'obscurcit quand nous pensons que notre belle colonie d'Indo-Chine va être privée de votre vaillante et fructueuse direction ; enfin, quand — et c'est cela qui nous occupe aujourd'hui — nous songeons que l'Exposition d'Hanoï, dont vous eûtes l'heureuse initiative, ne sera plus sous votre protection directe.

En vous invitant à présider ce banquet, monsieur le Gouverneur Général, le Comité d'organisation de l'Exposition d'Hanoï a eu un double but :

Il a voulu tout d'abord vous présenter les industriels et commerçants français qui ont répondu, au nombre de plus de mille, à votre invitation d'exposer, assurant ainsi le brillant succès de l'œuvre entreprise.

Ce succès, si nous en avons notre part, il est aussi bien vôtre, car, si tant de travailleurs, si tant de bons Français ont consenti à faire les sacrifices qu'entraîne une Exposition si lointaine, c'est qu'ils savaient que celui qui les conviait là-bas était, lui aussi, un travailleur, qu'il était, lui aussi, un bon Français, ayant à cœur, comme eux-mêmes, la prospérité de l'industrie et du commerce français et le bon renom de la France en Extrême-Orient.

Le Comité central officiel d'organisation de l'Exposition d'Hanoï a voulu ensuite vous demander, monsieur le Gouverneur Général, de conserver à l'œuvre de l'Exposition d'Hanoï votre chaleureux appui près du Parlement, près des pouvoirs publics et près du successeur que le gouvernement vous désignera.

Déjà nous sommes assurés que M. le Ministre des colonies, qui nous a donné tant de précieux encouragements, nous continuera son bienveillant concours, et qu'il dira à votre successeur combien cette Exposition intéresse les intérêts de la France en Extrême-Orient. Avec votre foi profonde, vous saurez le convaincre que nous faisons, nous exposants, une œuvre utile et féconde.

Certes, Monsieur le Gouverneur Général, nous avons droit à votre appui, le nombre de mille exposants que je vous indiquais tout à l'heure le prouve surabondamment, et vous permettrez au Président du Comité central officiel d'organisation de l'Exposition d'Hanoï de vous dire — car peut-être ne l'a-t-on pas assez dit jusqu'ici — quelle activité, quelle loyauté et quel désintéressement le Comité français des Expositions à l'étranger a apportés dans l'accomplissement de la tâche parfois rendue un peu difficile par certaines circonstances, et souvent délicate, que vous avez bien voulu lui confier.

Je n'entreprendrai pas, monsieur le Gouverneur général, de vous faire l'éloge de tous mes collaborateurs, tous également méritants ; je n'insisterai pas davantage sur les bons rap-

ports que nous avons eu avec M. le Directeur de l'Office colonial, l'honorable M. Auricoste; mais je ne saurais passer sous silence l'hommage dû à celui qui personnifie le mieux nos comités, qui en est l'âme même, à notre Président d'honneur, M. Ancelot, chez qui le bon sens, la droiture et la dignité s'allient au plus aimable caractère.

Je suis heureux de saluer ici M. le Sénateur Lourties, ancien Ministre du Commerce et Président d'honneur du Comité français qui a bien voulu nous honorer de sa présence et témoigner ainsi l'intérêt qu'il porte à nos travaux.

Notre distingué ami, M. Michel Lagrave, a droit également à toute notre reconnaissance pour l'intérêt qu'il n'a cessé de porter à notre Comité; qu'il reçoive ici l'expression des vœux sincères que nous formons pour le succès de l'Exposition de Saint-Louis. Le Gouvernement de la République, en l'appelant à ce poste de confiance, a tenu à rendre hommage à son mérite, à son savoir et à son dévouement bien connu au commerce et à l'industrie de la France.

Qu'il nous soit permis aussi de saluer la mission annamite, que dirige avec tant d'autorité S. E. Nguyen Than, Régent et premier Ministre de la Cour d'Annam. Merci encore à MM. Vaury, président du Tribunal du Commerce, à Fumouze, Président de la Chambre de Commerce et à MM. les Présidents des groupes syndicaux.

Il nous resterait à entrer, Messieurs, dans le détail des questions d'organisation et d'installation relatives à l'Exposition d'Hanoï, mais il nous semble que ce n'est point le moment de les discuter, et qu'il convient de constater simplement ici combien cette Exposition paraît dès à présent devoir constituer pour notre Commerce et notre Industrie, un succès éclatant. On ne peut point dire que l'œuvre soit finie, mais on peut prévoir dès à présent combien cette œuvre sera grandiose et belle, et digne en tous points des Expositions déjà préparées avec tant de succès par le Comité français des Expositions à l'Étranger.

L'Exposition d'Hanoï, par la distance qui nous sépare de cette colonie nouvelle, par l'intérêt qu'il peut y avoir à montrer l'importance industrielle et commerciale de notre France aux yeux de populations récemment soumises à notre influence, et aussi par l'importance que peut prendre demain notre exportation dans les pays d'Extrême-Orient, devait être une manifestation digne de celui qui l'avait conçue et digne aussi du Comité qui en avait assumé la tâche. Jusqu'à présent, tout laisse prévoir qu'il en sera ainsi; c'est à vos efforts, Messieurs, que nous le devons, et c'est à vos efforts, également que je fais encore appel en finissant pour vous prier de vouloir bien, jusqu'au dernier moment, nous donner sans compter, comme vous l'avez déjà fait, votre temps et le concours matériel des Maisons si importantes que chacun de vous représente.

Je bois, Messieurs, au succès final de l'Exposition de Hanoï qui s'annonce si brillante, à Monsieur le Gouverneur général de l'Indo-Chine, au Député de demain, défenseur autorisé et tout indiqué du commerce et de l'Industrie français, à notre ami, Monsieur Paul Doumer.

Allocution de M. Auricoste

Directeur de l'Office colonial.

Messieurs,

Je veux, comme représentant, et seul représentant en France du commissaire général de l'Exposition à Hanoï, remercier le Comité français des expositions à l'étranger du concours qu'il a bien voulu me prêter pour l'organisation de cette exposition. Je tiens à remercier tout particulièrement M. Ancelot, président de ce Comité, ainsi que MM. Dupont, Bourgeois, et tous les membres du bureau en général — qu'ils me pardonnent de ne pas les nommer tous — du concours effectif qu'ils m'ont accordé.

M. Ancelot se rappellera certainement que plus d'une difficulté a surgi qu'il n'était pas toujours facile de résoudre; nous y sommes cependant arrivés et, grâce à la bonne volonté dont nous avons fait preuve les uns et les autres, nous avons abouti à une solution et à une solution heureuse susceptible d'assurer, je l'espère, le succès de l'Exposition à Hanoï. (*Mouvements divers.*)

Je tiens à remercier également M. Maguin, président du Comité d'organisation et tout le Comité d'organisation. Je sais avec quelle ardeur travaille ce Comité, qui n'est qu'un émanation du Comité français, et je suis certain qu'il assurera le succès de l'Exposition à Hanoï, comme le Comité français assurera, en 1903, le succès de l'Exposition de Saint-Louis.

Ce n'est pas seulement au Comité français et au Comité d'organisation que je dois, pour être juste, adresser des remerciements, car, depuis deux ans bientôt que j'ai été chargé de

l'organisation en France de l'Exposition à Hanoï, j'ai eu des collaborateurs de toutes les heures; je veux, en particulier, remercier mes collaborateurs de l'Office colonial qui, le jour où M. Tomé, commissaire général à Hanoï, est venu en France, au mois d'août 1900, alors que l'Exposition universelle battait son plein, se sont mis à l'œuvre immédiatement et m'ont prêté un concours absolu.

Je veux remercier aussi toutes les personnes qui sont immédiatement venues à moi et qui m'ont dit : Mais nous sommes tout à votre disposition pour recruter des exposants, pour aller dans les milieux industriels, dans les milieux commerciaux, afin de faire connaître votre Exposition de Hanoï. Je veux également remercier la presse qui s'est mise si obligeamment et si entièrement à notre disposition, qui a bien voulu accepter presque tous nos articles, et qui a répandu ainsi, non seulement dans le monde industriel et commercial, mais encore dans le grand public français, l'idée de l'Exposition de Hanoï et l'a rendue, on peut le dire, populaire.

J'ai rencontré encore d'autres concours; c'est ainsi que le syndicat de la presse coloniale a bien voulu se charger d'organiser l'exposition de la presse française à Hanoï, de telle sorte que plus de deux cents journaux se sont déjà fait inscrire et seront représentés au pavillon de la presse française; je tiens à l'en remercier, de même que la Société coloniale des beaux-arts qui a organisé une exposition et un concours d'affiches pour l'Exposition de Hanoï, concours très remarquable, ainsi que beaucoup d'entre vous ont déjà pu en juger, auquel ont pris part 86 artistes.

Ce n'est pas tout encore; des comités régionaux se sont organisés à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, qui tous ont apporté à l'œuvre entreprise un concours actif et dévoué, qui tous ont recruté des adhérents et nous ont amené un grand nombre d'exposants.

A tous ces concours, je dois en ajouter encore un autre, plus précieux encore, s'il est possible — je tiens à le dire bien haut aux exposants français — concours auquel je n'ai pas fait souvent appel — ce qui m'a valu quelquefois des reproches — celui du Comité métropolitain.

Nous n'avons eu qu'une réunion, mais elle a été imposante; je ne regrette pas cependant qu'il n'y en ait pas eu d'autres, parce qu'il aurait fallu y résoudre, quelquefois, des questions difficiles, et j'aime mieux qu'elles aient été tranchées sans le concours du Comité métropolitain.

Je tiens à dire, cependant, que j'ai trouvé, dans ce Comité, des dévouements remarquables et que beaucoup de ses membres sont venus me trouver et m'ont dit : Pourquoi ne faites-vous pas appel à notre concours? Nous vous sommes tout dévoués; nous tenons à faire bien comprendre à cet ami qui gouverne l'Indo-Chine, que nous sommes des admirateurs de son œuvre et que nous tenons à le lui prouver autrement que par des paroles; nous tenons à ce qu'il sache que nous l'aimons beaucoup et que nous voudrions contribuer, ne fût-ce que pour une pierre, à ce grand édifice, à cette œuvre considérable de l'Exposition de Hanoï. — Et j'avais beau leur dire qu'il ne fallait pas tant l'aimer, cet ami, et que moi, qui le connaissais depuis ving-cinq ans, je ne l'aimais pas beaucoup, je ne pouvais par arriver à les convaincre... Je m'excuse, Messieurs, de vous entretenir de sentiments qu'il ne faudrait peut-être pas invoquer de la sorte dans une réunion où l'on s'occupe d'affaires, mais je tenais à faire connaître à mon cher ami, M. Doumer, que presque tous ceux qui ont adhéré à l'Exposition de Hanoï l'ont fait dans le même sentiment. Je tiens à ce qu'il sache que, presque toujours, nous nous disions : « Non, il ne faut pas soulever de difficultés, il faut, au contraire, aplanir celles qui peuvent surgir, parce que nous voulons travailler, uous aussi, à l'œuvre de cet ami. »

Voilà, Messieurs, ce que je croyais devoir vous dire, afin de vous faire connaître tous les concours que j'ai rencontrés pour l'organisation de l'Expostion de Hanoï.

Permettez-moi, en terminant, de lever mon verre au Comité français des Expositions à l'Étranger, ainsi qu'au Comité central officiel d'organisation, parce que ce sont les deux principaux moteurs qui ont fait marcher l'Exposition de Hanoï, et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette Exposition. (*Applaudissements.*)

Discours de M. Michel Lagrave

Chef de division au Ministère du Commerce,
Commissaire général de l'Exposition de Saint-Louis.

Monsieur le Gouverneur Général,

Messieurs,

Je dois tout d'abord remercier le Comité central officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï d'avoir fait au nouveau commissaire

général aux États-Unis, pour l'Exposition de Saint-Louis, le très grand honneur de l'appeler ce soir à cette table.

Messieurs, je suis particulièrement inquiet, lorsque je me rends compte de l'importance de la tâche que j'ai à accomplir aux Etats-Unis ; hier encore et aujourd'hui même, je me reposais, entièrement, sur le Comité français des Expositions à l'Étranger pour m'aider à mener à bien la tâche qui m'a été assumée ; ce n'est donc pas sans inquiétude que je viens d'entendre le discours de mon excellent ami, M. Auricoste, qui nous a fait connaître combien devaient être nombreux les concours auxquels il est nécessaire de faire appel pour mener à bien une Exposition.

Aussi, Messieurs, en me confiant tout simplement au Comité français des Expositions à l'étranger, je viens vous demander de me prêter un concours large, désintéressé, un concours absolument exceptionnel, parce que je ne me sens pas de taille à solliciter ces concours si divers et si variés dont j'entendais parler il y a un instant. Je m'en remets entièrement à vous, j'ai confiance que le Comité français des Expositions à l'étranger saura partager, avec le Commissaire général du gouvernement seul, toute la responsabilité de la direction et de l'exploitation de l'Exposition de Saint-Louis.

Si l'on a trouvé des exposants nombreux pour aller sur la terre française de l'Indo-Chine, je ne doute pas que nous trouverons des exposants non moins nombreux et non moins ardents pour aller à Saint-Louis. Nous vous convions, en effet, Messieurs, à vous rendre sur cette terre, bien française également, de la Louisiane, où mille souvenirs nous rappellent la grande vie de nos pères, il y a bientôt cent ans.

C'est pourquoi le gouvernement de la République a répondu en toute confiance à l'appel pressant et cordial que lui adressait le gouvernement des États-Unis lorsqu'il lui demandait de participer officiellement à l'Exposition de Saint-Louis ; c'est pourquoi le gouvernement de la République a répondu au cabinet de Washington avec le même bon vouloir que l'avaient fait les États-Unis lorsqu'il s'était agi de la participation américaine à l'Exposition de Paris en 1900.

Et, d'ailleurs, n'eût-ce pas été une abdication de la part de la France que de ne pas se rendre à cette solennelle manifestation où doivent se manifester l'émulation et la concurrence de tous les grands pays du monde, sur le grand terrain économique ? La France n'a-t-elle pas sa place marquée dans ces grandes assises où le commerce et l'industrie du monde entier vont se mesurer et où, dès à présent, j'en suis convaincu, une fois de plus encore, nos industries, depuis la toilette, depuis l'industrie de luxe, depuis l'industrie du meuble jusqu'à l'automobilisme, remporteront le succès qu'elles méritent ! (*Applaudissements.*)

C'est donc en toute confiance que, fort de votre adhésion, me reposant complètement sur vous, j'ai accepté la lourde tâche d'organiser l'Exposition de Saint-Louis.

Il ne faut pas vous dissimuler cependant, Messieurs, que vos devoirs sont grands. Le gouvernement de la République a pensé en effet que la participation de la France devait être strictement industrielle et commerciale ; nous avons estimé qu'il n'y avait pas lieu de faire des Expositions officielles, justement critiquées dans les Expositions antérieures par les hommes pratiques que vous êtes ; nous avons pensé qu'il n'était pas nécessaire d'attribuer de vastes emplacements à des ministères, à des administrations publiques qui exposent, très certainement, avec autorité et compétence leurs méthodes, mais qui, malheureusement, n'intéressent qu'un public fort restreint et ne présentent pas, au point de vue de l'intérêt général, au point de vue, surtout, des intérêts vitaux du pays, l'importance qu'on leur a donnée, peut-être à tort, jusqu'à ce jour. (*Nouveaux applaudissements.*)

C'est pourquoi, se rangeant à l'avis exprimé par l'éminent commissaire général du Comité de Paris à la suite de l'Exposition de Chicago, en 1893, le gouvernement a décidé que les administrations publiques ne participeraient pas officiellement à l'Exposition de Saint-Louis.

C'est, par conséquent, sur vos propres forces, c'est sur vos seules dispositions qu'il faut compter ; vous représenterez seuls la France industrielle et commerciale : vous aurez d'autant plus le devoir de faire bien, le devoir de faire beau et d'apporter tout votre dévouement à l'œuvre que vous entreprenez et dont le succès, entendez-le bien, dépend de vous seuls.

En confiant au commissaire général le soin d'organiser la section française, le gouvernement de la République a entendu vous donner une autonomie et une indépendance complètes; il vous a laissé le soin de recruter dans votre sein les comités d'admission et d'installation. Nous vous avons fait confiance,

nous avons pensé que vos choix se porteraient uniquement sur les hommes compétents et autorisés pour accomplir une pareille tâche. Nous avons voulu tenter cette expérience de large décentralisation, nous avons voulu que ce soient les intéressés eux-mêmes qui choisissent ceux qui seront appelés à les représenter, ceux qui devront défendre leurs intérêts : vous nous direz, Messieurs, si nous avons eu raison. (*Marques d'assentiment.*)

Nous comptons bien, d'ailleurs, exercer sur votre Exposition, le contrôle discret, mais facile dans l'espèce, que le gouvernement de la République a entendu se réserver : j'ai la conviction, Messieurs, que le commissaire général n'aura pas à faire appel au règlement qui lui donne le droit de contrôle sur vos opérations, qu'il n'aura qu'à se ranger à votre avis, qu'il sera pour vous un conseiller et non pas un contrôleur. C'est dans cette idée, Messieurs, que j'accepte mes fonctions et que j'ai l'intention de les remplir vis-à-vis de vous. (*Vifs applaudissements.*)

Je me ferai l'interprète et l'apôtre des idées du Comité français partout où le Comité voudra bien me l'indiquer ; je me rendrai auprès des Chambres de commerce, je me rendrai auprès des Syndicats patronaux et ouvriers, auprès de toutes les Associations, de tous les groupements, auprès des municipalités pour solliciter leur concours.

Le décret qui a réglé la participation de la section française a prévu que le Comité français pourrait solliciter le concours matériel des Chambres de commerce ; je vois autour de moi, à cette table, les représentants autorisés des Chambres de commerce de Paris, de Calais, de Troyes, de Saint-Quentin, du Mans, et j'en oublie, non des moins importantes : c'est à eux que j'adresse, dès aujourd'hui, un pressant appel, Donnez, Messieurs, votre concours, moral et matériel, au Comité français de l'Exposition de Saint-Louis ; il sera bien placé, je vous l'assure, car l'œuvre que nous tentons actuellement est une œuvre patriotique au premier chef et qui, au point de vue des intérêts français aux Etats-Unis, peut avoir des résultats considérables.

C'est pourquoi, Messieurs, je laisse pleinement et en toute confiance au Comité français des Expositions à l'Étranger le soin d'organiser la section française de l'Exposition de Saint-Louis : c'est pourquoi je laisse cette œuvre sous le haut patronage des présidents d'honneur de ce Comité, de ces hommes éminents qui ont bien voulu donner leur nom, qui veulent bien donner leur temps à une institution aussi intéressante.

C'est pourquoi, enfin, Messieurs, je vous demande la permission de lever mon verre en l'honneur des anciens ministres du commerce qui patronent le Comité français des Expositious à l'Étranger et, plus particulièrement, en l'honneur de l'éminent Sénateur, M. Lourties, que nous avons le bonheur de voir ce soir à cette table, et que je vous demande d'associer, dans le même toast, à votre très distingué Président. M. Ancelot. (*Applaudissements vifs et prolongés.*)

Discours de M. Lourties

Sénateur,
Ancien Ministre du Commerce,
Président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger.

Monsieur le Gouverneur Général,
Messieurs.

Après les deux éloquents discours que vous venez d'entendre, avant celui que vous attendez et que j'attends, comme vous, avec une légitime impatience, il n'y avait véritablement pas de raison que je prisse la parole ce soir, si mes amis n'avaient insisté avec un bonne grâce dont je les remercie.

Je m'exécute volontiers cependant, parce qu'ils me fournissent ainsi l'occasion de payer une dette de reconnaissance, au nom de vos présidents d'honneur et en mon nom personnel, au Comité français des Expositions à l'Étranger qui ne laisse échapper aucune occasion de nous convier à toutes ces fêtes, et de remercier aussi le Comité de l'Exposition de Hanoï d'avoir bien voulu nous inviter à ce banquet où vous fêtez, ce soir, le bon et fier génie industriel et commercial français, à la veille de son départ pour l'Exposition de Hanoï.

Je vous félicite de l'entrain que vous avez mis à préparer cette Exposition et à en assurer le succès (c'est d'autant plus méritoire de votre part que nous sortons à peine de la grande Exposition de 1900 qui a clôturé d'une façon si brillante le dix-neuvième siècle), succès auquel M. le Gouverneur général et le Comité français des Exposition à l'étranger ont pris une part si brillante.

En allant à Hanoï, vous faites à la fois un

acte de patriotisme et un acte de sage prévoyance industrielle et commerciale; un acte de patiotisme, parce qu'il importe, pour la France, de multiplier le plus possible, et à tous égards, ses relations avec ses possessions coloniales, et particulièrement avec ce vaste, riche et populeux empire, l'Indo-Chine, auquel un éminent gouverneur a su assurer une ère de prospérité infinie; un acte de sage prévoyance industrielle et commerciale, parce que vous arriverez à mieux faire connaître vos produits et à connaître ceux de nos colonies indochinoises, à vous pénétrer des goûts de ces populations de l'Extrême-Orient et, par suite, à améliorer en conséquence votre fabrication.

J'envie le sort de ceux qui vont entreprendre ce grand voyage et je regrette seulement d'être trop vieux pour l'entreprendre avec eux (*protestations*), moi qui les ai accompagnés à tant d'Expositions! (*Marques d'assentiment.*)

Ils auront la bonne fortune de juger sur place de l'immense progrès accompli par M. Doumer en Indo-Chine et de se rendre compte que nous valons mieux que notre réputation, — que dis-je! — de la réputation que nous nous complaisons à nous faire nous-mêmes et au sujet de laquelle, d'ailleurs, l'étranger ne demande pas mieux que de nous croire sur parole. (*Sourires approbatifs.*)

Ils pourront ainsi constater que nous savons être d'habiles, de sérieux et de pratiques colonisateurs, aussi bien que nos voisins d'Angleterre, et il suffit d'envoyer dans nos colonies des administrateurs probes, vigilants, intelligents, pratiques, pour y attirer très facilement nos industriels, nos commerçants, nos agriculteurs, nos entrepreneurs, et pour qu'elles ne le cèdent en rien aux meilleures colonies anglaises! (*Très bien! très bien! et applaudissements.*)

En terminant, je remercie, et du plus profond du cœur, mon excellent ami M. Doumer — il me permettra de lui donner ce nom — de l'immense progrès qu'il a réalisé là-bas, et je l'en remercie, d'autant plus volontiers, que le jour où nous aurons réussi, comme il l'a si bien fait en Indo-Chine, à attirer dans nos possessions coloniales les capitaux, les bras, les énergies de la métropole, la France aura dans le monde la place que lui assignent l'honorabilité de ses Commerçants et de ses Industriels, la supériorité de ses produits, la souplesse de son génie artistique. Soyez-en bien convaincus, Messieurs, ce sera tant mieux pour le progrès et pour la civilisation, et ce sera tant mieux aussi pour l'avenir de l'humanité, elle-même.

En terminant, Messieurs, je lève mon verre, en les confondant dans un même toast, à M. Doumer, au vaillant Gouverneur général, au héros de la fête de ce soir, au Comité français des Expositions à l'Étranger, au Comité central officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï (en même temps qu'au distingué commissaire général de l'Exposition de Saint-Louis, à mon excellent ami M. Michel Lagrave — il me permettra de lui donner aussi ce titre) — c'est-à-dire à l'architecte et aux entrepreneurs de la belle Exposition qui se prépare en Indo-Chine. (*Vifs applaudissements.*)

Allocution de M. Paul Doumer

Président du banquet,
Ancien Gouverneur Général de l'Indo-Chine,
Député.

(*L'orateur, en se levant, est accueilli par de vifs applaudissements.*)

Messieurs,

Vous me permettrez de bénéficier du privilège qu'a tout président de se taire pour ne pas vous faire de discours.

Je veux, en effet, simplement exprimer ma reconnaissance au Comité de l'Exposition de Hanoï pour tout ce qu'il a fait, et, en particulier, pour l'organisation de ce beau banquet.

Je veux aussi vous remercier tous, Messieurs, d'y être venus et de m'avoir donné la satisfaction de voir, ce soir, les premiers exposants de notre future Exposition.

Je ne puis que vous exhorter à aller là-bas, à aller voir notre Indo-Chine; vous en serez heureux et vous serez fiers de constater qu'il est un point du monde où notre France grandit.

Allez là-bas, Messieurs, allez à la conquête de cette nouvelle clientèle, allez à la conquête des marchés de l'Asie; vous ouvrirez ainsi la route aux industriels et aux commerçants, à qui j'adresserai les mêmes exhortations; allez conquérir ces marchés et, parodiant un mot qui avait quelque chose de cynique lorsqu'on l'appliquait à la politique, je dirai à ces commerçants et à ces industriels: « Allez là-bas, enrichissez-vous pour enrichir la France, et notre patriotisme vous en saura gré! »

Je bois, Messieurs, au Comité de l'Exposition de Hanoï, je bois à tous les exposants et au succès de l'Exposition! (*Applaudissements prolongés.*)



Comité Français
DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

(Approuvé par M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.)

ARTICLE PREMIER

Le règlement intérieur, établi conformément aux stipulations de l'article 21 des Statuts du Comité français des Expositions à l'étranger, est adopté par l'Assemblée générale et soumis à l'approbation de M. le Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes ; il arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des Statuts ; il peut toujours être modifié dans la même forme.

ART. 2.

Présidents d'honneur.

Les anciens Ministres du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes sont, de droit, et sous réserve de leur acceptation, présidents d'honneur du Comité.

ART. 3.

Honorariat.

L'honorariat peut être conféré par le Conseil de direction à d'anciens membres du bureau du Conseil. Ne peuvent être l'objet d'une proposition que les membres ayant été soumis à deux réélections au moins.

ART. 4.

Renouvellement du Conseil de direction.

Le président est élu pour trois années au scrutin individuel. Le renouvellement des membres du Conseil de direction et des autres membres du bureau, élus pour trois ans au scrutin de liste, a lieu par tiers chaque année.

Pour le roulement de sortie, le Conseil est divisé en trois séries ainsi réparties :

1re série. — Un vice-président, l'archiviste, un secrétaire et cinq membres.

2e série. — Le secrétaire général, un secrétaire et cinq membres.

3e série. — Un vice-président, le trésorier, un secrétaire et cinq membres.

L'ordre de sortie est établi la première fois par le sort et les fois suivantes par l'ordre d'ancienneté.

ART. 5.

Commissions.

Le Conseil de direction se divise en quatre commissions, présidée chacune par un membre du Conseil, désigné par lui et choisi en dehors du bureau.

1° *Commission de propagande.*— Démarches de tout ordre en vue d'amener de nouvelles adhésions au Comité et d'augmenter ses ressources en provoquant des subventions, dons, legs, etc.

2° *Commission d'initiative et d'enquête.* — Étude des projets d'Exposition soumis au Comité, enquêtes, premières démarches auprès des promoteurs d'Expositions et des administrations compétentes, rédaction des traités et conventions.

3° *Commission des fêtes et réceptions.* — Organisation des réceptions, banquets et fêtes de tous genres.

4° *Commission des comptes et publications.* — Étude du budget, établissement du bilan, examen des comptes, avis sur les demandes ou offres de subventions, création des capitaux de garantie, modifications statutaires, règlement intérieur, publication de l'Annuaire, du Bulletin ou des rapports.

Les trois premières Commissions ont chacune pour secrétaire l'un des secrétaires du Conseil; le trésorier et l'archiviste remplissent les fonctions de secrétaire de la quatrième.

Le président du Conseil et le secrétaire général sont membres de droit des quatre commissions.

Le Conseil de direction peut adjoindre à chaque Commission, des membres du Comité choisis en dehors du Conseil et dont la compétence serait de nature à servir les intérêts du Comité. Les membres ainsi désignés, sont nommés pour un année.

Les présidents des Commissions et les membres faisant partie du Conseil de direction occupent leurs fonctions dans les Commissions pendant toute la durée de leur mandat dans le conseil.

ART. 6.

Réunions du Conseil de direction et des Commissions.

Le Conseil de direction se réunit au moins une fois par trimestre, et aussi souvent que son président le juge utile aux intérêts du Comité.

Les Commissions se réunissent sur convocations de leurs présidents respectifs.

ART. 7.

Conseil judiciaire.

Le Conseil judiciaire du Comité se compose de notaires, avoués, avocats et agréés nommés tous les trois ans par le Conseil de direction. Le Conseil judiciaire est appelé à donner son avis sur toutes les questions administratives ou contentieuses qui lui sont soumises par le Comité; il se réunit sur invitation du président du Conseil de direction. Ses fonctions sont gratuites.

ART. 8.

Publications du Comité.

En plus des rapports ou annuaires qui pourraient être publiés par les soins du Comité, chaque membre est tenu au courant des décisions du Conseil de direction et des événements qui peuvent l'intéresser par un Bulletin officiel périodique qui lui est adressé gratuitement dix fois par an.

ART. 9.

Bibliothèque technique.

En plus des Archives proprement dites du Comité, il est créé une bibliothèque technique dans laquelle seront réunis tous les livres, publications, brochures, journaux, rapports et documents quelconques concernant l'histoire, l'organisation et le fonctionnement des Expositions ayant eu lieu en France et à l'Étranger.

Cette bibliothèque sera alimentée par des dons ou des achats. Elle sera placée au point de vue des achats sous le contrôle de la Commission des comptes et publications, et au point de vue du classement et de la conservation sous la direction d'un membre du Comité spécialement délégué à cet effet.

Les ouvrages ou documents composant cette bibliothèque pourront être consultés sur place par les membres du Comité, aux heures d'ouverture des bureaux ; dans aucun cas, ils ne pourront être emportés à domicile.

ART. 10.

Plaquette.

Il est remis à chaque membre du Comité, après son admission, une plaquette à son nom qui lui tient lieu de jeton d'identité.

ART. 11.

Cotisations.

Les cotisations des membres titulaires sont encaissées, chaque année, dans le mois de janvier, sur des quittances établies et signées par le Trésorier et présentées par ses soins après avis préalable.

ART. 12.

Fonds disponibles.

Les fonds disponibles réservés pour les dépenses courantes et, par suite, non employés, conformément à l'article 18 des Statuts, seront déposés à la Banque de France; un compte à vue sera ouvert au nom du Trésorier, suivi de sa qualité de Trésorier du Comité Français des Expositions à l'étranger.

ART. 13.

Comités spéciaux constitués pour l'organisation des Expositions.

Chaque fois que le Conseil de direction, sur le rapport favorable de la Commission d'initiative et d'enquête, aura décidé la participation du Comité à une Exposition projetée, il formera, pour l'organisation de cette Exposition, un Comité spécial recruté exclusivement parmi les membres du Comité français des Expositions à l'étranger qui s'engageront préalablement à exposer.

Le Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'Étranger désignera le Président, les Vice-Présidents, le Rapporteur général, le Secrétaire général, le Trésorier et les Secrétaires du Comité d'organisation.

Les exposants seront ensuite convoqués pour élire les Présidents, Vice-Présidents, Secrétaires et Trésoriers des groupes ou des classes.

Le Comité d'organisation, ainsi constitué, procédera à l'admission, à la classification et à l'installation des exposants.

Il établira sous sa responsabilité le budget général des recettes et des dépenses, contrôlera le budget spécial des groupes ou des classes, fixera la participation de chaque





groupe ou classe dans les frais généraux du Comité d'organisation, provoquera la formation d'un fonds de garantie et en assurera la gestion.

En dehors des attributions énoncées ci-dessus, et chaque fois que la responsabilité du Comité français des Expositions à l'étranger sera engagée, le Comité d'organisation correspondra soit avec le Commissaire général du Gouvernement français, soit avec le Commissaire général de l'Exposition, soit avec les organisateurs ou autres autorités compétentes de l'Exposition par l'intermédiaire du Président du Comité français des Expositions à l'étranger.

Toutes les publications ou communications du Comité d'organisation de chaque Exposition devront porter l'en-tête du Comité français des Expositions à l'étranger et la liste complète du Conseil de direction.

Afin que le Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger puisse être tenu au courant de tous les travaux de l'Exposition, le secrétaire général du Comité d'organisation et les secrétaires de chaque Comité de groupes ou de classes seront tenus d'envoyer au président du Comité français l'ordre du jour de toutes les séances.

Aucune question autre que celles portées à l'ordre du jour ne pourra être décidée dans les Comités au cours de la séance.

Le président du Comité français des Expositions à l'étranger pourra assister avec voix délibérative aux réunions de tous les Comités.

Les conflits qui pourraient surgir, soit dans le sein du Comité d'organisation, soit entre ce Comité et les groupes ou classes, seront immédiatement soumis au Conseil de direction, qui statuera sans recours.

ART. 14.

Participation aux frais généraux.

Chaque fois qu'un Comité spécial chargé de l'organisation d'une Exposition utilisera les locaux, le personnel ou les services généraux du Comité français des Expositions à l'étranger, il sera tenu de verser à ce dernier une redevance fixée à forfait, d'un commun accord, comme participation aux frais généraux du Comité français des Expositions à l'étranger.

ART. 15.

Avances.

Lorsque le Comité aura accordé son patronage à une Exposition, il pourra faire au Comité spécial de cette Exposition les avances nécessaires pour assurer son fonctionnement au début de son organisation. Les sommes ainsi avancées ne seront pas productives d'intérêts, mais devront être remboursées sur les premières rentrées opérées par ledit Comité.

ART. 16.

Siège social.

Le Siège social du Comité français des Expositions à l'étranger est fixé, à Paris, à la Bourse de Commerce, rue du Louvre. Il pourra être transporté dans tout autre local désigné par le Conseil de direction.

Les bureaux sont, sauf décision contraire du Conseil de direction, ouverts tous les jours non fériés de neuf heures du matin à midi et de deux heures à six heures du soir.

Le Secrétaire administratif se tient à la disposition des membres du Comité les mêmes jours, de deux heures à quatre heures.

ART. 17.

Secrétaire administratif.

Le Secrétaire administratif est nommé par le Conseil de direction, qui fixe ses attributions et sa rémunération. Il est chargé d'assurer le service des bureaux et la correspondance journalière, qui doit être signée par le Président et le Secrétaire général, ou l'un d'eux. En cas d'absence, le Président délègue ses pouvoirs à l'un des Vice-Présidents, qui signe le courrier à sa place.

Admissions au Comité français des Expositions à l'étranger

Prononcées par le Conseil de Direction dans sa séance du 28 avril 1902.

MM. **Aubrun** (Pierre), entrepreneur de peinture et décoration, ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine ; **Bourgaux** (Louis-Cyrille), entrepreneur de menuiserie d'art, président de section au

Tribunal de commerce de la Seine; **Doin** (Octave), libraire-éditeur; **Freund-Deschamps** (Charles), fabricant d'outremer, membre du jury à l'Exposition de 1900; **Gaudin** (Félix), peintre-verrier; **Singrün**, ingénieur-constructeur, membre du jury à l'Exposition de 1900.

AVIS

Le Conseil de Direction serait reconnaissant aux Membres du Comité qui possèdent l'Annuaire de 1900 et qui voudraient bien s'en dessaisir au profit des archives du Comité, de faire parvenir ce document au siège social, à la Bourse de Commerce, rue du Louvre.

Le Secrétaire administratif gérant : E. DE BREVANS.



Paris. — Imprimerie Nouvelle (Association ouvrière). 11, rue Cadet. A. Mangeot directeur. — 1103-2
Travail exécuté en commandite par des ouvriers syndiqués.

N° 6. — JUIN 1902.

Comité Français

DES

EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

BULLETIN OFFICIEL

Paraissant 10 fois par an.

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL DE DIRECTION

du 2 juin 1902

Le Président, M. Ancelot, souhaite la bienvenue à M. Exner, Député, Chef de Section au Ministère du Commerce I. R. d'Autriche; il rappelle le rôle important que M. Exner a occupé à l'Exposition de 1900, comme Commissaire Général de l'Autriche.

Il adresse, au nom du Comité, toutes ses félicitations à M. Vernon, pour la plaquette très artistiqne qu'il a composée en vue de commémorer la participation des Exposants français à l'Exposition de Glasgow en 1901.

Exposition de l'Alcool à Vienne en 1903.

M. Exner, Commissaire Général d'Autriche à l'Exposition universelle de 1900, remercie le Conseil de Direction du Comité Français de l'aimable invitation qu'il lui a faite d'assister à son déjeuner mensuel, invitation pour laquelle il n'a pas hésité à différer son départ de 48 heures.

Il ajoute qu'il est venu en France, en mission officielle de son Gouvernement, pour préparer la participation officielle de ce grand pays à l'exposition qui aura lieu, en 1903, à Vienne, et qui aura pour but de mettre en valeur l'emploi de l'alcool sous toutes ses formes, tant comme produit de fermentation, alcool industriel, alcool d'alimentation ou bière, à l'exclusion toutefois du vin, que comme base de production de lumière ou de force motrice.

Cette Exposition aura lieu du 15 mai au 15 juillet 1903; elle sera installée dans la « Rotonde », palais ayant fait partie de la dernière Exposition de Vienne.

Il termine en faisant appel à la collaboration du Comité Français des Expositions à l'Etranger, pour organiser une brillante participation de l'industrie française à cette Exposition spéciale.

M. Ancelot remercie M. Exner de son intéressante communication et lui assure, au nom du Comité Français des Expositions à l'Etranger, que celui-ci lui prêtera son concours le plus absolu, mais étant bien entendu que son Gouvernement, d'accord avec le Gouvernement Français, chargera officiellement le Comité Français des Expositions à l'Etranger d'organiser seul la section française.

Pour suivre les pourparlers concernant cette Exposition, le Conseil, sur la proposition de M. G. Hartmann, qui s'est particulièrement occupé des questions concernant l'alcool, désigne M. Pinard comme Président de la Commission provisoire, chargée d'étudier toutes les questions relatives à cette Exposition.

Exposition de Liège 1905

Les difficultés du début étant aplanies, l'Exposition est prévue pour 1905, si les gros travaux publics auxquels il doit être procédé, afin de permettre d'effectuer les constructions nécesaires, sont terminés en temps utile.

Souscription pour les sinistrés de la Martinique

Vu l'urgence, le Bureau a décidé d'envoyer 500 francs au Ministre des Colonies pour la souscription qu'il a ouverte en faveur de nos malheureux compatriotes de la Martinique.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Admissions au Comité Français des Expositions à l'Etranger

MM. **Bergeotte** (Louis-Jules), serrurerie et ferronnerie d'art, expert à la Préfecture de la Seine; **Bernheim** (Gustave), fabricant de tissus, médaille d'or à l'Exposition de 1900; **Bigaux** (Louis), décorateur; **Bloche** (Désiré), sculpteur, membre des Comités d'admission de 1900; **Carré** (René), négociant en eaux-de-vie; **Damour** (Emilio), céramiste, membre du Jury 1900; **Karrer** (Emile-Emmanuel), négociant en vins, distillateur; Dr **Leprince** (Maurice), fabricant de produits pharmaceutiques, membre du Jury 1900; **Paraf** (Gustave), fabricant de tissus de coton; **Plisson** (Henri), maison Antoine, grand prix; **Suquet** (Gabriel), Directeur de la Manufacture marseillaise de pianos (anciens établissements Boisselet); **Rheims** (Edmond), de la maison Auscher et Rheims, constructeurs de voitures; **Thivet-Hanctin** (Marie-Alfred-Ernest), fondeur-constructeur, membre des Comités d'admission de 1900.



NOMINATION

DU

Président du Comité français des Expositions à l'Étranger

Comme membre de la Commission supérieure des Expositions.

Par arrêté en date du 9 avril 1902, M. A. Millerand, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, a nommé le Président du Comité Français des Expositions à l'Etranger, Membre de la Commission supérieure des Expositions.

Cette nouvelle marque d'estime et de confiance honore à la fois le Comité et son dévoué Président, M. Ancelot.



Promotion dans la Légion d'honneur

Par décret en date du 8 mai 1902, M. Michel Lagrave, Délégué officiel du Gouvernement français à l'Exposition de Glasgow 1902, Commissaire Général près l'Exposition de Saint-Louis 1904, a été promu au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

Cette promotion ayant coïncidé avec le départ de M. Michel Lagrave en Amérique, M. le Président Ancelot n'a pu que lui câbler à New-York les félicitations du Comité Français des Expositions à l'Etranger.



NOMINATION DE M. A. MILLERAND

DÉPUTÉ

ANCIEN MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Comme Président d'honneur du Comité Français des Expositions à l'Étranger.

M. Millerand, député, ancien Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, a bien voulu accepter, sur l'offre qui lui en a été faite par M. le Président Ancelot, de devenir, ainsi que ses prédécesseurs au Ministère, Président d'honneur du Comité Français des Expositions à l'Etranger.

Le Comité est heureux de compter M. Millerand parmi ses Présidents d'honneur et de le remercier aussi des grands services qu'il a bien voulu lui rendre.

Pour extraits conformes :

Le Président,
A. Ancelot.

Le Secrétaire Général,
G.-Roger Sandoz.

RAPPORT

SUR

l'Exposition Universelle Internationale

DE SAINT-LOUIS (1904)

Présenté par M. Lucien LAYUS, Président de la Commission d'initiative et d'enquête.

Un acte du Congrès des États-Unis, en date du 3 mars 1901, a décidé de célébrer la cession de la Louisiane par la France en ouvrant dans la ville de Saint-Louis une Exposition universelle et internationale des arts, industries et manufactures, ainsi que des produits du sol, des mines, forêts et mers. L'Exposition commencera en avril 1904, pour se prolonger jusqu'à la fin de la même année.

Le choix de la ville de Saint-Louis, comme siége de cette Exposition, a été fait sur la proposition d'une Commission qui s'est réunie les 10 et 11 janvier 1899, et qui se composait des délégués des États suivants : l'Arkansas, le Colorado, l'Iowa, le Kansas, la Louisiane, le Minnesota, le Missouri, le Montana, le Nebraska, le Dakota du Nord, le Dakota du Sud, l'Oklahoma et le Wyoming. Ce choix est particulièrement heureux, car Saint-Louis, ville de 600,000 habitants, occupe sur le Mississipi une situation exceptionnelle qui fait d'elle le centre le plus important de la navigation fluviale des États-Unis. La ville, qui occupe une superficie de 172 kilomètres carrés, possède vingt parcs publics, mesurant ensemble 887 hectares. Le Forest-Park, où doit être installée l'Exposition, mesure à lui seul 555 hectares; il est desservi par vingt-trois lignes de chemin de fer.

L'Exposition de Saint-Louis s'étendra sur une superfieie de 400 hectares, tandis que celle de 1876, à Philadelphie, ne couvrait que 95

hectares, celle de 1900, à Paris, 135 hectares, et celle 1893, à Chicago, 240 hectares.

Les sommes actuellement votées ou souscrites, tant par le Congrès que par les États, les villes ou les particuliers, pour les constructions et l'organisation de l'Exposition, dépassent 80 millions de francs. Dans ces chiffres figure une subvention de 35 millions de francs votée par le Congrès des États-Unis; l'État de Missouri a souscrit 5 millions de francs; l'Illinois, 1,250,000 francs; le Kansas, 375,000 francs; le Colorado, 250,000 francs; l'Arkansas, 200,000 francs; le Wisconsin, 125,000 francs; l'Arizona, 150,000 francs; le New-Mexico, 100,000 francs; la Pensylvanie, 175,000 francs, etc. La ville de Saint-Louis a voté une contribution de 50 millions de francs.

La Société concessionnaire de l'Exposition est constituée au capital de 25 millions de francs, souscrits par des particuliers. Elle est administrée par un bureau choisi parmi les actionnaires et élu par le Comité des directeurs. Les diverses services sont assurés par un Directeur général et plusieurs Directeurs, un Comité exécutif et 24 Commissions spéciales. Les opérations de la Société concessionnaire sont placées sous le contrôle de la Commission de l'Exposition, présidée par M. Thomas H. Carter et composée des Commissaires des divers États.

La classification générale est divisée en 15 départements :

A. — Education et Enseignements.
B. — Beaux-Arts.
C. — Arts libéraux.
D. — Manufactures.
E. — Machines.
F. — Electricité.
G. — Transports.
H. — Agriculture.
J. — Horticulture.
K. — Forêts.
L. — Mines et Métallurgie.
M. — Poissons et Gibiers.
N. — Anthropologie.
O. — Economie sociale.
P. — Culture physique.

Ces départements se subdivisent eux-mêmes en 144 groupes et 807 classes.

L'Exposition sera fermée le dimanche; le prix d'entrée est fixé à 50 cents.

La concession des emplacements est gratuite; des terrains seront en outre concédés gratuitement aux divers gouvernements pour la construction de leurs pavillons ou palais.

Le règlement général, promulgué par la Société concessionnaire après approbation de la Commission de l'Exposition, contient les dispositions concernant : les expéditions et les réexpéditions, l'enlèvement et la garde des caisses, la décoration et les aménagements, la publicité, la vente, les fournitures d'eau, d'éclairage et de force motrice, le catalogue, la reproduction des objets exposés, les mesures d'ordre et de police, la responsabilité de la Société concessionnaire, les concessions particulières, le jury des récompenses, etc.

Une circulaire adressée le 17 mai 1901, par le département du Trésor aux receveurs et agents des douanes aux Etats-Unis, déclare que l'enceinte de l'Exposition est constituée en entrepôt réel des douanes, et fixe les conditions d'accès, de séjour et de retrait des marchandises de provenance étrangère admises à la franchise provisoire.

Le « *Comité Français des Expositions à l'Etranger* », désireux de s'éclairer d'une façon complète sur l'organisation de l'Exposition de Saint-Louis et sur l'intérêt qu'elle pouvait offrir aux industriels et commerçants français, chargea un de ses membres, M. P. H. Rémon, appelé par ses affaires aux Etats-Unis, de se renseigner sur place et de lui faire part du résultat de son enquête. A son retour, en France, au mois de février 1902, M. Rémon remit au Président du Comité Français des Expositions à l'Etranger, un rapport très complet et très documenté sur la préparation de l'Exposition de Saint-Louis.

Sur ces entrefaites, le Gouvernement de la République Française reçut du cabinet de Washington, par la voie diplomatique, une invitation à prendre part à l'Exposition de Saint-Louis. Cette invitation fut acceptée avec empressement par le Gouvernement, qui s'occupa immédiatement d'étudier les voies et moyens à employer pour assurer dignement la participation de la France à cette Exposition, et de s'y faire représenter officiellement.

Par une lettre en date du 25 février 1902, M. Millerand, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, demanda au *Comité Français des Expositions à l'Etranger* s'il accepterait de se charger de la mission de recruter, d'admettre et d'installer les exposants à Saint-Louis, sous le contrôle du Commissaire Général du Gouvernement Français et aux conditions énumérées ci-après :

« Il serait entendu que le Comité représen-
« tant les intérêts des exposants, son concours
« ne devrait comporter pour lui aucun béné-
« fice matériel.

« *Le Comité Français* pourrait, d'accord avec « le Commissaire Général, traiter avec l'Administration supérieure de l'Exposition de « Saint-Louis, les questions qui intéressent « les commerçants français, notamment celles « qui sont relatives à la répartition des espaces, aux constructions spéciales, à l'admission des produits et à leur installation.

« *Le Comité Français* serait tenu de construire un pavillon national, d'assurer la décoration générale de la section française et « de supporter les frais de gardiennage.

« Il recevrait une subvention de 100,000 « francs du gouvernement pour l'aider à cet « effet et serait autorisé à solliciter le concours « des Municipalités, des Chambres de Commerce et des Associations.

« Les membres des Comités d'admission et « d'installation seraient choisis par le *Comité Français des Expositions à l'Etranger*. Toutefois, la nomination des membres des Bureaux de ces Comités serait soumise à l'agrément du Commissaire général.

« Les membres du jury seraient choisis par « le Commissaire général sur une liste établie « par le *Comité Français* et comprenant un « nombre de présentations double des jurés à « nommer.

« Les membres des Comités d'admission, « d'installation et du jury ne pourraient être « choisis que parmi les exposants.

« Les Comités d'admission et d'installation « seraient créés conformément à la classification américaine. »

Le Conseil de Direction du *Comité Français des Expositions à l'Etranger* prit connaissance, dans sa séance du 5 mars 1902, de la lettre de M. le Ministre du Commerce, et décida, à l'unanimité, d'accepter les propositions du Gouvernement. Par une lettre en date du 8 mars, M. Ancelot, président du Comité, remercia M. le Ministre du Commerce, au nom de ses collègues, de la marque de confiance qu'il voulait bien leur témoigner, et l'informa que le Comité acceptait d'assumer l'organisation de la section française à l'Exposition de Saint-Louis.

Le 17 mars 1902, M. Millerand, Ministre du Commerce, M. Delcassé, Ministre des Affaires étrangères, et M. Caillaux, Ministre des Finances, déposèrent sur le bureau de la Chambre des députés, au nom du Président de la République, un projet de loi tendant à autoriser le Ministre du Commerce à engager, pour la participation de la France à l'Exposition de Saint-Louis, des dépenses ne pouvant excéder 600,000 francs.

Nous extrayons de l'exposé des motifs qui précédait ce projet, la citation suivante, qui indique nettement les mobiles qui ont déterminé le Gouvernement à confier au *Comité Français des Expositions à l'Etranger*, l'organisation de la section française à l'Exposition de Saint-Louis :

« .... Pour sauvegarder à la fois les intérêts financiers du pays et les intérêts commerciaux qui s'attachent à notre participation à l'Exposition de Saint-Louis, il a paru « que la solution la plus favorable de la difficulté consisterait dans la délégation d'un « comité d'industriels, aux fins d'organiser la « section française sous la haute autorité d'un « Commissaire général.

« Une pareille combinaison ne serait pas « nouvelle. Elle a été soumise à l'épreuve « d'Expositions récentes à l'étranger et personne n'a oublié avec quel succès elle a répondu à l'attente des pouvoirs publics. Satisfaisante à un double point de vue, elle a le « mérite de stimuler l'initiative privée et de « décharger l'Etat des nécessités budgétaires « qu'entrainerait sa qualité d'exposant officiel.

« Des ouvertures dans ce sens ayant été « faites au *Comité Français des Expositions à l'Etranger*, cette Association reconnue d'utilité publique, à laquelle aucune garantie « morale ne fait défaut et qui compte comme « Présidents d'honneur plusieurs anciens Ministres du commerce, a consenti à assurer « la lourde et patriotique tâche que le Gouvernement de la République lui proposait. Les « brillants résultats de la participation française à l'Exposition de Glasgow, encore présents à l'esprit de tous, et dus, pour une « grande part, au rôle joué par le *Comité Français des Expositions à l'Etranger* permettent « de présager, avec la même combinaison, un « succès équivalent à l'Exposition de la Louisiane. »

Le projet de loi fut renvoyé à l'examen de la Commission du budget, et M. Astier, chargé de présenter un rapport sur ce projet, conclut à l'adoption et s'exprima ainsi sur le rôle réservé au *Comité Français des Expositions à l'Etranger :*

« Le Gouvernement a pensé que l'organisation matérielle de la section française devait « être confiée aux personnes directement intéressées à sa réussite, c'est-à-dire aux indus-




Lits, Fauteuils, Voitures et Appareils Mécaniques
POUR
Malades et Blessés
DUPONT
Fabricant Breveté S.G.D.G.
Fournisseur des Hôpitaux
à PARIS
10, Rue Hautefeuille
(Près l'École de Médecine)
Les plus hautes
Récompenses aux Exp^{ons}
françaises et étrangères.
PORTOIRS ARTICULÉS
de tous Systèmes.
FAUTEUIL ROULANT
pour Jardins.
Transport du lit au fauteuil.
VOLTAIRE ARTICULÉ
avec tablette-appui
pour malade oppressé
AUTOMOTEUR avec Garde-Robe
Bouchon se retirant sous le siège.
N° 1.
N° 2.
FAUTEUIL canné, dossier articulé. Roues métal caoutchoutées. Porte-jambes mobile à 2 articulat^{ons}. Se transforme en portoir avec brancards à fourreaux comme fig. N° 2.
FAUTEUIL avec grandes roues caoutchoutées mû par 2 manivelles.
Voiture à levier
actionnée et dirigée au moyen d'une seule main.
Cannes et Béquilles avec sabots caoutchoutés.
Table à panneau s'obliquant.
Sur demande, envoi franco du Grand Catalogue illustré avec Prix, contenant 423 figures.
TÉLÉPHONE 127-84
EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1900
Deux Médailles d'Or



« triels et aux commerçants qui exposeront à « Saint-Louis.

« A différentes reprises déjà, l'encouragement à l'initiative privée se substituant à « l'action administrative directe a donné les « plus brillants résultats.

« Il a paru au Gouvernement que le groupement le plus capable d'organiser l'Expo- « sition de Saint-Louis était le *Comité Fran- « çaïs des Expositions à l'Etranger*, dont le « concours a été particulièrement apprécié « dans des Expositions récentes.

« Ce Comité a organisé depuis cette époque, « et avec un plein succès, les sections fran- « çaises des Expositions d'Insbruck 1896, « Saint-Pétersbourg 1897, Bruxelles 1897, Ber- « gen 1898, Saint-Pétersbourg 1899 et Glas- « gow 1901. D'ailleurs, plusieurs anciens Mi- « nistres du Commerce, MM. Lourties, André « Lebon, Marty, Siegfried, Mesureur, Henry « Boucher, Maruéjouls, Paul Delombre, ont « bien voulu accepter la présidence d'honneur « de cette Association.

« Le décret du 12 juin 1901 vient de lui ac- « accorder la reconnaissance d'utilité pu- « blique.

« *Le Comité Français des Expositions à l'E- « tranger* a accepté l'offre qui lui était faite « de recruter, d'admettre et d'installer les « exposants à Saint-Louis, sous le contrôle « du Gouvernement.

« Il est entendu, d'ailleurs, que le Comité « représentant les intérêts des exposants, son « concours ne devra comporter pour lui aucun « bénéfice matériel.

« C'est en faisant état du concours précieux « que lui apporte le Comité dont il s'agit que « le Gouvernement a pu limiter sa demande « de crédits. »

Dans sa séance du mardi 25 mars 1902, la Chambre des députés, après déclaration d'urgence, adopta, à l'unanimité de 407 votants, le projet de loi relatif à l'Exposition internationale de Saint-Louis.

Le vendredi 28 mars 1902, M. Poirrier déposa sur le bureau du Sénat son rapport sur le projet de loi adopté par la Chambre des députés. Nous en extrayons les passages suivants :

« Le Gouvernement ne procède pas directe- « ment à l'organisation de la section française « à l'Exposition de Saint-Louis. Il s'est adressé, « pour assurer cette installation, à l'initiative « privée.

« Il s'est assuré le concours du « *Comité « Français des Expositions à l'Etranger* », an- « ciennement, « Comité d'initiative des Expo- « sitions à l'étranger », association qui re- « monte à 1885, et qui a été reconnue d'utilité « publique par décret du 12 juin 1901. Ce Co- « mité était particulièrement désigné pour « remplir cette tâche. Il compte parmi ses « présidents d'honneurs plusieurs anciens « Ministres du Commerce et présente ainsi « toutes garanties morales. Il a d'ailleurs fait « ses preuves dans différentes expositions et « en dernier lieu à l'Exposition de Glasgow « en 1901, où son intervention a assuré à la « section française le succès le plus éclatant.

« Ces heureux résultats permettent de pré- « sager à coup sûr que le *Comité Français des « Expositions à l'Etranger* sauvegardera pour « le mieux les intérêts industriels et commer- « ciaux qui s'attachent à cette participation, « l'Exposition de Saint-Louis devant avoir un « caractère strictement industriel et commer- « cial. »

Le Sénat, dans sa séance du samedi 29 mars 1902, adopta, à l'unanimité de 259 votants, le projet de loi. La loi fut promulguée le 11 avril 1902, et le *Journal officiel* publia, dans son numéro du 16 avril 1902, en même temps que le texte de la loi, le décret suivant, daté du 15 avril :

DÉCRET

Relatif à l'organisation de la participation française à l'Exposition internationale de Saint-Louis. (États-Unis d'Amérique).

Le Président de la République Française,

Sur la proposition du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

Vu la loi du 11 avril 1902 relative à la participation de la France à l'Exposition internationale de Saint-Louis (États-Unis),

Décrète :

Article premier. — L'organisation de la participation française à l'Exposition internationale de Saint-Louis, aux États-Unis, est placée sous l'autorité du Ministre du Commerce, de l'Indus-

trie, des Postes et des Télégraphes, et dirigée par un Commissaire Général.

Art. 2. — Le Commissaire Général est nommé par décret rendu sur la proposition du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes. Le service du Commissariat Général est compatible avec les fonctions publiques

Le Commissaire Général est chargé, en ce qui concerne l'Exposition de Saint-Louis, des rapports entre le Gouvernement Français et le Gouvernement des États-Unis.

Art. 3. — Le *Comité Français des Expositions à l'Etranger* est chargé de recruter, d'admettre et d'installer les exposants, sous le contrôle du Commissaire Général.

Il construira un pavillon national, assurera la décoration générale de la section Française et supportera les frais de gardiennage.

Il recevra une subvention du Gouvernement pour l'aider à cet effet, et sera autorisé à solliciter le concours des Municipalités, des Chambres de Commerce et des Associations.

Art. 4. — Les Comités d'admission et d'installation, créés conformément à la classification américaine, seront des membres choisis par le *Comité Français des Expositions à l'Étranger*. Toutefois, la nomination des membres des bureaux de ces Comités sera soumise à l'agrément du Commissaire Général.

Les membres du jury seront nommés par le Commissaire Général sur une liste établie par le *Comité Français des Expositions à l'Etranger* et comprenant un nombre de présentations double des jurés à nommer.

Les membres des Comités d'admission et du jury ne pourront être choisis que parmi les exposants.

Art. 5. — La correspondance relative au service de l'Exposition de Saint-Louis bénéficiera des dispositions des décrets des 24 octobre 1893 et 20 avril 1899, concernant la circulation en franchise de la correspondance de l'Exposition internationale de 1900.

Art. 6. — Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 15 avril 1902.

Emile Loubet.

Par le Président de la République,

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

A. Millerand.

Enfin, par décret du Président de la République, en date du 15 avril 1902, rendu sur la proposition du Ministre du Commerce, de l'Industrie des Postes et des Télégraphes, M Michel Lagrave, chef de la division du personnel et de la comptabilité au Ministère du Commerce, fut délégué dans les fonctions de Commissaire Général du Gouvernement Français aux États-Unis, à l'occasion de l'Exposition internationale de Saint-Louis.

Nul choix ne pouvait être mieux accueilli que celui de M. Michel Lagrave pour remplir ce poste de confiance. Tous ceux qui se sont trouvés en rapports avec M. Michel Lagrave, soit pour les affaires du ressort des divers services qu'il a dirigés au Ministère du Commerce, soit à l'occasion de l'Exposition de Glasgow, apprécient à quel point le Gouvernement a été bien inspiré en le chargeant de cette lourde et délicate mission.

Aussitôt nommé, M. Michel Lagrave partit aux États-Unis afin de se mettre en rapport avec les organisateurs de l'Exposition et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer aux exposants tous les avantages et toutes les garanties désirables, tant pour l'organisation même de la section française que pour la nomination et le fonctionnement du jury international.

Le projet de loi que le Gouvernement a soumis au Parlement ne vise que l'organisation d'une section industrielle et commerciale par

les soins du Comité Français des Expositions à l'Étranger. Dans leurs Rapports présentés à la Chambre des députés et au Sénat, MM. Astier et Poirrier, envisagent l'éventualité de la création d'une section des Beaux-Arts et regrettent que la loi promulguée le 16 avril 1902 ne contienne aucune disposition et ne comporte aucun crédit relatif à cette organisation.

Quoique cette question ne relève pas des attributions conférées au Comité Français des Expositions, il nous sera néanmoins permis de joindre nos vœux à ceux formulés par les deux rapporteurs du projet de loi. L'art français occupe aux États-Unis une place prépondérante, et nous estimons qu'il doit être représenté avec éclat à l'Exposition de Saint-Louis. Il appartient à l'État de permettre à nos artistes de tenir à Saint-Louis un rang digne du renom artistique de la France. L'initiative privée ne saurait, en cette matière, se substituer au rôle tutélaire de l'État, et nous émettons le vœu que M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts obtienne du Parlement les crédits nécessaires pour organiser une section française des Beaux-Arts et des Manufactures nationales.

L'organisation matérielle et financière de l'Exposition de Saint-Louis fournit aux exposants toutes les garanties et toute la sécurité qu'on est en droit d'exiger d'une entreprise aussi considérable.

Les intérêts de la section française sont confiés au Comité Français des Expositions à l'Étranger, qui a fait ses preuves. Nous pouvons affirmer qu'il gérera ces intérêts avec le même soin méticuleux, la même conscience et la même économie que dans les précédentes Expositions. Le bon fonctionnement de la section française est assuré, au point de vue financier, d'une part par la subvention fournie par l'État et par celles qui seront accordées par les Municipalités et les Chambres de Commerce, d'autre part par un fonds de garantie souscrit par les membres du Comité.

Grâce à l'autorité et à la compétence éprouvée de M. le Commissaire Général de la République française, grâce aux efforts et au dévouement des hommes qui ont assumé la lourde tâche de veiller à l'organisation de la section française, les exposants prendront part à la grande manifestation américaine avec toutes les chances de succès désirables. Aucune branche de notre activité nationale ne saurait rester indifférente à l'effort commun, et nous espérons que chacune tiendra à honneur de concourir à assurer une fois de plus aux États-Unis le triomphe de notre commerce et de notre industrie.

Le Président de la Commission d'initiative et d'études,

LUCIEN LAYUS.

RÉCEPTION PAR M. DOUMERGUE

MINISTRE DES COLONIES

d'une Délégation du Bureau du Comité central officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï.

Le Samedi, 21 juin, M. Doumergue, Ministre des Colonies, a reçu une délégation du Bureau du Comité central officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï, composée de MM. Ancelot, président d'honneur; Maguin, président; E. Dupont, Hache, Hénon, Kester, Layus, Manaut, Martel, vice-présidents; Bourgeois, secrétaire-général, qui venait l'entretenir de la situation de l'Exposition de Hanoï, en tant que section métropolitaine.

M. le président Maguin, après avoir présenté ses collègues au Ministre des Colonies, lui a exposé la méthode suivie par le Comité pour recruter des exposants, les résultats obtenus par les efforts du Comité central et des Comités de groupes et de classes, et ne lui a pas caché les difficultés particulières de l'entreprise.

M. Doumergue a remercié la délégation du Comité de la démarche toute spontanée qu'elle avait faite auprès de lui, et a exprimé la satisfaction qu'il éprouvait de voir que, malgré toutes les difficultés qui lui étaient signalées, l'Exposition de Hanoï, grâce au dévouement des membres du Comité Français des Expositions à l'Étranger, était assurée d'un éclatant succès.

En terminant, M. le Ministre a promis, en ce qui le concerne, qu'il donnerait toujours son appui à l'œuvre intéressante du Comité.



RÉCEPTION PAR M. MOUGEOT

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

d'une Délégation du Bureau du Comité central officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï.

Le 28 juin, une délégation du Bureau du Comité Central Officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï, a été reçue par M. Mougeot, Ministre de l'Agriculture.

M Maguin, président du Comité central officiel, a présenté au Ministre les collègues qui l'accompagnaient : M. Ancelot, président d'honneur; MM. Kester et Martel, vice-présidents ; M Bourgeois, secrétaire général.

Il a exposé à M. Mougeot les résultats obtenus par le Comité, en vue d'assurer à l'Exposition de Hanoï une participation aussi brillante que possible de l'industrie et du commerce de la Métropole, sans lui cacher les difficultés qui avaient été rencontrées et celles que l'on pouvait encore prévoir pour l'avenir.

Répondant à M. Maguin, M. le Ministre de l'Agriculture a exprimé toute sa satisfaction de voir réussir l'œuvre qu'avait entreprise le Comité, et il a donné l'assurance à la délégation de son appui dans les Conseils du Gouvernement.

BIBLIOTHÈQUE

DU

Comité Français des Expositions à l'Etranger

AVIS

Le Conseil de Direction appelle l'attention des Membres du Comité sur l'article 9 du Règlement intérieur qui prévoit la création d'une **Bibliothèque technique** dans laquelle **seront réunis tous les livres, publications, brochures, journaux, rapports et documents quelconques concernant l'histoire, l'organisation et le fonctionnement des Expositions** ayant eu lieu en France et à l'étranger. Il leur serait reconnaissant de lui envoyer la liste des documents dont ils pourraient éventuellement se dessaisir en faveur de cette **Bibliothèque.**

Le Conseil de Direction serait reconnaissant aux Membres du Comité qui possèdent **l'Annuaire de 1900** et qui voudraient bien s'en dessaisir au profit des archives du Comité, de faire parvenir ce document au siège social, à la Bourse de Commerce, rue du Louvre.

Le Secrétaire administratif gérant : E. DE BREVANS.



Paris. — Imprimerie Nouvelle (Association ouvrière). 11, rue Cadet. A. Mangeot directeur. — 1482-2
Travail exécuté en commandite par des ouvriers syndiqués.

N° 7. — JUILLET-AOUT 1902.



DES

EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

BULLETIN OFFICIEL

Paraissant 10 fois par an.

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL
DE LA
SÉANCE DU CONSEIL DE DIRECTION
du 2 juillet 1902

M. le Président Ancelot adresse officiellement, au nom du Comité Français des Expositions à l'étranger, à M. Michel Lagrave, Commissaire général du Gouvernement français pour l'Exposition de Saint-Louis, qui assiste à la séance, ses plus chaleureuses félicitations pour sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur. Il se réjouit, en même temps, du succès personnel qu'il a rencontré aux États-Unis, lors du voyage qu'il vient d'y faire.

Exposition de Saint-Louis (1904)

M. Michel Lagrave, Commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Saint-Louis, remercie M. Ancelot et le Conseil de direction, ainsi que le Comité Français, des félicitations qu'ils lui adressent à l'occasion de sa promotion dans la Légion d'honneur ; il leur en exprime sa gratitude et sa reconnaissance.

Il rend compte dans les termes suivants de son récent voyage aux États-Unis :

Messieurs,

Saint-Louis est une ville d'origine française. En la visitant, il y a quelques semaines, j'y ai retrouvé beaucoup de souvenirs français ; malheureusement on y parle peu notre langue. Nous avons fait beaucoup d'efforts, il y a deux siècles, pour assurer notre influence, mais, depuis que avons abandonné ce vaste territoire, nous n'avons rien fait pour la maintenir, et il serait vraiment désirable que cette Exposition fût la cause de liens à renouer dans cette partie de l'Amérique, où nous sommes accueillis avec tant de sympathie.

La ville de Saint-Louis, sur le Missisipi, est la quatrième ville des États-

Unis comme importance au point de vue de la population. Placé sur la route de New-York à San-Francisco, c'est un centre commercial de tout premier ordre. Il n'est pas douteux, d'autre part, que la situation géographique de Saint-Louis engagera beaucoup d'habitants de l'Amérique du Sud à venir se rendre compte de l'état de l'industrie et du commerce en l'an 1904.

Cette Exposition va dépasser en importance tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Je ne sais si nous devons nous en féliciter, mais il faut constater que les Américains vont tenter un effort considérable. Ils ont affecté un emplacement de 400 hectares à l'Exposition. L'Exposition de Chicago, qui était immense, ne couvrait que 230 hectares; notre Exposition de Paris n'avait que 130 hectares. Vous vous rendrez compte, Messieurs, de l'importance de cette Exposition, tout au moins au point de vue de la superficie occupée.

Des sommes énormes sont engagées dès à présent par le Gouvernement, les Etats, les Villes pour construire des palais et pour faire de cette Exposition le World's fair.

Dès mon arrivée à Saint-Louis, je me suis préoccupé de la question du Jury des récompenses et de celle des emplacements, en raison des graves difficultés que nous avons eues à Chicago à ce sujet.

Vous savez que nous avons été, en 1893, obligés de nous mettre hors concours, parce que nous ne pouvions pas accepter les règles posées par le Jury américain. Ce fut là une situation très fâcheuse, très regrettable pour nos industriels et qui aurait pu leur causer un grave préjudice.

D'autre part, nous avons été assez mal partagés, à Chicago, au point de vue des emplacements.

Le défaut de place et la question des récompenses nous ont fait une situation désavantageuse, et beaucoup d'industriels ont conservé le fâcheux souvenir de ces difficultés ainsi que de l'incendie qui détruisit une partie de la section française.

Aussi le devoir du Commissaire général de la France, en la circonstance, était-il tout d'abord de s'entourer des garanties nécessaires avant de venir solliciter les industriels et négociants français de prendre part à l'Exposition de Saint-Louis. Le Gouvernement français avait fait un acte de déférence en répondant à l'invitation que lui avait adressée le Gouvernement des États-Unis, mais cela n'impliquait pas nécessairement que les industriels français le suivraient dans la circonstance. Il importait pour cela que l'Administration leur assurât les garanties qui leur avaient fait défaut à Chicago.

J'exposai cette situation au Président de l'Exposition de Saint-Louis, et je lui demandai avant tout que le règlement du Jury et des récompenses s'inspirât des règles posées en 1900 à Paris, ces règles ayant été acceptées par toutes les nations et faisant par conséquent autorité en la matière.

J'ai le grand plaisir de vous faire connaître que les Américains se sont rendus à mes instances et que le règlement du Jury qui sera appliqué à l'Exposition de Saint-Louis est copié sur le règlement de l'Exposition de Paris en 1900. Sur ce point nous avons donc satisfaction. (*Applaudissements.*)

En ce qui concerne la question des emplacements, étant donné que l'Exposition est faite pour commémorer la cession de la Louisiane par la France, je désirais que nous eussions une place d'honneur et un emplacement assez considérable pour éviter les risques

d'Incendie provenant du fait des constructions voisines, comme à Chicago, en 1893.

L'Administration américaine me donna également satisfaction a ce sujet en attribuant à la France un espace de 32,000 mètres carrés, sur les 140,000 mètres carrés concédés aux Puissances étrangères en tant que bâtiments nationaux.

C'est vous dire, Messieurs, que nous occuperons non seulement la place d'honneur, mais la place la plus importante parmi les nations étrangères dans l'Exposition de Saint-Louis. Les Américains ont même tenu à faire ressortir cette situation sur le plan officiel qu'ils viennent de publier.

En ce qui concerne les emplacements dans les Palais, je m'en suis préoccupé en conférant avec les chefs de service de l'Exposition, et j'ai dès à présent fait réserver pour la France, dans chaque palais, un emplacement double de celui que nous occupions à Chicago en 1893, et situé dans l'endroit le plus favorable. J'ai pris simplement l'engagement d'indiquer dans quelques mois, d'une manière précise, la place que je conserverai définitivement. Il dépendra de vous, Messieurs, d'utiliser ces emplacements. Sur ce point, nous avons donc encore satisfaction. (*Vive approbation.*)

En ce qui concerne la classification des produits, vous vous rappelez, Messieurs, qu'en 1893 les Américains avaient voulu faire une innovation. Ils avaient modifié complètement le système qui avait été jusque-là suivi dans les Expositions et imaginé une autre méthode de classification.

A Saint-Louis, la classification a été copiée sur celle de notre Exposition de 1900, en y apportant quelques petites modifications de détail rendues nécessaires par le développement de certaines industries aux États-Unis.

Par conséquent, nos organisations de Comités prévues dans les Expositions antérieures répondront au cadre tracé par les Américains.

J'ai été reçu à mon retour en France par M. le Président de la République, par M. le président du Conseil et par M. le Ministre du Commerce qui s'intéressent tout particulièrement à l'organisation de notre participation à l'Exposition de Saint-Louis. Le Gouvernement suit avec sollicitude notre œuvre et vous pouvez absolument compter sur son concours.

Grâce à votre collaboration et aux encouragements qui nous viennent des Villes, des Chambres de Commerce et des Chambres syndicales, je suis certain que la France aura à Saint-Louis la situation prépondérante qu'elle a toujours occupée dans les grandes Expositions à l'étranger. (*Applaudissements répétés*)

M. Ancelot remercie M. Lagrave des renseignements très intéressants qu'il vient de donner au Conseil de Direction.

Exposition de Milan 1904, Liège 1905 Bruxelles 1907

Ces Expositions sont confirmées pour les dates indiquées.

Nomination d'un Membre correspondant

M. Coblentz est désigné comme Membre correspondant du Comité Français des Expositions à l'Étranger pour le Mexique.



Admissions au Comité Français des Expositions à l'Étranger.

MM.

BAGOT (Aristide), ✿, *parfumeur-savonnier.*
Membre du jury, Paris, 1900. — 121, rue de Paris, à Pantin (Seine).

BOGNIER (A.), ✿, *maison A. Bognier et G. Burnet; manufacture de caoutchouc.*
Médaille d'or, Paris, 1900. — 125, rue Vieille-du-Temple, Paris

GERMAIN (Clément), *président du Conseil d'administration de* La Continentale Nouvelle ; *éclairage et chauffage par l'alcool.*
Banquier (maison Dutilleul et Cie), à Trianon, Saint-Symphorien, par Tours (Indre-et-Loire).

MAISON (Louis), ✻, ✿, *serrurier d'art.*
Médaille d'or, Paris, 1900. — Aux Riceys (Aube) et, 68 *bis*, rue Jouffroy, Paris.

RIGAUT (Louis), *fabricant de meubles.*
72-80, quai de la Loire, Paris.

Fusion de la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles » avec le « Comité français des Expositions à l'Étranger. »

M. le président Ancelot fait connaître au Conseil de Direction que les délégués accrédités des deux Associations se sont mis d'accord pour effectuer la fusion.

La « Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles » a tenu une Assemblée générale extraordinaire, le 21 juin, et a voté la dissolution de cette Association et sa fusion avec le « Comité Français des Expositions à l'Étranger », qui, de son côté, se réunira en Assemblée générale extraordinaire, le 11 juillet, pour examiner et voter, s'il y a lieu, les conditions de la fusion.

Admission au « Comité français des Expositions à l'Étranger » des 327 anciens Membres de la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles » ayant adhéré à la fusion et ne faisant pas encore partie du Comité français.

ACHARD (Ed.), *fabricant de machines à travailler le bois.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 52, quai de la Marne, Paris (19e).

ANCEL-SEITZ (Prosper), ✻, *manufacturier; président de la Caisse syndicale d'assurances contre les accidents des industries textiles de France; conseiller du commerce extérieur; député des Vosges.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 28, avenue Raphaël, Paris (16e).

ARBEL (Pierre), O. ✻, *président du conseil d'administration de la Société des établissements Arbel.*
Membre des comités et secrétaire du jury de la classe 64, Paris, 1900. — A Rive-de-Gier et, 4, rue du Luxembourg, Paris (6e).

ARMAND (le comte Albert), ✻, *président de la Société des sécheries de Port-de-Bouc (Marseille).*
Membre du jury, Paris, 1900. — 11, rue Lafon, à Marseille.

ARMENGAUD jeune (Jules), ✻, *Ingénieur conseil.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 23, boulevard de Sébastopol, Paris (10e).

ARMET DE LISLE (Émile), ✻, *fabricant de produits pharmaceutiques; directeur-administrateut de la Société de traitement des quinquinas.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 18, rue Malher, Paris (4e).

AUDRA (E.), I. ✿, *photographe; expert près le Tribunal civil de la Seine.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 44, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris (2e).

BADIN (Georges), *manufacturier en fils de coton et de lin; de la maison A. Badin et fils.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Barentin (Seine-Inférieure).

BADIN (Jules), ✻, ✿, *administrateur de la Manufacture nationale de tapisseries.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — Rue de la Manufacture-Nationale, à Beauvais (Oise).

BARBOT (Eugène), ✻, ✿, *entrepreneur de serrurerie et de constructions en fer; président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de serrurerie et de constructions en fer.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 36, rue Saint-Didier, Paris (16e).

BARTAUMIEUX (Charles-Victor), ✿, *architecte.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 66, rue de la Boétie, Paris (8e).

BECHMANN (Georges), O. ✻, *ingénieur en chef des Ponts et chaussées; chef du service technique des eaux, de l'assainissement de la Ville de Paris.*
Vice-président des comités et membre du jury de la classe 111, Paris, 1900. — 34, rue Copernic, Paris (16e).

BELLOIR (Paul-Léon), ✻, *tapissier-décorateur.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 56, rue de la Victoire, Paris (9e).

BENGEL (Joachim), ✻, *ingénieur des Arts et manufactures, de la maison Bengel jeune et Megret, fabricants d'appareils pour le chauffage et l'éclairage par le gaz et l'électricité.*
Vice-président des comités et président du jury de la classe 75, Paris, 1900. — 64, avenue Parmentier, Paris (11e).

BERGER (Paul), O. ✻, ✿, *professeur à la Faculté de médecine de Paris; membre de l'Académie de médecine; chirurgien de l'hôpital de la Pitié.*
Président des comités et membre du jury de la classe 16, Paris, 1900. — 16, rue de Bourgogne, Paris (7e).

BERR (Émile), ✻, *publiciste.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 10, rue Thimonnier, Paris (9e).

BERTRAND (Louis-Victor), *distillateur.*
Membre du jury, Paris, 1900. — A Constantine (Algérie).

BERTRAND (Émile), *architecte du Gouvernement, diplômé.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 22, rue Legendre, Paris (17e).

BESNARD (Frédéric), ✻, ✻, *de la maison Besnard père, fils et gendre, ingénieur, constructeur d'appareils d'éclairage et de chauffage par le pétrole et de matériel viticole et vinicole ; président honoraire de la Chambre syndicale des fabricants français de lampes, lanternes, ferblanterie et industries qui s'y rattachent.*
Vice-président des comités et membre du jury de la classe 75, Paris, 1900. — 28, rue Geoffroy-Lasnier, Paris (4e).

BESSAND (Charles-Honoré-Alloend), O. ✻, *manufacturier ; directeur de la* Belle-Jardinière ; *ancien président du Tribunal de commerce de la Seine ; administrateur de la Compagnie des chemins de fer du Midi.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 2 *bis*, rue du Pont-Neuf, Paris (1er).

BESSONNEAU (Julien), C. ✻, I. ✻, *manufacturier; fabricant de cordages.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — A Angers (Maine-et-Loire).

BIGOT (Alexandre), ✻, ✻, *céramiste d'art.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 13, rue des Petites-Ecuries, Paris (10e).

BINOT (Auguste), ✻, *fabricant de passementeries et broderies en or ; membre de la Commission permanente des valeurs de douane.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 15, rue Etienne-Marcel, Paris (1er).

BIRON (Francis), ✻, *administrateur-directeur de la Société des fermiers réunis.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 8, rue Le Chatelier, Paris (17e).

BLIN (Jules), ✻, *de la maison Blin et Blin ; manufacturiers (draps et tissus de laine).*
Membre des comités et secrétaire du jury de la classe 120, Paris, 1900. — A Elbeuf (Seine-Inférieure).

BLONDEL (Alph.-Alexandre-Ferdinand), ✻, ✻, *facteur de pianos : Conseiller du commerce extérieur.*
Membre du jury, Paris, 1900. — 17, rue Duperré, Paris (9e).

BOISSONNET (Georges-Eugène), *négociant en pâtes alimentaires.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 22, impasse Jean-Bouton, 30, boulevard Diderot (12e).

BOLLÉE père (Amédée), ✻, *fondeur-constructeur.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — Le Mans.

BORDEAUX-MONTRIEUX (Georges), *président de la Commission des Ardoisières d'Angers, société Larivière et Cie, et manufacturier (filature de corderie).*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — A Angers.

BORREL (Georges-Arsène), *horloger-mécanicien-électricien.*
Membre des comités et rarporteur du jury de la classe 96, Paris, 1900. — 47, rue des Petits-Champs, Paris (1er).

BOUCHON (Albert-Cyrille), ✻, *fabricant de sucre.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — A Nassandres (Eure).

BOUCLET (Louis), ✻, *armements, salaisons et conserves alimentaires de poissons.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — A Boulogne-sur-Mer.

BOUGAULT (Alfred), ✻, *ingénieur civil ; directeur de la Société française de constructions mécaniques (anciens établissements Cail).*
Vice-président du comité d'admission de la classe 21, Paris, 1900. — 81, rue de la Tour (16e).

BOUILHET (Henri), O. ✻, I. ✻, *ingénieur-manufacturier, de la société Christofle et Cie ; vice-président de l'Union centrale des arts décoratifs ; membre de la Commission permanente des valeurs de douane.*
Membre de la commission supérieure des expositions rétrospectives des beaux-arts et des arts décoratifs ; vice-président du jury du groupe XV, Paris, 1900. — 56, rue de Bondy, Paris (10e).

BOUILHET (André), ✻, ✻, *orfèvre, co-gérant de la société Christofle et Cie.*
Secrétaire des comités de la classe 24 et du groupe V, membre du jury supérieur, Paris, 1900. — 56, rue de Bondy, Paris (10e).

BOULENGER (Paul-Hippolyte), *fabricant de faïences, de la maison H. Boulenger et Cie.*
Secrétaire des comités et membre du jury de la classe 72, Paris, 1900. — 18, rue de Paradis, Paris (10e).

BOURDON (Charles), O. ✻, *ingénieur ; professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures.*
Ingénieur principal des installations mécaniques et membre du jury supérieur, Paris, 1900. — 1, boulevard Beauséjour, Paris (16e).

BOURDON (Édouard), O. ✻, ✻, *ingénieur des Arts et manufactures ; constructeur-mécanicien ; président de la Chambre syndicale des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 74, rue du Faubourg-du-Temple, Paris (11e).

BOUVARD (Eugène), ✻, ✻, *fabricant de soieries, de la maison Bouvard et Burel.*
Grand prix, Paris, 1878, Paris, 1889. — 26, place Tolozan, à Lyon.

BOYER (Paul), ✻, I. ✻, *photographe.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 35, boulevard des Capucines (2e).

BRUNEL (Paul), ✻, *président de la Chambre syndicale des grands hôtels et maisons meublées de Paris; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine ; membre de la Chambre de commerce de la Seine.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 7, rue de l'Échelle, Paris (1er).

BUNEL (Henri), O. ✻, ✻, *architecte ; ingénieur des Arts et manufactures ; architecte en chef de la Préfecture de police.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 67, rue du Rocher, Paris (8e).

✻

CABROL (baron Philippe de), *administrateur délégué de la Société des chantiers de la Loire.*
Membre des comités, Paris, 1889. — 11 *bis*, boulevard Haussmann, Paris (9e).

CALVET (Claude), *fabricant d'objets d'équipements militaires ; président de la Chambre syndicale de l'industrie de la fourniture militaire.*
Vice-président des comités de la classe 120, Paris, 1900. — 97, rue du Cherche-Midi (6e).

CANCE (Alexis), ✻, *ingénieur électricien.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 5, rue Saint-Vincent-de-Paul, Paris (10e).

CANET (Gustave), O. ✻, I. ✿, *ingénieur ; directeur de l'artillerie aux établissements de MM. Schneider et Cie du Creusot.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 42, rue d'Anjou (8e).

CARRÉ (Albert), O. ✻, I. ✿, *directeur du théâtre national de l'Opéra-Comique.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 32, boulevard Haussmann, Paris (9e).

CARRÉ (Georges), *ingénieur-constructeur.*
Membre des comités, Paris, 1889. — 13, rue de la Boétie, Paris (8e).

CAVELIER DE MOCOMBLE (Charles), ✻, *ingénieur mécanicien-constructeur ; de la maison Guyenet et de Mocomble.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 83, boulevard Magenta, Paris (10e).

CÉLÉRIER (Louis-Martial), ✻, *négociant en vins.*
Membre des comités, Paris, 1889. — 15, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9e).

CHAMPENOIS (Ferdinand), ✻, *imprimeur lithographe ; ancien président de la Chambre des imprimeurs lithographes.*
Vice-président des comités et membre du jury de la classe 11, Paris, 1900. — 66, boulevard Saint-Michel, Paris (6e).

CHAPPÉE (Armand), ✻, *fondeur constructeur ; membre du Conseil supérieur du travail.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — Au Mans (Sarthe).

CHAPUIS (Albert), *négociant en charbons et bois ; juge au Tribunal de commerce de la Seine.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 30, quai de la Loire, Paris (19e).

CHAPUIS (Joseph **BARION**, dit), ✻, I. ✿, *ancien fabricant de registres ; directeur de l'École professionnelle de la papeterie.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 20, rue Baudin, Paris (9e).

CHENAILLIER (Henri), *orfèvre.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1889. — 6, rue de Saint-Pétersbourg, Paris (8e).

CHEVALIER (E.), *constructeur de materiel pour chemins de fer.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 61, quai de Grenelle, Paris (15e).

CLÉMENT (J.-J.-Léon), ✻, *éditeur photographe de la maison Braun, Clément et Cie.*
Hors concours, Paris, 1889. — A Dornach, près Mulhouse (Alsace), et 18, rue Louis-le-Grand, Paris.

CLERMONT (Hermann de), ✻, *négociant en fourrures et en matières premières pour la chapellerie et la chaussure ; membre de la Commission permanente des valeurs de douane ; administrateur de la Compagnie des Chargeurs réunis.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 11, rue Barbette, Paris (3e).

COIGNET (Edmond), O. ✻, *ingénieur civil (E. C. P.).*
Membre des comités, Paris, 1900. — 3, rue des Mathurins, Paris (9e).

COLLIN (Anatole), C. ✻, *fabricant d'instruments de chirurgie.*
Vice-président du Comité d'admission de la classe 16, Paris, 1900. — 6, rue de l'Ecole-de-Médecine (6e).

COLLIN (Émile-Charles), *ingénieur des Arts et manufactures, directeur commercial de la Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 49, rue de Miromesnil, Paris (8e).

COMMUNEAU (Georges-Joseph), *fabricant de couvertures et molleton de laine.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 12, place Saint-Etienne, à Beauvais.

COMPÈRE (Charles), ✻, *ingénieur des Arts et manufactures, directeur de l'Association parisienne des propriétaires d'appareils à vapeur.*
Secrétaire des comités de la classe 19 et du groupe IV ; membre du jury supérieur, Paris, 1900. — 66, rue de Rome, Paris (8e).

CORBEAU (Paul), *fabricant de cuirs (maison Corbeau, Gruel et Feret).*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — A Pont-Audemer (Eure).

CORDIER aîné (Jules), *ingénieur-constructeur de fourneaux d'usines.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 98, rue du Chemin-Vert, Paris (11e).

CORNAILLE (Georges), ✻, *meunier, de la maison Cornaille-Leroy et fils ; président de la Chambre de commerce de Cambrai.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — A Cambrai (Nord).

CORNUAULT (Émile), ✻, *ingénieur ; directeur général de la Cie du gaz de Marseille, des hauts-fourneaux et fonderies de Marseille et des mines de Portes et Senéchas ; ancien président de la Société technique du gaz en France.*
Président du comité d'admission de la classe 75, Paris, 1900. — 6, rue Le Peletier, Paris (9e).

CORROYER (Édouard), O. ✻, I. ✿, *membre de l'Institut ; architecte du gouvernement ; inspecteur général des édifices diocésains.*
Membre de la commission supérieure des expositions rétrospectives des beaux-arts et des arts décoratifs ; des comités du jury, Paris, 1900. — 14, rue de Courcelles, Paris, 8e.

COTTENET (Maurice-Eugène-Albert), ✻, ✿, *constructeur de voitures, associé de la maison Henry Binder, président de la Chambre syndicale de la carrosserie.*
Président du comité et du jury de la classe 30, Paris, 1900. — 31, rue du Colisée, Paris, 8e.

COULON (Léon-Alphonse-Auguste), ✻, *joaillier-bijoutier.*
Membre des comités et du jury, Paris. 1900. — 16, rue de la Paix (2e).

CRESPEL (Albert), ✻, *fabricant de fils retors; juge au Tribunal de commerce de Lille.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 14, rue des Fleurs, à Lille.

CRÉTÉ (Édouard), ✻, ✿, *imprimeur.*
Membre des comités et du jury de la classe 105, Paris, 1900. — A Corbeil.

CROUX (Gustave-Louis), O. ✻, ✿, *horticulteur-pépiniériste, président du comité d'arboriculture à la Société nationale d'horticulture.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — Le Val-d'Aulnay, Châtenay (Seine).

DAVANNE (Louis-Alphonse), O. ✻, I. ✿, *président de la Société française de photographie.*
Vice-président des comités et président du jury de la classe 12, Paris, 1900. — 82, rue des Petits-Champs, Paris (2e).

DAYMAR (Victor), ✻, *ingénieur en chef de la Compagnie générale transatlantique.*
Président des comités de la classe 12, Paris, 1900. — 47, rue de Courcelles, Paris (8e).

DECAUVILLE aîné, O. ✻, *ancien sénateur; Ingénieur-constructeur; ancien président de la Société française de navigation aérienne.*
Vice-président des comités et président du jury de la classe 34, Paris, 1900. — A Petit-Bourg (Seine-et-Oise) et, 15, avenue Matignon, Paris (8e).

DELAFON (Maurice), ✻, *ingénieur sanitaire.*
Membre des comités, Paris, 1889. — 14, quai de la Râpée, Paris (12e).

DELAME-LELIÈVRE (Maurice), ✻, *fabricant de batiste, toile et linon; juge au tribunal de commerce de Valenciennes.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Valenciennes (Nord).

DELIZY (Henry), *distillateur, de la maison Delizy et Doisteau.*
Hors concours, Paris, 1900. — A Pantin (Seine).

DEMAY (Adolphe), ✻, *distillateur-liquoriste; membre de la Chambre de commerce de Bordeaux.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 32, allées Damour, à Bordeaux.

DEPOILLY (Joseph), ✻, *fabricant de serrurerie, de la maison Depoilly et Fleury.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Escarbotin (Somme).

DERVILLÉ (Stéphane), C. ✻, *négociant en marbres; ancien président du Tribunal de commerce de la Seine; membre de la Commission supérieure du commerce et de l'industrie et du Conseil supérieur du travail; président du Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée; régent de la Banque de France; conseiller du commerce extérieur.*
Directeur général adjoint de l'exploitation, chargé spécialement de la Section française, Paris, 1900. — 164, quai Jemmapes, Paris (10e), et, 27, rue Fortuny, Paris (16e).

DESFONTAINES (Marius), *ingénieur des Arts et manufactures; fabricant de produits céramiques; de la maison Perrusson et Desfontaines.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Saint-Léger-sur-d'Heune (Saône-et-Loire).

DESPRET (Georges), ✻, *ingénieur, directeur de la Compagnie des glaces et verres de Jeumont.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — A Jeumont (Nord).

DEUTSCH de la Meurthe (Émile), ✻, *raffineur de pétrole et fabricant d'huiles végétales; président du Syndicat des huiles de Paris.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 54, avenue d'Iéna, Paris (16e).

DEUTSCH de le Meurthe (Henry), ✻, *raffineur de pétrole et fabricant d'huiles végétales.*
Membre des comités et hors concours, Paris, 1900. — 4, place des Etats-Unis, Paris (16e).

DISLÈRE (Paul), G. O. ✻, *président de section au conseil d'État; membre du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur; vice-président du conseil d'administration de l'École coloniale; ancien directeur des colonies au Ministère du commerce, de l'industrie et des colonies.*
Président du jury du groupe XVII. Paris, 1900. — 10, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

DOUVRETEUR (J.-B.-Léon), *ingénieur; président du conseil des aciéries et forges de Firminy; agriculteur; administrateur de la Société des eaux de Saint-Galmier.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Veauche (Loire).

DRU (Léon), O. ✻, *ingénieur civil (sondages).*
Commissaire général, Moscou, 1891; membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 28, boulevard Malesherbes, Paris (8e).

DUBUISSON (Adrien-René), ✻, *architecte.*
Architecte de la section française, Chicago, 1893. — 11, rue Bolivar, Paris (19e).

DUMAGNOU (Julien), ✻, *fabricant de conserves alimentaires.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 108, rue Saint-Honoré, Paris (1er).

DUPETY (Henry), *fabricant de meules.*
Membre des comités départementaux, Paris, 1900. — A La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).

DUPUIS (Léon), ✻, *administrateur délégué de la Société des usines de Rosières; conseiller général du Cher; président de la Chambre de commerce de Bourges.*
Président du comité départemental du Cher; membre des comités, Paris. 1900. — A Bourges (Cher)

DURUY (Victor-Charles-Édouard), ✻, ✿, *imprimeur; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine; secrétaire de la Chambre syndicale des imprimeurs typographes.*
Rapporteur des comités et secrétaire du jury de la classe 11, Paris, 1900. — 22, rue Dussoubs, Paris (2e).

DUTREIH (Georges), *fabricant d'instruments de musique mécaniques; juge au Tribunal de commerce de la Seine.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 15, rue Charlot, Paris (3e).

EDOUX (Léon), O. ✻, *ingénieur-constructeur.*
Membre des comités et expert du jury de la classe 21, Paris, 1900. — 72, 74, 76, 78, rue Lecourbe, Paris (15e).

ENGEL (Michel), ✿, *relieur-doreur.*
Membre des comités et grand prix, Paris, 1900. — 91, rue du Cherche-Midi, Paris (6e).

FALCONNET (Henri), *ingénieur des Arts et manufactures; fabricant de caoutchouc, gutta-percha, de la maison Falconnet, Perodeaud et Cie.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. 8, boulevard de Courcelles, Paris (17e),

FAMCHON (René), ✻, *fabricant de matières premières pour la chapellerie et la chaussure (maison Hermann de Clermont et Cie); président de la Chambre syndicale de la chapellerie; conseiller du Commerce extérieur.*
Secrétaire des comités et membre du Jury de la classe 86, Paris, 1900. — 11, rue Barbette, Paris (3e).

FAVARON (Jean-Louis), O. ✻, *directeur de la société « les Charpentiers de Paris ».*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 24, rue Labrouste, Paris (15e), et, 174, rue de Vaugirard (15e) (domicile).

FERDINAND-DREYFUS, ✻, *avocat à la Cour de Paris; ancien député; vice-président du Comité des œuvres d'assistance par le travail; secrétaire du Conseil supérieur des prisons.*
Membre de la Commission supérieure des expositions rétrospectives des Beaux-Arts et des Arts décoratifs, des comités et du jury, Paris, 1900. — 98, avenue de Villiers, Paris (17e).

FÈRE (Charles-Louis), ✻, 🙰, *directeur général de la Compagnie de Vichy.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 24, boulevard des Capucines, Paris (9e).

FIRMIN-DIDOT (Maurice), ✻, *imprimeur-libraire-éditeur.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 56, rue Jacob, Paris (6e).

FIRMINHAC (Eugène), O. ✻, 🙰, *ingénieur des mines; administrateur-délégué de la Société française des moteurs à gaz et des constructions mécaniques.*
Membre des comités et rapporteur du jury de la classe 20, Paris, 1900. — 17, boulevard Haussmann, Paris (9e).

FOUQUIER D'HEROUEL (René), ♣, *agriculteur; producteur de graines de betteraves à sucre; vice-président du Syndicat agricole de Laon.*
Secrétaire des comités de la classe 39 et membre du jury, Paris, 1900. — A Laon (Aisne) et Paris, 9, rue Arsène-Houssaye, Paris (8e).

FOUQUIER (Louis-Ernest), *fabricant de gomme artificielle et de fécule.*
Membre des comités, Bruxelles, 1897. — 171, rue d'Allemagne, Paris (19e).

FOURDINOIS (Henri), ✻, *fabricant d'ameublements.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 22, rue de Charonne, Paris (11e).

FRAY, *fabricant d'orfèvrerie.*
Membre des comités, Paris, 1889. — 110 *bis*, boulevard Malesherbes, Paris (17e).

FROIDEFON (Gustave), *fabricant de bijouterie.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 34, rue Michel-le-Comte, Paris (3e).

GAIDA (Marc), *artiste peintre décorateur.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 48, rue Saint-Placide, Paris (6e).

GAILLARD (A.), *industriel.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 7, rue Sylvabelle, à Marseille.

GALLET (Maurice), ✻, *fabricant de glucoses, de la maison Gallet, Gibon et Ce.*
Trésorier des comités et membre du jury, Paris, 1900. — 17, rue de l'Argonne, Paris (19e).

GARIEL (Raymond), *fabricant de grillages et clôtures, outils de jardinage, ruches et articles d'apiculture.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 2 *ter*, quai de la Mégisserie, Paris (1er).

GARNIER (Emile), O. ✻, *ingénieur-mécanicien; constructions mécanique (maison E. Garnier et Faure-Beaulieu).*
Trésorier des comités et membre du jury, Paris, 1900. — 54, avenue de la République, Paris (11e).

GARNIER (Paul), O. ✻, 🙰, *ingénieur-constructeur, horloger-mécanicien de la marine et des chemins de fer.*
Rapporteur des comités et membre du jury de la classe 96, Paris, 1900. — 16, rue Taitbout, Paris (9e).

GAUTHIER (Antoine), O. ✻, *fabricant de rubans de soie; vice-président de la Chambre de commerce de Saint-Etienne.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — Grande-Rue-Mi-Carême, à Saint-Etienne (Loire).

GAUTHIER-VILLARS (Albert), ✻, 🙰, *imprimeur-libraire-éditeur.*
Secrétaire du comité d'administration de la classe 3, Paris, 1900. — 55, quai des Grands-Augustins, Paris (6e).

GENUYS (Charles), O. ✻, I. 🙰, *architecte du gouvernement; sous-directeur de l'Ecole nationale des arts décoratifs.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 5, rue de l'Ecole-de-Médecine (6e).

GIRAUX (Henri), ✻, *négociant en bois à ouvrer; président du Syndicat des bois à ouvrer; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine.*
Secrétaire du comité du groupe IX et membre du comité supérieur de revision, Paris, 1900.— 59, boulevard de Strasbourg, Paris (Xe).

GODET (Jules), ✻, *fabricant de tissus de crin; ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine.*
Membres des comités et du jury, Paris, 1900. — 9, rue de Palestro, Paris (2e).

GODILLOT-ALEXIS (Georges), ✻, *ingénieur civil.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 2, rue Blanche, Paris (9e).

GOGUENHEIM (Emile), ✻, *fabricant de gants; de la maison Tréfousse, Goguenheim et Ce; juge au Tribunal de commerce de Chaumont; membre de la Chambre de commerce de Saint-Dizier.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — A Chaumont (Haute-Marne).

GONTHIER (Pierre-Jean), ✻, *négociant en grains; maire de Verneuil-l'Etang.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — A Verneuil-l'Etang, par Guignes-Rabutin (Seine-et-Marne).

GRANDEAU (Louis-Nicolas), C. ✻, I. 🙰, ♣, *inspecteur général des stations agronomiques; directeur de la station agronomique de l'Est; professeur d'agriculture au Conservatoire national des arts et métiers; membre du Conseil supérieur de l'agriculture.*
Membre des comités et rapporteur du jury de la classe 38, Paris, 1900. — 4, avenue de La Bourdonnais, Paris (7e).

GRESLAND (Constantin), *filateur.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 2, place d'Aligre, Paris (12e).

GRILLOT (Maurice), O. ✠, *laiterie industrielle.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Gray (Haute-Saône), et 4, rue de Maubeuge, Paris.

GROSJEAN (Albert-Chs-Jh), *directeur de la société Leclanché et Ce, applications générales de l'électricité.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 158, rue Cardinet, Paris (17e).

GROUVELLE (Jules), ✵, *ingénieur civil (E. C. P.); professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures.*
Président du comité d'admission de la classe 74, Paris, 1900. — 71, rue du Moulin-Vert (14e).

GRUNER (Edouard), O. ✵, *ingénieur civil des Mines; secrétaire du comité central des houillères de France; secrétaire général du Comité permanent des accidents du travail; ingénieur-conseil de MM. de Dietrich.*
Secrétaire des comités de la classe 63 et du groupe XI, et membre du jury, Paris, 1900. — 6, rue Férou, Paris (6e).

GUERLAIN (Aimé), ✵, *président 6onoraire du Syndicat de la parfumerie française.*
Président des comités et du jury de la classe 28, Paris, 1889. — 72, avenue Victor-Hugo, Paris (16e).

GUILLAIN (Florent), C. ✵, *député; vice-président de la Chambre des députés: ancien Ministre des Colonies; inspecteur général des Ponts et chaussées; directeur de la navigation et des mines au ministère des Travaux publics; membre du Conseil supérieur du travail.*
Président du groupe VI et du jury du groupe VI et membre du comité supérieur de revision, Paris, 1900. — 55, rue Scheffer, Paris (16e).

GUIMET (Emile), O. ✵, I. ✿, *fabricant d'outremers bleus, violets, roses et verts: directeur du musée Guimet.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — A Neuville-sur-Saône (Rhône).

GUINET (Joseph), ✵, *fabricant de soieries; membre de la Chambre de commerce de Lyon; conseiller du commerce extérieur.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 31, rue Puits-Gaillot, à Lyon.

GUIRAUT (Gabriel), ✠, *directeur de l'Association de production et de consommation des vins de la Gironde; ancien président du Syndicat des vins et spiritueux de la Gironde.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 36, allées de Boutant, à Bordeaux.

GUY (Louis), ✵, *distillateur (maison Guy et Grasset; président honoraire de la Chambre des distillateurs.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. —232, rue de Rivoli, Paris (1er), et 23, rue de Buzenval, à Boulogne-sur-Seine.

GUYOT (Yves), *publiciste, ancien député, ancien Ministre des Travaux publics.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. 95, rue de Seine, Paris (6e).

HALFON (Salomon), ✵, *banquier; administrateur délégué de la Compagnie Gle Transatlantique.*
Membre des comités, Bruxelles, 1897.—5, rue de Tilsitt, Paris (8e), et, 6, rue Auber (9e).

HAMOT (René), ✵, *fabricant de tapis et tapisserie d'Aubusson, de la maison Georges et René Hamot.*
Secrétaire du comité d'admission de la classe 70, Paris, 1900. — 75, rue de Richelieu, Paris (2e).

HARET (Emile), ✵, ✿, *de la maison Haret frères, entrepreneurs de menuiserie; ancien membre du Conseil des prud'hommes; inspecteur régional de l'enseignement technique.*
Secrétaire des comités et membre du jury de la classe 22, Paris, 1900. — 16, rue de Bruxelles, Paris (9e).

HARTOG (Georges), O. ✵, *président du conseil d'administration des établissements Georges Hartog et du conseil d'administration de l'établissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne.*
Membre du jury, Paris, 1900. — 114 *bis*, boulevard Malesherbes, Paris (17e).

HERMANT (Jacques), ✵, I. ✿, *architecte diplômé, architecte de la Ville de Paris.*
Architecte du palais des moyens de transport et des classes 17 et 82, Paris, 1900. — 19, avenue Mac-Mahon, Paris (17e).

HEUGEL (Henri), O. ✵, *éditeur de musique.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. 2 *bis*, rue Vivienne (2e).

HIGGINSON (John), ✵, ✠, *industriel en Nouvelle-Calédonie.*
Membre du jury, Paris, 1889. — Hôtel Mirabeau, 8, rue de la Paix, Paris (2e).

HOOCK (Jacques), *fabricant de papiers de tenture.*
Membre des comités, Paris, 1889. — 167-169, rue de Charenton, et, 89, rue de Turbigo, Paris (3e).

HUANT-HOURDEAUX (Albin), *manufacture de vannerie.*
Membre des comités, Paris 1900. — A Vouziers (Ardennes).

HULOT (Léopold-Auguste), ✵, ✿, *teinturier; président de la Chambre syndicale des teinturiers.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 25, quai National, à Puteaux (Seine).

HUSSENOT DE SENONGES (Hubert), ✵, I. ✿, *fabricant de châles et tissus nouveautés; membre du conseil d'escompte de la Banque de France; président de la Société municipale du 2e arrondissement, Paris.*
Secrétaire des comités et du jury de la classe 102, Paris, 1900. — 37, rue du Faubourg-Poissonnière.

JACQUEMIN (Léon), *ingénieur des Arts et Manufactures; administrateur des salines de Laneuveville.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Laneuveville-devant-Nancy, par Saint-Nicolas (Meurthe-et-Moselle).

JACQUIER (Francis), ✵, *ameublement, décoration; de la maison Francis, Aimé Jacquier et Ce; ancien président de section au Tribunal de commerce de Caen.*
Membre des comités, Paris, 1900. — Rue Desmoueux, à Caen (Calvados), et, 67, rue du Cherche-Midi, Paris (5e).

JANET (Charles), *ingénieur des Arts et manufactures; lauréat de l'Institut; vice-président de la Société zoologique de France; vice-président et administrateur délégué de la Société beauvaisine des habitations à bon marché.*
Secrétaire des comités et du jury de la classe 106, Paris, 1900. — A Beauvais (Oise).

JAPY (Jules), ✻, O. ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures; gérant de la maison Japy frères; président de la Société d'agriculture du Haut-Rhin; conseiller du commerce extérieur.*
Vice-Président du comité d'admission de la classe 96, Paris, 1900. — A Beaucourt (territoire de Belfort).

JEANSELME (Charles-H.), ✻, *fabricant d'ébénisterie et menuiserie d'art; ancien président de section au Tribunal ne commerce de la Seine.*
Vice-Président des comités et rapporteur du jury de la classe 71, Paris, 1900. — 7, rue des Arquebusiers, Paris (3e).

JEANTAUD (Charles), ✻, I. ✻, *constructeur de de voitures.*
Rapporteur du comité d'admission de la classe 30. — 51, rue de Ponthieu, Paris (8e).

JORRAND (Martial-Adolphe), ✻, *fabricant de tapis.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Aubusson (Creuse).

JOURDIN (Michel), *chimiste; inspecteur principal honoraire des établissements classés; juge de paix du canton d'Aubigny-sur-Nère (Cher).*
Membre des comités, Paris, 1889. — A Aubigny-sur-Nère (Cher).

KARCHER (Henri-Eugène), H. O., *brasseur, de la société Karcher et Ce.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. 105, rue de Bagnolet, Paris (20e).

KLÉBER (Emile), ✻, *fabricant de papier (maison Blanchet et Kléber).*
Membre des comités départementaux, Paris, 1900. — A Rives-sur-Fure (Isère).

KOHN (Georges), ✻, ✻, *banquier.*
Membre des comités, Chicago, 1893. — 30, rue Ampère, Paris (17e).

LAINÉ (Jules-Edmond), ✻, *manufacturier, fabricant de tapis.*
Membre des comités, Paris, 1900, à Beauvais (Oise).

LALANCE (Auguste), ✻, *ingénieur; administrateur de la Compagnie d'éclairage électrique du secteur de Clichy.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 195, boulevard Malesherbes, Paris (17e).

LAMAIZIÈRE (Joseph), ✻, *administrateur délégué des anciens établissements Cail.*
Membre des comités, Bruxelles, 1897. — 11, rue Margueritte, Paris (17e).

LAMIRAL (Henri), *distillateur.*
Expert du jury de la classe 61, Paris. — 15, rue de Meaux, Paris (19e).

LAMY-TORRILHON (Gaspard), *caoutchouc manufacturé; vice-président de la Chambre syndicale des caoutchoucs, gutta-percha, toiles cirées.*
Trésorier des comités et rapporteur du jury de la classe 99, Paris, 1900. — A Chamalières et Royat (Puy-de-Dôme), et 10, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (10e).

LANEYRIE (Paul-Aimé-Louis), ✻, *négociant en vins; secrétaire honoraire de la Chambre syndicale des vins en gros; juge au Tribunal de commerce de la Seine.*
Membre des comités et expert du jury de la classe 60, Paris, 1900. — 30, rue des Quatre-Vents, à Charenton-le-Pont (Seine).

LANGLOIS (Louis), ✻, *fabricant de passementerie.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 7, rue de Louvois, Paris (2e).

LAROCHE-JOUBERT (Edgar), *député; fabricant de papier; président du syndicat professionnel de l'Union des fabricants de papier de France.*
Président des comités de la classe 88 et vice-président du jury du groupe XIV, Paris, 1900. — 6, rue Pierre-Charron, Paris (16e).

LASSON (Jules), *ancien propriétaire de la maison Potel et Chabot, négociant en comestibles.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 5, rue Drouot, Paris (9e).

LAVALARD (Edmond), O. ✻, *administrateur délégué de la Compagnie générale des omnibus; maître de conférences à l'Institut national agronomique.*
Président des comités et du jury de la classe 35, Paris, 1900. — 54 *bis*, rue Cardinet, Paris (17e).

LEBON (Alfred-Louis-Léger), *ingénieur (E. C. P.), co-gérant de la Compagnie centrale du gaz; vice-président de la Société technique de l'industrie du gaz.*
Secrétaire et rapporteur des comités et membre du jury de la classe 75, Paris, 1900. — 26, rue de Londres, Paris (9e).

LEBON (Eugène-Adolphe), O. ✻, *ingénieur civil; gérant de la Compagnie centrale du gaz.*
Membre des comités, Paris, 1889. — 26, rue de Londres, Paris (9e).

Le CŒUR (Joseph), ✻, *ingénieur des Arts et manufactures; entrepreneur de charpente et de menuiserie.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 141, rue Broca, Paris (13e).

LEFEBVRE fils aîné, ✻, ✻, *joaillier-orfèvre.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 106, rue de Rivoli, Paris (1er).

LEGRAND (Victor), O. ✻, I. ✻, *fabricant de tissus pour ameublement; ancien président du Tribunal de commerce de la Seine; membre du conseil d'escompte de la Banque de France; conseiller du commerce extérieur.*
Ancien délégué au service général de la section française, membre du jury supérieur, Paris, 1900. — 115, rue Lafayette, Paris (10e).

LEGRIEL (Constant), *tapissier-décorateur; président honoraire de la Chambre syndicale des tapissiers.*
Rapporteur des comités et du jury de la classe 18, Paris, 1889. — 94, avenue Henri-Martin, Paris (16e).

LEMONNIER (Paul), *ingénieur civil des Mines.*
Membre des comités, Moscou, 1891. — 80, rue Taitbout, Paris (9e).

LEQUEUX (Jacques), *architecte.*
Architecte à l'Exposition, Paris, 1889. — 44, rue du Cherche-Midi, Paris (6e).

LESIEUR (Georges), ✻, *de la maison Desmarais frères; raffinage des pétroles, huiles végétales et savons; trésorier de la Chambre de commerce de Paris.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 71, avenue du Bois-de-Boulogne (16e).

LE SOUDIER (Henri), *libraire-éditeur.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 174, boulevard Saint-Germain, Paris (6e).

LEVASSEUR (Emile), O, ✻, I. ✿, *membre de l'Institut; professeur au Collège de France et au Conservatoire national des arts et métiers.*
Membre des comités et président de la section IX des Congrès, Paris, 1900. — 26, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6e).

LÉVY (Léon-Alphonse), O. ✻, *ingénieur en chef au corps des Mines; directeur de la Compagnie des forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 2, rue Logelbach.

LIBERT (Gustave), ✿, ✻, *dessinateur industriel; collaborateur à la manufacture nationale des Gobelins.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 34, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris (10e).

LIGIER (Emile), ✻, ✿, ✿, *de la maison Huet et E. Ligier, fabricants de bijouterie d'acier; vice-président de la Chambre syndicale de la bijouterie acier imitation.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 118, rue de Turenne, Paris (3e).

LILIENTHAL (Sigismond), *négociant; membre de la Chambre de commerce de Lyon.*
Membre des comités départementaux, Paris, 1900. — A Lyon.

LINET (Pierre), *fabricant d'engrais chimiques.*
Membre des comités, Paris, 1878. — 7, boulevard Magenta, Paris (10e).

LIPPMANN (Edouard), ✻, ✿, *ingénieur civil.*
Membre des comités, Paris, 1889. — 36, rue de Chabrol (10e).

LŒBNITZ (Jules-Alphonse), ✿, *fabricant de faïence.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 4, rue Pierre-Levée (11e).

LOREAU (Alfred), ✻, *ancien député; céramiste, de la société F. Bapterosses et Ce; conseiller général du Loiret; régent de la Banque de France; conseiller du commerce extérieur.*
Membre des comités et vice-président du jury du groupe XII, Paris, 1900, 10 rue d'Anjou, Paris (8e), et 243, boulevard Saint-Germain (7e).

LUCAS (Charles), I. ✿, *architecte; expert près le Tribunal civil de la Seine.*
Vice-président de section du comité d'organisation et membre du jury de l'Economie sociale, Paris, 1889. — 23, rue de Dunkerque, Paris (10e).

LUCHAIRE (Henri), *ingénieur E. C. P.; constructeur d'appareils d'éclairage à gaz, pétrole, acétylène; secrétaire de la Chambre syndicale des fabricants de lampes.*
Secrétaire des comités et rapporteur du jury de la classe 75, Paris, 1900. — 27, rue Erard, Paris (12e).

LUMIÈRE (Antoine), ✻, *fabricant de plaques et papiers photographiques, de la société A. Lumière et ses fils; consul du Paraguay.*
Grand prix, Paris, 1889. — A Montplaisir, Lyon (Rhône).

LUMIÈRE (Auguste), ✻, *fabricants de plaques et papiers photographiques, de la société A. Lumière et ses fils.*
Grand prix, Paris, 1889. — A Montplaisir. Lyon (Rhône).

MACIET (Jules), *collectionneur: membre du Conseil d'administration de l'Union centrale des Arts décoratifs.*
Membre du jury, Paris, 1900. — 42, rue Cambon (1er).

MAGNE (Lucien), O. ✻, *architecte du Gouvernement; professeur à l'École des Beaux-Arts.*
Président des comités et du jury de la classe 67, membre de la commission supérieure des expositions rétrospectives des beaux-arts et des arts décoratifs, Paris, 1900. — 6, rue de l'Oratoire (1er).

MAINGUET (Pierre), ✿, *imprimeur-éditeur, de la maison Plon, Nourrit et Cie; secrétaire du Conseil d'administration du Cercle de la librairie; membre du Conseil des prud'hommes.*
Membre des comités et rapporteur du jury de la classe 13, Paris, 1900. — 8, rue Garancière, Paris (6e).

MAME (Paul), O. ✻, *imprimeur-libraire-éditeur.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 3, rue de Clocheville. à Tours.

MANCERON (Victor-Amédée), O. ✻, *lieutenant-colonel d'artillerie en retraite.*
Membre des comités, Paris, 1889. — A Puymoreau, par Arthon (Indre).

MANGINI (Félix), O. ✻, ✿, *ingénieur; président de la Société d'enseignement professionnel du Rhône; président du Conseil d'administration de la Société de logements économiques et d'alimentation; membre de la Chambre de commerce de Lyon.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 2, avenue de l'Archevêché, à Lyon.

MARMOTTAN (Docteur Henri), *ancien député; président des mines de Bruay; maire du XVIe arrondissement de Paris.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 31, rue Desbordes-Valmore, Paris (16e).

MARQUET de VASSELOT (Léon), ✻, *fabricant de produits chimiques et distillateur de grains; président du conseil d'administration de la Société anonyme de blanchiment, teinture, impression et apprêts de Saint-Julien, près Troyes (Aube); membre de la Commission permanente des valeurs de douane.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900.— 15, rue Vieille-du-Temple, Paris (4e).

MARROU (Ferdinand), ✻, *fabricant de ferronnerie d'art.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. 59, rue Saint-Nicolas, à Rouen.

MASSON (Léon-Noël), ✻, I. ✿, *ingénieur des Arts et manufactures; ingénieur-sous-directeur du Conservatoire national d'arts et métiers.*
Rapporteur des comités et du jury de la classe 21, Paris, 1900. — 292, rue Saint-Martin, Paris (3e).

MAYBON (Albert), *marbrier.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 46, rue Saint-Sabin (11e).

MAYEN (Alfred), ✻, *directeur de la Compagnie d'assurances contre les accidents "La Prévoyance".*
Membre des comités, Paris, 1900. — 23, rue de Londres, Paris (9e).

MERCIER (Eugène), *négociant en vins de Champagne.*
Membre des comités, Paris. 1900. — à Epernay (Marne).

MICHAU (Henri-Louis), *entrepreneur de travaux publics.*
Trésorier dcs comités et membre du jury de la classe 28, Paris, 1900. — 243, boulevard Saint-Germain, Paris (7e).

MICHAUD (Jules), ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures; directeur de la maison Marinoni, constructeur de machines à imprimer; président de la Chambre syndicale des constructeurs-mécaniciens.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 96, rue d'Assas, Paris (6e).

MIELLEZ (Édouard), *ancien fabricant de toile fine; président de la Chambre de commerce d'Armentièreo.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Armentières (Nord).

MONDUIT fils, ✻, *fabricant de plomberie et de cuivrerie d'art; vice-président de la Chambre syndicale de couverture et de plomberie.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 31, rue Poncelet, Paris (17e).

MONGIN (Edouard), *fabricant de scies; maire d'Inval-Boiron (Somme).*
Membre des comités, Paris, 1900. — 34 à 40, avenue Philippe-Auguste, Paris (11e).

MONNIER (Démétrius), ✻, *ingénieut des Arts et Manufactures, professeur à l'Ecole cenrtale.*
Vice-président des comités et du jury de la classe 24, Paris, 1900. — 3, impasse Cothenex, Paris (16e).

MONTGOLFIER (Adrien de), O. ✻, *ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; directeur général de la Compagnie des hauts fourneaux, forges et aciéries de Saint-Chamond; président de la Chambre de commerce de Saint-Etienne et de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Saint-Chamond; membre du Conseil d'administration de l'Office National du commerce extérieur.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Saint-Chamond (Loire).

MONTHIERS (Maurice), C. ✻, I. ✿, ✿, *ingénieur civil des mines.*
Commissaire général du gouvernement français, Bruxelles, 1897. — 50, rue Ampère, Paris (17e)

MOREL (Auguste), O. ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures; ancien président de la Chambre syndicale des matériaux de construction; ancien vice-président du Comité central des Chambres syndicales.*
Membre des comités et secrétaire du jury de la classe 28, Paris, 1900. — 114, rue de Paris. à Montreuil (Seine).

MOTTE-BOSSUT fils (Georges), *filateur de coton; secrétaire de la Chambre de commerce de Roubaix; vice-président du Comité cotonnier du Nord.*
Membre des comités et secrétaire du jury de la classe 80, Paris, 1900. — A Roubaix.

MOULIN (Louis), ✿, *négociant en pommes, cidres et eaux-de-vie de cidre.*
Membre des comités et du jury, Paris. 1900. — A Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure).

MOULLOT (Ferdinand), ✻, *imprimeur, maison Moullot fils aîné.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 24 et 26, avenue du Prado, à Marseille.

MULLER (Emile), O. ✻, *céramiste.*
Membre des comités, Paris, 1900. — Grande Tuilerie d'Ivry, à Ivry-Port.

MUTEAU (Alfred), O. ✻, I. ✿, *député; président de la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance.*
Membre de la Commission des congrès, des comités et du jury, Paris, 1900. — 3, rue Lincoln, Paris (8e).

MUZET (Alexis), O. ✻, I. ✿, *ancien député; ancien président de section (tissus) du Conseil des prud'hommes de la Seine; président du Syndicat général de l'Union nationale du commerce et de l'industrie; ancien président de la chambre syndicale des cheveux.*
Membre de la commission supérieure des Expositions, commissaire général de la section française. Anvers, 1894; commissaire général du Maroc, président des comités et du jury de classe 86. Paris, 1900. — 3, rue des Pyramides, Paris (1er).

NADAR fils (Paul), *photographe.*
Membre des comité et du jury, Paris, 1900. — 51, rue d'Anjou, Paris (8e).

NATANSON (Alexandre), *publiciste.*
Rpporteur des comités et membre dn jury de la classe 71, Paris, 1900. — 60, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris (16e).

NAVARRE (Eugène), ✻, *ancien président de la Compagnie des administrateurs de sociétés près le Tribunal de commerce de la Seine; membre du comité de rédaction de la "Revue des Sociétés".*
Membre des comités et secrétaire du jury du groupe 16, Paris, 1900. — 71, rue des des Petits-Champs, Paris (1er).

NERVO (le baron Robert de), O. ✻, *président de la Compagnie des hauts fourneaux, forges et aciéries de Denain et d'Anzin; vice-président de la commission de direction du Comité des forges de France.*
président des comités de la élasse 64, et vice-président du jury du groupe 11, Paris, 1900. — 17, rue de Marignan (8e).

NEUFLIZE (baron Jean de), ✻, *banquier; président du conseil d'administration de la Société anonyme des eaux minérales d'Evian-les-Bains (source Cachat).*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 31, rue Lafayette, Paris (9e).

NEUMANN (Emile), ✻, I. ✿, *docteur en médecine.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 52, rue de Clichy, Paris (9e),

NIVERT (Emilien), ✱, *manufacturier, de la maison Nivert et Boulet; président de la Société industrielle d'Elbeuf.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. A Elbeuf (Seine-Inférieure).

NORBERG (Charles), O. ✱, I. ✿, *libraire-éditeur, de la maison Berger-Levrault et Cie.*
Membre des comités et rapporteur du lury de la classe 119, Paris, 1900. — 5, rue des Beaux-Arts, Paris (6e).

NOUVELLE (Arthur), *canonnier-arquebusier.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 3, rue d'Anjou, Paris (8e).

OCHS (Alphonse), *ancien négociant en diamants.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 26, rue Lafayette, Paris (9e).

OLRY (Albert), ✱, I. ✿, *ingénieur en chef des Mines; directeur de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur du nord de la France.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 23, rue Clapeyron, Paris (8e).

OUVRÉ (André), ✱, *député; négociant en bois; président d'honneur de la Chambre syndicale des bois à brûler de Paris.*
Présidsnt des comités et du jury de la classe 50, Paris, 1900. — 19, quai de la Gare, Paris (13e), et 76, avenue Marceau (8e).

PALLEZ (Auguste), *ingénieur des Arts et manufactures; constructeur de machlnes à papier, de la maison L. L'Huilier et Cie.*
Membre du jury, Paris, 1900. — A Vienne (Isère).

PANHARD, ✱, *constructeur-mécanicien.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 19, avenue d'Ivry, Paris (13e).

PARCHÉ (Jean), *charpentier, ancien membre du Conseil des prud'hommes; membre du Conseil supérieur du travail.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 4, rue d'Ecosse, Paris (5e).

PELTEREAU (Placide), ✱, *fabricant de cuirs; membre de la Chambre de commerce de Paris; secrétaire du Syndicat général des cuirs et peaux de France et de la Chambre syndicale des cuirs et peaux de Paris.*
Secrétaire des comités et rapporteur de la classe 89, Paris, 1900. — 11, rue des Vinaigriers, Paris (10e).

PÉNON (Henri), ✱, ✿, *tapissieur-décorateur; expert près la Cour d'appel de Paris.*
MemBre des comités, Paris, 1889. — 8, rue de Sahune, Chatou (S.-et-O.).

PÉROUSE (Denis), O. ✱, *inspecteur général des Ponts et chaussées; directeur des chemins de fer de l'État; conseiller d'ɛtat.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. 40. quai Debilly, Paris (16e).

PETERS (Victor), ✱, *filateur de coton à Nomexy.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Epinal (Vosges).

PETIT (Auguste-Gilles), *fabricant de coiffures et modes pour dames.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 7, rue de la Paix, Paris (2e).

PETIT (Charles), *fabricant d'appareils pour la marine; juge au Tribunal de commerce de la Seine.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 9, avenue Parmentier, Paris (11e).

PEUGEOT (Eugène), O. ✱, *manufacturier (taillanderie), de la maison: Les fils de Peugeot frères.*
Membre du jury, Paris, 1900. — Hérimoncourt (Doubs).

PIAT (Albert), ✱, *constructeur-mécanicien.*
Membre des comités, et expert du jury de la classe 21, Paris, 1900. — 85-87, rue Saint-Maur, Paris (11e).

PIAT (Frédéric-Eugène), O. ✱, *sculpteur.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 81, boulevard Picpus, Paris (12e).

PIGUET (Charles), ✱, *ingénieur-constructeur, de la maison Piguet et Cie.*
Membre du jury, Lyon, 1894. — 17-25, rue de Saint-Cyr, à Lyon.

PINGET (Henri-Charles-Gaston), ✱, *Ingénieur; secrétaire du comité des Forges de France.*
Secrétaire des comités et membre du jury de la classe 64, Paris, 1900. — 32, boulevard Haussmann, Prris (9e).

PLASSARD (Jules), ✱, *ancien directeur-gérant des magasins du Bon-Marché; administrateur du Crédit foncier de France et des Mines de Béthune; membre du conseil central de la Ligue de la prévoyance et de la mutualité.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 62, rue La Boétie, Paris (8e).

PLICHON (Édouard), ✱, *fondeur en fer et en acier; ancien président de la Chambre syndicale des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs du département de la Seine.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 12, rue Boissy-d'Anglas, Paris (8e).

POIRRIER (Alcide), O. ✱, *sénateur, fabricant de produits chimiques; ancien président de la Chambre de commerce de Paris; membre du Conseil supérieur du travail; membre de la commission permanente des valeurs de douane.*
Membre de la commission supérieure des Expositions; membre de la commission supérieure, vice-président du comité supérieur de revision et du jury supérieur, Paris, 1900. — 2, avenue Hoche, Paris (8e).

PORTEVIN (Hippolyte), ✱, *ingénieur électricien; inspecteur départemental de l'enseignement technique.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 2, rue de la Belle-Image, à Reims (Marne).

POSTEL-VINAY (André), O. ✱, *constructeur-électricien.*
Trésorier des comités et membre du jury de la classe 23, Paris, 1900. — 219, rue de Vaugirard, Paris (15e).

POTIN (Julien), ✱, *négociant en denrées alimentaires.*
Hors concours, Paris, 1900. — 25, rue de Palestro (2e).

QUERHOENT (Joseph de), ✱, *négociant; vice-président de la Chambre de commerce du Havre; maire de Sainte-Adresse; conseiller du commerce extérieur.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 29, rue Lemaistre, au Havre.

RADOT (Emile), ✱, *agriculteur; fabr;cant de briques et tuiles; président du Tribunal de commerce de Corbeil.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — A Essonnes (Seine-et-Oise).

RAGOT (Jules-Victor), ✻, *sucrerie de Villenoy.*
Rapporteur des comités et du jury de la classe 55, Paris, 1900. — A Villenoy, près Meaux (Seine-et-Marne).

RATY (Fernand), *ingénieur des Arts et manufactures; maître de forges; adminisrrateur-directeur général de la Société des hauts fsurneaux, laminoirs et ateliers de construction de Maubeuge.*
Trésorier des comités et membre du jury de la classe 64, Paris. 1900. — A Maubeuge (Nord).

RAULIN (Gustave-Laurent), O. ✻, *architecte.*
Architecte de la salle des fêtes du palais de l'Agriculture, Paris, 1900. — 57, rue de Lille, Paris (7ᵉ).

REGNIER (Jules), ✻, *viticulteur, ancien négociant; ancien présidenr du Tribunal de commerce de Dijon.*
Membres des comités et du jury, Paris 1900. — 16, place d'Armes, à Dijon (Côte-d'Or).

REVILLON (Léon), ✻, *négociant en fourrures, de la maison Reuillon frères.*
Rapporteur des comités et du jury de la Classe 52, Paris, 1900. — 79-81, rue de Rivoli, Paris, 1ᵉʳ.

REVILLON (Théodore), ✻, *négocianr en fourrures, de la maison Reuillon frères.*
Hors concours, Paris, 1900. — 79-81, rue de Rivoli, Paris, 1ᵉʳ.

REVOUL (Xavier-Ferdinand), *manufacture de cartonnage et impressions lithographiques.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Valréas (Vaucluse).

RIBES-CHRISTOFLE (Fernand de), ✻, *ingénieur des Arts et manufactures; orfèvre; cogérant de la Société Christofle et Cᵉ.*
Secrétaire du comité d'admission de la classe 94 et hors concours, Paris, 1900. — 56, rue de Bondy, Paris, 10ᵉ.

RICHEMOND (Pierre), ✻, *ingénieur des Arts et manufactures, de la maison Weyler et Richemond.*
Secrétaire des comités et du jury de la classe 21, Paris, 1900. — 50, route d'Aubervilliers, à Pantin (Seine).

RICQLÈS (Henri de), *fabricant d'alcool de menthe.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 133, boulevard Victor Hugo, à Saint-Ouen.

ROBERT (Auguste), ✻, *manufacturler (draps); vice-président de la Chambre de commerce de Sedan.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — A Sedan (Ardennes).

ROBIN (Armand), ✻, *négociant en eaux-de-vie; membre de la Chambre de commerce de Cognac.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — rue du Parc, à Cognac (Charente), et 8, rue Murillo, Paris, 8ᵉ.

RODRIGUES (Camille), ✻, *de la maison Boas, Rodrigues et Cᵉ, fabricants d'ustensiles de ménage et de jardinrge; président de la Chambre syndicale des fabricants de lampes, lanternes et accessoires.*
Membre du jury, Paris, 1900. — 67, boulevard de Charonne, XIᵉ.

ROGER (Paul), ✻, *ingénieur civil; fondeur en bronze, de la maison Muller et Roger; ancien adjoint au maire du XIᵉ rrondissement de Paris.*
Trésorier des comités et membre du jury de la classe 21, Paris, 1900. — 108, avenue Philippe-Auguste, Paris, XIᵉ.

ROGER (Charles-Henri), ✻, *parfumeur, de la maison Roger et Gallet.*
Grand prix, Paris, 1889. — 38, rue d'Hauteville, Paris, Xᵉ.

ROSE (Louis-Augastin), ✻.
Membre des comités, Paris, 1889. — 17, rue de la Pompe, — Paris, 16ᵉ.

ROSSIGNEUX (Charles-François), ✻, ✿, *archirecre-décorateur.*
Président du comité et du jury de la classe 11, Paris, 1889. — 23, quai d'Anjou, 4ᵉ.

ROUART (Henri), O. ✻, ✿, *ingénieur-construcʒeur.*
Membre de la commission supérieure des expositions rétrospectives des beaux-arts et des arts décoratifs, et membre des comités, Paris, 1900. — 34, rue de Lisbonne, 8ᵉ.

ROUX (Jules-Charles), O. ✻, ✿, *ancien député; membre du Conseil supérieur du commerce et de l'industrie; conseiller du commerce extérieur; vice-président de la Compagnie du canal de Suez.*
Membre des comités et du jury supérieur, délégué à la section des colonies et pays de protectorat, Paris, 1900. — 9, rue Christophe-Colomb, Paris (8ᵉ).

ROY (Gustave), C. ✻, *propriétaire-viticulteur; ancien président de la Chambre de commerce de Paris.*
Président des comités et du jury de la classe 75, Paris, 1889. — 12, rue de Tilsit (8ᵉ).

ROY fils (Gustave), ✻, *manufacturier et négociant en fils et tissus de coton; membre de la Commission permanente des valeurs de douane; conseiller de commerce extérieur.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 38, rue des Jeuneurs, Paris (2ᵉ).

ROY (Julien), ✻, *négociant en eaux-de-vie; ancien président du Tribunal de commerce de Cognac.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Cognac (Charente).

SAINT-SAENS (Charles-Camille), G. O. ✻, I. ✿, *membre de l'académie des Beaux-Arts; compositeur de musique.*
Président d'honneur des comités de la classe 17, Paris, 1900. — 4, place de la Madeleine, Paris (8ᵉ).

SALMON (Edouard), ✻, *président honoraire de la Chambre syndicale de la métallurgie; ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 96, rue Amelot, Paris (11ᵉ).

SANDIER (Alexandre), O. ✻, ✿, *architecte; directeur des travaux d'art à la Manufacture nationale de Sèvres.*
Membre des comité, Paris, 1900. — A Sèvres (Seine-et-Oise).

SARRAT (Gustave), ✻, *laines, de la maison Galibert et Sarrat; vice-président de la Chambre de commerce de Mazamet.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — A Mazamet (Tarn).

SARTIAUX (Eugène), O. ✻, *ingénieur, chef des services électriques à la Compagnie des chemins de fer du Nord; président de l'Association des ingénieurs électriciens et du Syndicat professionnel des industries électriques.*
Membre des comités et secrétaire du jury de la classe 27, Paris, 1900. — 95, rue de Maubeuge, Paris (10ᵉ).

SAVOYE (Léon), *collectionneur d'instruments de musique.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 13, rue du Mail, Paris (2e).

SCHNEIDER (Paul), ✻, ♗, *ingénieur civil; président du Conseil de la Compagnie des mines de Douchy et de la Société des schistes d'Autun; vice-président de la Société des mines d'Albi et de la Compagnie des mines de Courrières; membre du Comité central des houillères de France.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900.— 32, rue de la Ville-l'Evêque, Paris (8e).

SCHWOB (Fernand), *fabricant d'instruments de chirurgie et de coutellerie, à Nogent-en-Bassigny (Haute-Marne).*
Membre des comités, Paris, 1900. — 106, boulevard de Sébastopol, Paris (3e).

SÉBLINE (Charles), O. ✻, I. ✿, *sénateur; agriculteur; membre du Conseil supérieur de l'agriculture; président de l'Association de l'industrie et de l'agriculture française.*
Président des comités et du jury de la classe 104, Paris, 1900. — 117, boulevard Malesherbes (8e).

SÉDILLOT (Charles), *ancien négociant en calicots; ancien membre du Tribunal de commerce de la Seine; ancien président de la Chambre syndicale des tissus et des matières textiles.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 6, rue Volney, Paris (2e).

SEGAUST (Gabriel), *amidonnerie et minoterie.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — A Saint-Denis (Seine).

SEYDOUX (Ernest), ✻, *flanelles, nouveautés laine et soie, tissus laine pour robes, confections et draperie.*
Secrétaire du jury de la classe 82, Paris, 1900. — 91, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e).

SIGRAND (Paul), *confectionneur; de la maison Thiéry aîné et Sigrand.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 120, boulevard de la Liberté, à Lille (Nord).

SIMON (Édouard), ✿, *ingénieur civil expert près les tribunaux; membre du conseil et censeur de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale; secrétaire général de l'Association des industriels de France contre les accidents du travail.*
Vice-président des comités et secrétaire du jury de la classe 76, Paris 1900.—89, boulevard Montparnasse, Paris, 6e.

SIMON (Léon), ✻, *pépiniériste; président de la Société d'horticulture de Nancy.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 29, rue de la Ravinelle, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

SIMONET (Edouard), ✻, *entrepreneur de menuiserie; président de la Chambre syndicale de la menuiserie.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 70, boulevard Garibaldi, Paris (15e).

SONNERY (Georges), ✻, *fabricant de mousseline; ancien président du Tribunal de commerce et président de la Chambre de commerce de Tarare.*
Membre des comités départementaux, Paris, 1900. — A Tarare (Rhône).

SRIBER (Alphonse), ✻, *président du Syndicat professionnel des caoutchoucs, gutta-percha et toiles cirées; secrétaire général du Comité central des chambres syndicales; membre de la Commission permanente des valeurs de douane.*
Président des comités et du jury de la classe 99, Paris, 1900. — 12, rue de l'Arcade, Paris (8e).

STAPFER (Daniel), *ingénieur des Arts et manufactures; constructeur de machines à vapeur.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 42, boulevard Maritime, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

STERN (Moïse), ✻, *graveur.*
Membre des comités, hors concours, Paris, 1900. — 47, passage des Panoramas, Paris (2e).

STERN (René), ✻, *graveur.*
Membre du jury, Paris, 1900. — 47, passage des Panoramas, Paris (2e).

STREET (Charles-Ernest-Auguste-Georges), ✻, *ingénieur des Arts et manufactures; ingénieur-conseil de la société « le Carbone ».*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 60, boulevard Haussmann, Paris (9e).

SUEUR (Théophile), ✻, *tanneur-corroyeur; fabricant de cuirs vernis.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Montreuil-sous-Bois, et 4, Faubourg-Montmartre, Paris (9e).

TALAMON (Félix), ✻, *négociant; membre de la Commission permanente des valeurs de douane.*
Secrétaire des comités de la classe 32 et du groupe IV, membre assistant du comité supérieur de revision et secrétaire du jury supérieur, Paris, 1889. — 105, rue de l'Université, Paris (6e).

TARDIF (Alfred), ✻, ✿, *doreur-miroitier; président d'honneur de la Chambre syndicale des doreurs ornementistes.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900.— 9, rue du 29 Juillet, Paris (1er).

TEISSERENC DE BORT (Léon), ✻, *chef de service au bureau central météorologique.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 82, avenue Marceau (8e).

TÉTARD (Stanislas), ✻, *agriculteur et fabricant de sucre; président du Syndicat des fabricants de sucre de France.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 91, boulevard Magenta, Paris (10e).

THÉVENIN (Maurice), ✻, *gérant-directeur général de la Société des fonderies de cuivre de Lyon et Mâcon, Thévenin frères et Cie.*
Membre des comités départementaux, Paris, 1900. — 3, rue Dunoir, à Lyon.

THINET (Jules), ✻, *fabricant de coutellerie.*
Rapporteur des comités et du jury de la classe 93, Paris, 1900. — 28, rue Grenier-Saint-Lazare, Paris (3e).

THURNEYSSEN (Emile), ✻.
Secrétaire de la direction générale de l'exploitation, Paris, 1889. — 10, rue de Tilsitt, Paris (8e).

TIRRIBILOT (Paul-Alexandre), ✻, *directeur de la Société des usines de blanc de zinc et de produits chimiques de Grenelle.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900.— 93, rue du Théâtre, Paris (15e).

TRÉBUCIEN (Ernest), ✻, *négociant en cafés et chocolats.*
Membre des comités et expert du jury de la classe 59, Paris, 1900. — 25, cours de Vincennes (20e).

TRIVIER-CHAMPION (Henri), *brasseur.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Xertigny (Vosges).

TURBOT (Etienne-Jules), ✻, *fabricant de chaînes, câbles et ancres; membre de la Chambre de commerce de Valenciennes; conseiller du commerce extérieur.*
Membre des comités et du jury, Paris, 1900. — A Anzin (Nord).

TURENNE (Comte Gabriel-Louis de), ✻, *membre de la Commission centrale de la Société de géographie; explorateur.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 9, rue de la Bienfaisance, Paris (8e).

VACQUEREL (Eugène), O. ✻, *fabricant de papier; vice-président honoraire de la Chambre syndicale du papier.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 243, rue Saint-Martin, Paris (3e).

VARIN-BERNIER (Paul), ✻, *banquier et ancien fabricant de papier; président du Tribunal et vice-président de la Chambre de commerce de Bar-le-Duc; conseiller général de la Meuse.*
Président du Comité départemental de la Meuse et membre des comités, Paris, 1900. — A Bar-le-Duc (Meuse).

VERMOREL (Victor), O. ✻, O. ✻, *constructeur de machines agricoles.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Villefranche (Rhône).

VIAN (Henri), ✻, *bronzes et ferronnerie.*
Rapporteur des comités et du jury de la classe 97, Paris, 1900. — 5, rue de Thorigny (3e).

VIDAL-BEAUME (Jean-Baptiste), ✻, *ingénieur-constructeur de pompes, moulins à vent et machines hydrauliques.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 66, avenue de la Reine, à Boulogne (Seine).

VIGUÈS (Gustave), ✻, ✻, *ancien négocianr; ancien président de la Chambre syndicale des bois d'ébénisterie.*
Membre des comités, Paris, 1900. — 59, rue du Faubourg-Saint-Antoine (11e).

VIOLLE (Jules), O. ✻, *membre de l'Institut, professeur au Conservatoire national des arts et métiers.*
Délégué du gouvernement français, Chicago. 1893; membre des comités techniques et du jury, Paris, 1900. — 89, boulevard Saint-Michel, Paris (5e).

VITALIS (Vincent), *manufacturier; de la maison Vitalis et Ce, fabricant de drap.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Lodève (Hérault).

WEILL (Georges), *importateur d'éponges.*
Membre du jury, Paris, 1900. — 13, rue des Francs-Bourgeois, Paris (4e).

WERLÉ (le comte Alfred), *négociant en vins de Champagne; de la maison Ve Cliquot-Ponsardin.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Reims.

WIDMER (Emile), ✻, *manufacturier; membre de la Commission permanente des valeurs de douane.*
Membre des comités, Paris, 1900. — A Essonnes (Seine-et-Oise) et, 25, rue de Saint-Pétersbourg, Paris (8e).

WORTH (Gaston), ✻, *négociant en confections pour dames; ancien président de la Chambre syndicale de la confection er de la couture; membre de la Commission permanente des valeurs de douane; conseiller du commerce extérieur.*
Président des comités et du jury de la classe 85, Paris, 1900. — 7, rue de la Paix, Paris (2e).

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL DE DIRECTION

du 7 juillet 1902

Nomination du Bureau supérieur du Comité de l'Exposition de Saint-Louis

M. Ancelot, président, rappelle qu'au cours d'une réunion préparatoire, il a été décidé que, seuls, pourraient faire partie de ce Comité, les exposants qui prendraient l'engagement de se rendre personnellement à Saint-Louis.

Il est procédé à l'élection du Bureau supérieur du Comité de la section française de Saint-Louis.

Sont nommés :

Président :

M. Emile Dupont.

Vice-Présidents :

MM. Bellan,
Hénon,
Jeantaud,
Kester,
Charles Legrand,
Maguin,
Mascuraud,
Pinard.

Secrétaire général :

M. Paul Bourgeois.

Rapporteur général :

M. L. Layus.

Trésorier :

M. Maurice Estieu.

Secrétaires :

MM. A. Amson,
Debain,
Ganne,
Harant,
J. Hollande,
G. Lamaille,
Manaut,
Parison,
Regnault,
Georges Schwobb.

Le bureau du Comité de l'Exposition de Saint-Louis étant ainsi constitué, M. Dupont, son président, exprime au Conseil de direction ses vifs remerciements pour la manifestation sympathique dont il vient d'être l'objet.



PROCÈS-VERBAL

DE

l'Assemblée Générale Extraordinaire

du Comité français des Expositions à l'Etranger

en date du 11 juillet 1902

La séance est ouverte à 2 heures sous la présidence de M. Ancelot, président.

Sont présents :

MM. Amieux fils, A. Amson, H. Béquet, Bessière, A. Bloche, A. Bouilhet, Bourgaux, P. Bourgeois, Jules Bugeon, Al. Cance, G. Carré, J. Charles, L. Chevreau, Chevallier-Appert fils, F. Chovo, Léo Claretie, Devilette, Debain, Debuchy, G. Dumur, Ed. Frances, A. Gagneur, L. Gaillard, Félix Graudin, L. Gauthier fils, H. Gautier, Louis Harant, G. Hartmann, C. Hellstern, J. Hollande, E. Houdart, Jeantaud, A. Jodon, Henry Klotz, Géo-Lamaille, G. Latouche, A. Laurain, A. Maguin, A. Marsaux, Mascuraud, J. Mauvigney, de Montarnal, A. Mortier, J. Mouilbau, Nouvelle, H. Parison, Pinard, Ch. Pitet aîné, Auguste Petit, Petitpont, Prince Amefei, Saint-André de Lignereux, Oscar Stockmann, L. Walter, N. Weill.

Sont excusés : MM. Hénon, Poirrier, G.-Roger Sandoz et Fray.

M. Ancelot rappelle qu'à la suite de pourparlers, une réunion a eu lieu entre les délégués de la « Réunion des Jurys et Comité des Expositions universelles » et les délégués du Comité Français des Expositions à l'Étranger, à l'effet de s'entendre sur les bases d'une fusion entre ces deux Comités. Cette réunion a eu lieu le 27 mai ; les deux déléguations s'étant mises d'accord, la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles » a tenu le 21 juin 1902 une Assemblée extraordinaire qui a approuvé le projet de fusion dans les conditions établies entre les délégués.

Le but de la présente Assemblée extraordinaire du Comité Français des Expositions à l'Étranger est d'approuver à son tour les résolutions acceptées par la Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles.

M. Ancelot donne lecture de ces conclusions :

1re RÉSOLTION

Modifications aux Statuts.

I. Article premier. — Par suite de sa fusion avec la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles », le titre du Comité Français des Expositions à l'Étranger sera désormais : Comité français des Expositions (sauf non acceptation par le Gouvernement et le Conseil d'État).

II. Art. 6 modifié. — Le Comité est administré par un Conseil de Direction choisi parmi les membres titulaires et composé de : un Président, quatre Vice-Présidents, un Secrétaire général, un Trésorier, quatre Secrétaires, un Archiviste et vingt-quatre membres (soit 2 Vice-Présidents, 1 Secrétaire et 9 Membres de plus).

2e RÉSOLUTION

Nominations de Présidents d'honneur et de Membres d'honneur.

I. Sont nommés Présidents d'honneur du « Comité Français des Expositions » les anciens Présidents d'honneur de la « Réunion des Jurys » : MM. A. PICARD, DELAUNAY-BELLEVILLE, DERVILLÉ.

II. Sont nommés Membres d'honneur, les anciens Commissaires généraux des principales Expositions universelles à l'étranger : MM. CH. PREVET, KRANTZ, M. MONTHIERS, LÉON DRU et A. MUZET.

III. Est nommé Président d'honneur du Conseil de Direction : M. GEORGES BERGER, ancien Président de la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles ».

3e RÉSOLUTION

Nomination d'une Commission spéciale.

L'Assemblée générale extraordinaire nomme une Commission spéciale composée de MM. G. BERGER, A. ANCELOT, LÉON DRU et L. LAYUS, et lui donne les pouvoirs les plus étendus pour présenter les Statuts ainsi modifiés à M. le Ministre du Commerce et au Conseil d'État, ratifiant d'avance les décisions que cette Commission croirait devoir prendre dans l'intérêt du Comité, d'accord avec le Gouvernement et le Conseil d'État.

Il fait observer en terminant que, si ces résolutions sont adoptées par l'Assemblée, il y aura lieu d'en poursuivre l'approbation devant M. le Ministre du Commerce et le Conseil d'État, étant donné que ces résolutions apportent des modifications aux statuts du Comité Français des Expositions à l'Étranger, tels qu'ils ont été approuvés par le Gouvernement et le Conseil d'État.

Après ces explications, il est passé au vote, le vote par correspondance étant admis.

Les résultats sont les suivants :

Membres inscrits	1,203
Majorité absolue	602
Quorum de l'article 22...	402
Suffrages exprimés.......	796
Pour l'adoption des modifications	785
Contre	2
Bulletins blancs ou nuls.	9

En conséquence, les trois résolutions soumises à l'Assemblée sont adoptées.

M. Ancelot remercie les Membres présents d'avoir répondu en aussi grand nombre à la convocation et déclare la séance levée à trois heures.

Promotions et Nominations

dans

l'Ordre de la Légion d'honneur

à l'occasion de l'Exposition internationale de Glasgow 1901

(Décret du 22 juillet 1902)

(*Journal officiel* du 25 juillet 1902)

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

Vu les lois des 25 juillet 1873 et 28 janvier 1897 sur les récompenses nationales ;

Vu la loi du 17 juillet 1901 relative aux récompenses à décerner à l'occasion de l'Exposition internationale qui a eu lieu en 1901 à Glasgow ;

Vu la déclaration du Conseil de l'ordre en date du 21 juillet 1902, portant que les nominations et les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur,

Décrète :

Article premier. — Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier :

MM.

COSTE (Jules-Ferdinand), *consul général de France à Glasgow.*

A pris une part des plus actives à l'organisation de la section française à l'Exposition internationale de Glasgow. Chevalier du 29 décembre 1891.

LAYUS (Paul-Lucien), *libraire-éditeur à Paris; vice-président du comité de la section française et rapporteur général de la section française à l'Exposition internationale de Glascow.*

A été membre du jury des récompenses à l'Exposition universelle de 1900. Chevalier du 7 mai 1895.

GAUTIER (Henri-Marie-Anne-Denis), *publiciste à Paris; directeur rédacteur en chef de l'« Exposition universelle » (Bulletin officiel du Comité français des Expositions à l'étranger).*

Services distingués rendus aux Expositions à l'étranger, notamment à l'Exposition internationale de Glasgow. Chevalier du 15 janvier 1892.

KLOTZ (Victor), *parfumeur à Paris; membre du bureau du groupe E (produits chimiques et pharmaceutiques, parfumerie) à l'Exposition internationale de Glasgow.*

A rempli à plusieurs reprises des fonctions dans des Expositions. A été membre du jury des récompenses à l'Exposition universelle de 1900. Chevalier du 2 avril 1894.

MARNIER-LAPOSTOLLE (Louis-Alexandre), *distillateur à Paris; exposant à l'Exposition internationale de Glasgow.*

Nombreuses récompenses aux Expositions. A été membre du jury des récompenses à l'Exposition universelle de 1900. Chevalier du 2 avril 1892.

Au grade de chevalier :

MM.

BASCHET (René), *éditeur d'art à Paris; directeur de la « Revue illustrée ».*

Exposant à l'Exposition internationale de Glasgow.

BOURGEOIS (Louis-Eugène-Marius, dit Paul), *secrétaire général du Photo-Club de Paris.*

A été membre du jury des récompenses à l'Exposition universelle de 1900. Secrétaire du Comité de la section française et rapporteur du groupe (Arts libéraux) à l'Exposition internationale de Glasgow.

BROT (Charles), *fabricant de miroiterie à Paris; trésorier de la Chambre syndicale des miroitiers de Paris.*

Membre du bureau du groupe C (mobilier et accessoires, etc.) à l'Exposition internationale de Glasgow.

CORNILLE (Georges-Hyacinthe), *fabricant de soieries et de velours pour ameublement à Paris; ancien juge et président de section au Tribunal de Commerce de la Seine.*

A été membre du jury des récompenses à l'Exposition universelle de 1900. Vice-président et rapporteur du groupe C (mobilier et accessoires, etc.) à l'Exposition internationale de Glasgow.

DOLL (Frédéric-Georges), *manufacturier à Paris; président de la Chambre syndicale des fabricants de cravates, foulards et cache-nez en gros; vice-président de la Chambre syndicale des tissus et nouveautés de France.*

Secrétaire du bureau du Comité de la section française à l'Exposition internationale de Glasgow.

DORMOY (Achille-Edmond-Pol-Albert), *directeur général des forges et fonderies de Sougland et Pao-Bayard (Aisne).*

Inventeur de procédés de fabrication évitant aux ouvriers émailleurs l'intoxication saturnine. Exposant à l'Exposition internationale de Glasgow.

DRESSOIR (Émile-Jean-Baptiste), *fabricant de chaussures à Paris.*

Membre du bureau du groupe H (industries des cuirs et peaux, chaussures, etc.) à l'Exposition internationale de Glasgow.

DURIF (Antoine), *fabricant de papiers à Ponts-et-marais (Seine-Inférieure); maire de Ponts-et-Marais.*

Nombreuses récompenses aux Expositions internationales. Exposant à l'Exposition internationale de Glasgow.

FONTAINE (Lucien), *fabricant quincaillier à Paris.*

Secrétaire du groupe G (bijouterie, orfèvrerie, bronze d'art et d'éclairage, etc.) à l'Exposition internationale de Glasgow.

GAILLARD (Lucien-Amédée), *bijoutier-orfèvre à Paris.*

Vice-président et rapporteur du groupe G (bijouterie, orfèvrerie, bronze d'art et d'éclairage, horlogerie) à l'Exposition internationale de Glasgow.

GERMAIN (Gaston-Auguste), *fabricant de papiers de fantaisie à Paris.*

Secrétaire-trésorier du groupe C (mobilier et accessoires, papiers peints et fantaisies, etc.) à l'Exposition internationale de Glasgow.

HAMONIC (Paul-Louis-Marie), *docteur en médecine à Paris.*

Auteur de nombreuses publications et inventeur d'instruments de chirurgie. Exposant à l'Exposition internationale de Glasgow.

KELLER (Gustave-Adolphe), *fabricant de maroquinerie, orfèvrerie, sacs et nécessaires, à Paris; membre du conseil de la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris.*

Nombreuses récompenses aux Expositions internationales. Exposant à l'Exposition internationale de Glasgow.

LAMAILLE (Henri-Auguste-Georges), *exportateur à Paris; vice-président de la Chambre syndicale des négociants-commissionnaires et du commerce extérieur.*

Secrétaire général du Comité de la section française à l'Exposition internationale de Glasgow.

LANGOULANT (Éloi-Alfred), *bijoutier-joaillier à Paris; vice-président de la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie de Paris.*

A été membre du jury des récompenses à l'Exposition universelle de 1900. Exposant à l'Exposition internationale de Glasgow,

LEDREUX (Florent-Pierre), *fabricant de passementerie à Paris.*

A apporté d'importants perfectionnements aux machines à perler et à broder. Exposant à l'Exposition internationale de Glasgow.

LIGNEREUX (Auguste-Ambroise), dit Saint-André de, *président de la Société nationale du cuir d'art français; directeur de l'Ecole professionnelle de la maroquinerie, de la gainerie et des articles de voyage; chargé de la direction du cours du cuir d'art à l'Ecole pratique de commerce et d'industrie de filles du Havre.*

A été chargé de plusieurs missions du Ministère du Commerce pour l'étude, en Allemagne et en Autriche-Hongrie, de l'industrie du cuir d'art. Exposant à l'Exposition internationale de Glasgow.

MAUNOURY (Paul-Georges), *fabricant de papiers à Paris; Président de la Chambre syndicale des papiers en gros.*

Secrétaire du groupe F (maroquinerie, articles de Paris, papeterie et papiers) à l'Exposition internationale de Glasgow.

MOUILBAU (Jean-Jules), *manufacturier à Paris; Président de la Chambre syndicale des fabricants de tissus élastiques et des industries qui s'y rattachent.*

A été membre du jury des récompenses à l'Exposition universelle de 1900. Secrétaire du Comité et rapporteur du groupe D (tissus, vêtements et accessoires, etc.) à l'Exposition internationale de Glasgow.

MULLER (Victor), *menuisier-ébéniste à Paris; vice-président de la Chambre syndicale de l'ameublement.*

Président et rapporteur du groupe H (industries des cuirs et peaux, etc., carrosserie, automobiles, machines) à l'Exposition internatioуale de Glasgow.

PAISSEAU (Éugène-Jean), *fabricant de baleines et aplatisseur de cornes à Paris; vice-président de la Chambre syndicale de corsets et fournitures.*

Exposant à l'Exposition internationale de Glasgow.

REGNAULT (Edmond), *administrateur de la Banque transatlantique; chef du service du contrôle à la Compagnie générale translantique; administrateur délégué de la Société des appontements de Pauillac.*

Membre du bureau du groupe H (industries des cuirs et peaux, machines, etc.) à l'Exposition internationale de Glasgow.

REQUIER (Louis-Edouard), *distillateur à Périgueux; vice-président de la Chambre de Commerce et juge au Tribuual de Commerce de Périgueux; Président du Syndicat des vins et spiritueux de la Dordogne.*

A été rapporteur du jury des récompenses à l'Exposition universelle de 1900, classe 61. Membre du bureau du groupe D (alimentation) à l'Exposition internationale de Glasgow.

SANDOZ (Gustave-Roger), *bijoutier-joaillier à Paris; secrétaire général du Comité français des Expositions à l'étranger; secrétaire général de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie.*

A été membre du jury des récompenses à l'Exposition universello de 1900. Vice-président du Comité de la section française et membre du bureau dn groupe G (bijouterie, etc.) à l'Exposition internationale de Glasgow.

VACHET (Raymond-Marie-Joseph), *fabricant d'horlogerie à Paris.*

Membre du bureau du groupe G (bijouterie, orfèvrerie, horlogerie, etc.) et rapporteur de l'enseignement technique à l'Exposition internationale de Glasgow.

Art. 2. — Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, et le Grand Chancelier de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 22 juillet 1902.

ÉMILE LOUBET.

Par le Président de la République :

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

GEORGES TROUILLOT.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL DE DIRECTION

du 6 Août 1902

Assistent à la réunion, ayant pris part au déjeuner donné en leur honneur, les Membres du Comité ou Exposants de l'Exposition de Glasgow, récemment nommés ou promus dans la Légion d'honneur :

MM. Gauthier, Baschet, Brot, Doll, Dormoy, Dressoir, Lucien Gaillard, G. Keller, Ledreux, Mouilbau, Paisseau, Saint-André-de-Lignereux, Vachet.

Se sont excusés pour motif d'absence ou de santé : MM. Coste, Klotz, Marnier-Lapostolle, Cornille, Durif, L. Fontaine, Germain, Hamonic, Langoulant, Maunoury, Regnault, Requier.

M. le président Ancelot donne lecture de la lettre suivante de M. Émile Dupont, Président de la section française de l'Exposition de Glasgow :

Luchon, 3 août 1902.

Mon Cher Président,

Absent de Paris jusqu'au 15 courant, il ne me sera pas possible d'assister au déjeuner du

Comité Français, qui aura lieu mercredi prochain : j'en éprouve d'autant plus de regrets que les promus dans la Légion d'honneur à l'occasion de l'Exposition de Glasgow, ayant été invités par vos soins à ce déjeuner, j'aurais été heureux de leur renouveler verbalement mes félicitations; il m'aurait également été agréable de serrer la main de ceux de nos collègues qui n'ont pas été favorisés cette fois, mais dont le succès n'est qu'ajourné.

Veuillez, je vous prie, agréer mes excuses pour cette réunion et les présenter à ceux de nos amis qui seront présents.

Croyez, mon cher Président, à mes sentiments affectueux et dévoués.

Émile Dupont.

M. Ancelot prononce ensuite le discours suivant :

Messieurs,

Je vous remercie d'avoir bien voulu, malgré les vacances, répondre en aussi grand nombre à notre invitation.

Bien que nous ayons manifesté à chacun en particulier notre vive satisfaction à l'occasion des nouvelles distinction dont notre groupe a été l'objet, nous avons voulu vous convier, dès la première réunion de notre Conseil de Direction, pour vous adresser, aux présents comme aux absents, les plus cordiales félicitations du Comité Français des Expositions à l'Étranger. Grâce à vous, Messieurs, notre Comité a remporté un nouveau et brillant succès à Glasgow; nous nous réjouissons à notre tour de voir le Gouvernement récompenser si justement les efforts qui ont été faits.

J'adresse tout d'abord nos bien vives félicitations aux nouveaux officiers. En premisr lieu, à notre excellent collègue et ami Layus, dont nous avons tous admiré le remarquable rapport sur l'Exposition de Glasgow et qui, depuis la fondation de notre Comité, n'a ménagé ni son temps ni ses peines pour aider à ses succès. C'est de tout cœur, mon cher ami, que je me fais l'interprète de nos sentiments unanimes en vous exprimant notre affectueuse satisfaction.

Je salue aussi bien cordialement notre ami Gautier qui, depuis Amsterdam 1883, a prêté le puissant concours de sa plume et de son activité si avisée et si intelligente, à toutes les Expositions et, en particulier, aux différentes Expositions que nous avons organisées. Je lui exprime à nouveau tous nos remerciements pour son dévoué concours, dont nous sommes si heureux de lui avoir vu attribuer la si juste récompense.

J'aurais voulu dire aussi à notre ami Marnier, qui s'excuse au dernier moment, combien nous sommes satisfaits de le compter parmi les nouveaux officiers, lui qui a si puissamment contribué au développement des marques Françaises à l'Étranger.

MM. Coste et Klotz n'ont pu se rendre à notre invitation, je leur adresse les plus cordiaux compliments du Comité.

Parmi les nouveaux Chevaliers, nous nous permettrons de féliciter tout d'abord nos collègues du Conseil de Direction. Notre sympathique Secrétaire Général, G.-Roger Sandoz, pour lequel nous sollicitons, depuis longtemps, cette distinction si méritée, l'a enfin obtenue. Je suis heureux qu'en ma qualité de Président, ce soit à moi qu'il appartienne de lui dire combien nous nous en réjouissons.

En même temps, je salue en lui son excellent Père, dont le nom est d'ailleurs un de ceux qui sont les plus chers à notre Association; car vous savez tous, Messieurs, que Gustave Sandoz fut le promoteur de notre Comité.

Pour ma part, je n'oublierai jamais le concours empressé et dévoué qu'en toutes circonstances, j'ai trouvé auprès de G.-Roger Sandoz, depuis que j'ai l'honneur d'être votre Président.

Vous reconnaîtrez, du reste, Messieurs, que notre Comité a la main heureuse pour le choix de ses Secrétaires Généraux.

Nous pouvons, en effet, aujourd'hui, féliciter en même temps le Secrétaire Général du Comité Français des Expositions à l'Étranger, le Secrétaire Général de l'Exposition de Glasgow et le Secrétaire Général des Expositions d'Hanoï et de Saint-Louis.

Mon cher Lamaille, comme je vous le disais dans ma carte particulière, nous nous réjouissons de pouvoir enfin vous voir attribuer la juste récompense qui était due à vos mérites et que nous attendions pour vous depuis si longtemps.

Mais, vous le savez, si nous proposons, ce n'est pas nous qui disposons ; mais, dans tous les cas, c'est nous qui vous félicitons cordialement.

Quant à vous, mon cher Bourgeois, vous savez avec quelle profonde satisfaction nous avons applaudi à votre nomination.

Nous vous avons vu à l'œuvre à Glasgow. Nous avons vu avec quelle énergie et quelle intelligence vous venez de vous occuper de l'organisation de l'Exposition d'Hanoï et nous

savons que vous apporterez ce même dévouement à notre ami Dupont pour Saint-Louis. Permettez-moi donc de vous dire que ce n'est pas seulement vous, mais le Gouvernement que nous félicitions de son excellent choix.

Je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement MM. Baschet, Ledreux et Paisseau, mais je suis heureux de pouvoir saluer en eux les nouveaux et distingués Chevaliers dont la promotion honore si flatteusement notre Groupe.

Quant à nos collègues et amis, MM. Brot, Doll, Dressoir, Gaillard, Keller, Mouilbau, Saint-André de Lignereux et Vachet, nous les remercions de nous avoir si bien secondés et d'avoir répondu avec tant d'empressement à notre appel dans toutes les Expositions que nous avons organisées.

Ils reçoivent aujourd'hui la juste récompense de leurs efforts. Au nom du Comité Français des Expositions à l'Étranger, je leur exprime l'affectueuse part que nous prenons à la joie de tous ceux qui les connaissent et les apprécient.

Je salue aussi, parmi les nouveaux dignitaires, M. Dormoy, qui n'est pas un inconnu pour nous, car nous avons suivi ses intéressants travaux et nous connaissons les justes récompenses qui lui ont été décernées.

Nous sommes heureux que le Gouvernement ait bien voulu lui accorder la Croix de la Légion d'Honneur, que nous n'étions pas seuls à solliciter pour lui. C'est pourquoi, en vous félicitant, Monsieur Dormoy, je tiens à féliciter notre excellent collègue et ami Pinard que cette distinction honore autant que vous.

Je regrette que, pour des raisons diverses, MM. Cornille, Durif, L. Fontaine, [Germain, Hamonic, Langoulant, Maunoury, Muller, Requier et Regnault, n'aient pas pu assister à ce déjeuner d'amis; mais je leur adresse aussi, au nom de tout le Comité, mes félicitations les plus sincères et les plus cordiales.

Avant de terminer, je tiens à remercier M. le Ministre du Commerce d'avoir bien voulu, par cette promotion, consacrer définitivement le succès de la Section Française à l'Exposition de Glasgow.

L'honneur vous en revient à tous, Messieurs et, en particulier, à notre excellent collègue et ami Dupont, auquel le Gouvernement décernait la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur dès l'ouverture de l'Exposition.

Il a donc droit à nouveau à une grande part de nos remerciements et de nos félicitations.

Heureusement et malheureusement, les mérites à récompenser sont nombreux dans notre groupe, qui est un groupe d'élite et, bien que réunis aujourd'hui pour féliciter nos collègues et amis nouvellement promus dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, nous constatons avec peine que bien d'autres ne sont pas parmi les élus, bien que leurs noms ont paru devoir s'imposer, avec toute l'autorité de leur passé, au choix du Gouvernement.

Nous leur en exprimons nos plus vifs regrets et nous leur donnons l'assurance qu'ils ont parmi nous des amis sincères et dévoués qui ne les oublient pas et qui sauront à l'occasion et avec la plus persévérante énergie, faire valoir leurs mérites.

Messieurs, je lève mon verre en l'honneur de tous mes Collègues, Officiers et Chevaliers, nouvellement promus dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

M. Layus, membre du Conseil du Direction, Rapporteur général de la section française de l'Exposition de Glasgow, nouvellement promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, répond en ces termes :

Mon Cher Président,

Ce n'est certainement pas au privilège de l'âge que je dois le plaisir de vous répondre et de vous remercier; mais je puis invoquer le bénéfice de l'ancienneté; car, parmi nos collègues réunis autour de cette table, cinq seulement : G.-Roger Sandoz, G. Lamaille, L. Blondet, Noirot-Biais et moi, ont fait partie de la première fondation de notre Comité.

Je serai certainement l'interprète de nos amis promus et nommés, présents ou absents, en vous disant, mon Cher Président, à quel point nous sommes émus des paroles cordiales et affectueuses que vous avez su trouver pour saluer les élus de la promotion de Glasgow. Nous vous en remercions du fond du cœur.

Dans ce que vous venez de nous dire, deux points m'ont profondément touché, et je vous demanderai la permission de les rappeler.

D'abord vous avez prononcé le nom de notre cher et regretté fondateur, Gustave Sandoz. Ouvriers de la première heure, nous savons quels immenses services il a rendus à l'œuvre qu'il nous a léguée, et moi-même je n'oublie pas ce que je dois à celui qui m'a honoré de ses précieux conseils et de sa chaude affection.

Vous avez, en évoquant son nom, procuré la plus douce des émotions à celui d'entre nous qui entretient pieusement la tradition pater-

nelle, à notre dévoué Secrétaire général G.-Roger Sandoz. Je vous en remercie.

Puis vous avez rappelé que si, la promotion de Glasgow avait apporté des joies à quelques-uns, il en était d'autres pour lesquels elle avait été une cruelle déception. Nous savons avec quelle sollicitude vous avez suivi les diverses phases de cette promotion. Nous savons avec quels regrets M. le Ministre du Commerce a dû se résoudre à ne pouvoir récompenser tous les mérites.

Pour plusieurs d'entre nous la récompense n'est que différée, et nous sommes certains que les prochaines expositions d'Hanoï et de Vienne nous procureront l'occasion de fêter à leur tour nos amis.

Mais il en est un, et des plus méritants, pour lequel l'Exposition de Glasgow semblait devoir être l'occasion d'une récompense bien gagnée. J'ai nommé le délégué officiel de la section française à Glasgow, Lucien Lévy. Notre ami Lévy a été le véritable promoteur de la participation française à cette Exposition; car c'est lui qui, dès la fin de l'année 1898, signala, dans une lettre adressée à notre collègue Lamaille, la nécessité impérieuse pour le commerce français d'envoyer ses produits à Glasgow. Lorsque, muni de lettres d'introduction de M. le Ministre des Affaires étrangères, je me rendis, en juin 1899, à Glasgow, pour discuter avec le Lord Provost et le Comité exécutif les bases de notre participation, Lucien Lévy s'employa au profit de notre Comité avec une telle ardeur que les premières difficultés se trouvèrent aplanies.

Vous savez ce qu'il a fait depuis ce moment; vous savez de quel tact, de quelle scrupuleuse conscience, de quel dévouement de chaque heure notre Délégué a fait preuve pendant plus de deux années. Notre Comité se doit à lui-même de provoquer l'occasion de faire obtenir à Lucien Lévy la juste récompense dont il est digne. Il importe de dire bien haut que, pour nous, les « omis » ne seront jamais « oubliés », et que tous nous consacrerons nos efforts à faire reconnaître leurs mérites.

Et maintenant, mon Cher Ancelot, laissez-moi vous parler un peu de vous-même et remonter de quelques années en arrière. Le 28 décembre 1894, à la suite d'une communication faite à la « Société d'Économie industrielle et commerciale », quelques-uns de nos amis se réunirent pour étudier l'opportunité de la participation de la France à l'Exposition d'Amsterdam et pour chercher l'homme capable de mener à bien une telle entreprise. Tous furent unanimes pour vous confier cette tâche.

Nous savions, mon Cher Président, à qui nous nous adressions; nous savions quelle somme de travail, de dévouement et de désintéressement nous pouvions vous demander. Les événements nous ont donné raison et vous avez pleinement justifié notre confiance.

Je ne veux pas rappeler votre rôle dans les Expositions de Bruxelles; de Paris et tant d'autres. Quant à celle de Glasgow, elle était entre bonnes mains, et la vigilance de notre ami Dupont l'a préservée des orages : comme les peuples heureux, elle n'a pas d'histoire.

A l'Exposition d'Hanoï, de graves difficultés surgirent au printemps dernier, au moment où, par une fâcheuse coïncidence, nos collègues Maguin et Dupont, Président et premier Vice-Président du Comité spécial, se trouvaient retenus loin de Paris. Il y avait de grosses responsabilités à prendre; vous n'avez pas hésité un seul instant à les assumer et, d'un vigoureux coup de barre, vous avez remis le navire dans la bonne voie.

Et ceci, mon cher Ancelot, est le caractéristique de votre tempérament. C'est au milieu des difficultés que s'exercent le mieux vos facultés d'énergie, et c'est lorsqu'il y a du danger à intervenir dans la lutte que vous vous jetez crânement dans la mêlée.

Si notre Comité est arrivé, sous votre direction, à accomplir l'œuvre considérable qu'il a déjà à son actif, cela tient à la cohésion intime qui existe entre ses membres.

L'an dernier, grâce aux louables efforts de notre ami Mascuraud, Président du *Comité républicain du Commerce et de l'Industrie*, nos rangs se sont considérablement accrus en quelques semaines. Les éléments qui se sont joints à nous en cette occasion ne se sont pas juxtaposés; ils se sont fondus d'une façon si intime qu'il serait aujourd'hui absolument impossible de les reconnaître. Les membres de la *Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles*, présidée par notre dévoué collègue, M. Georges Berger, sont des nôtres maintenant. Nul doute que la fusion ne s'opère avec la même perfection.

Cette cohésion n'a d'autre cause que l'affectueuse solidarité qui nous unit tous. En continuant à la pratiquer, nous sommes certains d'assurer d'une façon éclatante dans l'avenir le succès de l'œuvre que nous avons entreprise et le triomphe de nos idées.

Je vous propose, mes Chers Collègues, d'envoyer à notre Président Émile Dupont, à l'issue de cette réunion, un télégramme lui exprimant tous nos regrets de ne pas l'avoir parmi nous.

Je vous propose de joindre son nom à celui de notre Président Alfred Ancelot, et en portant leur santé à tous deux, de saluer les victoires auxquelles ils nous ont conduits dans le passé et de boire à celles qu'ils ne manqueront pas, dans l'avenir, de nous faire inscrire sur notre drapeau

M. Ancelot remercie M. Layus des paroles affectueuses qu'il lui a adressées ; il rappelle que les succès de l'Exposition sont dus, surtout, à l'union et à la cordialité qui ont toujours régné au sein du Comité Français des Expositions à l'Étranger.

Exposition de Hanoï

M. Ancelot rappelle que M. Beau, le nouveau Gouverneur général de l'Indo-Chine, est arrivé à Paris. Il ajoute qu'il a déjà eu l'occasion de se rencontrer avec le Gouverneur général qui est au courant de toutes les difficultés qu'a rencontrées le Comité dans l'organisation de cette Exposition.

Exposition de Vienne

M. Ancelot donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. Benck, Président de la Société industrielle de la Basse-Autriche, au sujet de l'Exposition de l'Alcool à Vienne, 1903, dont l'organisation se fera sous les auspices de cette Association.

Il rappelle que le Comité Français a été sollicité par M. Exner, commissaire général de l'Autriche à l'Exposition universelle de 1900, dans une précédente séance, à prendre en mains l'organisation de la section française à cette Exposition ; le Comité a accepté en principe et a désigné M. Pinard pour présider le Comité d'organisation de cette Exposition. Mais il est nécessaire, avant tout, de préciser certains points importants, relatifs au règlement de cette Exposition.

Le Conseil approuve cette procédure.

Admissions au Comité Français des Exposants à l'Étranger

MM.

BOIX (Émile), *docteur en médecine, directeur des Archives générales de médecine.*
115, boulevard Saint-Germain, Paris.

DORMOY, ✻, *directeur général des forges de Sougland et Pas-Bayard.*
Grand prix de collaborateur à l'Exposition universelle de 1900. — Aux forges de Sougland et de Pas-Bayard (Aisne).

FONTVILLE, *ingénieur de la maison Japy.*
50, boulevard de Vaugirard, Paris.

MAYER, *filateur.*
Grand prix, 1900. — A Rouen (Seine-Inférieure).

MERMILLIOD (Eugène), *fabricant de chapeaux.*
Médaille d'or, 1900. — 137, rue d'Aboukir, Paris.

PAGEAUT-LAVERGNE (Eugène), ✻, *industriel ; administrateur-délégué du Comptoir agricole et commercial ; vice-président de la Société métallurgique du Périgord.*
Hors concours, 1900. — 59, rue d'Amsterdam, Paris.

PIEL (P.), *bijouterie artistique.*
Grand prix, 1900. — 31, rue Meslay, Paris.

COMPTE RENDU
DU
Déjeuner de la Société d'Économie
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
du 8 août 1902

La Société d'Économie Industrielle, Commerciale avait invité M. Beau, Gouverneur Général de l'Indo-Chine, qui a bien voulu honorer de sa présence son déjeuner du 8 août.

Pour la circonstance, la Société avait étendu ses invitations aux *Membres du Conseil de Direction du Comité Français des Expositions à l'Étranger, du Bureau Central et des Bureaux des Groupes et de Classes du Comité officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï.*

Le déjeuner était présidé par M. Pi-

nard, Président de la Société d'Économie Industrielle et Commerciale. Au dessert, après avoir souhaité la bienvenue au nouveau Gouverneur Général, M. Pinard lui a présenté les Membres de la Société « hommes d'étude et d'action, chez qui la pratique quotidienne des affaires a développé un penchant naturel vers la politique des résultats, et qui tous travaillent à l'expansion féconde au dehors de notre commerce et de notre industrie. »

Il a dit ensuite avec quel intérêt la Société a suivi l'œuvre de M. Doumer, d'autant que « cet intérêt se doublait pour elle d'une sorte de collaboration morale », puisque à deux reprises différentes, en 1898 et en 1901, M. Doumer avait bien voulu exposer, devant elle, ses idées, ses vues économiques et financières.

M. Pinard a développé ensuite, en quelques phrases choisies, le rôle de la Société « dans toutes les manifestations qui tendent à affirmer au dehors la qualité et l'importance de notre production nationale et accroître nos débouchés commerciaux ». — Il a terminé en promettant à M. Beau le concours de la Société dans la grande œuvre qu'il va entreprendre.

M. Maguin, *Président du Comité Central Officiel d'Organisation de l'Exposition de Hanoï*, prend la parole à son tour et dit les espérances que fondent sur l'action du nouveau Gouverneur les exposants de Hanoï, et tous ceux qui rêvent de voir se développer en Indo-Chine notre influence économique. — Il rappelle toutes les difficultés qu'a eues à vaincre M. Doumer, au début, et le concours précieux qu'il a trouvé en M. Auricoste, « l'ouvrier de la première heure » et dans le Comité Français des Expositious à l'Étranger. Il est assuré que M. Beau aura à cœur de mener à bien l'œuvre commencée par son prédécesseur.

M. Etienne, Député, rappelle ensuite l'œuvre de M. Doumer, les souvenirs et les exemples qu'elle a laissés, et proclame la certitude où sont désormais les coloniaux de voir, par le nouveau Gouverneur de l'Indo-Chine, cette œuvre continuée.

Le Gouvernement de l'Indo-Chine est en effet, remarque l'orateur, une entreprise fort délicate où les problèmes commerciaux, d'une importance déjà considérable, se compliquent de problèmes diplomatiques, non moins graves. C'est ainsi que le Gouverneur Général de l'Indo-Chine « doit être à la fois un administrateur vigilant et industriel, un commerçant, un financier, un comptable et aussi un diplomate avisé ». Le Gouvernement, en désignant M. Beau, nous a donné une entière satifaction.

M. Beau répond dans une allocution rapide et aisée; il rend à son tour hommage à l'œuvre de son prédécesseur. Une des considérations qui lui font accepter son nouveau poste, c'est précisément la voie de prospérité où est engagée désormais l'Indo-Chine.

M. Beau insiste sur cette idée qu'il faut que l'action politique ait pour base la masse des intérêts industriels et commerciaux. Ce qui nous a gêné en Extrême-Orient, c'est surtout le peu d'importance de notre navigation.

Or, notre Indo-Chine est admirablement bien placée, elle est la porte de la Chine où il faut absolument que nous tenions une place honorable, bien que ce vaste pays ne soit pas l'Eldorado commercial dont on avait parlé, surtout depuis que la lutte entre les différentes nations y est si ardente.

En terminant, M. Beau rend hommage au *Comité Français des Expositions à l'Etranger et au Comité Central Officiel d'Organisation de l'Exposition de Hanoï*, qui en est l'émanation et les remercie de s'être consacré à l'œuvre de

l'Exposition de Hanoï qui, grâce à eux est assurée désormais du succès et leur promet tout son concours pour l'œuvre qu'ils ont entreprise.

BIBLIOTHÈQUE

DU

Comité Français des Expositions à l'Etranger

AVIS

Le Conseil de Direction appelle l'attention des Membres du Comité sur l'article 9 du Règlement intérieur qui prévoit la création d'une **Bibliothèque technique** dans laquelle **seront réunis tous les livres, publications, brochures, journaux, rapports et documents quelconques concernant l'histoire, l'organisation et le fonctionnement des Expositions** ayant eu lieu en France et à l'étranger. Il leur serait reconnaissant de lui envoyer la liste des documents dont ils pourraient éventuellement se dessaisir en faveur de cette **Bibliothèque.**

Le Conseil de Direction serait reconnaissant aux Membres du Comité qui possèdent **l'Annuaire de 1900** et qui voudraient bien s'en dessaisir au profit des archives du Comité, de faire parvenir ce document au siège social, à la Bourse de Commerce, rue du Louvre.

Le Secrétaire administratif gérant : E. DE BREVANS.

Paris. — Imprimerie Nouvelle (association ouvrière), 11, rue Cadet.
A. Mangeot, directeur. — 1637-2.



N° 8. — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1902.

Comité Français

DES

EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

BULLETIN OFFICIEL

Paraissant 10 fois par an.

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL DE DIRECTION

du 3 septembre 1902

Le président M. Ancelot remercie MM. Boulloche, résident supérieur de France au Cambodge, et Neton, chef de cabinet de M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine, d'avoir bien voulu assister à la séance; il exprime ses regrets que M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, retenu par des engagements antérieurs, n'ait pu s'y rendre. Il prie MM. Boulloche et Neton de transmettre les regrets du Conseil de Direction à M. le Gouverneur général.

M. Boulloche remercie le Président des aimables paroles qu'il vient de prononcer, et le Conseil de Direction du souvenir qu'il veut bien lui faire remettre; il reportera au Gouverneur général l'expression des regrets du Comité français des Expositions à l'étranger. Il assure enfin le Comité français de toute la bienveillance du Gouvernement général de l'Indo-Chine pour l'Exposition d'Hanoï et il reconnaît quelle part importante le Comité a prise à l'organisation de cette Exposition.

Nomination de M. Mesureur, président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger, comme Directeur général de l'Assistance publique.

M. Ancelot rappelle que M. Mesureur, président d'honneur du Comité français des Expositions à l'Etranger, vient d'être appelé au poste de Directeur général de l'Assistance publique. Le Conseil décide d'adresser ses cordiales félicitations au nouveau directeur et de l'inviter à la prochaine réunion, qui aura lieu le mercredi 1er octobre.

Exposition de Saint-Louis (1904).

Le Conseil décide qu'une circulaire sera envoyée à tous les membres du Comité français des Expositions à l'étranger pour leur annoncer la constitution du

bureau du Comité de la Section française, et les inviter à prendre part à cette Exposition.

Bibliothèque.

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, le Conseil décide la création d'une bibliothèque devant contenir tous les ouvrages, rapports, actes, etc., acquis soit par dons, soit par achats et concernant toutes les Expositions importantes, tant de France que de l'étranger.

M. Dreyfus-Bing, membre du Comité français, est nommé bibliothécaire : il assumera la direction de ce service, d'accord avec le bureau.

Le Conseil décide également que le bureau fixera les crédits qui seront nécessaires pour la constitution de cette bibliothèque.

Fusion avec la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles ».

Le Conseil décide qu'une lettre circulaire sera adressée aux 327 membres nouveaux nommés à la suite de la fusion votée par l'assemblée générale extraordinaire du 11 juillet 1902. Il décide également que des démarches seront faites par le bureau auprès de MM. Picard, Delaunay-Belleville et Dervillé, pour leur demander d'accepter d'être *Présidents d'honneur* du Comité français des Expositions à l'étranger, en conformité avec les votes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 juin dernier de la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles » et de l'assemblée générale extraordinaire du 11 juillet du « Comité français des Expositions à l'étranger ».

Il sera également demandé à MM. Ch. Prevet, Krantz, Monthiers, Léon Dru et Muzet, anciens commissaires généraux de la France dans les Expositions universelles étrangères, d'être *membres d'honneur* du Comité.

Les démarches nécessaires seront faites auprès du Ministre du Commerce et du Conseil d'Etat, par les soins de la Commission spéciale composée de MM. Georges Berger, Ancelot, Léon Dru et Layus, en vue de faire ratifier les conventions adoptées pour la fusion.

Banquet Annuel

La date de ce banquet est fixée à la deuxième quinzaine d'octobre et la Commission des fêtes et réceptions est chargée de procéder à son organisation.

Admissions au Comité Français des Expositions à l'Étranger

COLLOT (Charles-Armand), ✿, *Constructeur d'instruments de précision, Ingénieur des Arts et Manufactures.*
Membre des Comités d'admission et d'installation, Paris, 1900. — 8, boulevard Edgard-Quinet et, 226, boulevard Raspail, Paris.

DAVID (Marcel), *Ingénieur civil des mines. Directeur de la Société anonyme des usines de Rosières*, à Bourges.

HENRIVAUX (Jules), O. ✻, I. ✿, ✿, *Ingénieur-chimiste, ancien directeur de Saint-Gobain.*
Membre des Comités, et Grand Prix de collaborateur, Paris, 1900. — Saint-Gobain et, 82, rue de Varennes, Paris.

LEDREUX (Florent), ✻, *industriel.* — 17, rue de l'Entrepôt, Paris.

Nomination d'un Membre correspondant

DUPONT, *conseiller du Commerce extérieur de la France.* 4, Tegesthoffstrasse, Vienne, I (Autriche).



EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL DE DIRECTION

du 1er octobre 1902

M. le président Ancelot remercie M. Mesureur, président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger, directeur général de l'Assistance publique, d'avoir bien voulu accepter l'invitation qui lui avait été adressée; il rappelle les services éminents qu'il a rendus au Comité français des Expositions à l'étranger comme ministre et comme président d'honneur.

Il lui renouvelle enfin les félicitations de tout le Conseil de direction pour sa nomination au poste très important de directeur de l'Assistance publique auquel l'a appelé la confiance du Gouvernement. (*Applaudissements.*)

M. Mesureur remercie M. le président Ancelot et le Conseil de direction du témoignage de sympathie qu'ils veulent bien lui donner une fois de plus. Il se déclare toujours prêt à prêter son concours le plus dévoué au Comité français des Expositions à l'étranger.

Après avoir consacré sa vie à la direction des affaires publiques, il a été appelé à assumer la lourde tâche de diriger l'important service de l'Assistance publique. Désormais, il doit porter tous ses efforts pour améliorer le sort de tous les déshérités, de ceux qui souffrent de maladie ou de misère et de ceux qui sont des vaincus dans la lutte de la vie. (*Applaudissements.*)

M. Ancelot remercie également M. Dreyfus-Bing d'avoir bien voulu accepter d'assister à la séance du Conseil, en sa qualité de bibliothécaire, fonction qu'il a gracieusement acceptée, et pour laquelle nul mieux que lui n'était qualifié.

M. Dreyfus-Bing remercie M. Ancelot et l'assure de tout son concours et de tout son dévouement.

Exposition de Glasgow (1901).

La plaquette de Vernon est prête; elle sera incessamment distribuée aux exposants et aux personnages officiels, tant de France que d'Angleterre, qui ont rendu des services à la section française.

Il est décidé, qu'à la frappe, ces plaquettes seront numérotées et qu'elles seront exclusivement réservées aux exposants et aux personnes dont il s'agit plus haut; en aucun cas, elles ne pourront être acquises à prix d'argent par des tiers ne rentrant dans aucune de ces deux catégories.

Toutefois, il est décidé que, dans une raison sociale exposante, les associés pourront, sur leur demande et à leurs frais, en obtenir chacun un exemplaire.

M. le président Emile Dupont fait savoir que le procès Djamal est définitivement terminé; celui-ci ayant acquitté les frais auxquels il avait été condamné en instance, s'est fermé, par là, le recours en appel.

Il est décidé qu'une lettre officielle de remerciements sera adressée à Me Couhin et à Me Mutel, qui ont conduit ce procès comme conseils judiciaires du Comité.

Exposition de Hanoï (1902-1903).

M. Ancelot fait savoir que, sur sa demande, M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, a signé, avant son départ, un arrêté de nomination des membres du Jury du groupe métropolitain.

Mais il fait observer que les jurés désignés dans cet arrêté n'auront définitivement cette qualité que *s'ils se rendent effectivement à Hanoï.*

La liste définitive des jurés de l'Exposition de Hanoï ne pourra donc être publiée que dans le numéro qui paraîtra en décembre.

Exposition de l'Alcool à Vienne (1904).

Sur la proposition de M. Pinard, président du Comité spécial d'organisation de cette Exposition, sont acceptés comme vice-présidents du Comité :

MM. Manaut, pour les moteurs fixes;
Jeantaud, pour les automobiles;
Germain, pour l'éclairage et le chauffage;
Egrot, pour les appareils de distillerie;
Hartmann, pour les liqueurs;
Chalmel, pour les applications industrielles de l'alcool;

Comme Secrétaire général :

M. Schwob, trésorier du Syndicat des Compagnies de tramways;

Comme trésorier :

M. Max Richard, membre du Conseil de l'Automobile-Club.

Il est décidé, en outre, que les vice-présidents seront présidents des comités de groupes de cette Exposition.

Ils seront assistés chacun d'un secrétaire, lequel sera, en même temps, secrétaire du Comité. La désignation de ces secrétaires sera faite ultérieurement sur la proposition du président, M. Pinard, par le bureau du Conseil de direction.

Exposition de Saint-Louis (1904).

M. le secrétaire général du Comité français des Expositions à l'étranger donne lecture de la circulaire qui va être adressée, à l'occasion de cette Exposition, à tous les membres du Comité français. Ce texte est adopté.

Exposition de Liège (1905).

Il se confirme que cette Exposition entre dans la voie de l'organisation. Des adjudications ont lieu pour les travaux préparatoires de constructions.

Bi-Centenaire de la Chambre de commerce de Lyon.

M. Hénon a été délégué par le bureau du Conseil de direction pour représenter, aux fêtes de ce centenaire, le Comité français des Expositions à l'étranger.

Banquet annuel du Comité.

Après entente avec M. le Ministre du commerce, la date du banquet a été fixée au 29 octobre; il aura lieu à l'Hôtel-Continental.

Nomination des Secrétaires des commissions.

Sont nommés :

MM. Bourgeois, secrétaire de la Commission de propagande;
Noirot-Biais, secrétaire de la Commission d'initiative et d'enquête;
Manaut, secrétaire de la Commission des fêtes et réceptions;
Paul Simon, secrétaire de la Commission des comptes et publications.

Acceptation des présidents et membres d'honneur.

A la suite d'une démarche auprès de MM. Picard et Delaunay-Belleville, ceux-ci ont accepté le titre de présidents d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger.

M. Dervillé a fait savoir également, par lettre, à M. Ancelot qu'il acceptait ce titre.

Les divers commissaires généraux français aux Expositions étrangères, auxquels a été attribué, à la suite de la fusion avec la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles », le titre de membres d'honneur, c'est-à-dire MM. Ch. Prevet, Krantz, Monthiers, Léon Dru et Muzet, l'ont également accepté.

Admissions au Comité Français des Expositions à l'Étranger

BARTHOLDI, C. ✻, *statuaire.* — 82, rue d'Assas, Paris.

BLUM (Lucien), *fabricant de Lingerie (L. Blum, Gerson et Cᵉ), Conseiller de commerce extérieur.*
Médaille d'or, Paris, 1900. — 121, rue Réaumur, Paris.

BOTTÉE (L. Alexandre), ✻, *orfèvre-statuaire, juré adjoint de l'Académie des Beaux-Arts et de la Société des Artistes français.* — 16, rue Fontaine, Paris.

BOUCHER (Alfred), O. ✻, *statuaire.* — 152, rue de Vaugirard, Paris.

CAMPAGNE (Henri), A. ✿, *Droguerie, courtier assermenté.*
Membre des Comités et du Jury, Paris, 1900. — 9, rue du Trésor, Paris.

CHAPLAIN (J.-B.), C. ✻, *graveur en médailles, membre de l'Institut.* — 3, rue Mazarine, Paris.

CHÉDANNE (Georges-Paul), ✻, *architecte du Ministère des Affaires étrangères. Expert au tribunal civil de la Seine.* — 121, avenue de Wagram, Paris.

COMTE (Jules), C. ✻, *directeur fondateur de la* Revue de l'Art ancien et moderne. *Directeur honoraire des Bâtiments civils.* — 18, rue Lord-Byron, Paris.

DANTANT (Edmond), *tapissier décorateur.* — 7, place Vendôme, Paris.

GEROME, G. O. ✻, *peintre-sculpteur. Membre de l'Institut.* — 65, boulevard de Clichy, Paris.

GUILLAUME (Eugène), G. C., ✻, *membre de l'Institut, directeur de l'Académie de France à Rome.* — 5, rue de l'Université, Paris.

LAUR (Francis), *Ingénieur des mines, ancien député de Saône-et-Loire.*
Médaille d'or, Bruxelles et Anvers. — 26, rue Brunel, Paris.

MARX (Roger), O. ✻, *homme de lettres*, 105, rue de la Pompe, Paris.

MATHIEU (Raoul), *appareils d'orthopédie.*
Médaille d'or, Paris, 1900. — 113, boulevard Saint-Germain, Paris.

QUÉNOT (Henri), *distillateur liquoriste.*
Expert du jury, Paris, 1900. — 4, rue Montigny, Dijon (Côte-d'Or).

RICHARD (Max), *automobiles.* — 23, avenue de la Grande-Armée, Paris.

DE ROTSCHILD (Henri), ✿, ✿, *docteur en médecine.*
Grand prix, Paris, 1900. — 83, faubourg Saint-Honoré, Paris.

ROTY (Oscar), C. ✻, *graveur en médailles, membre de l'Institut.* — 1, rue Mirabeau, Paris.

SCHAEFFER (Ernest), *fabricant d'instruments de musique.*
Grand prix, Paris, 1900. — 18, passage du Grand-Cerf, Paris.

VAUDREMER (E.), C. ✻, *architecte du gouvernement, membre de l'Institut.* — 23, quai Conti.

VERNON (Frédéric de), ✻, *graveur en médailles.*
Médaille d'or, Paris, 1900. — 35, rue de l'Université, Paris.

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL
DE LA
SÉANCE DU CONSEIL DE DIRECTION
du 20 octobre 1902

M. le président Ancelot exprime à M. Geo. Lamaille, membre du Conseil de direction, au nom de tous ses collègues, ses sentiments de vive condoléance et de profonde sympathie pour le deuil cruel qui vient de le frapper.

Fusion avec la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles ».

M. Ancelot expose que certaines difficultés avaient été soulevées par le Ministère au sujet du projet de fusion de la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles » avec le « Comité français des Expositions à l'étranger ».

Une démarche a été faite auprès de M le Ministre du Commerce et de M. Chapsal, directeur du cabinet; les explications qui ont été données au Ministre l'ont pleinement satisfait.

Les résultats de cette conférence ont été spécifiés dans une lettre adressée à

M. le Ministre du Commerce, dont ci-dessous la teneur :

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous confirmer qu'à la suite des explications verbales que vous avez bien voulu nous demander à l'appui des modifications statutaires sollicitées par notre Comité, nous nous sommes mis d'accord avec votre département sur les bases suivantes :

1° Le titre du Comité ne sera pas modifié;

2° Afin d'élargir les conditions d'admissibilité, les mots « et les personnes » seront ajoutés dans l'article 4 des statuts, à la suite des mots « autres producteurs »;

3° L'article 6 des statuts sera modifié conformément au vote émis par l'Assemblée générale extraordinaire du 11 juillet 1902;

4° Les autres articles des statuts seront maintenus sans changement.

Nous sommes heureux, Monsieur le Ministre, de vous exprimer toute notre gratitude pour l'empressement que vous avez bien voulu mettre à donner satisfaction aux désidérata formulés par notre Assemblée générale.

Vous avez contribué ainsi, dans la plus large mesure, à nous permettre d'étendre le champ d'action de notre Comité et d'assurer son développement et sa vitalité.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, etc.

M. le président pense que le Conseil sera entièrement d'accord avec la Commission chargée de régler la question de la fusion, pour reconnaître que ce qni a été décidé, d'accord avec M. le Ministre du Commerce, donnera pleine satisfaction aux désirs des deux Associations qui fusionnent. (*Approbation unanime.*)

Exposition du costume à Saint-Pétersbourg (1902-1903).

M. Ancelot expose que M. le Ministre du Commerce a saisi le Comité français de la question de l'organisation de l'Exposition du Costume à Saint-Pétersbourg qui doit s'ouvrir dans moins d'un mois.

Cette Exposition est préparée par les soins du Comité de la Croix Rouge de Russie, qni avait chargé M. Muzet d'organiser la participation française et qui vient d'envoyer à Paris un délégué, M. Hesse.

M. Hesse est introduit et informe le Conseil de Direction du but de sa mission et des résultats auxquels il est parvenu.

Le Conseil de Direction prend acte de cette communication et décide que M. Ancelot fera une démarche auprès de M. le Ministre du Commerce, pour lui exposer exactement l'état de la question et lui indiquer les conditions dans lesquelles le Comité Français des Expositions à l'Étranger pourrait envisager l'éventualité de l'organisation de la Section française à l'Exposition du costume à Saint-Pétersbourg.

Exposition du Salon du Mobilier

M. Ancelot expose qu'il a reçu de la Chambre Syndicale de l'ameublement, une invitation, pour que le Conseil de Direction visite officiellement le Salon du Mobilier. La date de cette visite est fixée au vendredi 14 novembre, à trois heures; avis en sera donné à M. le Président de la Chambre Syndicale de l'Ameublement.

Exposition de Hanoï (1902-1903)

M. le Président annonce que, par lettre en date du 10 septembre, M. Thomé, commissaire général de cette Exposition, a reconnu en termes élogieux, combien précieux était le concours que lui a prêté le Comité Français des Expositions à l'Étranger pour l'organisation de cette Exposition.

M. Ancelot ajoute que, depuis lors, certaines difficultés ont surgi et ont occasionné un échange de dépêches entre les représentants, actuellement à Hanoï, et le Comité d'organisation de

cette Exposition, d'une part, et l'Office Colonial et le Commissariat général, d'autre part. Au surplus, le Comité d'organisation de l'Exposition de Hanoï a réclamé énergiquement auprès de M. Beau, Gouverneur général de l'Indo-Chine, pour lui demander d'aplanir les nouvelles difficultés qui ont surgi.

Exposition de Saint-Louis (1904)

M. G.-Roger Sandoz annonce que l'on peut être assuré d'une importante participation du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Exposition de l'Alcool à Vienne (1903)

M. Pinard expose que la question n'a pas fait un pas depuis la dernière réunion et que l'Exposition reste toujours subordonnée à l'accord d'une subvention demandée par les organisateurs au Gouvernement austro-hongrois.

Exposition de Johannesburg (1904)

M. Layus, président de la Commission d'initiative et d'enquête, donne lecture de son rapport concluant à l'abstention.

Banquet du 29 octobre.

M. Ancelot informe le Conseil que les souscriptions à ce banquet sont des plus nombreuses, que les personnages invités répondent favorablement et en grand nombre, et qu'il y a lieu d'estimer, dès à présent, que cette fête sera très réussie.

Admissions au Comité Français des Expositions à l'Étranger

BEHAL (Auguste), I. ✿, *professeur à l'École supérieure de pharmacie, secrétaire général de la Société chimique,* — 53, rue Claude-Bernard, Paris.

BRARD (Alfred), ✿, ✿, *distillateur (raison sociale Brard-Cocary), membre de la Chambre de commerce du Morbihan.*
Expert du jury, hors concours, classe 61, Paris, 1900. — Pontivy (Morbihan).

BOURCIER, *distillateur.*
Expert du jury, classe 61, Paris, 1900. — 125, rue Lecourbe, Paris.

HALLAM DE NITTIS (G.), *ingénieur des Arts et Manufactures (de la maison L. Edeline).*
Médaille d'or, Paris, 1900. — 42, rue Saint-Didier, Paris.

HAAS (Edmond), *parfumerie Oriza-Legrand.*
Grand Prix, Paris, 1900. — 11, place de la Madeleine, Paris.

KINSBOURG (Paul), *négociant-commissionnaire, administrateur des crèches parisiennes.*
Médaille d'or, Paris, 1900. — 5, rue de Cléry.

LECOMTE (Auguste), ✿, *ingénieur civil, secrétaire de la Société technique de l'industrie de l'alcool en France.*
Médaille d'or, classes 74 et 75, Paris, 1900. — 90, avenue Victor-Hugo, Paris.

MÉNÉTRIER, *de la maison Priou et Ménétrier (drogueries en gros).*
Grand Prix, Paris, 1900. — 34-38, rue des Francs-Bourgeois, Paris.

PELLETIER (Emile), ✿, *distillateur, vice-président de la Chambre syndicale des distillateurs en gros.*
Expert du Jury, Paris, 1900. — 33, rue de Belleville, Paris.

PELLERIN (Auguste), *fabricant de margarine.*
Deux médailles d'or, Paris, 1900. — 33, rue de Grammont, Paris.

SIMONETON (Emmanuel), ✱, *fabricant de filtres et tuyaux de caoutchouc.*
Membre des Comités, Paris, 1900. — 41 et 43, rue d'Alsace, Paris.

COMPTE RENDU

DU

Banquet du 29 Octobre 1902

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. TROUILLOT,
MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE,
DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Le banquet annuel du Comité français des Expositions à l'étranger a eu lieu le 29 octobre à l'Hôtel-Continental, et jamais fête ne fut plus réussie. Plus de 700 personnes avaient pris place dans les salons de l'Hôtel, tant du rez-de-chaussée que du 1er étage qui avaient été mis à la disposition du

*

Comité. La musique de la Garde républicaine, sous l'habile direction de son chef M. G. Parès, prêtait son concours à cet imposant banquet qui réunissait pour la première fois les nouveaux membres provenant de l'ancienne « Réunion des Jurys et des Comités des Expositions universelles » avec les membres du « Comité français des Expositions à l'étranger ».

Par une heureuse innovation de notre président, M. Ancelot, les convives étaient réunis à de petites tables de douze personnes, par groupes sympathiques, qui rompaient heureusement la monotonie des habits noirs.

La table d'honneur était dressée dans la grande cour vitrée, que l'on aurait eu de la peine à reconnaître, sous son décor artistique de fleurs. Les drapeaux des différentes nations représentées par les anciens commissaires généraux à l'Exposition universelle de 1900 complétaient tout cet ensemble. De nombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation du Comité français des Expositions à l'étranger et plus de 160 personnes se pressaient autour de la table d'honneur.

Auprès de **M. Trouillot,** Ministre du Commerce et de l'Industrie, qu'assistait **M. Ancelot,** président du Comité français des Expositions à l'étranger, on remarquait :

M. le commandant Chabaud, représentant M. le Président de la République;

M. Chaumié, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; M. Doumergue, Ministre des colonies;

S. E. M. le général Horace Porter, ambassadeur des États-Unis en France;

MM. Lourties, Lebon, Marty, Siegfried, Henri Boucher, Delombre, Millerand, anciens Ministres du Commerce; M. Alfred Picard, Commissaire général de l'Exposition de 1900; M. Dervillé, directeur général adjoint de l'Exploitation de l'Exposition de 1900, présidents d'honneur du Comité;

MM. Prevet, Krantz, Monthiers, Léon Dru, membres d'honneur du Comité;

M. Georges Berger, député, président d'honneur du Conseil de direction;

MM. Monis, Gomot, Doumer, Guillain, Yves Guyot, anciens Ministres;

M. Poirrier, vice-président du Sénat;

MM. Ancel-Seitz, Astier, Cauvin, Deloncle, Denêchaux, H. Maret, Mill, Motte, Peureux, Rabier, Thierry, députés;

M. Escudier, président du Conseil municipal de Paris;

M. Barbier, représentant le président du Conseil général de la Seine;

M. Michel Lagrave, commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Saint-Louis;

M. Vaury, président du Tribunal de commerce de la Seine;

MM. Fumouze et Derode, président et vice-président de la Chambre de commerce de Paris;

M. de Mier, ministre plénipotentiaire du Mexique en France;

M. Ph. Crozier, ministre plénipotentiaire de France en Danemark;

M. Digneffe, sénateur de Liége;

MM. E. Robert, président de l'Association amicale des Commissaires généraux étrangers de l'Exposition de 1900; Exner, commissaire général de l'Autriche à l'Exposition de 1900; Raffalovich, président du Comité d'organisation de la section russe à l'Exposition de 1900;

MM. Hayashi, comte de Camondo, Depelley, Sacilly, Crisanto-Medina, Pierson, commissaires généraux étrangers à l'Exposition de 1900;

MM. Spearman, de la Fargue, Per Lamm, de Navay, F. Robert, Chesnel, commissaires généraux adjoints à l'Exposition de 1900;

MM. Chapsal, Henri Roujon, Saint, Bouquet, Breton, Chandéze, Collin-Delavaud, Combarieu, Cousin, Crozier, Crost, Fontaine, Guiffrey, Laurent, Mollard, Poulet, Huet, Baumgart, Auricoste, directeurs, chefs de cabinet et hauts fonctionnaires;

M. le baron de Zuylen de Nyevelt, président de l'Automobile-Club de France;

M. Dislère, président de section au Conseil d'État;

M. Charles Roux, ancien député;

MM. Émile Dupont, Maguin, Pinard, Aucoc, présidents des Sections françaises aux Expositions de Saint-Louis, de Hanoï, de Vienne et de Saint-Pétersbourg;

MM. le Dr Krauss, Laroque, Valère Mabille, Mac Lean, Morpurgo, Nagelmackers, Robers-

ton, Trezza de Musella, Vignaud, Weisweller; MM. Avonde, Bailly-Blanchard, E. Berr, Boverat, Brunet, Bellan, P. Bourgeois, E. de Brevans, Corroyer, Carissimo, Cachard, Chartran, Dehaître, David-Mennet, Decrais, Desgranges, V. Dumoulin, Maurice et Marcel Estieu, G. Foucher, Ferret, Forgeur, Gody, Hartmann, Hénon, Hetzel, Kester, Kerst, Layus, Ch. Legrand, G. Lemoine, Lartigue, L'Huillier, Manaut, Mascuraud, F. Morel, P. Maruéjouls, Roger Marx, Merou, de Montpezat, Naudeau, Noirot-Biais, Nyst, Poullain, Phollien, E. Picard, J. Prevet, Rousselot, Rœpius, Rœdel, P. Rousseau, G. Roger Sandoz, P. Simon, Trystram, Vaudremer, P. Vivien.

Assistaient au banquet dans la salle des Fêtes :

MM.

Acoulon, Adhemar, Allain fils, M. Amieux, Amiard, P. Aubrun, G. Aubrun, Ader, Allard.

Bajac, Bernheim, E. Bertrand, Désiré Belleau, Jules Blin, Blondet, Émile Boire, Bohin fils, Boin, Bourgaux, Brossard, F. Bonnier, Louis Bonnier, Boix, Boissonnet, Bouvard, Blonde père, Blonde fils, A. Boucher, Henri Belin, Buiraux, Brot, Ch. Bessières, Bortoli, Bessière, Lonis Bigoux, Bartaumieux, Benoiston, Brault, Blondel, Barat, Max Botton, Bivert.

Émile Carette, Léon Chanée, D. Chédeville, Chovo, Clacquesin, M. Clair, Collette, Crucifix, Chandora, Communeau, Chevrel, Cointreau, Coré, Cornaille, Crosnier, Chapuis, Champenois, Campagne, Candlot, Cornille, Chabanne, Cusenier, Cassolla, Couhin.

Dumont, Desgroux, H. Demaria, F. Després, Alexis Dupont, Eugène Dupont, Dumenil, Dutreich, Dubonnet, Dreyfus-Bing, P. Dreyfus, Dantant, J. Demaria, Louis Delcous, Georges Doll, Duhamel, Davanne, Delagrave, Delion, Dubail, Duroyaume.

Eissen-Piat, Jean Estieu.

Henri Falconnet, R. Famchon, Paul Fleury, P. Fourey.

Ganne, Galland, Gagneur, Gillon, Goubaud, Gonthier, Guilleminot, Gaudin, Henri Guyet, Garcet, Clément Germain, Gibou, H. Garnier, Guillaumet, Félix Gaudin, Grimonprez, Garchet.

H. Hamelle, Alfred Havy, Hache, Jean Hollande, Albert Haas, Louis Harant, John Higginson, Houdart, Halimbourg, Hanoteau, Hanz.

Jansen, John Jones, Jourdan, Jacquot.

Kester fils, Émile Karrer, Kinsbourg.

Lacroix, Labbé, F. Laur, J. Legouey, Leprince, Georges Lefebvre, Levallois, Le Garrec, J. Le Cœur, D. Leprieur, Le Vasseur, Lefebvre-Albaret, Jules Lafond, Jules Leibnitz, Le Soudier, Lavanoux, Latapy, Lahure, Lorthiois, Lessertisseux, Lamiral, E. Lefèvre, Lehucher, Liberon, Lavauzelle, G. Laurent, Lanquest, Lavollée, Lamy.

Mathieu, Martel, Malaquin, Mascré, Paul Masse, Malesset, Mandar, J. Martinet, Mermillod, Maigret, Meffre, Ed. Michaud, Mercier, G. Muller, Moquet, Arthur Metz, Ch. Merle, R. Martin, Aug. Masure, Maillard, E. Michot, Mutel.

Nitot.

Ottolini, B. Oriol.

Parison, G. Pellerin, Aug. Petit, Ch. Petit, Louis Pillet, G. Picon, Pozzy, A. Prince' Premier, Puel de Lobel, Pinet, Petitjean père, Petitjean fils, Picard, Eug. Paisseau, A. Pommier, Alcide Picard, Camille Picard, Poupinel, Pichot, Peyrache, Paraf, Pellerin, Placide Pelletreau.

Gust. Quignon, Georges Quignon, Quénot.

Raimond, Regnault-Desroziers, Richard, Gust. Roy, Rose, Rachet, Roussel, Em. Radot, Ed. Requier, Désiré Roy, Raguin.

E. Seydoux, Schœnaers, Sohier, Soubrier, Sébastien, Schloss, Schorestène, Simoneton, Sabot, Saudier, Sins, Simonis-Empis, Savourey.

Thomas-Bassot, Thiel, Ternisien, Tardif, Troubat, Trézel, Taffonneau.

Umbdenstock.

Du Vivier de Streel, Lambert Violet, Ph. de Vilmorin, Vert, Vernon.

Wesbecher, Weill, Walter.

Avaient pris place dans la salle des Feuillants :

MM.

Adrian, A. Amson, Anglade, Armengaud, Armet-Delisle, Pierre Arbel, Lucien Arbel, Aucoc, Auscher, Auricoste fils, Eug. Ancelot, Arnault, Audoynaud, Autran.

Baumlin, Honoré Baudry, Em. Barthe, Aristide Bagot, Bellière, Louis Bergeotte, Béraud, Honoré Becquet, Blais-Mousseron, Bonhomme, Bourdon, Boulenger, Buchet, Brylinsky, Brach, Bertin, E.-J. Barbier, Bovet, Béhal, Bugeon, Fréd. Bernard.

Chipier, Claude Calvet, Félicien Calvet, Cance, Chevreau, Choisy, J. Chapuis, Paul Chollet, Chauvris, Chalmel, Chapal, Cornuault, Albert Combe, Compère, Coignet, Cognacq, Carlier, Gaston Chevrier, Gaston Coire, de Clermont, Chalin, Carré, Chenaillier, Collin, Chouet, Champier, Cordier, Carrière.

Delarbre, Dufayel, Drouel, Dormoy, Duruy, Douillot, Deltenre, Debuchy, Domange, Davenière, Ducellier, Duvelleroy, Dubos, Dorvault.

Armand Evette.

Paul Fleury, Lucien Fontaine, Freund-Deschamps, Fillot, Fortin, Favaron, Paul Follot-

Gauthier, Lucien Gaillard, Henri Gauthier. Gaston Germain, Louis Gurty, Grebert, Grouvelle, J. Gravereau, R. Gravereau, Guillaume, Guary-Lorilleux, Luc Gauthier, Gouguenheim, Alexis Godillot, Geoffroy, Gilquin, Gouraud, Gottvallès.

Helstern, Houlet, Holzschuch, Huguet, Helbroner, Haas, Hodienne.

Jeanjean, Jourdain, Joannot, Jeantaud.

Kahn, Ch. Keller, G.-A. Keller, V. Klotz, H. Klotz, E. Klotz, Kellner.

Latouche, P. Landrin, Ed. Landrin, Ledreux, Létang, Leduc, Lorilleux, Linzeler, Le Blanc-Barbedienne, Lucet, Lavallard, Lafrique, G. Leloir, A. Leloir, J.-B. Lefort, J. Leblanc, René Leblanc, Ch. Leblanc, Isidore Leroy, Lucas.

A.* Marix, Marescot, Maurey-Deschamp, P. Mercier, Mouilbau, de Montarnal, de Mocomble, Émile Morin, Louis Maison, Ferdinand Martin, Henri Masse, Monchauffé, Aug. Morel, Marsaux, Moche, Morhange, Millet, Martel, Mathieu.

Ouvré.

Paquin, Pageaut-Lavergne, Perdoux, D. Pinchard, Plassard, Pitet, E. Piat, Piel, Putois, Pennellier, Profit, Petitpont, Poncet.

Louis Rau, Ch. Regnault, E. Regnault, Rémon, Ch. de Ribes, Rheims, Ricois, Ricbourg, Ruteau, A. Royé, Morice Robin, Rotival, Robard, Henri Roy.

Simonot-Godard, Sabatié, Sartiaux, Soleau, P. Schneider, Storch, Siot-Decauville, Stockmann, Schœnaers, Sevin.

De Thierry.

Véran, Villeminot, Vachet, Verdier-Dufour. Michel Weyl, Walter.

Discours de M. ANCELOT

A l'heure des discours, M. Ancelot, président du Comité français des Expositions à l'étranger, prend le premier la parole et remercie ses hôtes en ces termes :

Messieurs,

Je vous proposerai, tout d'abord, de lever vos verres en l'honneur de M. le Président de la République, de M. Émile Loubet, qui porte avec tant de vaillance le lourd fardeau de la direction des affaires publiques et en qui les intérêts du commerce et de l'industrie de la France ont toujours trouvé un défenseur aussi actif qu'éclairé.

Je prie M. le commandant Chabaud, de vouloir bien transmettre à M. le Président, l'expression de notre profond respect.

Messieurs, à M. Émile Loubet, Président de la République. (*Applaudissements.*)

Monsieur le Ministre du Commerce,

Je suis certain d'être le fidèle interprète des sentiments unanimes de mes collègues, en vous remerciant d'être venu présider ce banquet de commerçants et d'industriels.

Profondément dévoués aux instiitutions qui nous régissent, nous avons suivi avec la plus vive attention l'œuvre du Gouvernement de la République qui, par des efforts persévérants, a rendu à la France sa place dans le monde, lui a assuré de précieuses alliances et a travaillé à réaliser d'utiles améliorations.

Il y a entre la politique et les affaires des liens trop étroits pour que l'on puisse affecter de se désintéresser de l'une pour se consacrer tout entier aux autres. Ce sont cependant deux domaines différents et notre Comité a toujours pensé qu'il était préférable qu'il se maintînt dans la sphère d'action qui lui est propre. Le but que nous poursuivons est exclusivement professionnel.

Ce que nous voulons, c'est développer, au dehors, l'influence commerciale et industrielle de la France ; c'est répandre les produits de nos compatriotes ; c'est défendre la fabrication française contre la concurrence étrangère ; c'est conserver les débouchés que nous nous sommes créés et nous en ouvrir d'autres, en engageant partout où il est possible la lutte pacifique du commerce et en donnant à nos nationaux les moyens d'action, les facilités de défense de leurs intérêts que peut, seul, assurer un groupement important.

Voilà ce que nous voulons, voilà ce que nous faisons, et nous croyons qu'en ne nous mêlant pas aux conflits des opinions, en nous tenant sur le terrain économique, nous contribuons, dans une mesure qui n'est pas négligeable, à la prospérité et à la grandeur de la France. (*Vives marques d'approbation.*)

Si un résultat pouvait nous confirmer dans cette idée et nous encourager à persévérer dans la voie que nous nous sommes tracée, ce serait bien le succès remporté par nos compatriotes, sous la direction de notre ami E. Dupont, à l'Exposition de Glasgow, succès que

votre département a bien voulu sanctionner par la promotion du 22 juillet dernier, dont nous vous adressons tous nos remerciements. (*Très bien! très bien!*)

En nous donnant ainsi le gage si précieux de votre sympathie pour notre Comité, vous étiez, Monsieur le Ministre, fidèle à la tradition de tous vos prédécesseurs. Pour ne rappeler que les faits les plus récents, c'est ainsi que nous sommes allés à Glasgow, grâce aux encouragements et à l'appui de M. Delombre, et c'est à M. Millerand que notre Comité doit la reconnaissance d'utilité publique qui a consacré définitivement et officiellement la mission qu'il s'était imposée depuis sa fondation. (*Marques d'assentiment.*)

Enfin, c'est aussi sous le ministère de M. Millerand, que le Gouvernement a témoigné une fois de plus au Comité français des Expositions à l'étranger une confiance dont nous lui témoignons notre gratitude, en le chargeant, officiellement, d'organiser la Section française à l'Exposition de Saint-Louis, en 1894, sous la direction de M. Michel Lagrave, Commissaire général.

Nous connaissons, de longue date, l'infatigable activité et la remarquable intelligence de M. Michel Lagrave; nous sommes heureux de lui renouveler ici l'expression de notre entière sympathie. Il peut être assuré qu'il trouvera en nous des collaborateurs assidus et zélés et qu'aucun effort ne nous coûtera pour que la France soit dignement représentée dans cette nouvelle arène. (*Vive approbation.*)

Nous ne doutons pas que les Chambres de Commerce et les Chambres syndicales ne nous secondent de tout leur pouvoir et que les commerçants et industriels ne répondent avec empressement à l'appel que nous leur adressons.

Nous vous devons encore, Monsieur le Ministre, des remerciements pour l'approbation que vous avez bien vonlu donner à la fusion de la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles » avec le Comité français des Expositions à l'étranger. Cette fusion, dont nous avons le plaisir de fêter à ce banquet l'accomplissement, permet de réunir, en un seul Comité, près de quatorze cents industriels et commerçants animés du même zèle, pour assurer à la France une représentation digne d'elle à l'étranger.

C'est fidèles à notre programme, qu'au mois de décembre dernier, chargés par le Gouvernement d'organiser, en vingt jours à peine, l'Exposition de la bijouterie à Saint-Pétersbourg, nous obtenions un brillant succès sous l'habile direction de notre collègue et ami Louis Aucoc.

Nous nous occupons, du reste, avec le plus grand soin de toutes les Expositions qui se présentent, et si nous n'avons pas apporté notre concours à l'Exposition de Turin, c'est d'accord avec la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles », et par suite de malentendus de la première heure.

Mais une autre Exposition est projetée à Milan et, si elle se réalise, nous nous empresserons d'y prendre part et de donner l'occasion de se manifester à la sympathie qui, par delà les Alpes, unit les deux nations, liées l'une à l'autre par la communauté d'intérêts et par tant de souvenirs.

Cette année, nous avons poursuivi avec ardeur, sous la présidence de notre ami Maguin, l'organisation de la Section métropolitaine à l'Exposition de Hanoï et, malgré de grandes difficultés, nous pouvons nous rendre à nous-même ce témoignage, que nous avons mené à bien la tâche que M. Doumer nous avait fait l'honneur de nous confier. Nous nous sommes consacrés à son accomplissement avec une énergie d'autant plus grande que nous étions guidés par des considérations de patriotisme, et qu'il nous paraissait très important de développer les relations commerciales entre la métropole et nos possessions asiatiques et, par elles, avec les pays d'Extrême-Orient dont les marchés nous sont si âprement disputés.

Nous avons envoyé à Hanoï les produits de plus de 730 Exposants. Trente-cinq membres du Jury, nommés par M. Beau, avant son départ, pour représenter le groupe métropolitain sont en route ou sur le point de partir. Vous vous joindrez certainement à moi, Messieurs, pour leur adresser, d'ici, nos félicitations et nos remerciements pour leur dévouement patriotique. (*Assentiment.*)

Un autre projet nous occupe en ce moment, Monsieur le Ministre, c'est celui d'une Exposition, à Vienne, de l'alcool, de ses dérivés et de ses applications, dont M. Exner, le sympathique Commissaire général de l'Autriche en 1900, a bien voulu nous entretenir. Cette Exposition doit avoir lieu à Vienne au printemps prochain.

Nous ne doutons pas que le Gouvernement ne nous seconde de tout son pouvoir pour cette Exposition, l'utilisation industrielle de l'alcool étant d'une grande importance pour les producteurs français et pour l'industrie nationale.

Enfin, nous nous proposons d'apporter notre concours le plus dévoué à nos amis de Bel-

gique, pour l'Exposition de Liège, en 1905. (*Adhésion.*)

Depuis longtemps, nous marchons d'accord avec le Comité d'organisation de cette Exposition et celui-ci, pour cimenter cette union, a délégué plusieurs de ses membres pour venir le représenter à ce banquet. Nous l'en remercions et nous adressons à nos hôtes un salut cordial. (*Nouvelles marques d'assentiment.*)

Telle est, Monsieur le Ministre, avec l'exposé de notre programme, l'énumération des travaux que nous avons accomplis cette année et les projets que nous formons pour l'avenir.

Pour les mettre à exécution, nous comptons sur le puissant appui de votre Département et du Gouvernement tout entier.

Je suis, d'ailleurs, particulièrement heureux de pouvoir donner ici, à tous, l'assurance de cette bienveillance du Gouvernement, en donnant lecture de la lettre suivante que je recevais, hier, de M. le Président du Conseil :

« Monsieur le Président,

« Vous avez bien voulu m'inviter à assister, le 29 octobre prochain, au banquet organisé par votre Comité.

« Je suis extrêmement touché de ce témoignage de sympathie, et je vous prie d'agréer pour vous-même et de transmettre à tous les membres de votre Comité mes remerciements les plus vifs.

« Je ne puis, à mon grand regret, accepter cette invitation, en raison de mes nombreuses occupations actuelles; laissez-moi vous dire toutefois que je ne me désintéresse nullement de l'œuvre que vous avez entreprise. Faire connaître à l'étranger le nom français; montrer à tous les peuples, qui nous ignorent ou nous méconnaissent, les différentes manifestations de notre génie national dans ce qu'elles ont de plus achevé et de plus parfait; c'est la tâche à laquelle vous consacrez tous vos efforts, et je n'en connais pas de plus patriotique et qui soit plus digne d'encouragement.

« Vous pouvez compter, monsieur le Président, que la bienveillance du Gouvernement ne vous fera pas défaut.

« Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

« *Le Président du Conseil,*
Ministre de l'Intérieur et des Cultes,
« *Signé :* COMBES. »

(*Applaudissements.*)

Messieurs,

Si flatteurs que soient pour notre Comité, les termes des lettres par lesquelles se sont excusés ceux de nos invités qui n'ont pu être des nôtres, vous me permettrez de ne pas vous en donner lecture.

Je leur adresse, à tous, l'expression des regrets que nous cause leur absence.

Nombreux sont les convives éminents dont l'assistance contribue si heureusement à rehausser l'éclat du cette fête. Les témoignages d'estime et de sympathie générales qu'ils nous donnent ainsi, nous sont des plus précieux, et nous les remercions de nous apporter ces inoubliables satisfactions.

Nous avons, Messieurs, la bonne fortune de compter ce soir parmi les nôtres, Son Excellence le général Horace Porter, Ambassadeur des Etats-Unis. Nous profitons de sa présence pour envoyer à la sœur républicaine de notre patrie, l'expression de l'admiration que nous éprouvons pour la mâle énergie de ses commerçants et de ses industriels. (*Très bien! très bien! et applaudissements.*)

Son Excellence sera, nous en sommes convaincus à l'avance, le brillant interprète des sentiments que je viens d'exprimer auprès de ceux de ses compatriotes avec lesquels notre Comité va se trouver en contact pour l'organisation de la Section française à l'Exposition de Saint-Louis.

Nous lui adressons, dès aujourd'hui, l'expression de notre gratitude pour le brillant et cordial accueil fait déjà par les siens à M. Michel Lagrave, notre distingué Commissaire général, lors de son dernier voyage à Saint-Louis. Sous la haute direction de son chef, notre Comité fera tous ses efforts pour assurer à la France, lors de cette importante solennité, une représentation qui soit digne d'elle et de la grande nation qui nous y convie. (*Adhésions unanimes.*)

Les éminents représentants du Gouvernement qui nous honorent ce soir de leur présence et que nous remercions d'avoir accepté notre invitation apporteront, nous en sommes certains, la large contribution de leurs efforts pour ajouter à l'éclat que notre Section tient à apporter à l'Exposition de Saint-Louis.

Votre Département, Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique, est, en même temps, celui des Beaux-Arts, et avec votre distingué et sympathique Directeur, M. Roujon, vous tiendrez à honneur de faire admirer par le Nouveau-Monde, les merveilleuses productions de nos incomparables manufactures nationales. (*Vive adhésion.*)

Je regrette qu'une indisposition légère nous prive au dernier moment de la présence de M. le Ministre de l'Agriculture, J'aurais été

heureux de pouvoir affirmer devant lui les sentiments de solidarité qui unissent les intérêts du commerce et de l'industrie à ceux de l'agriculture.

Monsieur le Ministre des Colonies, la bienveillance avec laquelle vous nous avez prêté votre appui pour l'Exposition de Hanoï, nous est un sûr garant de ce que vous ferez pour nous aider à Saint-Louis.

Dans nos possessions d'outre-mer, dans ces pays proches où lointains où flottent nos trois couleurs, se développent des richesses, s'agitent des activités intéressantes ; il est utile de tenir les nations au courant de leurs efforts dans ces grandes assises du travail et de la paix. (*Très bien! très bien!*)

Messieurs les Sénateurs et Députés, nous vous remercions d'être venus en aussi grand nombre.

A quelque fraction que vous apparteniez et quelles que soient les questions passionnantes d'école ou de partis qui peuvent vous diviser sur certains points, vous avez tous, nous le savons, la légitime préoccupation de la défense et du développement de notre commerce et de notre industrie, nous vous demandons que les études des questions qui les intéressent, occupent une place d'honneur dans le programme de vos délibérations. (*Vive approbation.*)

Messieurs, j'adresse le salut cordial de notre Comité à M. le Président du Conseil municipal de Paris, M. Escudier. Il est impossible de ne pas songer à l'œuvre de notre merveilleuse population de fabricants, d'industriels et d'ouvriers parisiens, lorsqu'il s'agit de notre industrie nationale, et de ne pas rappeler combien elle contribue puissamment à donner une originalité si spéciale, un caractère si particulièrement inimitable à quantité de nos produits.

Nous saluons ici M. le Président du Conseil municipal, le représentant autorisé et distingué de la capitale, en qui s'incarne la plus haute expression de la perfection et de l'élégance dans l'art. (*Très bien! très bien!*)

J'adresse tous nos remerciements à M. le Président du Conseil général de la Seine qui a bien voulu désigner, pour le représenter, notre sympathique collègue, M. Barbier.

Il ne pouvait faire un choix qui nous fût plus agréable. (*Assentiment.*)

Je salue aussi tous nos Présidents d'honneur, anciens et nouveaux, les premiers en la personne de tous nos anciens Ministres du Commerce dont le groupe constitue, pour ainsi dire, l'âme de notre Comité; et les derniers, qui ont bien voulu accepter ce titre à la suite de la fusion de la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles » avec notre Comité : MM. Georges Berger, Alfred Picard, Delaunay Belleville et Dervillé.

Je salue, en même temps, nos nouveaux membres d'honneur : MM. Charles Prevet, Krantz, Monthiers, Léon Dru et Muzet. (*Applaudissements.*)

Les noms que je viens de citer sont assez connus de tous et s'imposent avec assez d'autorité à l'estime générale pour qu'il soit superflu d'insister sur la satisfaction que nous éprouvons à être assurés, dans l'accomplissement de notre œuvre, du concours de leurs talents et de leur grande expérience.

Je remercie également de leur présence parmi nous :

MM. les Directeurs et Chefs de cabinets des différents Ministères ;

M. le Ministre du Mexique et MM. les Commissaires généraux étrangers qui veulent bien nous témoigner le bon souvenir qu'ils ont gardé de notre Comité en acceptant, chaque année, d'être des nôtres ;

MM. les Présidents des Chambres de Commerce étrangères, à Paris.

M. le Président du Tribunal de Commerce de la Seine ;

M. le Président de la Chambre de Commerce de Paris;

MM. les Présidents des Chambres de Commerce des départements, au bienveillant appui desquels nous faisons appel, pour nous aider dans l'accomplissement de la mission que nous nous sommes donnée ;

Nos amis, les Présidents des groupes syndicaux de Paris;

Nos amis et collaborateurs de Hollande, de Belgique et d'Autriche et, enfin, nos Conseils judiciaires qui ont mis gracieusement à notre disposition les ressources de leurs talents et de leur expérience juridique. Qu'ils me permettent, tout en les remerciant profondément, de leur exprimer notre très vif désir d'éviter les écueils où leur science aurait l'occasion de s'exercer et de préférer, aux Conseils éclairés que nous avons en eux, les amis dévoués qu'ils sont pour notre Comité. (*Marques d'approbation.*)

Messieurs,

J'adresse l'expression de la gratitude de notre Comité à M. le Gouverneur de Paris, qui a bien voulu mettre à notre disposition la merveilleuse musique de la Garde républicaine, et, au nom de l'assistance tout entière, je prie M. Parès, son distingué chef, de vou-

loir bien agréer toutes nos félicitations pour la perfection avec laquelle a été dirigée et accomplie l'exécution des beaux morceaux que nous venons d'entendre. (*Applaudissements.*)

Messieurs de la Presse,

Il ne se perpétue rien de durable sans votre concours. Loin d'être de ceux auxquels vos investigations portent ombrage, nous vous appelons, au contraire, à nous et nous vous livrons toute notre œuvre, car vous êtes les éloquents intermédiaires qui peuvent nous concilier les faveurs du public.

Nous comptons, comme toujours, sur l'appui des importants organes dont vous êtes les représentants, et nous vous remercions d'avoir bien voulu répondre à notre invitation.

Messieurs, je vous demande de lever, avec moi, vos verres en l'honneur de M. le Ministre du Commerce et de nos aimables invités, et de boire à l'union de toutes les énergies vives du pays, pour aider à la défense, au développement et à la grandeur de l'industrie et du commerce de la France. (*Applaudissements vifs et prolongés.*)

Discours de M. DIGNEFFE

M. Digneffe, sénateur de Belgique, parle à son tour, au nom du Comité d'organisation de l'Exposition qui doit avoir lieu à Liège, en 1905 :

L'honorable président de la Société dont nous sommes les hôtes ce soir, a bien voulu prononcer tout à l'heure quelques paroles bienveillantes à l'adresse de la future Exposition de Liège.

Au nom des organisateurs de cette Exposition, que j'ai l'honneur de représenter ici, je remercie votre aimable président de ses bonnes paroles.

L'Exposition de Liège, messieurs, est aujourd'hui entrée dans la période active d'organisation et, puisque votre Société paraît vouloir jouer auprès de son berceau le rôle de la bonne fée, vous voudrez sans doute lui porter bonheur jusqu'au bout en lui assurant le concours des exposants français sans lesquels une Exposition internationale ne se concevrait pas.

Notre entreprise est aujourd'hui assurée du concours du Gouvernement belge dont le délégué officiel est assis avec moi à cette table.

Elle est assurée aussi du concours de la ville de Liège dont le premier magistrat siège dès maintenant au sein de notre Comité organisateur.

Elle peut compter enfin, nous en sommes sûr, sur l'aide de toutes les provinces belges qui voudront célébrer, par cette fête du travail fixée à 1905, le 75e anniversaire de la proclamation de l'indépendance de la Belgique.

Avec ces éléments, notre Exposition doit donc réussir, et nous osons espérer que l'étranger répondra à notre appel et en particulier la France, sans la participation de laquelle, je le répète, une Exposition internationale ne se conçoit pas.

Liège, messieurs, est le centre du grand bassin industriel dont la Belgique a pu tirer quelque renom. Nous serons heureux, messieurs, de vous en faire les honneurs et nous tâcherons que votre venue soit l'occasion d'une visite intéressante pour vous et le point de départ de relations d'affaires fécondes pour tous.

A un point de vue moins utilitaire, peut-être les Français trouveront-ils quelque satisfaction sinon même quelque orgueil, à venir constater, par l'accueil cordial et empressé qu'ils sont sûrs de trouver à Liège, quel courant de sympathie et d'estime rattache à la France la nation belge et spécialement la population liégeoise.

Cette sympathie que nous éprouvons pour la France, messieurs, et dont nous vous convions à venir recueillir le témoignage, provient assurément pour une bonne part de ce que, depuis plusieurs générations, nous vivons beaucoup des idées françaises qui répondent si bien à notre génie national.

Elle a aussi une autre cause que je m'en voudrais de ne pas dire en ce moment : les Belges, et spécialement les Liégeois, se souviennent de ce que, lorsqu'ils durent autrefois lutter (je rappelle ici les heures sombres de mon pays) pour leur indépendance et pour leurs libertés, la France se montra sympathique à leur cause et intervint puissamment pour faire reconnaître par l'Europe leur droit à l'autonomie.

Pour toutes ces raisons, messieurs, si vous voulez bien venir nombreux à Liège en 1905, vous y serez, je vous le dis au nom de mes compatriotes, les très bien venus ! (*Vifs applaudissements.*)

Discours de M. RAFFALOVICH

M. Raffalovich, Conseiller d'Etat actuel de Russie, ancien Président de la Commission russe d'organisation de

l'Exposition de 1900, parle ensuite au nom des anciens Commissaires généraux étrangers de cette Exposition :

Messieurs,

C'est avec un sentiment de gratitude toujours nouvelle que je vous demande la permission de répondre au nom de mes anciens collègues etrangers de l'Exposition. Vous voulez bien continuer à nous faire une place au milieu de vous, à votre table hospitalière, et à entretenir de la sorte des relations plus intimes que l'Exposition universelle de 1900 a créées entre l'élite de l'industrie et du commerce de la France et nous. La féerie de l'Exposition a disparu, le souvenir en reste très vivace, comme celui d'une admirable manifestation pacifique où les nations étrangères ont été admises à concourir avec vous.

Depuis longtemps vous êtes des pionniers volontaires de la grandeur industrielle et commerciale au dehors; vous avez une œuvre d'initiative privée, ce qui est excellent par le temps qui court, et vous avez fourni au Gouvernement un auxiliaire précieux et dévoué.

L'utilité de votre œuvre est plus grande qu'on ne se l'imagine ; en organisant, dans des conditions qui offrent toutes les garanties, la participation de la France aux Expositions étrangères, vous rendez service aux Gouvernements étrangers et à vos compatriotes. Votre apparition dans les Expositions étrangères constitue la meilleure réclame possible pour les branches d'industries qui sont convoquées; ce ne sont pas tant les affaires directes qui ont de l'importance que la conquête des clients futurs qui apprécient le goût, la bonne qualité, la belle exécution des produits de l'industrie française.

Dans cet ordre d'idées, je viens vous demander, d'une façon toute spéciale, de prêter votre sympathie à l'Exposition internationale du costume qui est organisée, à prochaine date, à Saint-Pétersbourg. Vous savez quelle chaleureuse bienvenue vous y attend, comme elle est réservée à tous ceux qui viennent de votre grand et noble pays. Mes collègues étrangers ne m'en voudront pas d'avoir adressé une requête toute spéciale. Ils se joindront certainement à moi pour souhaiter toute la grandeur à votre pays et toute la prospérité à votre Comité.

Discours de M. Georges BERGER

M. Georges Berger, député, ancien Président de la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles », retrace spirituellement en ces termes de la fusion de la Réunion des Jurys avec le Comité français des Expositions à l'Etranger :

Messieurs,

Beaucoup d'entre vous m'ont connu pour m'avoir vu à l'œuvre; les nombreuses poignées de mains qui m'ont été données avant ce banquet me font espérer que je garde votre estime, dont j'ai été si longuement honoré, et que vous la conserverez au doyen qui se retire, des directeurs et organisateurs des grandes Expositions qui ont laissé une trace vivante et glorieuse dans la seconde moitié du dix neuvième siécle.

Messieurs,

L'heure de la retraite du service actif des Expositions a sonné pour moi ; je ne suis pas de ceux qui prétendent se survivre ; mon dernier acte aura été de présider, en compagnie des amis qui avaient formé la « Réunion des Jurys et Comités des Expositions internationales », au mariage de ce groupe dont j'étais devenu le père adoptif après en avoir été l'un des parrains, avec une jeune association qui n'a pas tardé à mériter la reconnaissance de tous ; je veux parler du « Comité français des Expositions à l'Étranger ».

Ce mariage, que nous célébrons en ce banquet, a eu pour notaire le Conseil d'Etat qui a enregistré la dot en bons écus sonnants, que la « Réunion des Jurys et Comités » apporte au Comité français.

Cette fusion était nécessaire, car, dans le souci que nous avions des intérêts français devant l'étranger, nous avons pensé que deux forces si grandes soient-elles, lorsqu'elles sont divisées, ne valent pas comme puissance, l'union de ces forces fondues l'une dans l'autre.

Dans le mariage que nous fêtons, nous voyons, au titre de témoins de la fiancée, M. Ancelot, avec ses demoiselles d'honneur en habits noirs et cravates blanches. Je m'empresse d'ajouter que cette fiancée a produit, avant mariage, de fort beaux enfants (*sourires*), à Glasgow et en beaucoup d'autres endroits. Elle en produira de même en France et, demain, à Saint-Pétersbourg, à Saint-Louis des États-Unis, à

Liège et dans beaucoup d'autres lieux encore. Mais veuillez ne pas considérer cette fécondité prématurée comme une erreur coupable; elle est au contraire issue d'une vertu essentiellement française : l'empressement à faire tout ce qui est bien.

Messieurs, ma retraite est assurée dans une de ces présidence d'honneur qui, généralement, deviennent des lits de paresse très capitonnés; je ferai infraction à la règle et je vous assure mon concours, très actif encore, lors de toutes les comparutions de la France commerciale, industrielle, artistique, économique en pays étrangers. Vous ne sauriez douter de mon dévouement inébranlable chaque fois que l'occasion se produira d'assurer les succès du travail français. (*Très bien! très bien!*)

Messieurs, la fusion qui s'est faite entre nos deux groupes soude en un faisceau magistral et durable, des compétences et des bonnes volontés d'où nous saurons toujours extraire des Commissaires généraux avec leurs états-majors dignes de devenir des pionniers d'un nouveau genre, non pas de ceux qui vont planter le drapeau tricolore dans des contrées ignorées ou sur des sols conquis par la dépossession d'autrui, mais des pionniers qui feront œuvres de pacification, en brandissant victorieusement le pavillon national au-dessus de tout ce que l'humanité laborieuse est capable d'imaginer de plus beau et de plus utile!

Comme vient de le demander le Président du banquet, exportons nos fabrications, mais soyons féconds en les articles vivants d'exportation dans la production desquels les nations concurrentes nous dominent. Autrement dit que d'abondantes générations françaises émergent d'une natalité redevenue croissante! que nos fils rivalisent avec ceux de l'Allemagne et de l'Angleterre en allant fonder au loin des comptoirs commerciaux; qu'ils emportent à la semelle de leurs souliers un peu du sol de la patrie, et dans leurs cœurs le sentiment profond de notre probité nationale! (*Marques d'assentiment.*)

Je bois aux heureuses destinées du Comité français des Expositions et à l'étranger; je bois aux progrès de la France sous l'égide républicaine de toutes les libertés; je bois à vous, Messieurs les Ministres, et à vous tous, Messieurs ! (*Applaudissements.*)

Discours de M. Paul DELOMBRE

M. Paul Delombre, député, ancien Ministre du Commerce, s'exprime ainsi au nom des Présidents d'honneur du Comité français des Expositions à l'Étranger :

Messieurs,

Mes collègues à la présidence d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger — le Comité avant le mariage que nous fêtons ce soir, et dont parlait si éloquemment M. Berger tout à l'heure — m'ont demandé d'être leur interprète.

Je m'excuse vraiment de vous priver de discours dont l'éloquence vous eût séduits, mais je vous avoue que je n'ai pas osé résister à une invitation aussi gracieuse.

Lorsque, tout à l'heure, j'écoutais votre président, j'étais frappé d'une observation qu'il vous soumettait. Il vous disait : Nous nous maintenons sur le terrain professionnel et nous entendons ne pas faire de politique. Je ne sais pas si c'est parce que j'ai l'humeur très combattive, mais il me semble, mon cher président, que de toutes les politiques, vous faites peut-être la meilleure.

Vous êtes parmi les premiers artisans du travail national; vous nous faites de la richesse publique; vous développez nos échanges; grâce à vous, grâce aux efforts de vos collaborateurs, nous pouvons entrevoir le moment où la surproduction qui nous guette ne menacera plus, comme elle le fait, tous ces ouvriers, tous ces industriels, tous ces commerçants. Nous aurons, grâce à vous, des débouchés toujours nouveaux, nous planterons notre drapeau sur des terres nouvelles et nous pourrons dire que vous avez accompli une œuvre vraiment patriotique. (*Applaudissements.*)

Au dehors, il se forme, de toutes parts, des groupements, des concurrences formidables ; des trusts se constituent, et l'on s'en émeut; mais, devant votre grande Association, il me semble que nous avons aussi en France quelque chose qui y ressemble fort, et je veux dire par là que votre Comité, par l'union que nous célébrons ce soir, réalise, si l'expression ne trahit pas ma pensée, un véritable trust des intelligences et des initiatives françaises. (*Vifs applaudissements.*)

Ah ! vous ne faites pas de politique ? Mais, que faites-vous donc, lorsque vous assurez l'activité de nos usines et de nos ateliers, lorsque nos ingénieurs, nos artistes, peuvent, forts de votre concours, trouver l'utilisation de leur savoir et de leur intelligence, sortir tout ce qui est en eux, donner leur pleine valeur à tout ce que le génie de la France leur permet de produire ? Que faites-vous, sinon une œuvre

que nous autres, hommes politiques, pourrions vous envier, vivifiant les énergies sociales, améliorant le sort des masses, semant le bien-être, la concorde, la fraternité et la solidarité. Que faites-vous donc, lorsque, par vos épreuves et les vicissitudes de votre tâche, vous nous montrez combien il faut avoir le souci de la fragilité de vos entreprises et combien un vote téméraire peut amener de ruines et de malheurs? (*Applaudissements.*) Qu'est-ce que vous faites donc, sinon conseiller le Parlement, pour amener à ces réflexions calmes, à ces décisions prudentes, à ces conciliations sans lesquelles il n'est point de bonne politique ?

Et, dans votre Comité d'honneur, quel que soit le parti auquel nous appartenions, nous sommes tous d'accord pour nous inspirer de votre esprit et pour vous dire : Marchez, avancez, comptez sur nous ! Quelle leçon ! Quel exemple d'union ! La voilà la vraie politique ! (*Nouveaux applaudissements.*)

Vous dites que vous ne faites pas de politique ! Mais vous nous permettez de songer à autre chose qu'à nos divisions ; vous nous portez, mon cher président, par delà les frontières ; vous élargissez nos horizons ; vous nous faites sentir combien sont misérables et mesquines certaines querelles. (*Vive approbation.*)

Je ne voudrais pas abuser de vos instants, mais j'ajouterai un mot : lorsque vous déversez sur le monde la pensée et les produits de la France, lorsque vos richesses matérielles et morales font plus riches les nations étrangères, lorsque, des échanges qui en découlent, résulte, pour l'humanité tout entière, un progrès, qu'est-ce que vous faites encore, sinon de la politique, non pas de la politique rancunière et médiocre qui affaiblit, mais celle qui prouve à l'étranger que, malgré les apparences, la France laborieuse est toujours là, puissante, prospère, ayant foi dans les réparations de l'avenir ? (*Vifs applaudissements.*)

Et je dis, en m'excusant d'avoir abusé de votre patience : Continuez votre œuvre, persévérez dans vos efforts, adressez-vous au dévouement du monde politique, faites que nous puissions vous assurer la tranquillité si nécessaire au travail ; faites que nous ayons la stabilité gouvernementale, dans la République obéie, respectée, souveraine ! (*Applaudissements prolongés.*)

Faites que nous ayons enfin, — ce qui nous est indispensable, — des impôts dont la modération et la fixité seraient telles que vous n'appréhendiez pas toujours l'aléa de bilans incertains et de prix de revient changeants ; des lois assez mûries et assez durables pour que vous puissiez compter sur le lendemain : le rayonnement de la République, de la France, sera tel que, pleins d'espoir dans les générations qui se lèvent et dans cette démocratie où l'on voit des agitations qui troublent quelques-uns, mais qui ne doivent déconcerter personne, nous dirons, tous unis par un commun idéal d'expansion française et de grandeur nationale : Ayons confiance, nous marchons avec le monde des affaires !

Soutenez-nous, nous vous soutiendrons ! (*Applaudissements vifs et prolongés.*)

Discours
de S. E. M. le général Horace PORTER

S. E. M. le général Horace Porter, ambassadeur des États-Unis en France, prononce un de ces discours pleins d'humour dont il a le secret :

M. le Président, Messieurs,

J'hésite un peu, vraiment, à prendre la parole en français, mais on m'a demandé de le faire, et, d'ailleurs, dans cette compagnie, on peut s'exprimer dans n'importe quelle langue, car le langage de l'amitié est toujours compris dans toutes les langues. (*Vive approbation.*)

Je tiens avant tout à remercier votre distingué président des aimables paroles qu'il a bien voulu m'adresser, dans son discours, et à vous dire combien je suis touché du chaleureux accueil que vous avez bien voulu me faire à votre table hospitalière. C'est un grand plaisir pour moi, certes, de me trouver au milieu de vous, en qualité de représentant de la première République du nouveau monde auprès de la première République de l'ancien, et d'être l'interprète des bons souhaits que les citoyens des États-Unis adressent aux citoyens de la France. (*Applaudissements.*)

Vous me permettrez d'ajouter que j'ai même certains droits à votre confraternité, car j'ai été, pendant plusieurs années, Vice-Président de la Chambre de Commerce de New-York, et que, me trouvant au milieu des membres de ce Comité commercial, en voyant les sentiments de sympathie, de bonne camaraderie et de fraternité qui y règnent, il me semble respirer une atmosphère amie et me sentir tout à fait chez moi. (*Nouveaux applaudissements.*)

Il y a deux ans, vous avez marqué la fin du dernier siècle par une Exposition si magnifique, si grandiose, qu'elle a émerveillé le monde entier. Dans deux ans, nous allons inaugurer, à Saint-Louis, une Exposition universelle destinée à célébrer le Centenaire de l'une des transactions les plus importantes entre nos deux nations, la vente par la France aux États-Unis, en 1803, de ce grand territoire qui constitue, aujourd'hui, le tiers de notre pays. En ce temps-là, il était désert, inexploré, inculte, peuplé presque exclusivement d'indigènes sauvages, alors qu'il contenait à peine cent mille blancs; il renferme actuellement quatorze puissants États, dont la population atteint quinze millions d'habitants.

Si vous venez visiter cette région aujourd'hui, vous constaterez cependant que, si tout y a changé, les sentiments d'amitié et de fraternité qui l'unissaient à la France sont restés les mêmes et qu'ils seront éternels. (*Très bien! très bien!*)

L'Amérique n'oubliera jamais la sympathie que lui a témoignée la France et le secours qu'elle lui a apporté pendant la guerre de notre indépendance, non plus que le caractère paisible et amical de toutes nos négociations internationales, car l'Amérique est encore trop jeune pour ne pas être reconnaissante, elle n'est pas assez vieille pour être ingrate. (*Rires approbatifs et vifs applaudissements.*)

D'ailleurs, Messieurs, il me semble que la France doit être satisfaite de son successeur sur ce grand territoire, tout d'abord parce qu'elle l'a peuplé d'une population amicale, et enfin parce qu'il y a conservé les vrais principes républicains, en consacrant scrupuleusement sur ce territoire les principes de la liberté fondée par l'ordre légal et les Droits de l'Homme. (*Nouveaux applaudissements.*)

Il est donc naturel que la France s'intéresse, plus que toute autre nation, à une Exposition qui va célébrer un événement international de la plus haute importance et qui rappellera les souvenirs précieux d'autrefois.

Je suis très heureux de pouvoir vous annoncer que, jusqu'ici, l'Amérique a donné satisfaction à toutes les demandes de la France et que je suis certain, d'autre part, que nous marcherons toujours d'accord. (*Vive approbation.*)

Permettez-moi, Messieurs, avant de m'asseoir, de lever mon verre et de boire aux nouveaux succès du Comité français des Expositions à l'étranger, ainsi qu'au bonheur, à la prospérité et à la gloire de la France! (*Applaudissements prolongés.*)

Discours de M. TROUILLOT

M. Trouillot, Ministre du Commerce et de l'Industrie, clôt la série des toasts par ce très important discours :

Messieurs,

J'aurais été heureux, à toute époque, d'apporter des félicitations aux citoyens dévoués dont les efforts et les initiatives méritent si hautement la reconnaissance du Gouvernement; mais il semble que l'heure où nous sommes me rende ce devoir particulièrement agréable. Cette fête se place, en effet, au moment précis où le cadre de ces efforts va s'élargir, avec l'assentiment des pouvoirs publics, pour une œuvre d'union féconde entre le Comité français des Expositions à l'étranger et la Réunion des Jurys et Comités des Expositions universelles. Cette union va permettre à toutes les compétences, à tous les producteurs, à tout ce qui a acquis un nom dans les Expositions les plus importantes de se joindre à vous et de concourir à votre œuvre.

Votre fête me permet, en outre, de constater par quels succès considérables votre rôle s'est tout récemment affirmé. Vous venez de défendre victorieusement à Glasgow, dans le Royaume-Uni, le bon renom de l'industrie française, et j'ai eu le plaisir de récompenser, grâce au concours du Parlement, les mérites si désintéressés de ceux qui m'ont été signalés comme les plus dignes.

Vous venez de faire triompher à Saint-Pétersbourg nos industries d'arts dans ce qu'elles ont de plus gracieux et de plus délicat, et d'affirmer que, dans ce domaine, la France conserve une suprématie indiscutée, habile à la fois à continuer ses traditions et à varier ses formules.

Et, à côté de ces triomphes d'hier, nous pouvons saluer ceux de demain : à Hanoï, vous allez préparer au commerce français un important marché, sur les confins de la Chine, aux portes de ce pays encore fermé à la civilisation européenne, où notre activité peut nous assurer la plus vaste clientèle du monde.

A Saint-Louis, tout en rendant plus de force aux souvenirs français demeurés vivaces dans les vastes territoires de la Louisiane, vous préparez à nos industries de luxe de nouveaux et fructueux succès. (*Vifs applaudissements.*)

C'est ainsi que, d'un bout du monde à l'autre, partout où s'engage une de ces luttes pacifiques qui ont une influence si décisive sur la prospérité des peuples, vous armez notre com-

merce pour un combat dans lequel il importe à la vie même de notre pays que nous remportions d'incessantes victoires. Cette vérité est devenue frappante que ce n'est plus sur les anciens champs de bataille et avec les armes, même les plus perfectionnées, que se jouent la fortune et l'existence des peuples. Une nation peut être ruinée, en pleine paix, sans avoir éprouvé de revers sanglants, par les seules défaillances de ses ressources, par la seule activité de ses rivaux. C'est vers ce phénomène économique que doit se tourner aujourd'hui toute notre attention.

La France a un tort qui vient, peut-être, des privilèges qu'elle doit à la nature et à son histoire. Partout ailleurs, on trouve certains aspects du ciel, certaines productions de la terre, certains vestiges des civilisations anciennes : il se trouve que tout cela est réuni dans notre France, le ciel gris du Nord et le ciel bleu du Midi, toute la variété des climats, toute la gamme des verdures, les roses et les neiges éternelles, et en même temps l'empreinte de toutes les formes de l'art et des restes de toutes les étapes de l'humanité.

Nous avons pris la facile habitude d'attendre chez nous les visiteurs curieux de tant de merveilles, sans comprendre à quel point cette pratique deviendrait mortelle si elle s'étendait à nos habitudes commerciales et industrielles.

Ce qu'il faut ici, ce n'est pas l'attente passive d'une clientèle qu'on s'arrache au dehors, c'est une offensive vigoureuse, qui défende les positions acquises, et qui, avec le génie le plus tenace et l'exacte connaissance des besoins de la consommation, aille conquérir au loin des territoires nouveaux ou inexploités.

C'ost là l'œuvre de votre Comité français des Expositions, et il n'est pas sans doute téméraire d'admettre que si, dans les neuf premiers mois de la présente année, notre commerce d'exportation s'est élevé de 150 millions sur l'année précédente, vos efforts n'y sont point étrangers. (*Applaudissements.*)

Mais ce n'est pas tout. Il faut préparer à nos industriels et à nos commerçants, sous toutes les latitudes, des marchés qui soient des prolongements de la métropole et où ils rencontrent, pour leurs intérêts, la protection du drapeau français. C'est là votre œuvre, Monsieur le Ministre des Colonies.

Il faut développer chez nous cet enseignement des langues vivantes qui a si longtemps souffert de méthodes défectueuses, mais qui, grâce aujourd'hui à une orientation nouvelle, prépare à la France de nouveaux moyens de développement et d'influence. C'est là votre œuvre, Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et, dans la mesure où notre enseignement technique nous permet d'y prendre part, c'est également celle du Ministre du Commerce.

Et il faut enfin, ce qui est notre œuvre à tous, que nous travaillions à faire de la France, non pas un peuple où survivent des préjugés aristocratiques en discordance avec le mouvement des idées et le progrès des mœurs, mais une démocratie véritable, où le travail crée la noblesse, où le respect aille de préférence non à l'oisiveté inutile mais à l'activité féconde, où les professions commerciales et industrielles, qui sont le facteur essentiel de la prospérité publique, soient au rang qu'elles occupent dans la vie des peuples, c'est-à-dire au premier rang.

Nous sommes étroitement associés, vous, commerçants et industriels, et nous, représentants du Gouvernement, avec un grand sentiment des devoirs que nous dicte la solidarité sociale, pour cette tâche à la fois si républicaine et si française. Ensemble nous travaillons à faire des citoyens indépendants et à rendre, par le développement du bien-être général, la France républicaine plus grande et plus forte. Je suis heureux de dire ici à quel point vous êtes au rang des meilleurs soldats de son renom, de sa puissance et de sa fortune.

Je lève mon verre à votre prospérité.

(*Applaudissements prolongés et approbation unanime.*)

Après ces éloquents discours les Ministres, suivis de tous les invités, se rendent dans les grands salons du premier étage de l'hôtel Continental où les conversations les plus cordiales se prolongent très tard au milieu de l'entrain général. Tous les assistants se séparent en emportant le meilleur souvenir de cette réunion amicale qui marquera dans les annales du Comité français des Expositions à l'étranger.



Admissions omises dans les précédents bulletins.

Omission à la liste des nouveaux membres, *publiée dans le Bulletin n° 2 de février, page 24.*

GUELDRY (Victor), *administrateur-délégué de la Société anonyme « LA GALLIA », ingénieur des Arts et Manufactures.*

Grand Prix, classe 65, Paris 1900. — 41, rue Saint-Ferdinand, Paris.

Omissions à la liste des nouveaux membres *publiée dans le Bulletin n° 6 de juin, page 88.*

BLOCHE (Albert), *ingénieur civil des mines; professeur de chimie industrielle à l'Institut commercial de Paris.* — 80, rue de Monceau, Paris.

Nouvelles adhésions à la fusion, *à ajouter à la liste publiée dans le Bulletin n° 7 de juillet-août, pages 103, 105 et 113.*

BOUHON (Édouard-Justin-Thomas), *de la maison Bouhon et Cie, fabricants de bronzes.*

Hors concours, Paris, 1889; membre du Jury, Lyon, 1894; médaille d'or, Bruxelles, 1897. — 12, rue Debelleyme, Paris.

DURAND (Auguste), ✻, *éditeur de musique; président de la Chambre syndicale des éditeurs de musique.*

Membre des comités et du jury, Paris, 1889; membre des comités, Moscou, 1891, et Chicago, 1893; président de la section A du comité 12 et membre du jury, Bruxelles, 1897; membre des comités et du jury, Paris, 1900. — 4, place de la Madeleine, Paris.

SOUFFLOT (Paul), ✻, *bijoutier-joaillier-fabricant; membre de la Chambre de commerce de Paris.*

Médaille d'or, Paris, 1878; membre du jury, Paris, 1889; membre des comités, Moscou, 1891; rapporteur des comités et du jury de la classe 95, Paris, 1900. — 10, rue du Quatre-Septembre, Paris.



NÉCROLOGIE

Le Conseil de Direction a le vif regret d'apprendre la mort de MM. Georges *Pellisson*, Edgar *Patay*, Cyprien *Le Coustellier*, *Courtois-Suffit* et Maximilien *Balbreck* aîné, membres du Comité Français des Expositions à l'Étranger.

Au nom du Comité, le Conseil adresse aux familles des collègues décédés l'expression de sa sympathie et de ses sentiments de vive condoléance.

BIBLIOTHÈQUE

DU

Comité Français des Expositions à l'Etranger



AVIS

Le Conseil de Direction appelle l'attention des Membres du Comité sur l'article 9 du Règlement intérieur qui prévoit la création d'une **Bibliothèque technique** dans laquelle **seront réunis tous les livres, publications, brochures, journaux, rapports et documents quelconques concernant l'histoire, l'organisation et le fonctionnement des Expositions** ayant eu lieu en France et à l'étranger. Il leur serait reconnaissant de lui envoyer la liste des documents dont ils pourraient éventuellement se dessaisir en faveur de cette **Bibliothèque.**

Le Conseil de Direction serait reconnaissant aux Membres du Comité qui possèdent **l'Annuaire de 1900** et qui voudraient bien s'en dessaisir au profit des archives du Comité, de faire parvenir ce document au siège social, à la Bourse de Commerce, rue du Louvre.

Le Secrétaire administratif gérant : E. DE BREVANS.

Paris. — Imprimerie Nouvelle (association ouvrière), 11, rue Cadet.
A. Mangeot, directeur. — 1797-2.



Nº 9. — NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1902.



Comité Français des Expositions à l'Étranger

BULLETIN OFFICIEL

Paraissant 10 fois par an.

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE DIRECTION du 13 novembre 1902

M. Ancelot fait part à ses collègues du décès de M. J. Thibouville-Lamy, président honoraire du Comité français des Expositions à l'Etranger. Il se fait l'interprète des regrets du Conseil et du Comité, et il est décidé qu'une lettre de condoléances sera adressée à Mme Thibouville-Lamy.

M. Ancelot ajoute qu'il a délégué d'office, les obsèques de M. Thibouville-Lamy ayant lieu à l'heure même de la présente séance, M. G.-Roger Sandoz, secrétaire général, MM. Henon et Layus, membres du Conseil de Direction, pour y représenter officiellement le Comité français des Expositions à l'Etranger.

Banquet Annuel

Le Conseil décide de voter des remerciements à M. Maguin, président de la Commission des fêtes et réceptions, et à ses collègues pour la parfaite organisation du banquet.

Il décide également d'adresser une lettre de remerciements à M. le Ministre du Commerce qui avait bien voulu en accepter la présidence.

Exposition de Glasgow (1901).

M. Emile Dupont, président, fait savoir à ses collègues que la distribution des plaquettes de cette Exposition va commencer à la fin du mois.

Le procès Djamal étant terminé par un acquiescement de notre adversaire au jugement rendu contre lui, il devient possible, aujourd'hui, de fournir les comptes de l'Exposition de Glasgow.

Ces comptes, déjà établis, permettent de calculer que les sommes rendues s'élèveront de 15 à 18 o/o des sommes versées.

A la demande de M. Emile Dupont, le Conseil de Direction décide qu'un compte rendu sommaire du procès, extrait d'un journal juridique, sera publié dans le Bulletin du Comité français des Expositions à l'Etranger. Le Comité

de l'Exposition de Glasgow fera, de son côté, le nécessaire pour donner à ce procès toute la publicité possible dans les journaux judiciaires, ce jugement tranchant une question de principe et d'intérêt général.

M. E. Dupont ajoute que le trésorier du Comité, M. Paul Simon, prépare, en ce moment-ci, les pièces nécessaires pour donner quitus aux souscripteurs du fonds de garantie et leur rendre leur liberté.

Exposition de Bijouterie à Saint-Pétersbourg (1901-1902).

M. Ancelot fait connaître aux membres du Conseil qu'ils vont recevoir, incessamment, le très intéressant rapport fait par M. Martial-Bernard, secrétaire général du Comité de la section française de cette Exposition.

Le Conseil décide qu'une lettre de félicitations et de remerciements sera adressée à M. Martial-Bernard.

Exposition de Hanoï (1902-1903)

M. Maguin, président, rappelle que les jurés nommés par un arrêté de M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine, avant son départ, sont partis ou sur le point de partir pour le Tonkin, la date du passage du jury restant irrévocablement fixée au dimanche, 15 décembre, bien que l'ouverture de l'Exposition ait été reportée au 16 novembre.

Il résulte de correspondances reçues du Tonkin et envoyées par les représentants de groupes et de classes que, malgré toutes les difficultés et malgré l'état pitoyable dans lequel sont arrivés la plupart des colis, l'Exposition sera entièrement prête pour la date fixée.

Exposition de Vienne (1903)

M. Pinard, président, annonce qu'il a reçu une lettre de M. Dupont, correspondant du Comité français des Expositions à l'étranger, à Vienne, et une autre lettre de M. Exner, chef de section au Ministère I. R. du Commerce.

Il résulte de ces documents que l'organisation de l'Exposition de Vienne entre dans une phase intéressante, étant donné que le Parlement autrichien, qui paraissait, au début, peu disposé à accorder une subvention, serait au contraire, aujourd'hui, prêt à voter une somme de deux cent mille couronnes pour aider aux installations et à la mise en route de l'Exposition.

Exposition de Saint-Louis (1904).

M. Ancelot donne connaissance d'une lettre d'un des membres qui déclare qu'étant retiré des affaires, il ne saurait exposer a Saint-Louis, mais qu'il met sa haute compétence à la disposition du Comité français des Expositions à l'étranger. Il est décidé, en principe, que les membres du Comité, anciens iudustriels ou négociants, pourront exceptionnellement faire partie des Comités d'une Exposition sans pour cela être contraints d'y exposer.

M. Emile Dupont, président du Comité de la section française de l'Exposition de Saint-Louis, constate qu'il est nécessaire de faire un très grand effort à cette Exposition, car si la France ne se plaçait pas au premier rang, elle y serait supplantée par l'Allemagne qui vient de nommer et d'envoyer, en Amérique, un Commissaire général, M. Lewald, avec un crédit de plusieurs millions de marks, tandis que les exposants français ont à faire face à toutes les dépenses par leurs seules et propres forces.

Les expositious des Beaux-Arts ne seront pas à la charge du Comité de la section française, non plus que les expositions de l'Enseignement technique et de l'Economie sociale.

Il est nécessaire de constituer rapidement les Comités, de recruter les exposants et d'assurer des contrats de transport avantageux.

Il est indispensable, en effet, de fixer exactement les Américains dans le plus bref délai sur les surfaces qui devront être affectées à la section française dans les divers palais.

Comme il est convenu, dans le décret du Président de la République, les membres des Comités de Saint-Louis seront choisis par le Comité français des Expositions à l'Etranger, sauf pour les Beaux-Arts, l'Enseignement technique et l'Economie sociale.

Le Conseil se préoccupe de la question des ressources que doit se procurer le Comité de la section française pour l'organisation de cette section. Après un échange de vues entre MM. E. Dupont, Ancelot, Maguin, Ch. Legrand, Dehaître, Lamaille, Pinard, G. Roger Sandoz, la préparation d'un budget de recettes et dépenses est laissée aux soins du président du Comité de la section française.

Bulletin.

Le Conseil décide de publier dans le Bulletin toutes les communications concernant l'Exposition de Saint-Louis.

Bibliothèque.

Sur la proposition du Bureau, il est ouvert au bibliothécaire deux crédits :

1° L'un de 200 francs pour achat, d'occasion, de deux très belles bibliothèques ;

2° L'autre, de 600 francs, pour l'achat d'ouvrages.

Exposition du Salon du Mobilier

Il est rappelé que la visite officielle des membres du Conseil doit avoir lieu le vendredi, 14 novembre, à 3 heures.

Admissions au Comité Français des Expositions à l'Étranger

(*Liste du 13 novembre.*)

ACKER (Émile), ✠, *imprimeur-papetier.*
Médaille d'or, Paris, 1900. — 52, rue Etienne-Marcel, Paris.

BAGUÈS (Victor), *fabricant de bronzes (de la maison Baguès).*
Médaille d'or, Paris, 1900. — 31, rue des Francs-Bourgeois, Paris.

BUISINE (Edmond), *sculpteur.*
Médaille d'or, Paris, 1900. — 5, rue des Canonniers, à Lille (Nord).

CHEVAILLIER (Joseph), ✠, *industriel, directeur de la Société des lunetiers.*
Hors concours, membre du jury, Paris, 1900. — 37, avenue de la République, Paris.

COHENDET (Victor), *ingénieur constructeur-mécanicien.*
Hors concours, membre du jury, Paris, 1900. — 166, quai Jemmapes, Paris.

CLÉMENT (Adolphe), ✱, *constructeur de bicyclettes et d'automobiles.*
Membre du jury, Paris, 1900. — Quai Michelet, à Levallois-Perret (Seine).

DARRACQ (Pierre), ✱, *ingénieur-constructeur.*
Membre du jury, Paris, 1900. — 12, rue Eugène-Flachat, Paris.

DESOUCHES (Bernard), *négociant en charbons.*
Hors concours, membre du jury, Paris, 1900. — 71, quai d'Ivry, à Ivry (Seine).

FORMENTIN (Charles), ✱, *conservateur du musée Galliera.*
10, rue Pierre-Charron, Paris.

GASTINNE-RENETTE fils, *arquebusier.*
Hors concours, Paris, 1900. — 39, avenue d'Antin, Paris.

GERMAIN-PERNET (Émile), ✠, *industriel, négociant et propriétaire des Magasins généraux de Lyon.*
Membre du jury, Paris, 1900. — 31 à 41, boulevard des Brotteaux, à Lyon.

GRADIS (Moïse), *négociant-armateur.*
Médaille d'or, Paris, 1900. — Rue de Condé, à Bordeaux.

GUYONNET, *fabricant de guipures et dentelles (maison Figuès, Guyonnet, Supplice et Cie).*
Grand Prix, Paris, 1900. — 101, rue Réaumur, Paris.

HAUMONT (Charles), *administrateur délégué de la Compagnie centrale des émeris et produits à polir.*
Médaille d'or, Paris, 1900. — 133, boulevard Sérurier, Paris.

JACTA (Georges), I. ✿, *joaillier.*
Membre des Comités d'admission, Paris, 1900. 10, rue des Pyramides, Paris.

LORDEREAU (Gabriel, *ingénieur civil (maison Guimet).*
Grand Prix, Paris, 1900. — 1, place Saint-Clair, Lyon.

MONIS (Ernest), *sénateur, négociant d'eau-de-vie de Cognac.*
Médaille d'or, Paris, 1900.— Jarnac (Charente).

MORS (Emile), ✻, ✿, *administrateur-directeur de la Société anonyme d'électricité et d'automobiles Mors.*
14, boulevard Emile-Augier, Paris.

PFEIFFER-BRUNET, *fourreur.*
Grand Prix, Paris, 1900. — 17, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.

PORCABEUF (Alfred), *imprimeur en taille douce.*
Médaille d'or, Paris, 1900. — 187, rue Saint-Jacques, Paris.

PORTE (Léon), *manufacturier, fabricant de parapluies et parasols.*
Médaille d'or, Paris, 1900.— 6, place de l'Ecole, Paris.

RÉVILLON (Victor), *fourreur (maison Révillon frères).*
Grand Prix, Paris, 1900. — 77, rue de Rivoli, Paris.

ROUGET, *fabricant de compteurs à gaz.*
Grand Prix, Paris, 1900. — 9, rue Pétrelle, Paris.

ROURE (Louis), *fabricant de matières premières pour la parfumerie (maison Roure-Bertrand fils).*
Grand Prix, Paris, 1900. — Grasse (Alpes-Maritimes).

SERPOLLET (Léon), ✻, *ingénieur-constructeur.*
Médaille d'or, Paris, 1900. — 9, rue Stendhal, Paris.

WURSTHORN (Pierre), *fabricant de conserves alimentaires et de vins mousseux de Lorraine.*
Membre du jury, Paris, 1900. — Saint-Max, près Nancy (Meurthe-et-Moselle).

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL DE DIRECTION

du 26 novembre 1902.

Le Conseil décide d'adresser une lettre de condoléances à Mme Couvreur, à l'occasion du décès de M. Louis Couvreur, vice-président honoraire du Comité.

Exposition de Saint-Louis (1904)

Examen du Budget. — M. Emile Dupont, président du Comité de la section française de l'Exposition de Saint-Louis, demande que l'on s'occupe du principe même de l'organisation du budget des recettes, pour une Exposition quelle qu'elle soit. Il indique trois sources de revenus :

1° Le Comité français des Expositions à l'étranger ;

2° L'État;

3° Les exposants.

Il remarque, en ce qui concerne le Comité français, que celui-ci perçoit des recettes précisément pour réaliser le but qu'il s'est donné, et, à son avis, il pense qu'il ne doit pas uniquement se borner à capitaliser l'excédent de ses recettes sur ses dépenses.

M. Ancelot dit, qu'en effet, le Comité français doit subventionner le Comité de l'Exposition de Saint-Louis; mais il n'est pas d'accord avec son collègue pour appliquer à une Exposition l'excédent des recettes du Comité sur ses dépenses annuelles, excédent qui atteindra d'ailleurs à peine quelques mille francs en 1902. L'article 18 des Statuts permet parfaitement au Comité, et lui en fait même un devoir, de centraliser ses excédents. Le Comité, ne pouvant immobiliser toutes ses ressources pour l'Exposition de Saint-Louis, il demande à M. Dupont quelle somme lui paraît nécessaire comme subvention.

D'ailleurs, il résulte de la lecture du décret confiant au Comité français l'organisation de l'Exposition de Saint-Louis, sous le contrôle du Commissaire général, que la subvention de l'État ne doit pas être uniquement appliquée à la construction du pavillon national. On pourrait donc demander au Commissaire général d'affecter, sur les fonds

mis à sa disposition, une certaine somme pour couvrir les frais généraux du Comité de la section française.

M. Dupont se hâte de répondre que le Commissaire général ne peut disposer de plus de 50,000 francs, qui seront, d'ailleurs, versés au Comité de la section française, dans le but spécial de contribuer à une partie des frais de voyage des membres des Comités et du Jury qui devront se rendre à Saint-Louis.

Après discussion entre MM. Lamaille, Maguin, Pinard, Ancelot, G.-Roger Sandoz et E. Dupont, il est décidé que le bureau fera, d'une part, les démarches nécessaires pour obtenir que la responsabilité du Comité soit dégagée à l'occasion de la construction du pavillon national à Saint-Louis, et qu'il s'efforcera, d'autre part, de faire notablement augmenter la subvention du Gouvernement.

En ce qui concerne la participation pécuniaire du Comité français des Expositions à l'Etranger, il est décidé, par un premier vote de principe, que le Comité français pourra subventionner dorénavant et suivant leur importance les Comités des Expositions officielles qu'il acceptera d'organiser et, notamment, le Comité de l'Exposition de Saint-Louis.

Après discussion entre MM. Dupont, Maguin, G.-Roger Sandoz, Estieu, Lamaille, il est décidé que le Comité français des Expositions à l'Etranger affectera une somme totale de vingt mille francs à l'Exposition de Saint-Louis, somme qui sera versée moitié en 1903 et moitié en 1904.

Par un troisième vote, il est décidé que le bureau fera une démarche auprès de M. le Commissaire général en vue de lui demander de se procurer des ressources plus importantes, et pour examiner, avec lui, quels moyens il convient d'employer pour se les procurer.

Ouverture d'un compte spécial à la Banque de France pour l'Exposition de Saint-Louis. — Le Conseil décide qu'un compte courant de dépôt de fonds sera demandé à la Banque de France pour y consigner toutes les recettes relatives à l'Exposition de Saint-Louis.

Il est rappelé que les fonds ne pourront être retirés que par chèques revêtus des trois signatures de :

M. Alfred Ancelot, président du Comité français des Expositions à l'Etranger;

M. Emile Dupont, président du Comité de la Section française à l'Exposition de Saint-Louis;

M. Maurice Estieu, trésorier commun des deux Comités.

Exposition de Liège (1905).

Le *Moniteur du Commerce belge* annonce que le banquet du Comité français des Expositions à l'Etranger a produit un mouvement important en Angleterre et a provoqué la formation d'un Comité anglais pour l'Exposition de Liège.

Exposition de Glasgow (1901)

M. Dupont annonce que les opérations de liquidation des comptes de l'Exposition de Glasgow sont terminés. Le Comité a fait ristourne, aux Comités de classes, de 18 o/o de leurs versements.

Les souscripteurs du capital de garantie ont été relevés, par lettre officielle, de leurs engagements.

Quant à la distribution des plaquettes gravées par M. Vernon, elle doit être effectuée sous quelques jours.

Divers

Il est donné avis au Conseil que le *Moniteur officiel du Commerce* a annoncé :

l'Exposition permanente de produits naturels et d'objets manufacturés du Mexique à Mexico;

l'Exposition internationale de l'alcool à Lima, ouvrant le 1er janvier 1903;

l'Exposition internationale d'appareils contre l'incendie à Earl's Court, à Londres, en 1903;

l'organisation d'une Exposition flottante sur le steamer *Oregon*, par un groupe de fabricants américains, pour une croisière de six mois en Russie d'Asie, Chine, Japon, Philippines, Inde, Maurice, Australie, Hawaï.

Admissions au Comité Français des Expositions à l'Étranger

(*Liste du 26 novembre.*)

BOUDIER (Louis), *pâtes alimentaires.*
Médaille d'or, Paris, 1900. — 54, rue de la Verrerie, Paris.

CAZALET (Charles), O. ✻, I. ✿, *négociant en vins.*
Membre du jury, Paris, 1900. — 8, rue Reiquier, Bordeaux.

DUPONT (Louis), *négociant en beurres, maison Demagny (Roussel et Dupont).*
Hors concours, Paris, 1900. — 11, avenue Hoche, Paris.

FOURRIER (Aristide), *directeur de la maison Berquin-Varangaz, lapidaire.*
Grand Prix, Paris, 1889. — 91, rue de Turenne, Paris.

LEROY (Louis), ✿, *fabricant de chronomètres.*
Grand Prix, Paris, 1900. — 7, boulevard de la Madeleine.

PEROL (Ferdinand), *fabricant de meubles (maison Perol frères).*
Président de la Chambre syndicale de l'ameublement, 4, faubourg Saint-Antoine, Paris.

PEUGEOT (Pierre), ✻, *industriel.*
Hors concours, Paris, 1900. — 115, rue de Courcelles, Paris.

ROUSSEAU (Paul), *directeur du journal « le Vélo ».*
Médaille d'or, Paris, 1900. — 16, rue Halévy, Paris.

ROUSSEL (Charles), *administrateur-délégué de la Société « le Jouet de Paris ».*
Grand Prix, Paris, 1900. — 10, boulevard Magenta, Paris.

SACHOT (René), ✿, *industriel-céramiste.*
Médaille d'or, Paris, 1900. — Montereau (Seine-et-Marne).

SOSNOWSKI (Casimir), *ingénieur, administrateur-directeur de la Société de Laval.*
Hors concours, Paris, 1900. — 48, rue de la Victoire, Paris.

VINET (Alfred), *miroitier.*
Médaille d'or, Paris, 1889. — 26, rue de Charonne, Paris.

WICKHAM (Henri), I. ✿, *fabricant d'appareils de l'art médical.*
Médaille d'or, Paris, 1900. — 15, rue de la Banque, Paris.



EXPOSITION de SAINT-LOUIS (1904)

M. **Michel Lagrave**, Commissaire général du Gouvernement français près l'Exposition internationale de Saint-Louis, qui doit s'ouvrir aux États-Unis au mois d'avril 1904, vient d'adresser à tous les industriels français ayant pris part à l'Exposition de 1900 la **circulaire** suivante :

Monsieur,

Une Exposition internationale s'ouvrira à Saint-Louis, aux États-Unis, au mois d'avril 1904. Cette Exposition est destinée à célébrer le centenaire de la céssion par la France à l'Union américaine du vaste territoire de la Louisiane.

Le Gouvernement français a accueilli avec empressement l'invitation du Gouvernement des États-Unis le conviant à participer officiellement à cette Exposition, et le Parlement a voté les crédits nécessaires pour que la France soit dignement représentée à Saint-Louis. Le Gouvernement n'a pas négligé, au préalable, de s'assurer auprès de l'Administration américaine que toutes les dispositions seraient prises afin de donner à nos exposants les garanties désirables au point de vue du règlement du jury, des récompenses et des mesures contre l'incendie.

L'organisation de la participation française à l'Exposition de Saint-Louis est placée sous l'autorité du Ministre du Commerce.

Le Comité français des Expositions à l'Étranger, association reconnue d'utilité publique, a été chargé, par décret en date du 15 avril 1902, de recruter, d'admettre et d'installer les exposants, sous le contrôle du Commissaire général.

Le choix de Saint-Louis comme siège de l'Exposition est particulièrement heureux; en

effet, la ville de Saint-Louis, qui a plus de 600,000 habitants, placée à proximité de toutes les grandes cités industrielles, merveilleusement située sur le Mississipi, est le centre de la navigation fluviale des États-Unis. Les sacrifices considérables faits non seulement par la Municipalité de Saint-Louis et par le Comité d'organisation, mais encore par les divers États et les principales villes de l'Union en faveur de l'Exposition, sont de nature à assurer à cette entreprise un grand succès.

Destinée à confronter les résultats de l'émulation industrielle des deux Mondes, l'Exposition de la Louisiane groupera toutes les grandes puissances économiques. L'abstention du commerce et de l'industrie de la France, ou leur représentation incomplète, y serait interprétée comme un abandon.

Se plaçant au point de vue des bénéfices que le commerce français est appelé à tirer d'une participation à l'Exposition de Saint-Louis, le Gouvernement a pensé que nos industries y seraient dès l'abord et plus particulièrement assurées d'un marché qu'une Exposition bien organisée pourrait nous conquérir définitivement. Il s'est réjoui de l'occasion nouvelle qui s'offrait à nos artisans d'élite d'affirmer, auprès d'une clientèle opulente et favorablement prévenue, la supériorité de style et la perfection d'exécution que l'Univers entier leur reconnaît.

Il ne faut pas oublier que l'Exposition devant être inaugurée au mois d'avril 1904, dix-huit mois à peine nous séparent de l'ouverture. Les industriels français doivent donc, dès à présent, se préoccuper de leur participation et préparer une exposition digne de leur réputation.

Ayant l'intention de procéder prochainement à la nomination des membres des comités d'admission, je serais désireux de me mettre en rapport dès maintenant avec toutes les personnes susceptibles de prendre part à cette Expostion. Les industriels ou commerçants que l'Exposition de Saint-Louis intéresse n'auront, pour recevoir toutes communications à ce sujet, qu'à remplir le bulletin ci-inclus et à me le renvoyer.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Commissaire général du Gouvernement français aux Etats-Unis, à l'occasion de l'Exposition de Saint-Louis.

Michel LAGRAVE.

NÉCROLOGIE

Jérôme THIBOUVILLE-LAMY

Officier de la Légion d'honneur,
Président honoraire du Comité français des Expositions à l'Étranger,
Président d'honneur de la Chambre syndicale des Instruments de musique,
Ancien membre de la Chambre de Commerce de Paris.

Le Comité français des Expositions à l'Étranger a eu la douleur de perdre, le 10 novembre, son dévoué président honoraire, **Jérôme Thibouville-Lamy**, décédé, dans sa villa de Passy, à l'âge de soixante-neuf ans.

Jérôme Thibouville-Lamy avait donné une grande impulsion à la maison que lui laissait son père, facteur d'instruments de musique, et il était, dès 1866, seul propriétaire de trois manufactures : à Paris, à Mirecourt et à la Couture. L'introduction de l'outillage mécanique dans la fabrication des violons lui faisait rapidement occuper une place prépondérante dans la grande industrie ; il se dépensait en outre, sans compter, soit dans l'organisation de toutes les grandes expositions, soit comme président de la Chambre syndicale des instruments de musique et comme membre de la Chambre de commerce de Paris.

Ami dévoué et courageux de Gustave Sandoz, il fut l'un des premiers vice-présidents du *Comité d'initiative des Expositions françaises à l'Étranger* dès sa fondation; il lui succéda comme président à son décès prématuré, en 1891, et il aida puissamment, en 1892, la Société d'Economie industrielle et commerciale à créer le Comité d'initiative qui prépara la participation de la France à l'Exposition de Chicago.

Lorsque, en 1895, notre Association se réorganisa et devint le Comité français des Expositions à l'Étranger. **Jérôme Thibouville-Lamy** déclina toute candidature et proposa lui-même comme président M. Alfred Ancelot qui venait d'organiser avec tant de succès la section française de l'Exposition d'Amsterdam. Nous l'avions avec joie acclamé comme président honoraire, espérant qu'il pourrait longtemps encore nous aider de ses conseils éclairés et de sa grande expérience; mais il avait, hélas!

trop préjugé de ses forces et il devait bientôt tout quitter pour songer enfin à lui-même et à sa santé qu'il avait toujours négligée.

Ses obsèques ont eu lieu, le jeudi 13 novembre, au milieu de la foule de ses amis et de ses dévoués collaborateurs, et les cordons du poêle étaient tenus par MM. Fumouze, Président de la Chambre de commerce; Roger Sandoz, Secrétaire général du Comité français des Expositions à l'Étranger; Lucien Layus, Vice-Président de la Société d'Encouragement à l'art et à l'industrie, et Gustave Lyon, président de la Chambre syndicale des Instruments de musique.

Notre Association n'oubliera pas les éminents services du Président honoraire qu'elle vient de perdre et elle adresse ses respectueuses et plus sympathiques condoléances à sa veuve, Mme J. Thibouville, ainsi qu'à ses associés et plus particulièrement à notre collègue M. Acoulon, qui devient le chef de la maison Thibouville-Lamy.

La tombe de M. J. Thibouville-Lamy était à peine refermée que nous avions le chagrin de conduire à sa dernière demeure, le 17 novembre dernier, notre cher Vice-Président honoraire,

Louis COUVREUR

*Officier de la Légion d'honneur. — Vice-président honoraire du Comité français des Expositions à l'Étranger. — Membre et ancien Vice-Président de la Chambre de Commerce de Paris. — Ancien président de section du Tribunal de Commerce de la Seine. — Membre du Comité consultatif des chemins de fer. — Membre du Comité consultatif de la navigation intérieure et des ports. — Membre du Conseil d'administration et du Comité de Direction de l'*Office national du Commerce extérieur. — *Président de la Chambre syndicale de la grande industrie chimique. — Président de l'Union des verreries à bouteilles de France. — Président du Syndicat du bassin de la Villette. — Membre du Conseil d'administration de la Société des crèches. — Membre de la Société des ingénieurs civils. — Président honoraire de la Société municipale de secours mutuels du 19e arrondissement. — Président honoraire de la Société commerciale pour l'étude des langues étrangères. — Président honoraire de la Chambre syndicale de la marine (navigation intérieure). — Ancien Président du Comité parisien de l'Exposition de Bordeaux* (1895), *etc., etc.*

Le simple énoncé de ces titres dit mieux que quelques phrases banales les grands services rendus au Commerce et à l'Industrie par Louis Couvreur jusque dans sa quatre-vingtième année; quant au Conseil du Comité français des Expositions à l'Étranger, il se souviendra toujours de la bonhomie, de la simplicité charmante, de la saine logique et de la parfaite loyauté du véritable homme de bien que nous pleurons aujourd'hui, priant sa veuve et ses enfants de croire à la très vive part que prend le Comité au deuil cruel qui les frappe.

Le Conseil de Direction a le vif regret d'apprendre la mort de MM. Georges *Pellisson*, Edgar *Patay*, Cyprien *Le Coustellier*, *Courtois-Suffit* et Maximilien *Balbreck* aîné, membres du Comité Français des Expositions à l'Étranger.

Au nom du Comité, le Conseil adresse aux familles des collègues décédés l'expression de sa sympathie et de ses sentiments de vive condoléance.

BIBLIOTHÈQUE

DU

Comité Français des Expositons à l'Etranger

AVIS

Le Conseil de Direction serait reconnaissant aux Membres du Comité qui possèdent **l'Annuaire de 1900** et qui voudraient bien s'en dessaisir au profit des archives du Comité, de faire parvenir ce document au siège social, à la Bourse de Commerce, rue du Louvre.

Le Conseil de Direction appelle l'attention des Membres du Comité sur l'article 9 du Règlement intérieur qui prévoit la création d'une **Bibliothèque technique** dans laquelle **seront réunis tous les livres, publications, brochures, journaux, rapports et documents quelconques concernant l'histoire, l'organisation et le fonctionnement des Expositions** ayant eu lieu en France et à l'étranger. Il leur serait reconnaissant de lui envoyer la liste des documents dont ils pourraient éventuellement se dessaisir en faveur de cette **Bibliothèque.**

Le Secrétaire administratif gérant : E. DE BREVANS.

Paris. — Imprimerie Nouvelle (association ouvrière), 11, rue Cadet. A. Mangeot, directeur. — 1909-2.

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Bulletin Officiel de 1902

TABLE DES MATIÈRES



Paris. — Imprimerie Nouvelle (association ouvrière). 11, rue Cadet. — A. Mangeot, directeur. — 63-3.

